

M É M O I R E S S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

REPUBLIQUE DES LETTRES

E N F R A N C E ,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS ;

O U

J O U R N A L

D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pièces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Assemblées Littéraires ; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés ; les Pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers ; les Vaudevilles sur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Éloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

T O M E S E I Z I E M E .

..... *huc propius me,*
..... *vos ordine adite.*

Hor. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A L O N D R E S ,
C H E Z J O H N A D A M S O N .
M D C C L X X I .

LIBRARY OF THE
BIBLIOTHEQUE

DE LA VILLE DE
PARIS

DE LA BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE DE PARIS

DE LA BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE DE PARIS

DE LA BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE DE PARIS

DE LA BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE DE PARIS

fi
in
gr

fo
ni
di
fo
de
Co
fo
Pi

ma
pr
sec

rel
la
me
ch
soi

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN
FRANCE, DEPUIS MDCCLXII,
JUSQU'À NOS JOURS.

22 *Septembre* 1780. Il faut joindre aux *Affiches* annoncées, celles de Meaux, de 8 pages in-4°, qui ne paroissent que tous les 15 jours, gros caractère. Elles sont aussi littéraires.

23 *Septembre*. M. l'Abbé Raynal a fait une fortune assez considérable aujourd'hui pour devenir un Mécène. On annonce deux Prix extraordinaires à Lyon, dont il a proposé de faire les fonds. L'Académie de cette ville en doit accorder un de 600 livres à un *Mémoire relatif à son Commerce & à ses Manufactures*; l'autre plus fort, a pour objet *la découverte de l'Amérique & l'influence que cette découverte a dû avoir sur le moral & sur le physique du genre humain*. Le premier sera décerné à la Saint Louis 1782, le second à la Saint Louis 1783.

23 *Septembre*. On assure & il est assez naturel de croire qu'on s'occupe en ce moment de la réforme des autres parties de la Maison du Roi, même de la chambre; mais c'est S. M. qui s'est chargée elle-même de cette partie: quoi qu'il en soit, suivant le critique attaché pas à pas à M.

Necker & balançant les avantages & les inconvéniens de ses opérations, il est constant que :

En 1681, la chambre aux deniers ou dépense de la bouche coûtoit au trésor royal, suivant les Etats de M. de Forbonnais :

	livres.	sols.
Le comptant du Roi étoit de	1,562,956	- 18.
En 1699, la chambre aux deniers étoit de	2,217,000.	
Et le comptant du Roi de	1,763,414.	

Le prix des denrées
a au moins doublé,
comme tout le reste.

Cependant en 1740,
la chambre aux deniers
côûtoit

2,700,000.

En 1774 elle n'étoit
qu'à

2,206,348.

Et le comptant est de

1,200,000.

Il résulte de cette comparaison que, malgré l'énorme différence d'un siècle & des valeurs, la dépense actuelle ordinaire & regardée jusqu'ici comme essentielle pour la dignité royale, étoit moindre en 1780 qu'en 1699.

24 Septembre 1780. On recherche beaucoup une brochure intitulée, *Essai sur le jugement qu'on peut porter sur Voltaire, &c.* depuis qu'elle a été supprimée par arrêt du Conseil du

22 Juillet 1780.

24 *Septembre*. On écrit d'Amiens qu'un M. de Ribeaucourt, âgé de neuf ans, y a obtenu l'*Accessit* pour le Prix de l'Ecole de Chymie. C'est un enfant que Baillet auroit mis dans son livre des enfans célèbres pour leur savoir.

25 *Septembre*. Pour entendre le dernier jugement concernant Mlle. d'Eon, il faut se rappeler que Messieurs de Carcado ne vouloient ni tenir aux Eons, ni figurer dans la généalogie de la Chevalière qui, dès qu'elle fût instruite de leur repugnance, ne fit aucune difficulté de déclarer qu'elle étoit bien résolue de faire disparaître de sa généalogie jusqu'à la trace du nom de *Senecbal*, lorsqu'elle seroit réimprimée dorénavant de son aveu. Cette déclaration termina la sentence du 27 Août 1779.

Mlle. d'Eon est revenue sur cette sentence : 1^o. en ce qu'on l'avoit imprimée, quoique l'impression n'eût pas été permise dans le prononcé : 2^o. en ce qu'on y avoit ajouté les mots *de son consentement*, qui, quoique prononcés à l'audience, ne se trouvoient pas dans la minute.

Le 19 Août dernier cette contestation a fini par un jugement mixte, qui fait défenses à MM. de Carcado & à l'imprimeur, d'imprimer à l'avenir & faire imprimer aucune sentence ou jugement, sans permission de la justice & les condamne aux dépens à cet égard ; mais en même tems déclare la Chevalière d'Eon non recevable dans sa demande, afin de réformation de la sentence du

vingt-sept Août 1779 , la condamne aussi aux dépens à cet égard , &c. & met sur le surplus les parties hors de cour.

On ne s'est arrêté sur cette affaire , peu importante en elle-même , qu'à raison de la Demoiselle d'Eon , qui intéresse dans toutes ses actions.

26 Septembre 1780. Madame la Marquise du Desfant vient de mourir dans un âge très avancé. Elle étoit aveugle & a vu approcher sa fin avec beaucoup de philosophie ; peu de tems avant , elle fit venir son cuisinier , elle lui dit qu'elle avoit besoin de monde plus que jamais , qu'il eût à lui faire bonne chère ; & en effet ses soupers étoient encore plus exquis & plus nombreux que de coutume. Elle étoit fort connue dans la Littérature par ses liaisons avec de beaux esprits & surtout avec M. de Voltaire , qui lui écrivoit souvent & lui a adressé différentes pieces de vers.

27 Septembre 1780. *Erixene*, ou l'*Amour enfant*, est un petit acte , dont le sujet est tiré du *Pastor fido*. Le poëme a été trouvé dans les papiers d'un homme de lettres très connu , mort depuis quelques années , sous le titre du *Colin-maillard*. Par le préjugé qui n'admet rien que de grave & de noble dans la scene lyrique , on a retiré ce titre pour y substituer l'autre , plus vague. Il manquoit à cette pastorale plusieurs scenes & quelques vers dans le dialogue ; elle a été confiée pour la terminer au jeune poëte ,

auteur de la tragédie lyrique d'*Iphigénie en Tauride*. La musique est de M. Defaugiers. On a donné dimanche la première représentation de cet acte, très foible de toute manière & qui n'a eu aucun succès.

28 *Septembre*. La Reine auroit désiré, pour mieux s'autoriser à prendre le divertissement dont elle a la passion aujourd'hui, que *Madame* eût joué la comédie avec elle. Cette Princesse, pour se bien remettre avec sa belle-sœur, qui la boudoit depuis le petit différend survenu à l'occasion de Madame de Balby, étoit assez disposée à y consentir; mais *Monsieur* s'y est opposé: ce qui n'a pas rétabli l'union dans l'auguste famille.

On assure que S. M. ne joue pas bien; ce que personne, excepté le Roi, n'a osé lui dire: au contraire, on l'applaudit à tout rompre, on perpétue son illusion & sa passion de paroître sur la scène.

29 *Septembre* 1780. Les élèves de M. le Comte de Thélis, connus sous le nom de *l'Ecole nationale*, continuent leurs travaux avec succès: ils sont campés à Vaugirard. Le mois d'Août dernier ils ont avancé dans la route du côté de Paris, & ont fait 120 toises de chemin, dont la dépense ne s'est montée qu'à 813 livres 9 sols 6 deniers. Plusieurs de ces jeunes gens ont déjà pris parti dans les troupes & l'on ne doute pas qu'ils ne fassent d'excellens soldats. Ce militaire ne pouvant suffire seul à un établissement aussi patriotique, reçoit les bienfaits de ceux qui veulent y

contribuer & il paroît que les fonds ne manquent pas.

29 *Septembre*. On parle beaucoup d'un poëme italien, jusqu'à présent peu connu, encore moins lu, intitulé *il Malmantile racquistato*, composé à l'inverse de la *Jérusalem délivrée*. Lippi, peintre & poëte, qui en est l'auteur, n'a rien voulu devoir à l'art ni au choix de l'expression. Le sujet est la conquête d'un vieux château appelé *Malmantile*, qui est à quelques milles de Florence & toute l'histoire est racontée avec la plus grande simplicité. L'auteur n'y a fait qu'insérer quelques épisodes pour éviter la monotonie; la plupart sont tirés des contes de Fées, ou d'histoires de Vieilles; mais on assure que sous la plume de Lippi, elles acquièrent un piquant & un intérêt, auquel on ne s'attendoit pas. L'ouvrage est écrit dans une espèce de patois, tel que le peuple le parle à Florence, & semé de proverbes & de dictons pleins de sel & de gaieté. Un M. Guidi, censeur royal & très versé dans la langue italienne, en a fait une traduction françoise, accompagnée de notes littéraires & grammaticales, qu'on annonce avec beaucoup d'éloges & qu'on le presse de faire imprimer, comme attendue avec impatience par tous les amateurs de cette langue.

29 *Septembre* 1780. La Dame Guedon, fille du Sieur Carlin l'Arlequin, le seul de la troupe italienne qu'on ait conservé, a débuté le samedi 23 dans le rôle d'*Helene* du *Silvain*. La bien-
veill-

veillance du public pour son pere s'est manifestée dès qu'elle a paru. Elle a un chant fort agréable & une jolie voix, mais est très neuve au theatre comme actrice; elle ne s'étoit pas même encore essayée sur la scene.

30 *Septembre* 1780. Un partisan de l'Abbé de Condillac, dévancant les Eloges que doivent en faire à l'Académie & le Récipiendaire son successeur & le Directeur de la séance, vient d'en publier un, qui éclaircit la vie & les ouvrages de ce Savant peu connu.

Il étoit né en 1725, d'une famille noble de Dauphiné & la petite fortune de ses parens les détermina à lui en chercher une dans l'Eglise, ainsi qu'à son frere l'Abbé de Mably; mais se livrant plus à l'étude qu'à l'intrigue & au manège nécessaire pour réussir dans cet état, il n'avancça point.

Son premier ouvrage fut une *Introduction à la connoissance de l'esprit humain*. C'est une exposition des idées de Locke & surtout de sa méthode, avec de nouveaux développemens & quelques idées nouvelles.

Il publia ensuite son *Traité des Systèmes*, où il prouva que l'édifice des Systèmes les plus célèbres n'étoit fondé que sur une supposition, qu'on ne se donnoit pas la peine d'examiner, ou plus souvent encore sur quelques équivoques de mots.

Vint son *Traité des Sensations*, où il examinoit les idées que l'esprit peut devoir à cha-

que sens en particulier & la maniere dont nos idées naissent de nos sensations. Une anecdote à l'égard du plan de cet ouvrage, où l'auteur suppose une statue, qui acquiert successivement toutes les sensations différentes & qui s'organise comme nous, est oubliée par l'historien; c'est qu'il le devoit à Mlle. Ferant & ne s'en cachoit point.

Parut enfin le *Traité des animaux*, où l'on trouve une critique sévère du Système de M. de Buffon sur la nature des animaux & de quelques morceaux de son *Histoire naturelle*.

Précepteur de l'Infant Duc de Parme, M. l'Abbé de Condillac composa pour l'éducation de ce Prince une *Grammaire philosophique*, l'*Analyse des principes de l'art d'écrire*, des *Elémens de Mécanique*, d'*Astronomie* & de *Physique*, enfin une *Histoire ancienne & moderne*. Ce volumineux recueil n'est pas celui de l'auteur qui ait eu le plus de succès.

En 1776 il fit imprimer un ouvrage sur le *Commerce*, où il traita avec peu d'égards quelques Ecrivains, dont cependant il empruntoit les idées. Ce livre est rempli d'erreurs & l'on voit que le spéculateur avoit négligé de consulter les gens du métier, qui auroient pu le redresser.

Son dernier livre a été une *Logique destinée aux Ecoles Nationales de la Pologne*. On lui reproche d'y avoir parlé au sujet des Géometres de ce qu'il n'entendoit pas.

En général, ses traités, tous d'une métaphysi-

que profonde, sont clairs & faciles à lire. Il est peu de Philosophes de sa classe où l'on trouve plus de vérités & moins d'erreurs. Il ne lui en coûtoit rien de se rétracter sur celles-ci.

L'Abbé de Condillac à sa mort préparoit un Dictionnaire, où chaque mot eût été suivi de l'analyse de l'idée dont il donne le signe; entreprise dont la vaste exécution avoit effrayé jusqu'à lui tous les Philosophes.

1 Octobre 1780. Entre les singularités du château d'Ermenouville, qui continue à être l'objet des promenades des Parisiens & de leur admiration, le monument élevé à la Philosophie est, après le tombeau de Jean Jacques, ce qui fixe le plus l'attention.

C'est une moitié de temple découvert, construit sur le sommet d'une montagne, avec les six colonnes de son peristyle.

Dans l'intérieur on lit cette inscription latine : *Templum inchoatum Philosophiæ nondum perfectæ, Michaeli Montagne, qui omnia dixit, dedicatum, sacrum esto.*

Sur chacune des six colonnes : *Newton, lucem: Descartes, nil in rebus inane: G. Penn, humanitatem: Montesquieu, justitiam: Jean-Jacques Rousseau, naturam: Voltaire, ridiculum.*

Au milieu est une colonne brisée, avec ces mots : *quis hoc perficiet?* Au dessus de la porte on trouve cette devise : *rerum cognoscere causas.*

A mi-côte est un hermitage, avec son enclos, dans le goût le plus propre au genre, des

nattes & des meubles de bois le plus commun. La porte est tournée vers le temple, avec ces deux vers françois plus plats que simples :

Au Créateur j'éleve mon hommage ,
En l'admirant dans son plus bel ouvrage.

Vient ensuite le Désert, avec cette inscription : *Scriptorum chorus omnis amat nemus & fugit urbes.*

2 Octobre 1780. Les comédiens françois, sachant que Madame Mignot Duvivier, plus connue encore sous le nom de Madame Denis, faisoit faire une statue de son oncle Voltaire, ont écrit une Lettre à cette Dame, pour lui proposer de la placer dans la nouvelle salle qu'on construit pour eux. Ils prétendent que ce grand homme les regardant de son vivant comme ses enfans, doit résider au milieu de la troupe. Ils prennent de-là occasion de relever les efforts qu'il faisoit pour les tirer de leur infamie. On y trouve plusieurs anecdotes sur ce sujet : entr'autres singularités il avoit demandé aux supérieurs que sur l'affiche, au lieu de *comédiens françois*, on mit *au Théâtre françois on donnera, &c.*

Par une réponse du 26 Septembre, Madame Mignot Duvivier a accédé aux desirs des comédiens.

2 Octobre. Le bruit général de Paris est que Me. Linguet est à la Bastille, cependant beaucoup de gens le nient. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étoit venu à Paris, il y a dix à douze jours,

avec le Sieur Noverre, maître des ballets de l'opéra. Dès le mardi suivant la nouvelle de sa détention se répandit, en variant sur le motif. Le jeudi on assura savoir le fait du Commissaire de cette prison, le Sieur Chenon, qui l'avoit interrogé. Le Sieur Noverre présent à cette assertion offrit de gager cent Louis que c'étoit faux : il dit avoir logé chez lui ce célèbre fugitif pendant quelques jours & lui avoir encore parlé le matin même. Le Sieur le Quesne, son correspondant, déclare que rien n'est plus controuvé ; cependant comme Me. Linguet ne se montre pas avec la publicité que sa justification sembleroit exiger, le bruit se soutient & on parle plus que jamais de cet événement.

3 Octobre 1780. Les comédiens Italiens sont aujourd'hui le refuge de tous les auteurs comiques, craignant d'être refusés aux François, ou de n'avoir leur tour qu'après des siècles d'attente. L'espoir de jouir promptement de leur réputation les fait passer par dessus l'inconvénient du jeu médiocre des acteurs & du peu de sensation que produisent sur cette scène les nouveautés trop multipliées. Quoi qu'il en soit, samedi 30 Septembre on y a joué la comédie des *deux Oncles* en un acte & en vers. C'est l'essai d'un jeune homme, dont le talent mérite d'être encouragé. Elle est remplie de traits du meilleur comique & si la plume de l'auteur n'a pas toujours été dirigée par le goût, du moins elle a tracé des portraits & des détails fort naturels & fort pi-

quans. Il est fâcheux que la plupart des rôles aient été abandonnés aux doubles : bien d'autres pieces, inférieures à celle-ci, n'ont pas éprouvé tant de négligence de la part du Comité. On la dit de M. le Baron d'Estate.

4 Octobre. Il paroît que l'acte d'*Erixene* est une production posthume de l'Abbé de Voisenon, restée informe & terminée par M. Guillard. L'on y retrouve encore en quelques endroits le style spirituel, mais maniéré du premier, très déplacé surtout dans une pastorale. Quant au fond, outre la scene de la *Ciecca* (du colin-maillard) dans le *Pastor fido*, on peut encore mieux remonter à l'ode d'Anacréon sur le même sujet. On reproche au musicien le même défaut qu'au poëte, c'est d'avoir mis trop de richesse dans les accompagnemens ; luxe qui n'est point dans le caractère de naïveté & de simplicité champêtre de l'ouvrage. Du reste, il n'a pas eu plus de succès à la seconde représentation.

5 Octobre 1780. Les comédiens italiens ont donné avant-hier la *Veuve de Cancale*, parodie de la *Veuve du Malabar*, en cinq actes & en vers. Elle n'a pas réussi. Ce n'est pas qu'on n'y trouve de tems en tems & principalement dans les premières scenes, des allusions très fines & des tirades fort plaisantes ; mais le poëte oubliant les regles du genre dégénere souvent en pédant, &, au lieu de laisser reconnoître & sentir au spectateur la critique, en la mettant en action, la lui indique cruellement & avec une mé-

chanceté platte, qui prouve plus d'acharnement que de goût.

On dit que dans l'origine cette facétie a été faite en prose par un M. Gouillard, Docteur en droit, & mise en vers ensuite par M. Parisot, l'ancien Directeur des élèves de l'opéra.

5 Octobre 1780. Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 30 Octobre.... Depuis les lettres de cachet qui ont retenu le Parlement ici, tous les membres ont reçu un ordre de se rendre au palais le jeudi 21, pour y entendre les volontés du Roi, que leur signifieroit le Maréchal de Mouchy.

Dans cette séance il a été enregistré en conséquence, 1. la prorogation indéfinie du Vingtième; 2. la Déclaration concernant les Présidiaux & le Grand Conseil; 3. des lettres patentes pour la réception de M. Dupaty en la place de Président à mortier & c'est le Premier Président, son plus grand ennemi, qui s'est trouvé obligé de le recevoir, après avoir déclaré qu'il donneroit plutôt sa démission. Il est vrai que le Parlement n'a pas pu s'assembler depuis; le Maréchal a fait enregistrer sur le champ la chambre des vacations & a séparé la Compagnie, sans laisser le tems de délibérer.

Ce triomphe de M. Dupaty est en même tems bien humiliant & doit le bourreler de remords, car il ne peut se dissimuler que tout cela ne soit très illégal.

6 Octobre 1780. C'est au Parlement de Dijon

qu'on veut que soit renvoyée la révision du procès du Comte de Lally.

6 Octobre. Dernièrement la Reine, lassée de jouer la comédie presque sans spectateurs, au moyen du peu d'éclat que doit avoir ce divertissement, a fait entrer les Gardes du corps de service, en exigeant que les Suisses les remplissent dans cet intervalle. Après le Spectacle S. M. leur a dit : *Messieurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous amuser ; j'aurois voulu mieux jouer, afin de vous donner plus de plaisir.*

Les femmes de la Reine sont enchantées de ce goût de leur maîtresse, parce que cela entraîne une dépense d'habillemens & autres suites, qui leur donnent des revenant-bons considérables.

6 Octobre 1780. Il paroît une nouvelle Lettre contre M. Necker, plus méchante que les précédentes, plus directe, plus personnelle, où l'on suit sa conduite depuis 1758, qu'il étoit Commis à 600 livres chez le Banquier Isaac Vernet, jusqu'à ce moment-ci & l'on démasque son hypocrisie soutenue. On l'attaque principalement à l'occasion de la Compagnie des Indes, dont il a été le véritable destructeur, en affectant d'en vouloir être le restaurateur.

C'est surtout cet écrit qui avoit donné lieu au bruit de l'exil de M. Cromo. On a remarqué que M. le Directeur général des finances en avoit été très affecté.

6 Octobre. La détention de Me. Linguet si longtems problématique n'est plus enfin douteuse.

C'est le mardi 26 qu'il a été arrêté dans une voiture, au moment où il alloit dîner à Fontenay-sous-bois, accompagné du Sieur le Quesne & d'un autre convive. Un Exempt a monté à la botte du carrosse, a demandé à lui parler, l'a fait descendre, & comme le Journaliste se dispo-
soit à s'enfuir, un autre Exempt lui a ferré les côtes, vingt Mouches l'ont entouré, & il a été conduit à la Bastille, à la porte de laquelle il se trouvoit.

Quant aux motifs, il y en a tant qu'on ne fait auquel imputer sa captivité ; d'autant qu'étant venu plusieurs fois à Paris avec tolérance, ayant même été chez les Ministres, on ne peut se persuader, honnêtes comme ils sont, qu'ils aient eu la lâcheté de manquer ainsi à leur parole. Il faut donc croire qu'il y ait quelque nouveau grief. On dit ce fameux prisonnier transféré à Pierre-en-cise.

7 Octobre 1780. Le Docteur Deslos, membre de la faculté de Médecine & partisan du Docteur Mesmer, inventeur du Système du Magnétisme animal, a fait à l'assemblée de ce Corps des propositions de la part de ce dernier, pour constater authentiquement l'efficacité & la supériorité de sa méthode; elles ont été rejetées dans l'assemblée du 18 Septembre.

8 Octobre. Il passe pour certain que le Roi vient de payer les dettes du Comte d'Artois, montant à plusieurs millions. En conséquence ce Prince a donné mardi à Bagatelle une fête au

Roi revenant de la chasse, entre hommes seulement, où S. M. a été fort gaie : ils étoient trente convives.

Il paroît que M. Necker, pour se concilier cette Altesse Royale, s'est prêté de bonne grace à l'arrangement.

8 Octobre. Me. Linguet s'attendoit d'autant moins à sa détention, qu'avant de partir de Bruxelles il avoit écrit & au Comte de Vergennes & au Comte de Maurepas, pour leur demander si les nouveaux ennemis que son zele pour la vérité lui avoit pu faire depuis son dernier séjour en cette capitale, n'auroient pas assez de crédit pour l'empêcher d'y reparoitre avec sécurité. Ces Ministres lui avoient répondu respectivement & favorablement. Il appelloit ces écrits des *Lettres de Sécurité*, & le Sieur Noverre avant de partir, lui ayant témoigné ses inquiétudes à cet égard, Me. Linguet les lui fit lire.

Il faut donc, encore un coup, qu'un nouveau grief ait excité cet orage. On parle beaucoup d'une lettre manuscrite au Maréchal Duc de Duras très offensante, qui commence par cette phrase : *qui êtes-vous pour avoir le droit de m'interroger*, &c ? Mais comme personne ne dit l'avoir lue & qu'elle ne perçe point dans le public, on peut toujours révoquer le fait en doute.

Au reste, le Sieur le Quesne, sans doute endoctriné par son maître, depuis les diverses suspensions, retards, suppressions qu'il a éprouvés, console ceux qui paroissent inquiets de

leur argent : il leur répond que Me. Linguet n'écrit point des nouvelles , mais des choses utiles & bonnes pour tous les tems ; qu'ainsi l'on peut attendre ; qu'il continuera sûrement plutôt ou plus tard , & en conséquence il ne fait aucune difficulté de prendre l'argent des dupes qui viennent lui en apporter encore : il déclare avoir reçu de la sorte plusieurs souscriptions , même depuis les bruits sinistres répandus sur le compte de l'Auteur.

Les premiers jours de sa détention , on rapporte que Me. Linguet ne vouloit pas manger , craignant d'être empoisonné.

9 Octobre 1780. Les propositions faites par le Docteur Mesmer à la Faculté , ne sentoient nullement le charlatan & semblent fort raisonnables. Il demandoit que sous les auspices du gouvernement on fit choix de 24 malades , dont 12 seroient réservés par la Faculté pour être traités suivant ses méthodes ordinaires & les autres remis entre ses mains & soumis à sa méthode particuliere.

Il excluait de ce nombre toutes maladies vénériennes & ne faisoit pas d'autres exceptions.

Il proposoit , pour éviter toute discussion & exception , que le choix fût tiré par la voie du sort.

Il demandoit que les personnes préposées par le gouvernement pour assister à chaque examen comparatif des malades & en signer les procès verbaux , fussent exemptes de partialité , ou du moins n'en pussent être soupçonnées ; en consé-

quence il desiroit qu'elles ne fussent prises dans aucun corps de médecine.

Sa méthode exigeant peu de frais, M. Mesmer ne demandoit aucune récompense de ses soins pour les douze malades; mais seulement que le Gouvernement fit les dépenses relatives à leur entretien & qu'ils ne fussent pas à sa charge.

On ne fait pourquoi la Faculté s'est refusée à cette concurrence; mais afin de donner à son défi toute l'authenticité qu'il mérite, M. Mesmer a rendu ses propositions publiques par la voie du *Journal de Paris*.

9 Octobre 1780. Madame le Paute, femme de l'artiste si renommé dans l'horlogerie, n'est pas moins célèbre elle-même par ses connoissances en astronomie & l'utilité dont elle est à l'Académie des Sciences en ce genre. Elle a écrit depuis peu à Madame Necker, pour l'engager à lui faire obtenir de M. l'Administrateur général des finances une pension, qu'elle croyoit mériter & par ses services & par la singularité d'une femme livrée aux hautes spéculations. Madame Necker lui a répondu très honnêtement, mais lui a ajouté que son mari avoit exigé qu'elle ne sollicitât jamais aucune grace de sa tendresse pour elle; qu'au surplus, elle ne doutoit pas qu'en s'adressant directement à lui elle ne réussît.

Madame le Paute a donc eu recours à M. Necker, dont elle a reçu une réponse non moins flatteuse, où il l'assure qu'il est trop tard cette année pour faire aucun changement à l'Etat arrêté;

mais qu'il s'occupera d'elle l'année prochaine, & que même s'il survient d'ici à là dans son travail avec le Roi quelque changement, il ne la perdra pas de vue.

10 Octobre 1780. Il nous tombe sous la main un Avertissement des Libraires Divillard fils & Nouffier de Geneve, en date du 30 Avril 1780, par lequel ils annoncent qu'ils font une nouvelle édition des *Mémoires Secrets*; &c. qu'elle contiendra quatorze volumes grand in-12°, imprimés avec tout le soin possible; qu'elle sera parfaitement correcte, surpassera de beaucoup, à tous égards, l'Edition originale, &c. Ils ont écrit en outre aux divers Libraires Etrangers une espece de Lettre Circulaire, datée de Geneve, Juin 1780, où, en repétant les mêmes éloges de leur Edition, ils ajoutent, pour la faire valoir, que l'original fourmille de fautes très grossieres, &c.

Quand il seroit vrai qu'ils tinssent les conditions qu'ils promettent, on pourroit toujours reprocher à ces pirates, 1°. de s'emparer d'un bien étranger, avant de savoir si la première Edition est épuisée, & sans le consentement des propriétaires véritables; 2°. d'ajouter à cette malhonnêteté, l'infamie plus grande de la décrier pour donner plus de cours à la leur. Mais ce qui est à craindre pour les acquéreurs, c'est que ces Libraires ayant voulu corriger les fautes de l'Edition originale, sans avoir recours aux Editeurs, ne les aient changées seulement en d'autres & n'en aient ajouté de nouvelles. Ainsi nous ne pou-

vons avouer cette Edition furtive, d'autant plus que l'Edition originale vient d'être réimprimée avec des Augmentations très considérables, formant environ mille articles.

10 Octobre 1780. On se rappelle les tours de force que faisoient les gens de lettres à la renaissance de celles-ci, les poèmes entiers, dont chaque vers commençoit par une même lettre. Un auteur aimable vient de les imiter & de vaincre une difficulté pareille avec tout le succès possible.

10 Octobre. Un anonyme ayant mis au bas du portrait de l'Impératrice-Reine ce vers latin, superbe par sa vérité & sa précision :

Famina fronte patet, Vir pectore, Diva decore.

M. de Sancy, garde des livres du Cabinet du Roi, Secrétaire général de la Librairie, désespérant d'en rendre le laconisme & forcé de le traduire pour l'intelligence de la Reine, a été obligé de l'affoiblir dans le quatrain suivant :

Cette merveille de notre âge,
A de son sexe la beauté ;
Du nôtre elle a tout le courage ;
Elle a des Dieux la majesté.

10 Octobre 1780. Ce qui contribueroit à faire croire que Me. Linguet est traité en criminel d'Etat, c'est une circonstance qu'on ajoute & qu'on certifie ; savoir, qu'un Exempt de Police s'est rendu sur le champ à Bruxelles, où, avec

l'acquiescement de l'Impératrice-Reine, il a dû faire perquisition dans la maison de Me. Linguet, y prendre tous ses papiers, y faire apposer les scellés par la justice du lieu & les apporter ici. Les détails, les interrogatoires & les délais que doit entraîner cette procédure ministérielle, font regarder comme prématurée sa translation à Pierre-en-cise, qui pourra dépendre de la vérification des choses qu'on lui impute.

Une circonstance fort singulière dans cet événement, c'est que la police qui agit ordinairement avec tant de mystère, qui n'exerce ses terribles fonctions que dans la nuit, qui enlève toujours l'accusé chez lui, avec un tel secret que les voisins même sont souvent plusieurs jours après à l'ignorer encore, ait apporté le plus grand éclat à l'enlèvement du journaliste, fait en plein jour, à midi, dans la rue, en présence des amis de Me. Linguet & d'un peuple immense. On a vérifié que son laquais & son cocher de remise, car il étoit dans son carrosse, étoient des espions & le dernier instruit de ce qu'il devoit faire, au lieu d'enfiler droit la porte Saint Antoine, s'est détourné au coude qu'elle fait & est allé s'arrêter devant le fiacre où étoient les deux Exempts. Pressé ensuite de continuer sa route par les convives restans, il a déclaré que sa mission étoit remplie, qu'il n'iroit pas plus loin: ils ont été forcés de prendre un fiacre.

II Octobre 1780. Tous les musiciens de ce pays-ci sont jaloux de l'honneur que vient de

recevoir le Sieur Gretry. Son buste, sculpté par le Sieur Everard, a été placé le 23 Septembre au théâtre de la ville de Liege, sa patrie. On le dit parfaitement exécuté d'après le modele du Sieur Pajou. Il est du plus beau marbre d'Italie blanc. Le piedestal est en partie de marbre noir avec l'inscription :

Gretry Leodius, sub Consulatu de Vivario & de Fossat.

Cet hommage est le premier de ce genre dont on ait honoré un artiste : au moment où la toile levée montra le buste aux spectateurs, les acclamations réitérées & les applaudissemens les plus vifs ont eu lieu.

Entre les deux pieces représentées par les comédiens, M. Fabre d'Eglantine a lu un poëme de sa composition, intitulé *Triomphe de Gretry*; entre autres beaux vers on y a remarqué celui-ci, servant d'épigraphe :

Le cri d'un Peuple libre est le cri de la Gloire.

12 Octobre 1780. Extrait d'une Lettre d'Amiens du 7 Octobre..... Il vient de se former ici en petit un Établissement pareil à celui que M. de la Blancherie avoit institué à Paris, c'est un *Salon des arts* : il est sous la protection de la ville, & se tient dans son hôtel. Les artistes & les artisans, en y exposant leurs ouvrages, leurs chef-d'œuvres, placés à côté des productions de leurs émules, reconnoissent la place qu'ils doivent occuper & le chemin qu'ils ont encore à
fai-

faire pour arriver à la perfection ; ils l'indiquent aux élèves & font l'éloge de leur maître ; M. Sellier , Directeur de ce Sallon.

12 Octobre. Extrait d'une Lettre de Dunkerque du 10 Octobre. Nous venons de perdre le brave Ducasson , Capitaine du Corsaire *la Charlotte* , mort en Angleterre de ses blessures. Il avoit été pris le 15 Septembre & a expiré le 22. Dès le 16 il avoit été mis à terre , mais dans une prison infâme , où il étoit resté 48 heures , sans qu'on lui donnât autre chose que de la bière & du mauvais bouillon de mouton. Transféré en ville , à force d'instances de deux de ses officiers , un Colonel vint le voir & le fit panser par son chirurgien. Il étoit trop tard ; la plaie , faute de soins , étoit devenue mortelle. Peu d'heures avant son trépas , tourmenté des douleurs les plus aiguës & dans le délire , il s'écrioit : „ courage , amis ; ils ne nous prendront pas ; „ ils sont à nous ; ajustez vos canons. Malheureux ! lâches ! vous m'abandonnez ! ” Le soir même il fut enterré avec les honneurs de la guerre. Telle a été la déplorable fin de ce brave Capitaine , qui méritoit d'autant moins d'être aussi inhumainement traité par nos ennemis , que depuis les hostilités il n'avoit cessé d'avoir pour eux des procédés de générosité & de bienfaisance.

M. Ducasson , originaire de Bayonne , n'étoit âgé que de 43 ans & il en avoit passé vingt prisonnier en Angleterre. Il connoissoit parfaitement les côtes de ce royaume & parloit diverses lan-

gues étrangères, particulièrement l'angloise. Cette croisière étoit déjà la quatrième. — Dès 1778 le Roi l'avoit gratifié d'une épée, pour avoir enlevé le paquebot du Sénégal. Indépendamment des autres prises qu'il avoit faites dans le cours de trois ans, il s'étoit encore emparé du *Hope*, qui transportoit une garnison à l'isle de Jersey.

13 Octobre 1780. Non-seulement la Faculté n'a point accepté le défi que lui portoit le Docteur Mesmer, mais a trouvé très mauvais qu'un de ses membres en fût l'organe & se rendit l'apologiste d'un charlatan : en conséquence il est question de l'interdire.

13 Octobre. La rivalité élevée entre les trois actrices ambitionnant le premier rôle du *bon Seigneur*, n'ayant pu être encore accommodée, le comité du théâtre lyrique s'occupe de l'opéra de *Perfée*, remis en musique par M. Philidor & l'on en fait à présent les répétitions.

14 Octobre. On avoit été fort surpris de voir l'Abbé Aubert, le rédacteur des *Petites affiches*, après avoir rendu le compte le plus défavorable de *Nadir* ou *Thamas-Kouli-Kan*, chanter tout à coup la palinodie & rejeter sur l'infidélité d'un adjoint & sa partialité & son erreur. On sait aujourd'hui que cette rétractation a été forcée, que M. Dubuiffon l'est allé trouver & l'a menacé du traitement le plus dur & le plus injurieux, s'il ne se démentoit. On peut juger par cette anecdote certaine quel fonds il faut faire sur les jugemens des journalistes.

15 *Octobre*. On continue à s'entretenir de Me. Linguet. On se rappelle que le bruit a couru pendant longtems qu'il avoit deux mille écus de pension du Ministère. Il est éclairci aujourd'hui que le Comte de Vergennes les lui avoit offert en effet, s'il vouloit s'abstenir de parler de nouvelles de guerre & de politique : condition à laquelle il s'est refusé, ces nouvelles étant l'aliment de ses annales. Le Sieur Noverre & autres François revenus de Bruxelles avec lui & fêtés par lui, attestent qu'il y tenoit le plus grand état ; que son journal lui rendoit environ 80,000 livres de rentes, dont il mangeoit ainsi la plus grande partie avec une femme qu'il avoit enlevée & qui tenoit sa maison.

Cette femme étoit l'épouse d'un homme de province, ayant une manufacture à Nogent-le-Rotrou & des filles déjà très nubiles. On avoit cru pendant longtems que Me. Linguet en vouloit épouser une ; mais ce n'étoit qu'une tournure pour abuser le mari qui, sous ce prétexte, laissoit venir sa femme à Paris loger chez Me. Linguet. Son évasion du royaume a fait éclater ses amours par celle de sa concubine. Cet adultere public étoit un des griefs de l'Archevêque de Malines, lorsqu'il l'a obligé de quitter le château où le journaliste résidoit.

Me. Linguet devoit partir le jour même où il a été arrêté, & n'avoit différé qu'aux instances du Sr. Memin, marchand de soie, qui vouloit lui rendre la fête qu'il en avoit reçue à Bruxelles

& il avoit en effet ordonné à sa maison de Fontenay le dîner le plus splendide. Me. Linguet avoit désiré être en petit comité avec ses amis & avoit en conséquence nommé les convives.

Lorsque Me. Linguet fût arrêté & mis dans le fiacre, le Sr. le Quesne y monta & s'entretint avec son maître un demi-quart d'heure environ, sans doute sur ce qu'il diroit aux souscripteurs qui viendroient le tourmenter.

16 Octobre 1780. Les procès verbaux des différentes séances tenues respectivement par les nouvelles assemblées provinciales, depuis leur établissement, ont donné lieu à l'entreprise d'un ouvrage important, ayant pour titre: *Loix municipales & économiques du Languedoc, ou Recueil des Ordonnances, Déclarations, Lettres patentes, Arrêts du Conseil, du Parlement de Toulouse, & de la Cour des aides de Montpellier: Actes, Titres & Mémoires, concernant la Constitution Politique de cette Province, son Administration municipale & économique, ses Privileges & usages particuliers, relativement à ses impositions, ses ouvrages publics, son agriculture, son commerce, ses manufactures, ses loix civiles, &c. &c.*

C'est M. Dillon, Archevêque de Narbonne & Primat, & en cette qualité Président né des Etats, qui a le premier provoqué cette entreprise. Son administration formera une époque mémorable dans les annales du Languedoc. Le dessèchement des marais, l'ouverture de plusieurs

canaux , qui procurent des débouchés à l'agriculture & au commerce & qui établiront une communication libre & sûre depuis Lyon jusqu'à Toulouse ; la multiplication des haras ; la liberté des manufactures ; les progrès rapides de l'industrie & des arts , y consacreront son nom à la reconnoissance des peuples , dont il a augmenté le bonheur.

Il en a reçu en dernier lieu les témoignages les plus éclatans , dans tout le cours du voyage qu'il vient de faire dans les montagnes des Cevennes , du Gevaudan , du Velay & du Vivarais , pour s'instruire par lui-même de l'état de ces différens pays , de leurs besoins & de leurs ressources.

16 Octobre 1780. M. Parisot a reserré sa *Veuve de Cancale* en trois actes , & au lieu des duretés qu'il disoit à l'auteur de l'ouvrage parodié , il lui fait aujourd'hui des complimens. La seconde représentation de vendredî a eu un plein succès.

17 Octobre. On fait que Me. Linguet est toujours à la Bastille , parce que l'on reçoit non pas tout-à-fait de ses lettres , mais des fragmens concernant les articles de choses qu'il demande pour son usage ou ses besoins au Sr. le Quesne : vraisemblablement il est même encore très indiscret dans ce qu'il écrit de cette prison , enforte que l'on n'en laisse passer que des extraits & que les originaux ne parviennent point.

On ajoute que le Ministère de Vienne a bien consenti à ce qu'on mît les scellés chez ce Fran-

çois fugitif, avec l'inscription *Gouvernement de France*; mais qu'il y a eu des difficultés pour la levée & surtout pour le transport: on ne fait pas si elles sont terminées.

17 *Octobre* 1780. Depuis la réforme de la bouche, l'usage de nourrir tout le monde à Marly, ainsi que dans les autres petits voyages, devoit être aboli; mais la chambre de S. M. ayant représenté que la nouvelle maniere de vivre ne pouvoit avoir lieu à son égard, en ce qu'elle feroit, vu l'éloignement des auberges, dans l'impossibilité de remplir avec exactitude son service, il a déjà été dérogé à la loi pour elle.

Du reste, des inspecteurs visitent les tables nécessaires avec la plus grande sévérité & en expulsent & les maîtres & les valets furnuméraires qu'ils y trouvent.

18 *Octobre*. Le Sieur Parisot, ci-devant Directeur des Eleves de l'Opéra, auteur & acteur, a un ordre de début pour les Italiens. Lorsqu'il s'est présenté à l'assemblée pour se faire agréer des comédiens, le Sr. Michu a témoigné de l'humeur & s'est écrié: „je crois qu'on veut nous „ infecter de tous les farceurs des boulevards.” Le Sr. Volange présent, humilié de la réflexion, lui a dit: „ *Monfieur Michu, si je ne respectois „ votre sexe, vous auriez affaire à moi*”, & toute la troupe de rire. Il a en effet la réputation d'un bardache & d'appartenir au plus vilain B. . . . de France, à un Juif nommé Peixotto, très riche & qui l'entretient comme sa maîtresse.

18 *Octobre* 1780. Le Sieur de Beaumarchais, Lieutenant-général des Bailliage & Capitainerie royale des chasses de la Varenne du Louvre, grande venerie & fauconnerie de France, suspendu encore même depuis la cassation de l'Arrêt, en ce qu'il restoit dans un état de décret d'ajournement personnel, n'ayant pas fait juger le fond, a cependant pour la première fois repris lundi ses fonctions, sans qu'on sache s'il a purgé son décret, ce qui est tout-à-fait illégal.

19 *Octobre*. M. de Girardin, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des armées du Roi, si connu par ses fameux jardins d'Ermenouville & par l'asyle qu'il a donné à Rousseau vivant & mort, se distingue aujourd'hui par ses sentimens patriotiques & son zele pour la défense de ses vassaux. C'est ce qu'on voit dans son *Mémoire en réponse à celui publié par le Sieur Jean-Louis Cancel, Receveur des impositions de l'Election de Senlis*. Il s'agit de Vingtièmes, qu'a forcé arbitrairement ce préposé, se prévalant de l'enregistrement de continuation fait en 1772 par le tribunal Maupeou, sans y apposer les modifications que les Parlemens avoient toujours eu soin d'y mettre, & qu'en rentrant le Parlement de Paris a eu la lâcheté de reconnoître implicitement & tacitement. M. de Girardin s'élève avec force contre une innovation aussi arbitraire, aussi illégale & invoque la véritable Loi. Il est fâcheux que tant de zele n'ait pas eu le succès qu'il méritoit. On fait, en général, que cet excellent ci-

royen a succombé à la Cour des aides, revenue sans doute depuis la retraite de M. de Malesherbes à son génie de fiscalité.

20 Octobre 1780. Il ne faut pas confondre M. Dubuiffon, l'auteur de *Nadir*, avec un autre Américain du même nom, qui passé de la Martinique à la Dominique, alors appartenant aux Anglois, désoloit de-là ses concitoyens & surtout M. le Comte de Nauzieres, le Commandant de l'Isle, par des feuilles satyriques en forme de gazettes, qu'il composoit & envoyoit périodiquement. On dit ce libelliste mort.

20 Octobre. *L'opéra de province*, parodie d'*Armide*, joué aux Italiens en 1777, & arrêté durant le cours de ses représentations sur les plaintes du Chevalier Gluck, peu ménagé dans cette satire, a été remis avant-hier. Les comédiens ont profité de l'absence de ce musicien pour en obtenir la reprise. Cette anecdote ne continuera pas peu à lui donner une vogue qu'il ne mérite guere par lui-même.

20 Octobre. C'est le Sieur Michu, de la comédie Italienne, qui a eu l'honneur de donner des leçons à la Reine pour les opéra-comiques qu'elle joue spécialement.

S. M. a l'attention de faire inviter à son spectacle l'auteur ou les auteurs des piéces qu'elle joue. Ce qui fait qu'on peut prononcer plus en connoissance de cause sur les talens de cette Souveraine, jusqu'à présent très appréciés par son auguste époux.

21 Octobre 1780. Il a été fait le lundi 25 Septembre, à la *Loge de l'amitié* une répétition par des virtuoses & amateurs seulement, du drame lyrique de M. Rochon de Chabannes, intitulé *le bon Seigneur*: presque tous les Franc-maçons de cette loge ont profité de la circonstance pour y assister; en sorte que la résolution des auteurs des paroles & de la musique d'apporter beaucoup de mystère à cet essai n'a pu avoir lieu. Une telle publicité n'a fait qu'augmenter leur triomphe. La répétition dont il s'agit a eu le plus grand succès. Toutes les difficultés sont levées; le rôle de force est donné à Mlle. Duranci, & Mlle. Beaumefnil ayant bien voulu par arrangement céder le sien à Mlle. la Guerre, Mlle. le Vasseur, la seule qui se trouve ainsi avoir à se plaindre d'avoir été jouée, a reçu les excuses du musicien: en sorte que les vraies répétitions doivent commencer dès mercredi, le lendemain de la première représentation de *Perfée*.

22 Octobre. Rien n'est plus vrai que la Faculté, sachant très mauvais gré au Docteur Deslon d'avoir pris la défense du Sr. Mesmer, veut l'expulser de son sein: ce qui a déjà eu lieu dans deux assemblées & fera vraisemblablement confirmé dans la troisième.

23 Octobre. M. de Sancy sentant la faiblesse de son quatrain, a voulu le resserrer & a fait ce seul vers pour rendre le latin sur l'Impératrice-Reine:

Traits de Femme, cœur d'Homme, air de Divinité.

Il est plus précis , mais sans élégance, sans noblesse & paroît trivial.

Ce traducteur, au reste, a découvert que l'auteur du vers latin, mort en 1754, étoit un M. de Laistre, qui d'Avocat au Parlement s'étoit rendu Commerçant : son inscription fut trouvée si belle que le graveur Petit la fit ajouter sur sa planche, avec le nom du poète.

On conçoit que ce vers composé à l'époque dont il s'agit, avoit encore plus de vérité.

23 *Octobre* 1780. On a parlé tous ces jours-ci de l'élargissement de Me. Linguet, comme effectué très clandestinement, à la charge de sortir sur le champ du Royaume; mais c'est le desir qu'en ont ses amis qui donne lieu à ce bruit. On fait, au contraire, par gens qui s'intéressent à ce fameux prisonnier, qu'un Ministre porté pour lui & qu'on sollicite d'agir, a déclaré que le moment n'étoit pas favorable & qu'il falloit attendre. On croit que ce Ministre est le Prince de Montbarrey.

Il passe en outre pour constant, qu'on a vendu à Bruxelles les effets de Me. Linguet par autorité de justice, sans doute d'après l'évasion de Madame Linguet, c'est-à-dire de sa concubine, que par honnêteté on y appelloit ainsi : il résulte de ce fait, que la levée des scellés est faite, que les difficultés sont arrangées & que vraisemblablement ses papiers sont arrivés ici ; ce qui doit occasionner un examen long & une discussion détaillée.

24 Octobre 1780. Extrait d'une Lettre de Bruxelles du 18 Octobre. Rien de plus vrai que le Ministère de France a eu recours à celui de Vienne au sujet de l'enlèvement qu'il vouloit faire faire des papiers de Me. Linguet. Mais il paroît que vous ignorez une anecdote non moins certaine à cet égard, que voici. Le Sieur le Quesne, instruit très promptement de la détention de son maître, puisqu'elle a eu lieu en sa présence, n'a pas perdu la tête, a expédié sur le champ un courier à Madame Linguet, c'est-à-dire à une maîtresse de ce journaliste qui vivoit chez lui & faisoit les honneurs de sa maison. Par ce courier il l'avertissoit du triste événement qui venoit d'arriver & l'engageoit à ne pas perdre un instant pour soustraire tous les papiers du prisonnier. Ce qui a été pratiqué heureusement : on ne fait positivement si elle les a brûlés ou fait passer en lieu sûr. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on est venu pour mettre les scellés, on a trouvé la plupart des serrures forcées, parce qu'elle avoit été obligée de se servir d'un serrurier pour ouvrir le secrétaire & autres armoires, dont Me. Linguet avoit emporté les clefs. Deux fois vingt-quatre heures de retard ont produit cet effet salutaire. On croit bien aussi que le Comte de Nenin, Président du Conseil & M. le Prince de Staremberg, Gouverneur de cette ville, protégeant le journaliste, n'ont pas peu contribué à laisser le tems à Madame Linguet de gagner de primauté.

Les habitans de cette ville, en général, sont bien aises que M. Lamau, le Lieutenant de police de la ville, ait manqué son coup: ils regardent cette expédition comme une violation du droit de bourgeoisie qu'avoit acquis le François réfugié. Du reste, ils estimoient peu Me. Linguet & l'adultère public dans lequel il vivoit, ainsi que son différend avec l'Archevêque de Malines, ne leur avoient pas donné bonne opinion ni de ses mœurs ni de sa Catholicité; ce qui jette bien de l'odieux sur un homme dans ce pays-ci.

24 Octobre 1780. *Lettre des Auteurs des Mémoires Secrets, &c. à l'Imprimeur de cet Ouvrage.*

Nous ne finirions pas, Monsieur, si pour nous conformer à votre sensibilité, nous répondions à toutes les injures que vomit contre nous l'amour-propre ulcéré des Auteurs & qui réjaillissent en partie sur vous. N'étant pas méritées, elles ne nous affectent point, & nous vous exhortons à nous imiter. Quant à la déclamation calomnieuse dont vous nous parlez, & qui se trouve insérée dans les Supplémens satyriques dont on renforce en Hollande le *Mercur de France* pour lui donner de la vogue chez l'étranger, nous l'avons prévenue d'avance & l'on peut lire à cet égard notre Avertissement placé à la tête du neuvième Volume. Nous aurions cependant beau jeu à refuter l'écrivain forcé & à nous défendre avec ses propres armes qu'il

nous fournit mal-adroitement contre lui-même; mais il faudroit disserter, nous pourrions ennuyer & c'est ce que nous voulons éviter.

Ce qui nous console & nous rassure, c'est que nous n'avons encore eutendu personne se plaindre à juste titre. Nous redoublerons d'attention sur notre choix dans cette foule considérable de gazettes, journaux & feuilles imprimées ou manuscrites de toutes especes, que nous parcourons & que l'insatiable avidité du public rend chaque année plus multipliées & plus curieuses. Nous nous croyons d'ailleurs aussi sûrs qu'on peut l'être de nos divers correspondans, auxquels nous recommandons de ne recueillir que les faits certains & dignes de nos lecteurs. Nous n'adoptons pas même indistinctement ce qu'ils nous envoient & avant de classer leurs jugemens ou anecdotes, nous apportons tout l'examen de la critique, toute l'impartialité de l'historien. Bien éloignés de la méchanceté noire qu'on nous reproche, nous briserions notre plume pour ne la reprendre jamais, si, contre notre gré, elle avoit blessé cruellement quelque victime innocente. Nous ne nous permettons sur les articles de chronique scandaleuse que ce dont ne pourroit nous refuser l'absolution à confesse le Directeur le plus rigoureux. On fait que les casuistes ne regardent comme médifance que les révélations qui peuvent, par leur publicité, nuire à la réputation du prochain: mais toutes les fois que les

faits sont de notoriété publique , ils peuvent devenir , sans scrupule , l'aliment des conversations.

Nous ne traduisons en scene que des personnages déjà couverts du ridicule , ou qui sont trophée de leurs vices & en consignants à la postérité , pour son instruction , leurs folies ou leurs atrocités , nous ne faisons que servir leur désir extrême , ce semble , d'exciter du bruit , de faire la matiere des entretiens , d'être les héros du jour , en un mot , de devenir fameux , n'importe de quelle maniere & à quelque prix que ce soit. Au reste , en nous efforçant d'acquérir le talent de nos prédécesseurs pour lancer le sarcasme sur les uns , ou montrer aux autres la haine vigoureuse de l'*Alceste* de *Moliere* , ceux qui nous liront , remarqueront aisément que nous ne nous passionnons pas moins aussi que ces illustres Journalistes , pour le beau , pour les actions honnêtes , pour les hommes vertueux : avec quel enthousiasme on trouvera célébrés les *Rousseau* , les *Voltaire* , les *Buffon* , les *Turgot* , les *Malesherbes* , les *Vergennes* ! & ne nous arrêtant qu'à ce qui concerne les mœurs , est-ce notre faute , si des personnages tels que ces derniers sont trop rares ? il faut s'en prendre à la dépravation du siècle : pourquoi y a-t-il si peu de bien & tant de mal dans ce monde pervers !

Le reproche vraiment fondé , en apparence , qu'on pourroit nous faire , c'est , dans la distance où nous sommes des lieux , de ne juger des

choses & des hommes que sur parole & d'après le rapport d'autrui: nous croyons ce desavantage à l'égard de nos prédécesseurs, avec les précautions que nous avons indiquées plus haut, compensé en partie par l'obscurité de notre retraite. Nous nous trouvons ainsi dans le point de vue nécessaire pour être impartiaux, pour n'être accessibles, ni à la séduction, ni aux menaces: l'espoir ne peut nous ouvrir, ni la crainte nous fermer la bouche.

Nous pensons, Monsieur, par cette explication avoir suffisamment résolu vos doutes & vous pourrez, si vous voulez, imprimer notre Lettre.

Nous avons l'honneur d'être, &c. Lausanne le 10 Octobre 1780.

25 Octobre 1780. Indépendamment du bouleversement que la construction de la nouvelle salle de comédie françoise occasionne dans le quartier où elle s'élève, il y a des projets d'embellissement & d'utilité encore plus beaux du côté de Saint Sulpice: 1^o. il est décidé de transporter hors de Paris le cimetière de cette paroisse, suivant le règlement général décidé à cet égard: 2^o. on doit abattre le séminaire & autres lieux adjacens, pour former la place arrêtée devant le portail de Saint Sulpice: 3^o. on doit y bâtir spécialement un hôtel pour le clergé, un palais où il tiendra désormais ses assemblées. Voilà les points, sur lesquels on est assez d'accord quant à l'exécution.

On spécule encore sur un plan plus dispendieux

& plus magnifique, donné il y a longtems, celui de prolonger la rue de Tournon jusqu'à la rue de Seine, & en abattant la portion des quatre nations qui masque l'extrémité de celle-ci, de découvrir la riviere & le Louvre, de façon que les deux palais se regardent.

26 Octobre 1780. On assure que c'est un M. Laus de Boissy, qui a remplacé de toute maniere Dorat chez Madame la Comtesse de Beauharnois: s'il n'est pas aussi bon poëte, s'il n'a pas les agrémens & les gentilleses de son esprit, il a des talens secrets, qui valent bien les autres auprès du sexe. Cette préférence excite la jalousie des divers gens de lettres, qui avoient des prétentions, soit sur le cœur de cette dame, soit sur la présidence de son bureau de bel esprit, auquel M. le Chevalier de Cubieres sembloit avoir plus de droit que tout autre. Il en résulte une guerre d'épigrammes qui amuse le public; on cite M. Guinguené, comme brillant surtout dans cet assaut de pointes, de sarcasmes, de faillies vives & piquantes.

27 Octobre. C'est un M. Brebion qui est nommé décidément pour suivre les travaux de l'église de Sainte Geneviere depuis la mort de Souflot. On a affecté de choisir cet architecte médiocre, pour qu'il ne voulût pas s'évertuer & mêler du sien aux plans de son prédécesseur. Il en aura tous les émolumens, à condition de les suivre strictement, c'est-à-dire, à condition de ne rien faire.

27 Octobre. Une Madame Falconet, ayant

exécuté le Buste de la Chevaliere d'Eon, M. Blin de Sainmore a fait le quatrain suivant :

Ce marbre , où d'Eon le buste est retracé,
A deux femmes assure une gloire immortelle ;
Et par elles vaincu , l'autre sexe est forcé
D'envier à la fois l'artiste & le modele.

27 Octobre 1780. Ces jours derniers on jouoit au Sallon de Marly un petit jeu de société, fait pour occuper beaucoup de monde, qu'on appelle la *Peur* & qui amuse assez la Reine. M. le Prince de Montbarrey en étoit : il faut savoir qu'on y meurt & qu'on y revit : les acteurs & surtout les Dames faisant allusion à ces trois mots de *Peur*, de *Mort*, de *Résurrection* & aux circonstances critiques où se trouve ce Ministre, le désolèrent de tant de mauvaises plaisanteries, qu'il fut obligé de quitter, ne pouvant y tenir. Le public spectateur de cette hardiesse des courtisans a inféré que sa catastrophe n'étoit pas éloignée.

Il n'est personne, jusqu'aux filles, qui ne pronostiquent la disgrâce de M. le Prince de Montbarrey. Il a pris le parti de rompre avec Mlle. Renard, cette courtisane qui faisoit crier si fort les militaires & mettoit à l'encan toutes les grâces à la disposition de son amant. Ces jours derniers quelqu'un ayant rencontré Mlle. Renard en deuil chez M. le Lieutenant de police, lui a demandé la raison de cette décoration lugubre ? Elle a répondu qu'elle étoit en deuil du Prince de Montbarrey.

27. *Octobre* 1780. Extrait d'une Lettre de Strasbourg, le 15 *Octobre* 1780. . . . Vous êtes curieux de savoir comment a pris ici le Sr. S*** de J***, associé de M. Gerard à la place de Syndic de notre ville. Il étoit d'abord arrivé avec de grandes prétentions, autorisées par la lettre du Ministre, qui lui donnoit le droit de présider le corps municipal: comme ce corps municipal est composé en partie de Noblesse très haute, ainsi que toute celle d'Allemagne, il a eu la prudence de fonder le terrain & prévoyant qu'il alloit exciter une querelle & compromettre son protecteur, ce qu'il étoit dangereux de faire, surtout dans ce moment critique, il a eu la finesse de déclarer qu'il se désistoit de la prérogative qu'on lui accordoit. Cette modestie, jointe à l'esprit conciliant qu'il a, à son art de prendre le génie, la tournure & les mœurs de ses compatriotes, l'a rendu assez agréable. D'ailleurs, comme il avoit déjà paru ici avec la Princesse de Montbarrey, qui lui témoignoit une grande bienveillance, il en a résulté pour lui une sorte de considération extérieure, qui subsistera aussi longtemps que sa faveur.

28. *Octobre*. Entre les diverses épigrammes lancées par les deux adversaires dont on a parlé, voici la plus saillante. Elle est de M. Guinguene & intitulée *Testament de Dorat*:

Dorat mourant dit à sa belle amie,
Point ne souffrez, quand je n'y ferai plus,
Auprès de vous quelque brillant génie,

Aimable , gai , galant , tel que je fus ;

Vous l'aimeriez : car votre sexe oublie ,

Et m'oublier ce seroit perfidie.

Choisissez donc quelque esprit bien obtus ,

Un pédant froid jouant l'étourderie ,

Un plat rimeur aux sifflets endurci ,

Un sot enfin. . . . La Belle a pris Boissy.

29 Octobre 1780. M. l'Abbé Raynal montre une Lettre en date du 14 Juin , qu'il a reçue de Philadelphie , où , après un grand éloge de son ouvrage si célèbre , M. Jos. Reed qui l'a écrit , ajoute : „ au milieu de la confusion que la guerre entraîne dans nos climats , au milieu des „ soins qu'exige le gouvernement civil après une „ révolution si importante , nos regards se tournent vers vous , Monsieur ; un penchant irrésistible nous force de lire & d'admirer , de respecter & d'aimer l'homme , dont le génie vaste saisit , développe & trace avec tant d'énergie les droits du genre humain. Je ne puis mieux reconnoître , Monsieur , le plaisir que j'ai éprouvé , qu'en vous priant d'accepter deux actes émanés du conseil suprême de Philadelphie. En vertu de l'un , désormais la Servitude est abolie & entièrement détruite. L'autre a pour objet la création d'une Université , qui , établie sur les principes du tolérantisme , admet également toutes les religions chrétiennes que nous voyons fleurir parmi nous , & dans laquelle on cultive les langues , les arts & les sciences , qui font partie essentielle de l'éducation.

29 *Octobre* 1780. Un officier général désirant être compris dans la promotion des premiers Cordons Rouges & craignant de n'en pas être, s'étoit servi de la voie ordinaire & avoit donné 50,000 livres à Mlle. Renard pour être plus certain de cette grace. Il étoit sur la liste en effet; mais le Roi l'a rayé. Il est revenu furieux réclamer ses 50,000 livres. La courtisane n'a pas voulu les rendre, disant que toutes les conditions du marché avoient été remplies, qu'elle l'avoit proposé à son amant, qu'en conséquence il avoit été proposé à S. M., qu'elle ne lui avoit pas répondu de la volonté du Monarque.

L'officier général encore plus outré est allé lui-même révéler sa turpitude au Comte de Maurepas, qui en a parlé au Prince de Montbarrey & lui a dit qu'il falloit ou donner sa démission, ou renvoyer sa Princesse. Voilà l'origine de la disgrâce de Mlle. Renard, qui est même dans une sorte d'exil & va voyager. On la dit à Bruxelles. On assure qu'elle se faisoit plus de 100,000 livres de rentes & elle déclare qu'elle en rendoit encore plus à son amant.

29 *Octobre*. Extrait d'une Lettre de Metz du 16 *Octobre*. . . . En 1779, il y a eu dans la Province des trois Evêchés, 13433 naissances, 2773 mariages, 11710 morts.

30 *Octobre*. Vendredi dernier on a enfin donné la première représentation de *Persée*. C'est M. Marmontel qui a réduit le poëme de cinq actes en trois, &, suivant son usage, l'a gâté.

Il a voulu en faire une piece réguliere & a totalement dénaturé le sujet , pas intéressant , il est vrai , mais noble & pittoresque , choisi par Quinault. S'il a imaginé que le cinquieme acte fût un hors-d'œuvre , puisqu'il l'a entièrement dénaturé , pourquoi a-t-il donc conservé *Phinée* & ses menaces & ses jaloux transports ? C'est tout au moins un personnage inutile , dès qu'il n'est plus l'objet de la vengeance éclatante de *Perfée* , ni la victime des terribles regards de *Meduse*. Suivant les paroles imprimées , il devoit se noyer ; mais à la représentation il a disparu & le spectateur ne s'est pas apperçu qu'il manquât.

Si les détails ou les vers du nouveau lyrique compensoient au moins ceux de Quinault qu'il a supprimés ou travestis , alors son travail pourroit être de quelque prix ; mais sa versification est toujours dure , lâche ou diffuse. Il court sans cesse après une ariette ou un duo. *Perfée* va-t-il combattre *Meduse* , il l'arrête pour lui faire chanter un air de triomphe. Les Tritons attendent pour enchaîner *Andromede* , que sa mere ait exhalé sa fureur dans une longue ariette & se gardent bien d'interrompre les adieux éternels de la Princesse. Tout cela n'est que que risible. Une faute plus grave , qu'on a laissé subsister dans le poëme & qu'on a eu le bon esprit de supprimer à la représentation , c'est de faire annoncer par *Orias* l'apparition du monstre , que tout le peuple doit avoir vu , & de faire succéder à cette cruelle nouvelle un divertissement pour la victoire

que *Perfée* a remportée sur les *Gorgones*. Assurément Quinault n'avoit pas imaginé de faire danser tous ces gens-là pendant ce deuil universel.

Le combat de *Perfée* contre le Monstre n'a produit qu'un effet ridicule, en ce que ce dernier, bien loin de lutter contre les efforts du héros, a été à peine aperçu de quelques spectateurs; ce qui a fait dire à de mauvais plaisans qu'ils ne voyoient-là de monstre que les vers de Marmontel.

La base de ce poëme étant le merveilleux, il a fallu suppléer au défaut d'intérêt du sujet par tous les accessoires qui sont du ressort de la musique, de la danse & des décorations. La dernière de celles-ci surtout, qui représente le palais de Vénus & est celle si renommée en diamans des Menus, dont l'opéra peut disposer aujourd'hui, avoit attiré beaucoup de monde, mais n'a produit de loin aucun effet, parce qu'elle n'étoit pas assez éclairée en proportion de la salle.

Quant à la musique, du célèbre Philidor, elle a reçu peu d'applaudissemens & n'a excité que des critiques. Elle paroît savante & destinée simplement pour les connoisseurs, plus curieux d'admirer que d'être émus.

31 Octobre. On ne fait rien de nouveau sur Me. Linguet, sinon qu'il a la liberté de lire & qu'il a demandé en conséquence qu'on lui envoyât l'Histoire Ecclésiastique de l'Abbé de Fleury. Ses partisans répandent avec affectation

cette nouvelle , pour lui concilier de plus en plus la bienveillance du clergé, en faisant entendre que le prisonnier s'occupe d'études graves & religieuses & en lui donnant l'espoir qu'il compose quelque bon ouvrage pour la défense de cette cause , qui en a grand besoin.

1 *Novembre* 1780. Les Demoiselles Dumoulin & Viriville sont deux impures fort insolentes & fort bêtes. De jeunes gens ont imaginé de les mystifier ; on leur a fait accroire que le Grand Seigneur avoit envoyé ici un Bostangi pour recruter son ferrail & qu'on les avoit mises sur les rangs : on les a ébloui par les promesses d'une fortune considérable, dont elles pourroient jouir après trois ans de séjour à Constantinople, terme de l'engagement. Elles n'ont pas manqué d'accepter l'invitation, de se trouver au lieu du rendez-vous & de subir les épreuves par où elles devoient passer. Les Sieurs Muffon & du Gazon, les deux farceurs les plus renommés de cette capitale, se sont surtout distingués dans cette scene comique ; l'un jouoit le rôle du médecin, l'autre celui de l'essayeur de la Hauteffe. On juge où peut aller une pareille plaisanterie. Les deux courtisannes se sont prêtées à tout ce qu'on a voulu, & quand toute la société entière en a été rassasiée, on les a reconduites chez elles, toujours persuadées de l'heureux sort dont elles alloient jouir. Elles n'ont été détrompées que le lendemain, où, dès qu'elles ont paru au palais royal, elles sont devenues la risée de

toutes leurs camarades, enchantées de se voir ainsi débarrassées de ces deux concurrentes, qui n'osent plus se montrer.

2 Novembre 1780. On peut se rappeler les fâcheuses aventures que procura l'année dernière à M. Caze sa passion aveugle pour Madame Dugazon de la comédie Italienne. Il paroît qu'il n'en est pas guéri. Depuis peu ce jeune Maître des requêtes étant à ce spectacle, a trouvé mauvais qu'un M. Dulau, officier aux gardes, critiquât durement l'actrice dont il s'agit & il en est résulté une rixe, dans laquelle le magistrat a reçu un coup d'épée si grave qu'il a fallu le saigner onze fois. Il va mieux, se soutenant à peine, &, à l'aide de deux écuyers, il sembloit par sa sortie prématurée se faire un triomphe de sa blessure dans le public, qui l'entouroit en effet comme un héros d'amour fort rare aujourd'hui.

3 Novembre. La santé délicate de la Reine exigeant des ménagemens, a déterminé la Faculté de conseiller à S. M. de s'abstenir de jouer la comédie; ce qui met en déroute la troupe royale. On assure que le Comte d'Artois jouoit très bien, mais à l'égard de la Reine, outre ce qu'on en a dit on rapporte une ingénuité d'un subalterne qui, assez heureux pour assister à une représentation de cette espece, & interrogé par un de ses camarades sur ce qui en étoit, lui dit en confidence: „ il „ faut avouer que c'est *royalement mal joué*”.

3 Novembre. On parle d'une nouvelle division survenue dans la Maison de Condé: on rap-
por-

porte que le Duc de Bourbon, avant de faire le voyage de Chantilly avec son père, a écrit à Madame le Duchesse, qu'elle lui feroit plaisir & à M. le Prince de Condé de n'en pas être. On ne dit aucun motif de cette espee d'exil; mais l'on veut que la Princesse ait porté ses plaintes au Duc d'Orléans & au Duc de Chartres & qu'elle soit sur le point de se retirer au palais royal, si cela ne s'accommode pas. On croit que Madame de Monaco est pour beaucoup dans cette brouillerie.

3 Novembre 1780. On ne croit pas que *Perfée* se relève: on ne dit pas aujourd'hui plus de bien de la musique que des paroles: on reproche au Sieur Philidor d'avoir pillé cinq ou six auteurs, de s'être pillé lui-même & de n'avoir tiré encore aucun bon parti de tous ces larcins: en un mot, on ne reconnoît nullement dans cet ouvrage l'auteur du *Carmen Sæculare*.

4 Novembre. Le Concert Spirituel du jour de la Toussaint fut fort intéressant pour les amateurs & encore plus pour les maîtres de l'art, qui trouvent dans la prose *des Morts* de M. Gossec tout ce que l'harmonie a de plus imposant, avec ce que les chants religieux offrent de plus touchant & de plus majestueux. Ce *Dies Ira* n'avoit encore été donné que dans différentes églises: ce sont les Sieurs le Gros, Chéron & Madame Saint Habert qui l'ont rendu & en ont augmenté le mérite par leur goût & leur précision. Ce grand succès doit décider M. Gossec à se renfermer dans un pareil genre.

L'hiérodrame sacré, dont les paroles de M. de Voltaire & la musique de M. Cambini, est ce qui a produit le moins de sensation.

On connoissoit le talent de M. Sallantin pour la flûte; mais on ne s'attendoit pas à lui voir tirer un si grand parti du haut-bois: il excita les plus vifs applaudissemens; il joua son concerto avec tout le goût & toute la grace imaginables. Le son de son instrument est pur, son exécution est sûre & facile, & si elle avoit été plus animée, plus variée & plus expressive, il se seroit placé, dès son début à côté des plus grands maîtres.

Le jeune Vernier a intéressé par son âge d'onze ans dans un concerto de violon du Sieur Jarnowick. Les connoisseurs ont admiré & les différentes positions & l'adresse avec laquelle il se tire des difficultés: c'est un vrai phénomène.

Voilà les différentes nouveautés qui ont attiré l'affluence à ce Spectacle, & prouvé le zele des Directeurs pour satisfaire le public.

5 Novembre 1780. Les comédiens françois ont donné hier la premiere représentation du *Bon ami*, comédie nouvelle en un acte & en prose. Malgré son peu d'étendue, malgré des traits de tems en tems assez gais, des scenes même assez plaisantes, il n'étoit guere possible que le public supportât jusqu'à la fin sans ennui & sans murmurer une pièce dénuée d'action, de mouvement, dont les personnages sont d'une bisarrerie choquante & ont souvent un ton qui n'est pas celui de la bonne compagnie.

Le Sieur Molé, faisant le rôle du *Bon ami*, n'a pas peu contribué à soutenir l'ouvrage; dans un endroit où dépeignant son caractère, il parle des différens personnages qu'il fait également remplir, soit enjoués, soit tristes, soit tendres, soit sévères, soit étourdis, soit réfléchis, &c. le Parterre, par une allusion flatteuse à son talent, l'a applaudi à tout rompre & il étoit aisé de juger que ces battemens de mains étoient pour l'acteur seul.

Cette comédie est d'un M. Grand, Docteur de la faculté de Montpellier, qui n'exerce point & qui débute ainsi au théâtre.

6 Novembre 1780. Les comédiens françois ont aujourd'hui à l'étude une tragédie de M. Desfontaines, dont le sujet intéressant est *la Réduction de Paris sous Henri IV.*

6 Novembre. Les comédiens Italiens, toujours féconds, annoncent pour demain la première représentation des *Vendangeurs*, divertissement nouveau en un acte & en vaudevilles.

7 Novembre. Depuis quelque tems le gouvernement semble prendre plaisir à fomentier au sein des Compagnies les troubles qu'y excitent des membres turbulens. On a vu ce qui s'est passé à Grenoble, à Bordeaux. On auroit pu rendre compte de faits semblables arrivés au conseil de Colmar; aujourd'hui c'est le Procureur général de la Cour des monnoies qui lutte contre son corps & en triomphe.

Le Sieur de Gouve, c'est son nom, passe dans

la société pour un assez mauvais sujet & le désir extrême de sa compagnie de se purger d'un pareil membre, semble confirmer l'opinion injurieuse qu'en a le public ; mais , comme tous les roués , il a de l'esprit , des connoissances , de l'intrigue , il capte la bienveillance des Ministres & il rend bien à son corps les persécutions que celui-ci lui a suscitées.

Cette affaire remonte à 1773 , où sur la dénonciation d'un magistrat , le Procureur général fut suspendu de ses fonctions le 19 Juin. Il paroît que l'abbé Terrai le protégeoit fort. Le 4 Septembre cet arrêté fût cassé par un arrêt du Conseil.

Le 10 Janyier 1774 , sur de nouvelles imputations très graves , sur la dénonciation de faits très scandaleux , parmi lesquels il étoit même question de concussion , le Sieur de Gouve fut interdit pour un an.

Les Sieurs Courte & Bertin , deux Conseillers du parti de ce magistrat , furent les seuls qui n'adhérèrent pas à la délibération & en conséquence le 6 Août ils furent exclus des délibérations secrètes de la compagnie.

Tout cela fut cassé encore au Conseil des dépêches.

Enfin le 10 Juillet de cette année , pour les cas résultans du procès il a été ordonné par la Cour des monnoies , que Charles Antoine de Gouve feroit tenu de se défaire de son office de Procureur général , &c.

C'est cet arrêt qui a encore été cassé le 18 Sep.

tembre , ainsi que tout ce qui a précédé. Le procès a été renvoyé au Parlement de Paris , sauf au Procureur général à former après le jugement sa demande en prise à partie.

8 *Novembre* 1780. On ne sauroit croire quels ressorts secrets & de toute espece font mouvoir aujourd'hui les Philosophes démasqués par Jean-Jacques Rousseau dans ses Mémoires , à dessein de noircir ce grand homme , de le décréditer , de le faire passer pour un menteur , pour un impudent , un plagiaire. Il y a grande apparence que c'est quelque animosité de la même espece qui pousse l'auteur du Journal Encyclopédique à faire ligue avec eux & à devenir l'organe de leurs calomnies. Voici une prétendue anecdote qu'il révèle avec beaucoup de modération apparente , mais en même tems de la manière la plus injurieuse à la mémoire du grand homme qu'il attaque.

„ En 1750 ,” dit-il dans le volume d'Octobre ,
 „ M. Pierre Rousseau reçut de Lyon une Let-
 „ tre , qui étoit adressée tout simplement à M.
 „ *Rousseau, auteur à Paris.* M. Jean-Jacques
 „ Rousseau n'avoit pas encore cette grande &
 „ juste célébrité dont il a joui depuis cette épo-
 „ que : M. Pierre Rousseau avoit déjà donné
 „ des pieces à trois théâtres , & il étoit chargé
 „ d'un ouvrage public. Le facteur crut natu-
 „ rellement qu'elle étoit pour celui-ci , qui en
 „ recevoit beaucoup. La Lettre étoit conçue
 „ à peu près en ces termes” : Monsieur , je vous
 ai envoyé la musique du *Devin de Village* , dont

vous ne m'avez pas accusé la réception : vous m'avez promis d'autres paroles ; je voudrois bien les avoir , parce que je vais passer quelque tems à la campagne , où je travaillerai , quoique ma santé soit toujours chancelante. „ Cette Lettre „ étoit signée *Grenet* ou *Garnier* , autant que „ nous pouvons nous en souvenir. Nous ré- „ pondîmes tout de suite à ce musicien que , „ sans doute , il s'étoit trompé. Comme „ nous ne pouvions pas présumer que cette Let- „ tre dût tirer à conséquence , nous négligeâmes „ de la garder. . . . Quand on donna en 1753 le „ *Devin du Village* , nous fîmes part de cette „ anecdote à M. Duclos de l'Académie françois- „ se , qui s'étoit déclaré ouvertement l'admira- „ teur de cet intermede ; il parut en désirer quel- „ que preuve : nous écrivîmes à Lyon , d'où l'on „ nous répondit que le musicien dont nous de- „ mandions des nouvelles , étoit mort depuis „ deux ans”

Le Journaliste ajoute ensuite , que depuis il avoit osé élever des doutes contre la propriété de Jean-Jacques , quant à la musique de cet intermede ; qu'il lui envoya le Journal où il l'attaquoit ; que peu après il s'est expliqué plus clairement , à quoi le Philosophe n'a répondu que par le silence. . . . Il tire enfin un argument nouveau des morceaux de musique que Jean-Jacques Rousseau a voulu substituer depuis aux anciens & qui ont été trouvés si médiocres qu'il a fallu les faire disparaître à jamais.

9 *Novembre* 1780. M. Arthur Dillon , appelé le *Beau* à la cour , singulièrement protégé de la Reine , a eu le malheur de se casser encore une fois le bras. C'est le jour de la Saint Hubert à la chasse avec le Roi , que cet accident lui est arrivé. Si quelque chose a pu calmer ses douleurs , c'est le spectacle de leurs Majestés présentes au pansément , qui a eu lieu sur le champ , & lui prodiguant les plus tendres soins.

9 *Novembre*. On se croit transporté au milieu des orgies des vendangeurs , on jouit de leur bonheur , en voyant le divertissement donné mardi sous ce titre. L'action n'en est ni fort recherchée , ni fort compliquée : elle consiste à faire révoquer à deux Baillis sottement amoureux , la défense qu'ils viennent de faire , *de danser davantage , item de boire & de se balancer*. Pour cela , l'un est retenu dans une taverne , d'où il ne sort qu'en voyant *en rond danser les ormes* , & il est le premier à enfreindre la loi. L'autre , qui n'est pas plus sage , se mêle avec les jeunes filles ; l'amour qu'il a pour *Lucette* , l'engage à prendre part à leurs jeux. On le place sur la *balançoire* & on l'enlève à quinze pieds de terre : il n'obtient la permission de descendre , qu'après avoir , de concert avec son imbécille confrere , révoqué sa pancarte ridicule.

La gaieté des couplets , la simplicité , le naturel des personnages , ont fait le succès de ce divertissement , un peu trop long & trop ordurier. Il est étonnant que la police ait toléré la licence de

cette farce. Elle est de Mrs. Auguste de Pils & Barré. On ne connoissoit point encore dans la Littérature ce dernier, Greffier au Parlement, & qui, quoiqu'ayant eu part à *Aristote amoureux* & à *Cassandre oculiste*, ne s'étoit pas fait connoître à cause de la gravité de son état.

10 *Novembre* 1780. La Reine a en effet profité de l'absence du Roi, qui est allé chasser à Fontainebleau, pour se rendre à Clayes chez sa favorite, Madame la Duchesse Jules. S. M. a fait vingt lieues ce même jour, car elle ne veut pas découcher. Elle recommencera ce voyage chaque jour jusqu'au retour de S. M. On ne peut donner à une sujette une marque de confiance & d'attachement plus grand.

10 *Novembre*. On prépare à Brunoy de grandes fêtes pour le raccommodement de la Reine & de *Madame*.

On a parlé de deux causes de cette division, dont la principale étoit le refus fait par *Madame* de jouer la comédie : on a sçu depuis d'autres détails concernant la querelle des deux augustes belles-sœurs, à laquelle étoit présent le Comte d'Artois, venu aussi pour déterminer *Madame*. Cette Princesse ayant rejeté bien loin la proposition comme indigne d'elle, la Reine lui avoit répondu : „ mais, dès que moi, Reine de France, je „ la joue, vous ne devriez pas avoir de scrupule.” A quoi *Madame* avoit répliqué : „ mais, „ si je ne suis pas Reine, je suis du bois dont „ on les fait.” Sa Majesté trouvant ce parallèle

mau-

mauvais, étoit parti de-là pour faire sentir à sa belle-sœur combien elle regardoit au-dessus de la Maison de Savoye, la Maison d'Autriche, qui ne le cédoit, avoit-elle ajouté, pas même à celle de Bourbon. M. le Comte d'Artois resté muet jusqu'alors, avoit pris la parole & dit en riant : „ jusqu'ici, Madame, j'ai craint de me mêler „ de la contestation, vous croyant fâchée, mais „ pour le coup je vois bien que vous plaisantez ”. Sarcasme qui avoit terminé la scene. Toute cette pique, du genre de celles qu'il est difficile de ne pas voir élever dans les familles de tems en tems, est heureusement terminée & n'a influé en rien même sur l'union de la Maison Royale, qui n'en a jamais paru troublée à l'extérieur.

10 *Novembre* 1780. Extrait d'une Lettre de Rennes du 2 *Novembre*. . . . Les membres des trois Ordres, qui composent l'assemblée de cette province, ayant reçu les Lettres de convocation qui leur sont adressées, suivant l'usage, se sont assemblés dans leur salle, au couvent des Cordeliers, lundi 30. *Octobre* vers six heures du soir.

MM. l'Evêque de Rennes, le Comte de Boisgelin, & le Sénéchal de Rennes, Présidens de l'assemblée, ont nommé la Députation, composée dans l'Ordre de l'Eglise, de Messieurs les Evêques de Quimper & de Treguier, des Abbés de Bon-repos & de Saint Maurice, des Députés des Chapitres de Rennes & de Nantes : dans l'Ordre de la Noblesse, de Messieurs de Langourla, de la Bedoyere, de Trolong de Bois-

guehenneuc , Desgrée du Lou & du Vauferier ; & dans l'Ordre du Tiers , de MM. le premier Député de Rennes , le second Député de Nantes , les Députés de Quimper , du Port-Louis , de Redon & de Moncontour.

MM. les Commissaires du Roi étant entrés à sept heures , M. le Marquis d'Aubeterre & M. le Premier Président du Parlement , ont fait chacun un Discours , lesquels ont eu pour objet les besoins de l'Etat occasionnés par la guerre , & la gloire que s'y est acquise la Noblesse Bretonne : celui prononcé par M. de Robien , Procureur général Syndic , a été , entr'autres choses , relatif aux besoins des Peuples & aux Privileges de la Province.

L'assemblée s'est séparée , après avoir ordonné , suivant l'usage , la messe du Saint Esprit.

Mardi 31 Octobre Les trois Ordres s'étant rassemblés au Théâtre après la messe du Saint Esprit , & Messieurs les Commissaires du Roi entrés , l'Intendant à la fin d'un Discours , dans lequel il a indiqué plusieurs objets d'améliorations & d'embellissemens dans la Province , a demandé un Don gratuit de 1,999,999 livres 19 sols 11 deniers. M. de la Bourdonnaye , Procureur général Syndic , a aussi fait un discours , dans lequel il a représenté entr'autres choses , les besoins des peuples , par le défaut de commerce , & de bras pour la culture des terres sur les côtes , depuis les hostilités ; après quoi les Etats ont délibéré aux chambres & ont accordé le Don gratuit demandé .

Ils ont ensuite ordonné le fonds de 6000 livres pour la pauvre Noblesse & de 1200 livres pour les pauvres mendiants de la ville de Rennes.

Ils ont nommé deux Déléguations pour compléter Madame la Marquise d'Aubeterre & Madame la Comtesse de Boisgelin.

Après avoir continué les pouvoirs de la Commission intermédiaire, ils ont nommé des Commissaires pour l'examen de la Commission générale & des membres des Etats & pour la chiffrature du Régistre.

Un membre de l'Ordre de la Noblesse a demandé, que les Etats eussent chargé un de leurs Procureurs généraux Syndics de leur communiquer les Lettres patentes qui constituent la nouvelle formation de la municipalité de Rennes, pour en être délibéré dans l'assemblée. Cette représentation a été suivie d'une charge au Procureur général Syndic de se procurer ces Lettres patentes & de rendre compte du tout aux Etats. Après quoi l'assemblée a été remise au jeudi deux Novembre.

11 Novembre 1780. Une circonstance nouvelle concernant Me. Linguet, sa détention & les suites qu'elle a eues, mais qu'on n'a voulu rapporter qu'après l'avoir bien constatée par des recherches exactes, c'est que depuis le moment qu'il a été arrêté & pendant environ une quinzaine de jours, le Ministre des Affaires Etrangères, car on ne peut croire que la chose ait eu lieu sans son ordre, a cru devoir faire arrêter

& ouvrir les lettres allant à Bruxelles, ou passant sur cette route : quelques-unes ont été retenues & ne sont parvenues à leur destination qu'ensemble & au bout de plusieurs ordinaires. Ce qui fortifie l'opinion de ceux qui croient que quelque raison d'Etat seule a déterminé la catastrophe de ce fameux Journaliste.

Cette manœuvre n'auroit pas étonné sur la fin du Règne de Louis XV, où elle avoit souvent lieu & au gré de ceux qui avoient quelque crédit auprès des roués qui étoient alors à la tête des affaires : au lieu que l'honnêteté du Comte de Vergennes ne permet pas de douter que cette infidélité n'ait été nécessaire en politique.

II Novembre. Il paroît que le grand nombre des sectaires attachés au parti de Voltaire, comme leur chef, s'est rangé sous les drapeaux de M. d'Alembert & le reconnoissent pour son successeur ; non à raison de son mérite, mais de ses dignités littéraires, de son talent pour l'intrigue, de sa consistance, de son crédit auprès des grands & de ses correspondances avec différens Souverains du Nord. Il a trois fois par semaine des assemblées sous le nom de *Conversations*, & tout ce qu'il y a de plus illustre s'y rend. Il n'est pas rare de voir 25 à 30 carrosses à sa porte. Jeudi 2 Novembre son amour-propre reçut une petite mortification en si bonne compagnie. M. le Comte d'Aranda étoit chez lui ; M. d'Alembert lui demanda s'il connoît le nouveau Dictionnaire de l'Académie de Madrid ?

L'Ambassadeur d'Espagne répond que non & paroit douter de son existence. Le Secrétaire de l'Académie françoise lui dit qu'il l'a reçu de la part de cette compagnie, le fait apporter & le montre à l'assemblée. „ Mais, ” replique le Seigneur étranger, „ vous avez donc une lettre d'en-
 „ voi? Non, ” ajoute M. d'Alembert, c'est un
 „ tel qui me l'a adressé de sa part. ” Il nomme
 en même temps un nom Espagnol: „ je connois
 „ fort cet homme, ” repart en riant le Comte
 d'Aranda; „ mais ce n'est ni un Académicien,
 „ ni la Compagnie; c'est son relieur, qui, pour
 „ vous engager à dire du bien de l'ouvrage
 „ qu'elle n'avoue pas, vous l'aura adressé ”....
 Et M. d'Alembert de rester un peu confus, &
 les spectateurs de rire sous cape.

12 *Novembre* 1780. Il est grandement question du mariage de M. André de Murville, jeune poëte déjà connu pour avoir couru dans la lice Académique, avec une fille de Mlle. Arnoux: il est si épris de sa future, d'une figure commune & même laide, qu'il la croit une Vénus & lui a adressé le quatrain suivant, d'un ridicule rare aux yeux de ceux qui connoissent l'héroïne:

Celle dont le portrait ici n'est point flatté,
 Digne des chants d'Ovide & du pinceau d'Apelle,
 N'a rien vu sous les cieux d'égal à sa beauté,
 Rien, si ce n'est l'amour que je ressens pour elle.

13 *Novembre*. On a fait sur l'expulsion de M.

de Sartine l'épigramme suivante , très peu piquante & bonne seulement à conserver comme historique & constatant l'idée qu'avoit le public de ce Ministre à cette époque :

Sartine , qui longtems nous balaya les rues ,
 Et les filles d'honneur perdues ,
 Les voleurs , les escrocs & les mauvais sujets ,
 Par une audace trop extrême ,
 Des mers voulût aussi balayer les Anglois ;
 Mais pour avoir trop cher fait payer ses balais ,
 Il s'est vu balayer lui-même.

13 Novembre 1780. Le dernier écrit annoncé contre M. Necker a pour titre, *Lettre à M. Necker , Directeur général des finances*. Elle est datée du 12 Septembre & contient 66 pages très petit in-12°. : mauvais caractères , mauvais papier , fautes de correction nombreuses , tout indique le mystère avec lequel elle a été imprimée furtivement dans quelque coin du royaume ou du voisinage.

L'auteur se désigne lui-même , sinon comme ayant été en quelque sorte le collègue de M. Necker dans l'administration de la Compagnie des Indes , comme y tenant de très près du moins & très au fait des secrets d'alors. Il développe de grandes connoissances dans le calcul , dans les reviremens de banque , dans les principes du gouvernement. Il s'annonce surtout comme très au fait de la vie , du caractère , de la façon de penser , des vues , des astuces du Mi-

nistre Genevois & d'après les données qu'il pose , il démontre l'impossibilité en morale & à moins d'un prodige qu'un tel personnage ait changé au point d'avoir le désintéressement , le patriotisme , l'humanité , la droiture , la candeur qu'il affiche ; il met enfin son ame à nud & démasque sa hypocrisie. Il témoigne son regret d'être forcé à l'*incognito* & promet de le quitter , dès que M. Necker ne sera plus en place.

Après les opérations de M. Necker concernant la Compagnie des Indes , discutées dans le plus grand détail , mais en notes seulement , les deux seules qu'il examine sont l'*Edit des hôpitaux* & les *Lettres patentes concernant le droit annuel des offices*. Il ne trouve dans l'un que l'ignorance la plus profonde des principes élémentaires de l'économie politique & sa charlatanerie accoutumée un peu plus à découvert , & dans l'autre , qu'un emprunt usuraire à 8 pour cent , un impôt forcé sur les malheureux titulaires & une violation despotique des propriétés. Tout cela est traité d'une manière si savante & si lumineuse , qu'elle porte la conviction avec elle & désabuse nécessairement ceux à qui les préambules illusoires de ces deux pieces auroient pu en imposer.

Le redoutable adversaire finit cet examen par plaisanter M. Necker , & après avoir parlé légèrement de l'extrême dureté avec laquelle il s'est ménagé un Emprunt de 25 millions à cinq pour cent sur les Employés des Fermes , qu'il a

forcés de donner l'année dernière des supplémens de cautionnement en argent, à peine d'être renvoyés, il lui propose un beau coup de filet: ce seroit d'ordonner un appel sur tous les créanciers de l'Etat d'un dixieme de leur capital, à peine de n'être plus payés; ce qui sur deux milliards de la dette nationale des rentes, lui fourniroit tout de suite une ressource de deux cens millions.

14 Novembre 1780. Extrait d'une Lettre de Montpellier du 6 Novembre..... Cette ville est la seule de province, je crois, qui ait une bibliotheque publique. Elle a été fondée par M. Haguenot, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & finances de cette ville & Professeur en médecine. Elle est principalement à l'usage des étudiants en Médecine & en Chirurgie à l'hôpital de Saint Eloy, où elle s'ouvre aujourd'hui dans un nouvel ordre. Cette bibliotheque doit s'augmenter par la suite avec des fonds destinés à cet objet par le même bienfaiteur.

M. Eufroy, médecin de Cette, & M. Rast, médecin à Lyon, y ont joint des dons considérables.

Le buste de M. Haguenot, avec des inscriptions contenant en abrégé l'histoire de sa vie, est dans le fond de la nouvelle salle. Les armes de ce bienfaiteur, accollées à celles de la ville, sont au-dessus de la porte en dedans, avec ce vers d'Horace:

Quos legeret, tereret que virilim publicus usus.

On voit dans la même salle le portrait de M. Eufroy; on se flatte que M. Rast voudra bien consentir qu'on y place aussi le sien.

Quoique les livres de médecine fassent le fond de cette bibliothèque, on y a cependant rassemblé des ouvrages sur d'autres sciences & sur différentes parties de la Littérature.

15 Novembre 1780. Malgré le froid accueil que l'on fait à la refonte du poëme de *Perfée*, malgré la force avec laquelle on s'est élevé dans le plus grand nombre des papiers publics contre la témérité de M. Marmontel, de profaner par ses mutilations & interpollations notre prince des poëtes lyriques, malgré les éloges ironiques des autres, malgré les calembours de toute espece, les épigrammes qui l'accablent de toutes parts, le savetier de l'Opéra soutient tout cela avec une insolence sans exemple; il répond que s'il y a de mauvais vers dans *Perfée*, ce sont ceux de Quinault, qu'il a conservés. Entre diverses plaisanteries qu'occasionne la guerre qu'on lui fait, voici la plus faillante :

Quinault par la douceur de ses aimables vers,
Suspendoit le tourment des ombres malheureuses :
Cherchons, pour l'en punir, des peines rigoureuses,
S'écria le Dieu des Enfers!

Il inventa aussitôt le mal le plus horrible,
Dont au Tartare même on se fut avisé;
Je veux faire, dit-il, un exemple terrible,
J'ordonne que Quinault soit Marmontélisé.

16 Novembre. On trouve dans la dernière

Lettre à M. Necker deux anecdotes, dont la révélation ne lui fera pas plaisir; l'une annonce qu'il y a une bouderie entre le Comte de Maurepas & le Directeur général des finances à l'occasion de la réforme de la Maison du Roi; que ce dernier mettant à son ordinaire le marché à la main & ayant menacé le vieux Mentor de prendre des chevaux de poste pour retourner à Genève, celui-ci l'avoit averti qu'on n'en donnoit aux étrangers qui avoient administré les finances que sur un ordre exprès du Roi. L'autre plus atroce, méritoit d'être prouvée, ayant qu'on se permit de pareilles insinuations; c'est que M. Necker a eu d'anciennes liaisons avec le Lord Stormont, qu'il déclamoit dans le commencement contre la guerre présente, qu'il avoit rendu de fâcheux pronostics sur ses succès, qu'il avoit des principes tout-à-fait opposés à ceux du gouvernement à l'occasion du commerce avec les Américains; qu'enfin on lui avoit confié sur la même matière des projets importants, à l'exécution desquels il avoit refusé son concours d'argent.

16 *Novembre* 1780. On connoît depuis longtemps la Dlle. Michelot de l'opéra, pour appartenir au Duc de Bourbon. Elle vient d'accoucher, & il a voulu que l'enfant fût baptisé sous son nom. Cette nouvelle anecdote éclaircit davantage la rupture entre ce Prince & sa femme.

17 *Novembre*. Il est décidé que la comédie Italienne aura sa nouvelle salle construite sur le terrain de l'hôtel de Choiseul. On en a tracé le

plan ces jours-ci: c'est un M. Heurtier, architecte du Roi, qui en est chargé & l'on convient déjà que ce monument sera très mesquin. Les comédiens de cette troupe craignant d'être assimilés aux acteurs des boulevards, n'ont point voulu avoir d'entrée de ce côté; ce qui oblige de masquer la salle par une maison. Il est inconcevable qu'on ait eu égard à une platte délicatesse comme celle-là.

17 *Novembre* 1780. Depuis que le Collège Royal est rétabli dans toute sa splendeur, la rentrée des exercices s'y fait avec beaucoup d'apparat. C'est le 13 de ce mois qu'elle a eu lieu par une assemblée publique.

M. le Monnier a commencé la séance par un Mémoire sur le Baromètre. Il a donné l'histoire de la découverte de cet instrument si important pour la physique, & des regles par lesquelles on l'emploie à la mesure des hauteurs. Il a fait voir l'insuffisance des méthodes que plusieurs physiciens en ont donné à cet égard, & l'erreur des mesures que l'on avoit fixées en dernier lieu sur la pente de la Seine, en faisant voir, par ses propres observations, qu'elle est réellement telle que M. Picard l'avoit trouvée il y a un siècle, de 110 pieds jusqu'à la mer.

M. de Vauvilliers a lu une traduction libre, d'après Thucydide, de l'oraison funebre que Périclès prononça devant les Athéniens, à l'honneur des citoyens morts dans la première campagne de la guerre du Peloponnes; ce discours, qui con-

sient aussi l'éloge & la peinture du caractère & des mœurs des Athéniens, a été rendu par l'orateur françois avec une force & une éloquence dignes de l'auteur & du sujet : on y a d'ailleurs trouvé des allusions avec la guerre actuelle, que le public a saisies avec avidité & transport.

M. de la Lande a lu l'abrégé d'un grand traité qu'il fait imprimer, sur le flux & le reflux de la mer, qui contient l'histoire, la théorie & les observations, avec les conséquences qu'on en tire, & la maniere de déduire de l'attraction du soleil & de la lune la hauteur de la mer en tout tems & dans tous les pays de la terre.

M. l'Abbé de Lille a terminé la séance par la lecture d'une Epiire de 600 vers, sur la maniere dont on doit peindre en vers la nature & les campagnes ; il a joint à des préceptes pleins de finesse & de goût, le modele de tous les genres de beautés que l'on peut desirer dans de pareilles descriptions ; il a peint avec force les grands phénomènes de la nature ; avec douceur & avec grace les objets agréables ; avec une énergie pleine de sentiment les choses capables d'intéresser le cœur. On a surtout admiré la peinture qu'il fait de son retour dans sa patrie, à la fin de sa premiere éducation, & une invocation à Virgile, par laquelle ce beau poëme est terminé. Il n'a cessé d'être interrompu par les acclamations du public.

Le tems a manqué pour la lecture d'un Mémoire intéressant de M. Portal sur les causes de

l'apoplexie, & pour des Mémoires de MM. Bou-
 chaud & Mauduit; on peut juger par-là de l'acti-
 vité & de l'émulation qui regne parmi Messieurs les
 Professeurs Royaux, & des avantages que l'on
 doit attendre de la restauration de ce bel établis-
 sement littéraire.

17 Novembre 1780. Dans ce pays-ci un pro-
 jet n'est pas échoué, qu'il en renait un autre. De-
 puis la cessation des assemblées de M. de la Blan-
 cherie, quelques Savans & gens de Lettres ont
 imaginé de le reprendre sous une forme plus bril-
 lante & sous le nom de *Société Apollonienne*: ils
 prétendent que non-seulement ils rempliront le
 même plan, mais qu'ils l'étendront beaucoup:
 ils se réunissent aujourd'hui entr'eux pour se re-
 corder & c'est jeudi prochain que la premiere séance
 publique aura lieu. Ils n'ont pas encore ré-
 pandu leur *Prospectus* & l'on ne connoît pas au-
 juste leurs vues.

18 Novembre. Extrait d'une Lettre de Ren-
 nes du 9 Novembre..... Jeudi 2 les Présidens
 des Ordres chargés d'annoncer l'accord du Don
 gratuit aux Commissaires du Roi, ont dit que le
 Marquis d'Aubeterre avoit répondu qu'il feroit
 valoir auprès de S. M. l'empressement & le zele
 des Etats.

Les deux Députations chargées de complimen-
 ter Mesdames la Marquise d'Aubeterre & la Com-
 tesse de Boisgelin, ont fait part à l'assemblée des
 témoignages de leurs sensibilité & remerciemens.

Sur la représentation de M. de Langourla, les

Etats ont, unanimément, remercié M. l'Evêque de Rennes de l'achat qu'il a fait de ses deniers, de l'ancien hôtel de la Chasse, pour y établir les pauvres Demoiselles nobles de la province. D'après cet arrangement il résulte quatre places de 10,000 livres chacune à sa nomination & à celle de ses successeurs, dont l'une sera affectée aux neuf Diocèses indistinctement, les trois autres à l'Evêché de Rennes.

M. de la Chasse d'Audigné a été également remercié pour la place qu'il a fondée, ainsi que les bienfaiteurs & bienfaitrices dudit hôtel, que leur modestie empêche de connoître.

Après la lecture de la tenue dernière on a entendu le rapport des Députés en cour, fait par le Comte de Boisgelin, en l'absence de l'Evêque de Léon, tant sur le cahier des Remontrances au Roi, que sur les Mémoires dont ils avoient été chargés.

Vendredi 3 Novembre, à l'ouverture de la séance, un membre de l'Ordre de la Noblesse a demandé que, conformément à la délibération du 31 Octobre, le P. G. S. eût rendu compte des Lettres patentes qui constituent la nouvelle formation de la communauté de la ville de Rennes & de ses conclusions. M. de la Bourdonnaye a, en conséquence, fait rapport de son examen & de ses conclusions; sur tout quoi les Ordres se sont retirés aux chambres pour en délibérer, & se sont séparés à deux heures, chambres tenantes.

18 *Novembre* 1786. On parle d'une cinquième brochure contre M. Neckér. Celle-ci est relative à la disgrâce de M. de Sartine, dit-on, dont on l'inculpe & on y décharge pleinement ce Ministre de ses accusations.

19 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Rennes du 11 *Novembre*. . . . Les Ordres retournés aux chambres après la messe, celui du Tiers a envoyé son avis, portant qu'après avoir examiné les Lettres patentes pour la municipalité de la ville de Rennes, l'enregistrement qui en a été fait au Parlement, & les conclusions du P. G. S. des Etats, il étoit d'avis que cette affaire n'étoit pas de sa compétence.

L'Ordre de la Noblesse a été d'avis de faire au Roi de très humbles Remontrances, tendantes à supplier S. M. de rétablir les habitans de Rennes dans le droit de nommer leurs Maire, Echevins & représentans en tous lieux; de permettre que l'assemblée générale, avouée par les habitans, se réunisse incessamment pour y procéder, & que les Députés de la ville de Rennes ne puissent avoir voix délibérative aux Etats, qu'en représentant une procuration régulière d'une assemblée avouée des habitans de ladite ville.

L'Ordre de l'Eglise, vu l'importance de cette affaire, qui ne peut être approfondie dans un délai aussi court, a été d'avis de renvoyer le tout à une Commission.

Les Ordres étant rentrés au Théâtre, les avis ont été énoncés, & l'affaire a été discutée dans

Le plus grand ordre. La Noblesse étant revenue à l'avis de l'Eglise, les Etats ont nommé une Commission de trois de chaque Ordre, pour prendre connoissance, tant sur le fond que sur la forme, des Lettres patentes & conclusions du P. G. S., ensemble des différens Edits, Arrêts & Délibérations des Etats relatifs à la municipalité de la ville de Rennes, pour en rendre compte sous huit jours à l'assemblée, remise au six.

Lundi six, après la lecture du Régistre, les Etats ont renvoyé à la Commission de la Liste & du Commerce, une Requête présentée par les habitans de la ville & communauté de Dol, se plaignant d'avoir été gênés dans leur élection du Maire de cette ville pour député aux Etats, & demandant au surplus des secours pour la ville.

On a entendu la lecture de la liste de la Noblesse, composée de 470 membres environ, laquelle a été arrêtée & signée.

On a ensuite entendu la continuation du rapport des Députés & P. G. S. en cour, qui, après avoir rendu compte de l'affaire de la Députation en cour, & à la chambre, dont le jugement étoit encore en instance au Conseil, & ne doit pas tarder à le rendre, ont donné lecture du Mémoire présenté au Roi sur cet objet. Il a mérité les suffrages de l'assemblée & des remerciemens à leurs auteurs, & été déposé au Greffe & l'impression en a été ordonnée. On a également déposé au Greffe le discours de l'Evêque de Léon, Député en cour, au Duc de Penthièvre,

vre sur l'affaire de la Députation en Cour & les Etats l'en ont remercié.

19 *Novembre* 1780. M. le Duc de la Valliere vient de mourir ; c'étoit un des Seigneurs les plus corrompus de la vieille cour, ami du feu Roi & voué à toutes ses maîtresses. Il mérite cependant qu'on conserve son nom à la postérité, comme amateur distingué, comme protecteur des lettres, & même comme faiseur. Il avoit vendu une fois sa bibliothèque très renommée alors pour les manuscrits. Il s'en étoit composé une autre d'un nouveau genre, fort précieuse encore : il avoit des tableaux, & moderne Lucullus, il possédoit des jardins délicieux, comme ce Romain.

20 *Novembre*. *L'orme Saint Gervais, ou Lettre d'un domicilié de la rue du monceau Saint Gervais à Mrs. les curé, marguilliers, principaux habitans de cette paroisse & à M. le Lieutenant général de police.* L'objet de cette facétie datée de Paris le 20 Mai & qui ne paroît que depuis peu, est de faire abattre un arbre antique situé au carrefour Saint Gervais & masquant le portail de cette église, morceau d'architecture renommé. L'amateur, que son zele excite, lance par occasion divers brocards qui rendent piquant son pamphlet, n'ayant, au surplus, que dix pages.

20 *Novembre* 1780. Le Spectacle des variétés amusantes étant absolument tombé depuis la retraite du Sr. Volange, & celui-ci, de son côté, n'ayant aucun succès aux Italiens, il revient à

son premier métier & a recommencé de jouer hier à son ancien Spectacle ; mais il est à craindre qu'il n'y produise plus la même sensation.

21 *Novembre*. Ce qu'on avoit prévu à l'égard de Me. Linguet est arrivé , & le bruit général est aujourd'hui qu'il est transféré depuis mardi 14 de ce mois à Pierre-en-cise. On a voulu mettre une sorte de forme légale à son procès & cette prison semble être le terme de sa condamnation. Soit qu'on ait trouvé des papiers, soit qu'on n'en ait pas trouvé , il y a eu accusation, production de griefs, interrogatoire, confrontation ; &c. mais quels sont les chefs de délit ? Il le fait, sans doute ; & c'est toujours le même mystère pour le public. On continue à dire vaguement que ce sont tous ses ouvrages : cependant quand on fait attention aux deux lettres ministérielles dont il étoit pourvu, on est toujours obligé de croire qu'il s'est rendu coupable de quelque chose de plus grave, de quelque crime d'Etat. Sur quoi chacun s'accorde, c'est que cette tournure annonce qu'il y a tout à craindre que sa détention ne soit longue.

21 *Novembre* 1780. Le nouvel écrit contre M. Necker fait plus de bruit que les précédens, en ce qu'il semble émané de quelqu'un ayant les liaisons les plus intimes avec le dernier Ministre disgracié. L'auteur produit des pièces & révèle des anecdotes qu'il ne peut guere tenir que de lui. Au reste, on n'en juge encore que sur parole :

Ce qu'on fait plus positivement, c'est que M.

le Directeur général des finances en est très intrigué ; c'est qu'il est revenu dimanche de Versailles avec beaucoup d'humeur ; c'est qu'il a annoncé à sa femme que pour le coup l'orage grossissoit tellement qu'il doutoit de pouvoir y tenir ; c'est que son Emprunt, auquel on avoit couru avec empressement, ne va plus que très lentement ; c'est que M. de Maurepas est contre lui, & lui taille de furieuses croupières. Au reste, ce seroit dans le moment une catastrophe terrible pour le Royaume & tout l'édifice factice du Crédit de la France s'écrouleroit avec lui.

21 *Novembre* 1780. Il y a eu mardi dernier au château d'Alfort, hôtel de l'Ecole Vétérinaire, un concours, qui s'est fait avec le plus grand éclat.

M. Necker, qui a succédé à M. Bertin, fondateur de cette Ecole, y apporte le même zèle ; il vient d'y placer M. Chabert, avec le titre de Directeur général des Ecoles vétérinaires du Royaume : son Directorat s'étend en quelque sorte sur celles des nations étrangères, toutes fondées sur le modèle de celle-ci, & qui la consultent souvent sur leur régime & sur les points importants de doctrine.

M. Necker présidoit lui-même au Concours. Il étoit assisté de M. Guerrier de Bezance, Maître des requêtes, honoré de ce Département, & de plusieurs membres de la Société Royale de Médecine, qui, comme chargée des Epizooties, a un rapport direct avec cette Ecole.

Le concours avoit pour objet la pratique, partie essentielle dans tous les arts & surtout dans l'art vétérinaire.

Les opérations faites par les Eleves étoient au nombre de vingt - six.

Les Prix sont une médaille attachée par trois brins de chaîne, que les Eleves ont droit de porter par la suite.

Il y a eu six Prix distribués de cette espece.

22 *Novembre*. Les comédiens Italiens non-seulement ne se sont pas opposés à ce que le Sieur Volange les quittât, mais trop heureux de se voir promptement débarrassés d'un histrion qui les deshonorait, ils lui ont avancé le payement de tout ce qui lui seroit dû jusqu'à pâques, terme de son engagement, en le rendant libre dès ce moment-ci. Il s'étoit d'abord lié avec Nicolet; M. le Noir qui favorise les Variétés Amusantes, s'y est opposé. En effet, ce Spectacle absolument tombé depuis qu'il avoit perdu son soutien, a voulu le ravoit: on lui fait un meilleur sort que ci-devant & Jeannot a recommencé d'y paroître fâché. Ce qu'on ne s'imagineroit pas, c'est que la foule y est revenue aussi immense que de coutume & que ne produisant plus aucune sensation sur le théâtre plus noble qu'il avoit adopté, il a repris tout son lustre sur les treteaux, auxquels il est destiné par essence.

23 *Novembre* 1780. Un crime unique en physique, à raison de ses circonstances, attestées par le coupable & par la malheureuse qui en a été la

viptime, mérite qu'on en fasse la remarque. Un garçon - perruquier chez une fille de la rue Jean Saint Denis, tenté de voler une montre qu'il voyoit, au milieu du coit, a pris un rasoir qu'il avoit préparé & lui a coupé la gorge: par bonheur, un mouchoir qu'elle avoit autour du col a empêché que le coup ne fût mortel. Elle en rechappera. Le scélérat a été arrêté & est convenu des faits.

23 *Novembre.* M. Gilbert est mort le 16 de ce mois, âgé de 29 ans & quelques mois. Ce jeune poëte donnoit les plus grandes espérances. Son génie tourné à la satyre lui avoit fait beaucoup d'ennemis. Né sans fortune, il cherchoit à se faire des protecteurs. Le clergé l'ayant accueilli à cause de la guerre qu'il avoit déclarée au parti des Philosophes modernes, il avoit obtenu plusieurs pensions & en avoit même une du Roi. Il est rare que les hommes marqués par un talent de cette espece n'aient pas quelques écarts dans l'esprit. Celui-ci étoit devenu comme fol: instruit de la haine que lui rendoit avec usure le parti adverse, & redoutant la vengeance de quelques grands qu'il avoit voués trop publiquement à l'exécration des honnêtes gens, son imagination s'étoit noircie au point de lui faire croire que l'univers entier conspiroit contre sa personne. Cette terreur insurmontable a desséché sa vie & l'a conduit au tombeau; mais en revanche il est mort très chrétieusement, les paroles de l'Ecriture à la bouche; ce qui donneroit lieu de présu-

mer qu'il étoit créant véritablement. On n'a de lui que des satyres & quelques odes ; on ignore s'il laisse quelque ouvrage plus considérable ébauché.

24 *Novembre* 1780. On a fait sur M. & Madame Necker le quatrain suivant , à l'occasion des Edits de suppression du premier , mettant beaucoup de monde à la besace , & de zele de la seconde à purifier , améliorer , bâtir des hôpitaux , pour loger , ce semble , ceux que son mari y envoie :

De ce couple admirez la rare intelligence :

Dans leur zele , l'une établit

Partout des hôpitaux en France ;

L'autre d'habitans les remplit.

25 *Novembre* 1780. Le nouvel écrit contre M. Necker a pour titre *Seconde suite des Observations du Citoyen*, &c. On ne doute pas qu'il ne vienne de quelque partisan de M. de Sartine , car il passe pour constant que M. le Lieutenant de police , dont la fonction naturelle seroit d'empêcher la circulation de ce pamphlet , en a envoyé & donné des exemplaires à des Magistrats de confiance ; quant à M. Necker , il l'a reçu étant à table.

Ce qui contribue encore à fortifier ce soupçon , c'est qu'on y trouve un fragment de la *Justification de M. de Sartine* : Mémoire secret & envoyé au Comte de Maurepas par ce Ministre , au moment de sa disgrâce. Voici l'étrange anecdote qu'on y lit. La Marine , l'année courante a coûté 110 millions , auxquels elle avoit été fixée ,

indépendamment de 16 millions d'extraordinaire; ce qui donne un total de 126 millions. En outre, il a été mis, à l'insu de M. Necker, 17 millions sur la place en papier; ce qui l'accroît jusqu'à un capital de 143 millions.

C'est à cette nouvelle que M. Necker jeta les hauts cris, fut au Roi, dit que l'Etat ne pouvoit y tenir, & offrit l'alternative, ou de quitter, ou de renvoyer M. de Sartine: pour que rien n'embarrassât le Roi, il suggéra tout de suite M. le Marquis de Castries; il savoit que M. de Maurepas étoit dans son lit pris de la fièvre & de la goutte: il mit toutes ces circonstances à profit & l'emporta.

M. de Sartine se défend sur le silence qu'il a gardé concernant ces 17 millions: il lui suffit qu'il n'ait ordonné aucune dépense dans son Département, sans les Bons du Roi arrêtés au Conseil, ou dans des Comités particuliers: il auroit été dans le cas de trahir le Secret de l'Etat, s'il en eût donné avis à M. Necker, étranger, Protestant, non fermenté nulle part & connu *pour ses liaisons avec le Lord Stormont*. C'est ce reproche de liaisons avec un Ministre ennemi, qui cause le plus grand étonnement.

26 *Novembre* 1780. Les fêtes de Brunoy ont eu lieu mercredi & jeudi. Le premier jour s'est fait l'inauguration de la salle & le lendemain le Roi & le Comte d'Artois y ont assisté. La Reine a affecté ce jour-là de venir à l'opéra, avec *Madame*, la Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth.

Il y avoit cependant dans cette fête, censée donnée entre hommes, des femmes, mais si suspectes, que le Sr. Chalgrain, l'architecte du Prince & l'auteur de la Salle, n'a osé y mener sa femme, comme il l'en avoit prévenue. Il lui a écrit qu'il n'étoit pas possible qu'elle y assistât, elle & les autres Dames qu'elle avoit flattées de ce spectacle.

27 *Novembre* 1780. M. le Comte d'Artois fait imprimer au Louvre un *Sottisier*, ou Recueil de toutes les pièces grivoises en prose & en vers, que les amateurs avoient jusqu'ici gardées dans leur porte-feuille. On invite en même tems de sa part les auteurs modernes, qui ont de ces sortes de morceaux non imprimés, de contribuer en les livrant au grand jour aux plaisirs de son Altesse Royale. M. Robé est sollicité de confier son poëme de *la Vérole*, M. Marmontel sa *Neuvaine*, M. Guichard ses *Contes*, &c. Il ne sera tiré que soixante exemplaires de cette collection, qui n'a point de censeur & au bas de laquelle on lit *par ordre*. Il faut qu'on ait surpris la religion du Roi, qui ne se seroit pas prêté à cette impression. Il y a apparence qu'un tel recueil qui pourra se grossir chaque année, est pour orner la bibliothèque de *Bagatelle* & en faire la base.

On croit que cette collection s'étendra aux pièces satyriques & politiques concernant les anecdotes de la cour.

27 *Novembre*. M. de Montdenois, aujourd'hui Intendant de la Marine à la Guadeloupe & qui depuis le commencement de la guerre a
fait

fait à la Martinique les fonctions d'Intendant avec le plus grand zèle & la plus rare intelligence, vient d'envoyer à M. le Comte de Maurepas une *Médaille Caraïbe*, frappée à Londres en 1773, pour l'île de Saint Vincent, dont la possession devient depuis la conquête de cette île un trophée pour les armes du Roi.

Sur cette médaille on voit d'un côté la figure de George III, Roi d'Angleterre; sur le revers, un Caraïbe, dans une posture humble & soumise, les armes aux pieds de Minerve, qui lui présente une branche d'olivier, avec ces mots Anglois *Peace and Prosperity. To Saint-Vincentz 1773.*

On vient de répandre en profusion, on ne sait pourquoi, des programmes imprimés de cette médaille, avec ces vers, d'une adulation assez plate & qu'on ne conserve que comme historiques:

A l'ombre des lauriers de France
Saint Vincent, grace à nos exploits,
Goûte le calme & l'abondance
Qu'on lui promet sous d'autres loix.
De cet ordre de destinée
L'Angleterre eût pressentiment,
On s'en convaincra par l'année
De ce fastueux monument.

27 Novembre 1780. *La Réduction de Paris*, pièce héroïque nouvelle en trois actes & en prose, de M. Desfontaines, jouée avant-hier à la comédie française, n'est qu'un cadre historique de bons mots, de traits de bonté, de loyauté,

d'Henri IV & des divers héros, ses compagnons d'armes. Il n'y a aucune intrigue; c'est un drame à tiroir, un pur spectacle, qui ne vaut pas le fameux *Siege* de Nicolet & *les quatre fils d'Aymon* d'Audinot.

27 *Novembre* 1780. On parle beaucoup d'un manuscrit cacheté, confié par Rousseau à M. l'Abbé de Condillac. On lit sur l'enveloppe quelques lignes, datées du 1 Janvier 1776 de la main du dernier, où il déclare que la volonté de l'auteur est que le paquet ne soit ouvert qu'après ce siècle révolu.

Ce manuscrit, depuis la mort de l'Académicien, a passé entre les mains de l'Abbé de Rayrac & va être remis à l'Abbé Mably, frere du défunt. Il est épais tout au plus d'un pouce, de la grandeur du papier à lettres ordinaire: ainsi l'on ne peut soupçonner que ce soient les fameuses *Confessions* de ce singulier personnage.

Au reste, Rousseau aimoit à faire de ces mysteres. Il avoit remis autrefois à Madame de la Live un pareil dépôt. Cette Dame, dont il avoit été amoureux fol, s'étant brouillée avec lui, voulut lui rendre le paquet; il lui répondit qu'il lui avoit ôté son amour, mais non son estime & qu'elle pouvoit le garder: à la mort de Rousseau, comme il n'a été question en rien de l'ouverture de ce paquet, devant avoir lieu à cette époque, & que depuis quinze ans on n'a pas suivi l'anecdote, on ne peut dire ce qu'il est devenu.

27 *dudit*. Extrait d'une Lettre de Versailles du

25 Novembre. J'ai questionné les bureaux de M. le Garde des Sceaux ; la nouvelle de l'exil du Parlement de Bordeaux est prématurée , mais cela pourra venir & sa conduite n'a pas été approuvée ici. On m'a promis de me faire lire les deux procès verbaux qui ont été faits , l'un à la messe rouge , l'autre dans la chambre. En voici quelques particularités.

Il n'a été rien dit sur l'enregistrement du Vingt-ieme. Quant à celui sur la réception de M. Dupaty , on a délibéré , sans prendre un avis fixe. Le greffier est dans l'usage à la rentrée de nommer les morts , les absens & les présens. En parlant de ces derniers , du nombre desquels étoit M. Dupaty , il l'a omis : M. Dupaty a protesté & il n'a été fait aucun cas de ses protestations.

28 Novembre 1780. Suivant le rapport de tous ceux qui ont assisté aux fêtes de Brunoy , *Monsieur* , mécontent de n'y point voir venir la Reine , a tenu parole en effet & il n'y avoit que des filles , sauf deux bourgeoises très honteuses d'y être , & Madame de Montesson en femme de cour. Entr'autres courtisannes on y remarquoit une Madame de Saint Alban , maîtresse du Sr. Radix de Sainte-Foy , laquelle *Monsieur* & le Comte d'Artois ont fait beaucoup remarquer au Roi. Les pieces ont répondu à la compagnie. On a d'abord joué *l'Amant statue* du Sieur Desfontaines , comédie si orduriere que les filles même se cachotent de leur éventail : à celle-ci a succédé un proverbe intitulé *à trompeur , trompeur*

& demi, où ont brillé les Sieurs Deséssarts, Dazincour, Dugazon & Muffon, les quatre plus grands farceurs de Paris : enfin on a exécuté *Cassandre Astrologue*, du Sieur Auguste de Piis, commandé exprès & d'un genre plus agréable : on doit le donner incessamment aux Italiens. Le tout a été terminé par un ballet. Le Roi, qui aime assez les pieces grivoises, étoit, sans doute, prévenu & a paru s'amuser beaucoup.

La veille on avoit joué la *Réduction de Paris*, qui se donne actuellement aux François. Tellés sont les nouveautés, par où l'on a ouvert le théâtre de Brunoy.

29 Novembre 1780. Mlle. Moulinghen, actrice des Italiens, vient de mourir. C'est une vraie perte pour eux : ses camarades ayant appris cette nouvelle au moment de jouer *les Vendangeurs*, en ont été si affectés, qu'ils n'ont pu y mettre leur gaieté ordinaire & que le public s'en est aperçu.

Mlle. Moulinghen, à ce théâtre depuis 1770, avoit remplacé Mlle. Deschamps &, avec une voix plus agréable, avoit plus de jeu, de gaieté, de vérité.

29 Novembre. Extrait d'une Lettre de Rennes, du vingt-six Novembre. . . . L'affaire du Comte Desgrée a été terminée d'une manière plus prompte & plus flatteuse encore qu'il n'auroit osé l'espérer. Son projet étoit, n'étant pas satisfait de l'Arrêt du Parlement, de se soumettre à la décision des Etats. En conséquence, dès l'ouver-

ture il s'est présenté & le Comte de Boisgelin qu'il le favorisoit dans son dessein, l'a fait nommer de la première commission, ainsi que vous l'avez pu voir dans le journal des Etats.

M. de Tremerga, l'adversaire accoutumé de M. Desgrée, s'est levé & a prétendu qu'avant de passer outre, il falloit voir si certaines personnes n'étoient pas dans le cas d'être rejetées. M. Desgrée ne lui a pas donné le tems de s'expliquer davantage, il lui a dit qu'il prenoit pour lui ce qu'il venoit d'annoncer, qu'en conséquence il avoit un Mémoire justificatif à lire à l'assemblée; alors on s'est écrié presque unanimement : *point de Mémoire, point de Mémoire!* le tumulte a été si grand, que la séance n'a pu se terminer autrement.

M. Desgrée n'a pas manqué d'aller trouver M. le Marquis d'Aubeterre & de lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé, ainsi que de son desir de ne laisser aucun louche sur sa conduite: ce Commandant lui a déclaré qu'il n'avoit aucun ordre de la cour de s'y opposer & qu'il feroit là-dessus tout ce qu'il voudroit.

En conséquence, dès le lendemain l'affaire a été agitée de nouveau; les mêmes acclamations *point de Mémoire!* ayant continué & M. de Tremerga ne se désistant pas de son opposition, on a imposé silence, on a mis la matière en délibération, on a été aux voix, & à 26 voix près, l'unanimité a été pour regarder M. Desgrée comme parfaitement innocent; en sorte que son Mémoire est resté inutile.

29 Novembre 1780. *La Réduction de Paris par Henri IV*, le 22 Mars 1594, est un événement très intéressant dans notre histoire. M. Desfontaines a cru qu'en le représentant sur le théâtre il pourroit produire le même effet. Il a eu raison, quant aux personnages qu'il met en scène ; la nation aimera toujours à entendre rappeler les beaux traits qui caractérisent Henri IV, Crillon & tous ces héros compagnons de ses victoires. Mais, quant aux qualités qui constituent un ouvrage dramatique, il s'est trompé & bien trompé. Celui-ci n'est qu'un recueil tout simple de ces mêmes traits, quelquefois défigurés. Par exemple, y a-t-il rien de plus plat que de prétendre qu'Henri IV n'avoit pas fait marcher ses troupes un certain jour à cause de la pluie ? Quoiqu'il en soit, autant auroit-il valu lire quelques pages de l'historien Mathieu, de Dupleix ou des *Economies Royales de Sully*. Envain l'auteur a-t-il cru suppléer au défaut d'intrigue & d'action, par des marches, des contremarches, un assaut, un orage & tous ces grands moyens des petits génies de nos jours, capables d'amuser seulement les enfans & les badauds ; sa pièce ne pourra jamais figurer au rang des véritables tragédies, ou drames héroïques. Elle va pourtant, au moyen du spectacle exécuté par les comédiens françois, cependant pas aussi bien qu'à l'opéra, à cause du local plus resserré.

30 Novembre. Les comédiens Italiens ont joué mardi une comédie nouvelle en un acte &

en vers, intitulée *le Somnambule*. C'est une mauvaise copie de ce même sujet traité aux François. La jeunesse & l'inexpérience de l'auteur peuvent faire excuser les défauts de sa production, chargée de détails étrangers, de longueurs & de lieux communs ; mais rien n'excuse les acteurs de n'être pas plus difficiles & d'agréer ainsi indistinctement tout ce qui se présente.

Cette pièce est d'un Baron d'Estate, le fils de cette Madame d'Estate, si renommée pour avoir été successivement la maîtresse de l'Avocat général Segulier & du Fleuri Maubeuge. On ajoute aujourd'hui qu'il est aussi auteur des *deux Oncles*, comédie qui promettoit plus que celle-ci.

1 Décembre 1780. Extrait d'une Lettre de Versailles du 28 Novembre.... J'ai lu en effet les deux procès verbaux envoyés par M. Dupaty à M. le Garde des sceaux, dont l'un dressé à la messe rouge & l'autre à la chambre ; ils sont très volumineux & contiennent dans le plus grand détail toutes les insultes, avanies, injures, que ce Magistrat a éprouvées de la part du Premier Président, de son fils, de son gendre, de tous les partisans de cette cabale ; cela fait hausser les épaules. Cependant il paroît que ces Messieurs mettront de l'eau dans leur vin, car on écrit de Bordeaux qu'ils vont prendre la voie des Remontrances.

M. Dufaur de la Jarte, l'Avocat général, interdit par cette Cour à l'occasion de son discours en faveur de M. Dupaty, est aussi pour beau-

coup dans tout cela. Le Parlement ne peut digérer que la cour lui ait enjoint dans la dernière séance du Maréchal de Mouchy, non-seulement de lui laisser continuer ses fonctions, mais lui ait appris qu'il n'avoit aucune correction à exercer contre eux ; que c'étoit à S. M. qu'il devoit porter ses plaintes, pour qu'elle les punit, si elle le jugeoit à propos.

Cette sorte de discipline, que ne connoissent point les Parlemens, ne fournira pas un petit article aux Remontrances.

1 Décembre 1780. La premiere séance de la *Société Apollonienne*, tenue jeudi 23, étoit nombreuse & composée de spectateurs choisis. M. de Gebelin l'a ouverte par un discours *sur la nécessité où est l'homme de vivre en société*, discours vague & dans lequel on n'a pas trouvé ce qu'on espéroit de relatif au projet & aux vues de ces Messieurs. Un M. de Fevre de Villebrune a montré son érudition par la traduction d'une ode ou hymne d'Homere : M. l'abbé Rosier, M. de la Dixmerie, M. Fontane & autres membres de la nouvelle compagnie, ont aussi lu différens morceaux en prose & en vers. Mais l'on est sorti de-là sans être plus instruit de ce que ces Messieurs se propofoient & sans y remarquer rien autre chose qu'une réunion très ordinaire de gens de lettres faisant admirer leurs productions à qui veut les entendre.

1 Décembre. Il passe pour constant non-seulement que l'enfant de Mlle. Michelot a été bap-

tisé sous le nom du Duc de Bourbon, mais tenu par procuration au nom de Mademoiselle de Condé, sa sœur, & du Comte d'Artois. On dit que la Princesse y a été forcée; tout cela n'a pu se faire sans l'agrément du Roi: ce qui rend l'événement encore plus incompréhensible.

Le Roi s'est si bien trouvé de la première fête de Brunoy, que S. M. y est retournée hier.

1 *Décembre* 1780. Il passe pour constant que l'élection des deux nouveaux Académiciens a dû avoir lieu hier, & que c'est le Comte de Tressan & M. le Mierre qui ont été les heureux.

2 *Décembre*. C'est M. le Mierre qui a été élu le premier, jeudi, à la place de l'Abbé Batteux; & M. le Comte de Tressan le second, à la place de l'Abbé de Condillac. M. de Chamfort, malgré toutes ses intrigues, a été exclus cette fois, mais a de grandes prétentions pour la première vacance.

2 *Décembre*. L'Académie royale des Inscriptions & Belles Lettres, outre le sujet du Prix annoncé pour la Saint Martin 1781, propose encore pour celui qu'elle distribuera à pâques en 1782, d'examiner *l'Etat des Lettres, Sciences & Arts, sous les Kalifats de Haroun Arraschid, & de son fils Al-Mamoun, comparé à celui où ils étoient alors dans l'Occident*. Le Prix sera une Médaille d'or de 400 livres.

2 *Décembre*. Extrait d'une Lettre de Strasbourg du 10 Novembre. . . . M. le Cardinal, notre Evêque, au retour d'un voyage qu'il a fait

dans ses domaines de l'autre côté du Rhin, s'est rendu le 3 à Salsbach, pour voir l'endroit où Turenne a été tué. Il a acheté cet emplacement. On y construira une maison avec un jardin. Elle sera toujours habitée par un soldat invalide français, du Régiment de *Turenne*; & s'il se trouve dans le corps un Alsacien, il sera préféré. Cet invalide sera chargé d'accompagner les étrangers. On lui donnera l'histoire du Maréchal & l'on fera traduire en allemand les détails de la campagne dans laquelle il a été tué: on y joindra les cartes les plus exactes de ses marches, avec l'ordre de bataille du jour. A l'endroit où Turenne est tombé, on formera une enceinte de 39 à 40 pieds de circonférence, fermée par une grille de fer. Il y aura dans le milieu un piedestal de quatre pieds, sur lequel sera élevée à la hauteur de 16, une pyramide, symbole de l'immortalité. Les Armes de Turenne seront suspendues à une branche de laurier, à l'un des côtés de cette pyramide, qui sera terminée par une fleur de lys environnée d'un cypres: sur trois des côtés du piedestal sera écrit que c'est-là que Turenne a expiré; & au quatrième on remarquera que l'armée Impériale étoit commandée par Montecuculli. Des lauriers seront cultivés dans l'espace entre le piedestal & la grille, & l'on ne laissera croître que des ronces dans l'endroit où sera placé le boulet, que l'on croit, par tradition, être celui qui a frappé Turenne.

3. *Décembre.* Il y a à la comédie française une

Dlle. Contat, jeune & jolie. M. le Comte d'Artois en est devenu épris & lui a fait faire des propositions. Cette actrice, en répondant avec beaucoup de respect a témoigné qu'elle craignoit l'inconstance de son Altesse Royale, que si Monseigneur ne sentoît pour elle qu'un goût passager, elle le supplioit de porter ses vues ailleurs. Le Prince a voulu voir de près cette singulière courtisane: elle lui a dit la même chose; qu'elle ne pouvoit consentir à son desir, si ce n'étoit pas pour vivre avec elle: à quoi le Prince a répliqué qu'il ne *savoit pas vivre*. Cependant, plus amoureux que jamais, il est revenu & lui a juré une passion durable. Il est entré en jouissance; mais rassasié dès le lendemain, il lui a envoyé cent cinquante louis. Elle les a rejettés avec hauteur, & a prétendu qu'elle avoit eu des amans qui la mettoient dans le cas de se passer d'un tel cadeau.

4 Décembre 1780. L'ode ou hymne d'Homere, lue dans l'assemblée publique de la Société Apollonienne, a été trouvée en Russie & est parvenue en ce pays par la Hollande. Ce morceau de poésie roule sur l'enlèvement de Proserpine & est parfaitement marqué au coin du grand poëte auquel on l'attribue. M. le Fevre de Villebrune, outre sa traduction qu'il a lue, a donné la filiation de cette découverte, & a commenté tous les endroits qui méritent de l'être.

M. l'Abbé Rosier a lu une dissertation sur la musique des anciens, très savante.

M. de Fontanes a fait part de la traduction

d'un chant du poëme de Pope sur l'homme, où l'on a trouvé des morceaux hardis.

Un jeune poëte peu connu, M. de Laleu, a déclamé un fragment de poésie noire dans le goût des *Nuits d'Young*. M. Maréchal a égayé cela par des odes galantes & anacréontiques.

M. l'abbé Cordier de St. Firmin a lu un morceau intéressant tiré de quelque Eloge qu'il compose sur les sacrifices que les gens de lettres & les artistes sont obligés de faire pour parvenir à la gloire.

M. de la Dixmerie a fini par la lecture de quelques fragmens de son *Eloge de Montaigne* & par des réflexions sur le style.

Il paroît que l'objet de ces Messieurs seroit de faire un journal composé des pièces qu'ils liroient & les souscriptions leur fourniroient des fonds pour d'autres entreprises qu'ils méditent.

5 Décembre 1780. Depuis la disgrâce de M. de Sartine, la brochure composée contre lui, il y a un an, toujours fort rare, s'est répandue en profusion. Elle a pour titre, *la Cassette verte de M. de Sartine, trouvée chez Mlle. Duthé*, avec cette épigraphe : *ipse dolos tecti, ambages-que resolvit. Cinquieme Edition, revue & corrigée sur celles d'Amsterdam, de Leipsic & de la Haye, 1779.*

Il est inconcevable qu'il se trouve des auteurs capables de compromettre leur repos & leur sûreté par des écrits aussi plats. On suppose dans celui-ci avoir trouvé le porte-feuille du Ministre chez

une courtisane; cadre heureux, qui pouvoit prêter à bien des méchancetés, mais dont on n'a tiré aucun parti: nuls faits, nulles anecdotes, un tas d'absurdités révoltantes: enfin ce pamphlet est si détestable, que la curiosité du lecteur rassasiée avant la fin, ne permet pas d'aller jusqu'au bout & de le lire en entier.

5 Décembre 1780. On prétend aujourd'hui que M. le Duc de la Vauguyon, notre Ambassadeur en Hollande, a découvert que Me. Linguet avoit envoyé des Mémoires à différens chefs de cette République pour leur démontrer que leur intérêt n'étoit pas de s'unir à la France, que ce Ministre en avoit rendu compte à sa cour & que c'est la cause véritable & secrète de la détention du journaliste. Si l'anecdote paroît difficile à croire, par le peu de motifs qu'on doit lui supposer de s'être compromis à ce point dans une querelle où il n'avoit aucune raison de le faire; (car on ne dit point que ce soit à l'instigation d'aucune Puissance; il paroîtroit, au contraire, que c'est par une simple effusion de cœur, ou peut-être consulté sur cet objet) elle acquiert plus de vraisemblance par la conduite du gouvernement à son égard; ce qui a toujours fait croire aux bons politiques que ses feuilles introduites & tolérées en France jusqu'à la dernière inclusivement, ne pouvoient lui avoir attiré un traitement aussi violent. Le Duc de Duras surtout persiste à nier y avoir eu aucune part.

Quoi qu'il en soit, on regarde toujours com-

me certain que ce célèbre prisonnier est transféré, sans qu'on sache positivement où. Le Prince de Montbarrey, protecteur de Me. Linguet & des Bourgeault, a annoncé la translation de ces derniers, mais sans autre désignation du lieu, sur lequel il a gardé le secret.

6 Décembre. MM. de Piis & Barré ont fait jouer avant-hier par les Italiens le *Préjugé de la sympathie*, ou *Cassandre astrologue*, comédie-parade en un acte & vaudevilles. Cette facétie, au gré des auteurs très mal exécutée à Brunoy, y avoit cependant plu & quoiqu'elle ne l'ait pas mieux été ici, elle n'a pas été moins bien accueillie. Quelques gens difficiles se plaignent seulement du genre trop poliçon; ils prétendent qu'on n'aura plus besoin des treteaux des boulevards & que, malgré leur délicatesse, Messieurs les comédiens italiens remplacent à merveille les spectacles forains; d'autant mieux que Mrs. de Piis & Barré, encouragés par quatre succès de cette espece depuis six mois, annoncent qu'ils ont leur porte-feuille bien fourni de semblables nouveautés. Ce que confirme leur couplet de la fin, redemandé par le parterre:

Le vaudeville a regné sur la scene,
Mais la musique improuvant ses ébats,
A haute voix, un jour en souveraine
Lui dit tout net de lui céder le pas:
Mais si la gaieté le ramene,
Messieurs, servez - lui d'avocats;
Qu'il puisse, deux fois par semaine,
Rentrer sans peine
Dans ses états.

Cassandre Astrologue tire lui-même son horoscope, & trouve que les jours dépendent des destinées d'un inconnu, borgne & bossu. L'amant d'*Isabelle* sa pupille, *Léandre*, profite de son erreur pour la lui enlever ; il se déguise en bossu, & vient le consulter, afin de savoir s'il fortira vainqueur d'un combat que l'amour le force d'entreprendre. L'astrologue, persuadé que c'est-là l'homme au sort duquel le sien est lié, fait tout son possible pour l'empêcher d'aller au rendez-vous, parce qu'en ces sortes d'affaires, *en y va deux & l'on n'en revient qu'un*. Ses efforts sont inutiles. Un instant après, on ramène le prétendu bossu blessé, qui, désespéré de la perte de sa maîtresse, veut absolument mourir. *Cassandre* craignant pour la vie de celui auquel sa planète l'assujettit, lui propose, afin qu'il renonce à son funeste projet, la main de la charmante *Isabelle*; ce qui est accepté & forme le dénouement. La crédulité du vieillard fournit dans cette farce nombre de scènes, plus plaisantes les unes que les autres.

7 *Décembre* 1780. On veut aujourd'hui que Me. Linguet soit aux îles Sainte Marguerite.

8 *Décembre*. Le fils du savant Capperonnier, qui commençoit à marcher déjà sur les traces de son pere, vient de périr au début de sa carrière de la façon la plus sinistre. Il avoit un goût singulier pour aller sur l'eau, pour pêcher, nager & autres exercices que fournit cet élément. Pour s'y livrer plus à l'aise, il s'étoit fait rece-

voir Maître Pêcheur; ce qui lui donnoit le droit d'avoir une gondole sur la rivière, dont il étoit Vice-Amiral, M. le Duc de Chartres étant l'Amiral. Dimanche donnant une fête pour célébrer le retour d'un de leurs amis, dix jeunes gens, lui compris, avoient choisi le moulin de Javalle pour le lieu de la scène & ils s'y étoient rendus dans la gondole de M. Capperonnier. On ne fut pas d'accord sur le retour. Trois voulurent revenir absolument à pied, sept seulement s'embarquerent: ils avoient loué un cheval pour faire remonter mieux la rivière à la gondole. Le cordage amarré au mât de 15 pieds de haut cassa & le bâtiment chavira. Deux jeunes gens cassent avec leur tête le vitrage de la gondole; s'attachent au mât & se sauvent; mais les cinq autres ont été noyés, du nombre est M. Capperonnier. Le plus âgé de ces malheureux n'avoit pas vingt-deux ans.

10 Décembre 1780. *La Seconde suite des observations du citoyen* a pour premier objet de refuter un écrit, ayant pour titre *Réponse à la lettre de M. Turgot à M. N...*

Cette dernière de 22 pages est attribuée à un nommé Rilliet. Ils sont deux de ce nom, tous deux intimes amis du Directeur général des finances.

Rilliet Saussure est l'auteur des fameuses *Lettres sur l'Emprunt & l'Impôt*. C'est lui qui en 1778 adressa de Geneve aux Administrateurs de la Caisse d'Escompte, le plan des *Billets de Caisse*, puis

puis de conversion future de ces Billets en Contrats de prêt & d'hypothèque sur tous les fonds du Royaume. Il ajouta ensuite de nouveaux développemens dans les Lettres qu'il écrivit à Rilliet surnommé *Mâchoire*, pour le distinguer, en date du 9 Septembre suivant & à M. Necker le 18 dudit.

Cet ami, le conseil, l'ame & l'apologiste de M. Necker, assez familier avec lui pour le tutoyer, vient d'éprouver un traitement cruel : il a été traduit devant les Magistrats de Geneve, sa patrie, & jugé successivement par le tribunal des Dix & celui des Deux Cens. Il a été déclaré *calomniateur*, *infame*, exclus de toute charge, dégradé du titre de Citoyen, condamné à 70,000 livres de dommages & intérêts envers la partie civile, 20,000 livres d'aumône aux hôpitaux & à six mois de prison.

D'un autre côté, Rilliet Mâchoire, Banquier à Paris, convaincu récemment, à la face de ses confreres de Paris & de Madrid, d'infidélités dans les traités & les engagements de commerce les plus sacrés, est menacé de suites fâcheuses pour son crédit & sa personne.

Tels sont les deux hommes soupçonnés auteurs de la brochure défensive du Directeur général des finances.

10 Décembre 1780. M. Lieutaud, le premier médecin du Roi, vient de mourir subitement; en sorte que M. de Laffonne, son survivancier, va entrer en possession. La morgue & le faste de

celui-ci vont merveilleusement contraster avec la bonhommie & la simplicité du défunt. La Société royale de médecine a tressailli de joie de cet événement, qui va lui donner plus de consistance & de faveur.

11 *Décembre* 1780. Les papiers publics ont parlé plusieurs fois de l'armement entrepris par MM. le Sefne & Compagnie, à Nantes d'abord, transporté ensuite à Granville & de six frégates réduit à deux; il ne va point encore & pour dernier véhicule ils ont imaginé de le rendre plus fameux, en donnant à la première frégate de 44 canons un nom célèbre, celui de la Chevalière d'Eon. En conséquence ils ont écrit le premier de ce mois à cette héroïne, pour lui demander son agrément; & le deux elle leur a répondu par une lettre singulière, comme tout ce qui sort d'elle. On y lit entr'autres choses cette phrase unique :

„ Mon seul regret dans l'occasion présente est
 „ de n'être ni compagne, ni témoin de vos exploits; mais si mon estime particulière peut
 „ accroître votre zèle, les étincelles de mes yeux
 „ & le feu de mon cœur doivent naturellement
 „ se communiquer à celui de vos canons, à la
 „ première occasion de gloire.”

11 *Décembre* 1780. Comme beaucoup de gens se recrient contre la nomination du Comte de Treffan à une des places vacantes de l'Académie françoise, ses partisans rassemblent ses titres littéraires & en font l'énumération. On vante

d'abord ses *Réflexions sommaires sur l'esprit*; ouvrage fait pour l'éducation des enfans auxquels il est adressé; les *Discours académiques*, l'*Eloge de Maupertuis*, le *portrait historique du Roi de Pologne* & les piéces qui l'accompagnent & qu'ils appellent charmantes, quoique très ennuyeuses. Enfin on cite les *Extraits piquans*, dont il a enrichi la Bibliothèque des Romans, *Tristan de Léonis*, *Urfino le Navarin*, le *petit Jehan de Saintré*, &c. la traduction libre de l'*Amadis de Gaule*, l'extrait de l'*Orlando innamorato* & la traduction élégante qu'il vient de publier de 46 chants de l'*Arioste*. Il faut convenir que toutes ces productions, malgré les éloges qu'on leur donne, ne sont marquées qu'au coin de la médiocrité.

Du reste, M. le Comte de Tressan est depuis 1750 des Académies royales des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin & d'Edimbourg: il avoit dû cette distinction à un Mémoire ingénieux & profond sur l'*Electricité*, considérée comme *agent universel*, composé en 1749 & qui n'a jamais été imprimé.

12 Décembre 1780. Le second article dont on traite dans la *Suite des Observations du Citoyen*, roule sur l'écrit ayant pour titre à M. Necker, *Directeur général des finances*. On a déjà parlé de ce dernier. Sous prétexte de le réfuter, on appuie sur des anecdotes injurieuses ou du moins désagréables au Directeur général des finances & à sa femme.

Quant au mari, on raconte comment fils d'un

Régent d'éloquence au College de Geneve, ayant fait de bonnes études il vint à Paris être Commis du Banquier Saladin, & en 1758 fut admis chez M. Thélusson avec un intérêt dans sa Banque.

Madame Necker, *Cuchaud* en son nom, est fille d'un Ministre de village, qui lui donna une excellente éducation. Elle fut destinée par la République de Geneve à l'instruction de la jeunesse.

Madame d'Anville, passant par Geneve, la connut, la goûta, l'amena à Paris; elle devint gouvernante des enfans de la sœur de M. Thélusson; on la maria à M. Necker. On suit après la progression de la fortune de celui-ci & en rappelant les reproches que lui fait à cet égard l'auteur du libelle, on les aggrave, sous prétexte de le disculper. Ce qu'il y a de plus nouveau dans cette digression, c'est le récit de la maniere dont il est parvenu au timon des finances, en assurant qu'il trouveroit le moyen de les régir sans augmenter les charges du peuple; on le compare plaisamment à quelqu'un de ces opérateurs ou arracheurs de dents, qui, pour étouffer les cris du patient qu'il presse & tenaille en place publique, crie à tue-tête: *sans douleurs, sans douleurs, Messieurs, sans douleurs*: celui de M. Necker est: *sans impôt, Messieurs, sans impôt.*

On assure cependant que les impôts en 1780 sont plus considérables qu'en 1762; que sans Edits enrégistrés & par de simples Lettres ministérielles aux Intendans, il a augmenté les recettes

générales de plus de quinze millions : que ce n'est qu'après cette extension forcée qu'il a envoyé à la Cour des aides la Déclaration hypocrite qui n'en a imposé qu'aux fots ; qu'enfin même depuis peu , ayant eu recours à son ancienne pratique , il a encore augmenté l'impôt de six à sept millions , en recommandant le *tacet* aux Receveurs généraux de sa nouvelle fabrique.

12 Décembre 1780. Lundi 27 Novembre , à la rentrée du Parlement M. l'Avocat général Seguier pour texte du discours d'usage a pris *les devoirs de l'Avocat*. Il les a considérés sous trois aspects , à l'égard des Magistrats , à l'égard de ses parties , à l'égard de lui-même. La fermentation qui a éclaté l'année dernière entre l'Ordre & la Magistrature , a fourni matière au brillant orateur d'exercer sa censure , quoiqu'avec beaucoup de ménagement & d'adresse ; il n'a pas manqué de ramener Me. Linguet sur la scène , mais sans le nommer , d'une manière très indirecte , très détournée & avec la délicatesse qu'exigeoit la circonstance de la détention de cet infortuné.

12 Décembre. On peut se rappeler la réclamation d'une portion des membres du Parlement de Pau , supprimés au rétablissement de cette Cour. Ils n'ont cessé depuis cette époque d'avoir des membres à la suite de la cour , dans l'espoir de profiter de la première circonstance favorable qu'ils pourroient trouver. Tout récemment ils en ont envoyé d'autres pour relever les derniers. Les Députés arrivés se sont présentés à M. le

Garde des sceaux, qui en leur déclarant l'impossibilité d'obtenir collectivement ce qu'ils sollicitoient, leur a annoncé en même tems que la cour étoit disposée à leur accorder individuellement tous les dédommagemens, toutes les grâces, dont chacun seroit susceptible. A quoi ils ont répondu que chacun en particulier réclamoit son état. Le chef de la justice leur a répliqué, qu'il avoit pris les ordres du Roi à leur égard & que S. M. leur défendoit de revenir sur ce point & de lui en parler.

Ces Députés n'ont tenu compte des dites défenses & dès le lendemain, en se conciliant le Capitaine des gardes, ils ont remis un Mémoire sur leur affaire à Louis XVI, comme il alloit à la messe. Ils ne se sont pas flattés que cette démarche eût aucun succès, ils se sont bien doutés que le Mémoire seroit renvoyé au Garde des sceaux & resteroit sans réponse; mais ils ont bravé toutes les suites facheuses dont il les avoit menacés & leur démarche, en effet, n'en a pas eu jusques à présent. Ils regardent leur écrit comme une simple protestation, qui empêche de proscrire leur retour, & l'exemple des Magistrats actuels de Pau remontés sur leurs sieges après dix ans, les console & les soutient dans l'espérance d'une pareille révolution.

13 Décembre 1780. L'auteur de *Nadir ou Tamas-Kouli-Kan*, M. Dubuiffon, après une épître dédicatoire à son pere, a fait imprimer à la tête de sa tragédie une préface encore plus sin-

guliere , par les faits & les idées qu'elle contient, que par son style.

Il nous apprend d'abord qu'il est auteur des *Nouvelles Considérations sur Saint Domingue* & d'une *Lettre à M. L.****, & il convient avec modestie que ces deux productions sont restées absolument ignorées. Il ne parle point de la Gazette qu'il composoit à la Dominique contre les chefs & habitans de la Martinique, dont on l'avoit d'abord disculpé, en supposant un autre Dubuiffon mort, mais que beaucoup de gens qui l'ont vu dans le tems assurent être le même Dubuiffon d'aujourd'hui, & ce que porteroit assez à croire le génie satyrique perçant dans cette préface.

Il tourne en ridicule ensuite le *Bureau de Législation Dramatique* & convient n'avoir pas voulu se montrer à ce tribunal & faire corps avec lui.

Il apprend comment les chefs de ce Bureau croyant travailler pour leur compte, avoient obtenu la suppression par Arrêt du conseil du tableau des pieces reçues; comment, voyant ensuite qu'ils n'y trouveroient pas leur avantage, ainsi qu'ils l'avoient espéré, ils ont sollicité depuis le rétablissement de ce tableau.

M. Dubuiffon fait plus ici, il prend fait & cause pour les Comédiens contre ses confreres & déteste l'intérêt sordide qui les anime. Il nous apprend que Voltaire n'eût que 3600 livres pour les vingt représentations de *Merope*; que Piron se contenta de 3000 livres pour sa *Métromanie*, & Crebillon de 1440 livres pour *Electre*; tandis

que le Sr. de Beaumarchais a déjà retiré 11229 livres pour sa méchante farce du *Barbier de Seville*.

Il sort de cette digression, il vient à la justification d'avoir passé sur le corps des autres auteurs dramatiques. Son *Thamas-Kouli-Kan*, la dernière pièce sur le premier tableau, au moyen de la relute ordonnée, à laquelle il s'empressa de se soumettre, devint la première; cependant la délicatesse des comédiens répugnoit encore à satisfaire son desir de paroître sur la scène. Pour la vaincre il leur offrit en pur don sa tragédie, à condition qu'ils la joueroient sans délai, *comme pièce de leur fond*.

Il vante la réponse à ce sujet du Sieur Molé au nom de ses camarades, qui manifeste le désintéressement le plus noble, la reconnoissance la plus vive, mais en même tems l'attachement inviolable au droit d'ancienneté des auteurs, même dans un moment où ils auroient pu le méconnoître. Il objecta la nécessité de son départ urgent pour l'Amérique, cette considération ne les toucha pas davantage.

Enfin le Sr. Brizard, pourvu d'un congé de quatre mois & nécessaire pour jouer les dix tragédies qui précédoient celle de M. Dubúisson, lui fournit un moyen légitime de passer: pour épuiser cependant tous les procédés de l'honnêteté, il écrivit une lettre circulaire à ses anciens, la comédie somma de relire; personne ne répondant, ne réclamant, ne satisfaisant aux injonctions

tions de l'auteur & des comédiens, sa piece fut mise à l'étude.

Alors M. de Sauvigny, le premier dans l'ordre du tableau, vint, accompagné des commissaires du Bureau de législation dramatique, & forma opposition à la représentation de *Nadir*, sous prétexte que le Sr. Brizard devant revenir sous peu de jours, il alloit distribuer les rôles de sa *Gabrielle d'Estrées*. M. Dubuiffon offrit de retirer sa piece dès que cette *Gabrielle* seroit prête à être jouée. M. de Sauvigny refusa l'accommodement: mais ce dernier n'ayant pas relu, les comédiens passèrent outre, & après une délibération, par laquelle ils renonçoient spécialement au don qu'il avoit voulu leur faire, & l'appelloient à part d'auteur, & s'être réservé seulement d'interrompre la piece dès qu'une autre seroit prête, *Nadir* fût joué trois jours avant le retour du Sieur Brizard.

13 Décembre 1780. Madame de la Borde, de Vismes en son nom, sœur de l'Ex-directeur de l'opéra & femme de l'ancien valet-de-chambre du Roi, a plu tellement à la Reine que, non contente de se l'être attachée comme Lectrice, elle a fait créer en sa faveur une charge de *Dame du lit*, dont les fonctions sont d'ouvrir & de fermer les rideaux de S. M. & de coucher au pied de son lit, quand elle le jugera à propos. Cette Dame, qui est instruite, a beaucoup d'esprit &, sans être jolie, a une figure piquante, donne de la jalousie à la Duchesse de Polignac, qui craint

d'être supplantée par elle dans les bonnes grâces de sa maîtresse.

On remarque à cette occasion l'inconséquence ordinaire de notre gouvernement, qui, tandis qu'il supprime par économie des charges anciennes & utiles, en laisse créer d'inutiles & onéreuses.

14 *Décembre* 1780. L'Académie royale de musique doit donner enfin demain la première représentation du *Bon Seigneur*, ou plutôt du *Seigneur Bienfaisant*, opéra composé des actes du *Pressoir*, ou des *Fêtes de l'Automne*, de *l'Incendie* & du *Bal*. Il y a eu hier une répétition, où le second acte a produit le plus grand effet; on a trouvé des choses agréables dans les deux autres, mais comme ils ont été très mal exécutés, sans accord, sans ensemble, il faut voir comment ils prendront aujourd'hui.

14 *Décembre*. Parallele de Madame la Duchesse de Brancas & de Madame la Duchesse de Coëssé, fait à Contrexeville par M. de Ceruty.

Lorsque de Dieu la main féconde

Tira l'univers du cahos,

Il prescrivit pour règle au monde

Le mouvement & le repos;

Coëssé, Brancas, par caractère,

Offrent ce contraste frappant;

L'une est le repos de la terre,

Et l'autre en est le mouvement.

Coëssé ne peut tenir en place,

Et Brancas ne peut en changer:

L'une voudroit franchir l'espace,

Et l'autre voudroit l'abrégé :
 Toutes deux font ici fortune ,
 Tour à tour on cherche à les voir ;
 On aime à courir après l'une ,
 Près de l'autre on aime à s'asseoir.

Coffé rappelle ces Génies ,
 Ces Sylphes , amis des humains ,
 Faisant des courses infinies ,
 Versant les biens à pleines mains ,
 Veillant de loin sur l'indigence ,
 Et la ranimant d'un coup d'œil ;
 Brancas nous peint la Providence
 Faisant du bien de son fauteuil.

Coffé peut-être un peu trop vive ,
 Dévore un jour en un moment ;
 Brancas quelquefois trop tardive
 Voudroit retenir chaque instant.
 A qui des deux donner la palme ?
 Cela mérite attention ;
 L'une est un sage dans le calme
 Et l'autre un sage en action.

15 *Décembre* 1780. Le célèbre éditeur de Pline & de Tacite , qui tout récemment a publié encore une nouvelle édition du poëme des jardins du P. Rapin , à laquelle il a ajouté une dissertation historique sur les jardins , écrite du plus beau style en latin , M. l'Abbé Brotier , vient d'être élu membre de l'Académie des belles-lettres. On peut dire que c'est cette compagnie qui l'a recherché , elle l'a dispensé des sollicitations , des visites & de tout le cérémonial préala-

ble d'usage & même de rigueur. On fait que c'étoit en outre un des Jésuites les plus zélés & les plus attachés à son Ordre.

15 *Décembre* 1780. La cabale a été si fort hier à la première représentation du *Seigneur Bien-faisant*, que n'ayant pu résister à l'impression du second acte, dont les tableaux terribles & touchans ne permettent pas à la critique de se faire entendre, elle s'en est dédommagée au dernier acte & a redoublé de fureur, au point de siffler le Sr. Laïs, chantant une ariette de bravoure, applaudie avec un transport continu aux répétitions & de chercher à le troubler & l'interrompre. Cet acharnement a rendu fort équivoque le succès de l'ouvrage, qui avoit bien pris jusques-là.

16 *Décembre*. On cite ici des détails de la mort de l'Impératrice-Reine, suivant lesquels elle a terminé sa carrière avec la même gloire, la même fermeté qu'elle l'avoit commencée. — Condamnée par la faculté, elle a interrogé son médecin de confiance sur le tems qui lui restoit à vivre? Celui-ci avoit peine à s'expliquer; mais elle l'a pressé successivement, en lui demandant si cela iroit à quinze jours, à huit jours? En sorte qu'il a déclaré à S. M. Impériale qu'il ne croyoit pas qu'elle pût exister plus de quatre: alors elle a pris son parti, elle a fait venir l'Empereur qui s'est trouvé mal. „ Pour lui donner le „ tems de se remettre „, a-t-elle dit, „ je continuerai aujourd'hui tous les actes de Souveraineté; je ferai les signatures, tiendrai le con-

„ feil, &c. ” Le lendemain & les jours suivans, son auguste fils revenu à lui a écrit sous sa dictée des Lettres à tous ses enfans, entre autres une à la Reine de France, qu'on exalte comme un chef-d'œuvre de sagesse, de politique & d'éloquence maternelle.

16 *Décembre* 1780. L'Emprunt des neuf millions de piastres fait par l'Espagne & dans lequel plusieurs Maisons de banque s'étoient intéressées pour environ huit millions de livres, est l'objet du troisieme article de la *seconde suite des Observations du citoyen*. On y confirme ce qu'on a dit déjà de la jalousie de la Maison ***, secondee par M. Necker, son commenditaire & de la maniere dont il avoit cherché à décréditer ces Maisons, ainsi que du mauvais effet qui en avoit résulté. Ce qu'on trouve de nouveau ici, c'est la Lettre écrite par MM. Cottin fils & Jauge le 19 Septembre à ses correspondans & autres, pour leur révéler les manœuvres odieuses pratiquées contre eux & leur projet d'en attaquer criminellement les auteurs, lorsqu'ils auront rassemblé les pieces nécessaires au soutien du procès.

Enfin le renvoi de M. de Sartine fournit matière au dernier point de discussion. Voici les propres paroles rapportées, comme extraites de la *Réponse justificative* de ce Ministre.

.... „ Mon désespoir n'est pas tant d'avoir
 „ perdu ma place, que des motifs affreux que
 „ l'on suppose à ma disgrâce. On prétend (&
 „ c'est tout Paris d'après les propos du Contrô-

„ le général) que j'ai 800,000 livres de rentes
 „ & que de mon autorité privée j'ai été assez
 „ criminel pour excéder de dix-sept millions
 „ dans mes dépenses les ordres de S. M.

„ Je n'ai pas 20,000 livres de rentes : si l'on
 „ peut m'en trouver davantage, je l'abandonne
 „ aux hôpitaux. Quant au second crime, je ne
 „ demande pour mémoire justificatif que la re-
 „ présentation des ordres signés par le Roi
 „ dans des Conseils ou des Comités, tenus en
 „ présence des principaux Ministres, dont le
 „ résultat étoit le secret de l'Etat. Si j'en eusse
 „ laissé entrevoir un mot à M. Necker, étran-
 „ ger, lié depuis longtems avec Mylord Stor-
 „ mond, assermenté nulle part, reconnu dans
 „ aucune Cour, un château-fort étoit le juste
 „ prix de mon indiscretion.”

17 *Décembre* 1780. L'enfant du Duc de Bour-
 bon, tenu au nom de Mademoiselle de Condé
 & du Prince de Soubise, & non du Comte d'Ar-
 tois, ainsi qu'on l'avoit dit d'abord, vient de
 mourir; ce qui afflige fort la Demoiselle Michelot.

Du reste, on suit la séparation du Prince avec
 Madame la Duchesse de Bourbon & elle doit
 avoir lieu incessamment; il paroît que le Roi
 y a donné son agrément.

Les bons citoyens gémissent sur tant d'indé-
 cences & de désordres; ils espèrent toujours
 qu'au moins S. M. ne se sentira pas de la cor-
 ruption qui gagne si ouvertement la cour. On
 espere qu'elle ne reparoîtra point à des fêtes or-

durieres, telles que celles qui ont eu lieu à Brunoy, dont on continue à s'entretenir & dont on ne peut revenir encore. On cite à cette occasion une nouvelle anecdote; c'est que les comédiens rougissant eux-mêmes des rôles qu'on leur faisoit jouer, ont déclaré qu'ils n'oseroient jamais le faire sans les ordres du Monarque, ou du moins sans une autorisation par écrit de *Monsieur*.

17 *Décembre* 1780. On cite un mot fin du Duc de Nivernois, à l'occasion de l'élection à l'Académie du Comte de Tressan. Ce dernier avoit fait anciennement une épigramme contre le premier, il craignoit qu'il n'en gardât du ressentiment & ne lui donnât son exclusion; mais ayant sçu, au contraire, que ce Seigneur avoit voté pour lui, le Comte dans l'effusion de sa reconnaissance est allé le remercier. A la fin de la visite, M. de Nivernois, en le reconduisant lui dit: „ Monsieur le Comte, vous voyez qu'en „ vieillissant on perd la mémoire.”

17 *Décembre*. Le cimetiere des Innocens est enfin fermé du 1^{er}. de ce mois. On ne fau- roit croire combien d'obstacles il a fallu vaincre pour obtenir qu'on cessât d'infecter ainsi le centre de la capitale par une putridité continuellement renouvelée. C'est un arrêt du Parlement qui a ordonné cette clôture.

Cet emplacement avoit été concédé par Philippe le Bel pour la sépulture des morts de la grande paroisse, devenue depuis celle de Saint-Germain l'Auxerrois: il étoit situé hors de l'en-

ceinte de la ville & fort vaste alors , vu le petit nombre des habitans. La population ayant augmentée , le nombre des sépultures s'étoit accru en proportion & quantité de paroisses portoient leurs cadavres en ce même lieu. L'infection répandue aux environs excita les plaintes du quartier en 1724, en 1725 & en 1737. Le Parlement commit les chymistes Lemery & Geoffroy, pour fixer l'opinion de la Cour sur l'insalubrité de l'air : ils ne remédièrent que momentanément au mal & les réclamations recommencerent en 1746 & 1755. Comme il n'est pas d'absurdité qui n'ait des partisans , on osoit soutenir que c'étoit un air plus vital qu'un autre & on appuyoit ce paradoxe du sentiment du fameux des Molins, médecin clinique , mais mauvais chymiste & physicien.

M. le Lieutenant de police desirant signaler sa magistrature par la suppression des cimetières & surtout de celui-ci , a fait faire de nouvelles expériences pour constater l'insalubrité de l'air de ce quartier, que M. Cadet de Vaux & M. l'Abbé Fontane , célèbre physicien du Grand-Duc de Toscane , ont reconnu être le plus méphitique de Paris. L'accident dont on a parlé , arrivé au mois de Juin dernier , n'a pu que confirmer leur décision ; & cependant , malgré tant d'avertissemens , il a fallu encore six mois avant d'obtenir le concours de l'autorité spirituelle.

18 *Décembre* 1780. M. Blondeau , auteur du *Journal de Marine* , a introduit en cette par-

tie l'usage d'un baromètre nautique, qu'il a extrêmement perfectionné. Les propriétés de cet instrument, détaillées dans son ouvrage, sont surtout d'annoncer plus de 24 heures d'avance la tempête & les coups de vent, soit à la mer, soit dans le port; ce dont on connoît quelle doit être l'utilité pour ceux qui l'observent bien. Tout récemment le coup de vent du 8 au 9 Octobre & de toute la journée du 9, a été extrêmement funeste aux bâtimens navigans dans le Golfe de Gascogne: si ces bâtimens en eussent eu à leur bord & qu'ils l'eussent consulté, ils auroient évité leur malheur, soit en ne sortant pas du port, comme plusieurs ont fait, soit en cherchant un asyle dans un de ceux qui étoient à leur portée.

Malheureusement ces baromètres jusques ici fabriqués en verre, ont été dérangés ou détruits trop facilement; M. Blondeau en a imaginé de fer, qu'on construit actuellement & qui seront certainement à la mer du service le plus sûr.

18 *Décembre* 1780. Jeudi les comédiens françois ont donné la premiere représentation de *Clémentine & Deformes*, drame nouveau en cinq actes & en prose. Comme il y avoit peu de monde, que les partisans de l'auteur étoient maîtres du champ de bataille & que les acteurs animés du zele de la confraternité se sont surpassés dans leur jeu, cette piece a eu le plus grand succès: on a demandé successivement l'auteur, le Sr. Monvel, ainsi que le Sr. Moké, qui

a le plus contribué à son triomphe, & le parterre a recommencé à leur égard la scene qu'on a vue il y a quelques années : avec la même modestie, ils se sont renvoyés réciproquement les éloges qu'on leur prodiguoit.

Du reste, c'est un drame, plus chargé d'horreurs qu'aucun de ceux qu'on a exécutés jusqu'à présent. C'est Grandisson, qui en a fourni le sujet : c'est un fils qui vole son pere sur le théâtre aux yeux des spectateurs; ce dont il résulte une accusation qui n'est éclaircie qu'au dénouement & fait souffrir horriblement le spectateur durant cet intervalle.

Tout cela prouve combien nos auteurs dramatiques ont perdu de vue le but de leur art, & le précepte d'Horace adopté par Boileau, qu'il est des objets que l'honnêteté publique proscriit du théâtre & qu'on peut tout au plus offrir à l'oreille, mais qu'il faut reculer des yeux.

18 *Décembre* 1780. Les Italiens ont encore donné samedi une nouveauté, *Pygmalion*, comédie en un acte mêlée d'ariettes. M. Durozoi, l'auteur de cet ouvrage, dont le sujet a été déjà tant rebattu & sur la scene françoise & sur la scene lyrique, ayant voulu s'écarter de la route ordinaire, est devenu plus amphigourique que jamais & y a jetté une obscurité que n'a pu éclaircir le spectateur. Il faut convenir qu'il est difficile de faire rien de plus mauvais & de plus ennuyeux. M. Bonesi qui, au refus de plusieurs musiciens n'ayant pas voulu s'associer à

la chute de l'auteur des paroles, a composé les ariettes, n'a pu savoir ce qu'on pensoit de sa composition, tant le tumulte du parterre a été grand. On le dit jeune & il faut attendre un second essai pour le juger.

18 *Décembre* 1780. Le Maréchal de Brissac vient de mourir âgé de 83 ans. C'étoit un Preux de l'ancienne chevalerie. Ses moindres actions étoient marquées à un coin romanesque. Il avoit dans ses phrases & son style une tournure pittoresque & originale, qui jettoit un intérêt piquant dans tout ce qu'il disoit & faisoit. Ses bassesses, lors du Parlement Maupeou, sont la seule tache imprimée sur sa vie.

18 *Décembre* 1780. *Ermenouville*, ou *Lettre écrite par une jeune Dame de Paris, à son retour d'Ermenouville, à l'une de ses amies à la campagne, en date du 10 Mai 1780.* Ce pamphlet très court est une critique assez vive du lieu & du maître. On trouve que le premier n'est qu'une petite copie du parc du Lord Cobham en Angleterre & que le second n'est qu'un fol sauvage, grossier & sans goût, un singe de la philosophie, à qui elle a tourné la tête. Il appelle ce désordre affecté :

L'aimable Nature,
Dont la douce simplicité
Est une touchante peinture
D'une tranquille liberté.

C'est le style d'une des inscriptions qu'on y

rencontre partout & qui commence par ces vers pompeux :

Disparoissez , jardins superbes ,
Où tout est victime de l'art ,
Où le fable couvrant les herbes
Attriste partout le regard.

A la place de ces belles sentences la Dame critique prétend qu'on pourroit écrire : „ Tout „ est ici victime de l'art dans le genre du cahos , & ce cahos artificieux y attriste encore „ bien davantage le regard que dans tous les „ lieux brutes & incultes , où l'on a laissé bon- „ nement subsister l'ouvrage de la nature.”

19 *Décembre* 1780. Il court un bruit finistre, malheureusement trop accrédité, sur le compte de Me. Linguet; c'est qu'il a été pendu au lieu de sa translation. Ce supplice infligé sans aucune formalité légale, fait frémir d'indignation & ne peut se croire sous le regne d'un Roi qui vient d'abolir dans ses Etats les derniers vestiges de la servitude.

19 *Décembre. Les Caudataires.* Ce pamphlet est une Lettre d'un pauvre Chevalier de Saint Louis à Monseigneur le Maréchal Prince de Soubise, Chevalier du même ordre, sur l'avilissement de l'ordre. On observe d'abord que cette Lettre avoit été composée avant que ce grand Seigneur eût accepté la grande croix.

L'auteur s'élève contre l'usage injurieux établi par les Cardinaux de prendre des Chevaliers de

Saint Louis pour se faire porter la queue. Ce n'est pas dans cet esprit que Louis XIV institua l'ordre de Saint Louis, il n'y admit pas même ses gardes du corps. — Aujourd'hui on donne la croix à des gendarmes, à des sergens d'infanterie, à des officiers de police, à des especes de toutes les classes.

C'est contre de tels abus que le Chevalier, vengeur de son ordre, voudroit qu'on présentât un Mémoire au Roi.

19 *Décembre* 1780. Le beau sujet proposé par l'Académie de Châlons: „ les moyens de détruire la mendicité, en rendant les mendiants „ utiles à l'Etat, sans les rendre malheureux, ” a excité le zele de plusieurs écrivains, entr'autres de M. Lambin de Saint Felix, qui a fait un ouvrage intitulé *Essai sur la mendicité*. C'est un Mémoire plus étendu que ne le comporte une dissertation simple, telle que la demandoit la compagnie dont on a parlé; dans lequel il expose l'origine, les causes & les excès de la mendicité; il recherche les moyens qu'ont employés les peuples anciens & modernes pour la détruire: il considere nos différens réglemens sur cet objet essentiel de l'administration & en quoi nos Législateurs ont manqué leur but.

L'auteur se propose ensuite d'établir les moyens les plus sûrs pour détruire entierement & pour toujours la mendicité dans le royaume, en rendant les mendiants utiles, sans les rendre malheureux. Il indique des ressources suffisantes sur

cet objet, sans qu'il en coûte rien ni au Roi, ni à l'Etat, ni au peuple ; ensemble comment les hôpitaux étant peu onereux à l'Etat, il pourroit en tirer tous les avantages possibles. On ne conçoit pas pourquoi cette production patriotique n'a pu trouver grace en France ; comment l'auteur a été obligé d'user des ressources de l'impression clandestine & étrangere.

20 *Décembre.* Le *Seigneur Bienfaisant*, quoique d'un genre déjà traité plusieurs fois sur la scene lyrique, offre cependant d'heureuses innovations. On n'avoit que la pastorale & la comédie dans cette classe des opéra-ballet. M. Rochon de Chabannes a tenté d'y introduire le drame, c'est-à-dire, une fable naturelle, intéressante, qui ne nous occupe que des peines & des malheurs de nos semblables. Il a été plus hardi encore, il a osé en retrancher l'amour, presque toujours fade à ce théâtre ; ensuite il a trouvé le secret d'égayer sa piece par des fêtes & des divertissemens tenant à l'action & en découlant : enfin il a lié trois actions différentes, ce qui étoit sans exemple : les poëmes de cette espece n'ayant jamais été une intrigue suivie & se partageant toujours en trois petits sujets, n'ayant aucun rapport entre eux.

Dans le premier acte le Seigneur bienfaisant réconcilie un villageois avec son pere : dans le second, il quitte la nôce de sa fille pour voler au secours de ces malheureux incendiés ; au troisieme il répare par ses largesses les pertes qu'ils ont souffertes.

Le poëte , ayant des payfans pour principaux acteurs , a placé la scene en Béarn & l'a reculée à l'époque de Henri IV , parce que le costume de ce siècle lui a paru plus théâtral & plus annobli. Il a choisi la saison de la vendange , ce qui amène , dès le commencement du spectacle , des divertissemens & de la gaieté. Les effets funestes & trop fréquens dans les villages du tonnerre , lui fournissent des tableaux terribles & touchans qui succèdent , & les nêces de la fille du Seigneur ramènent la joie , les plaisirs & la danse , qui terminent cet opéra-ballet extrêmement varié , où l'on passe avec les nuances convenables du triste au gracieux , du plaisant au sévère , contrastes nécessaires & que les auteurs travaillans pour le grand maître , le Chevalier Gluck , ont rarement eu l'adresse de lui fournir.

Le retranchement de l'ariette qui avoit occasionné tant de brouhahas , la suppression de l'acte du bal , présenté désormais comme la suite seulement du second acte , le rôle du Bailli très mal exécuté la première fois par le Sr. Durand & beaucoup mieux par le Sr. Laïs qui le remplaçoit , ont ôté toute prise à la critique : *le Seigneur bienfaisant* a eu un succès complet hier. On a mieux senti les beautés de la musique , pleine d'énergie & d'onction successivement & l'envie a frémi de voir impuissans les efforts des cabales des Gluckistes , Piccinistes , Bouffonistes , des comédiens Italiens même réunis , de n'avoir pu empêcher de reparoitre la musique françoise ,

c'est-à-dire une musique aisée , gracieuse & chantante.

20 *Décembre* 1780. Tous les efforts du Duc d'Orléans prenant fait & cause pour sa fille , n'ont pu empêcher la séparation ou plutôt la répudiation de Madame la Duchesse de Bourbon. Son mari a écrit à ce sujet une Lettre au Roi , qui a révolté tous ceux qui en ont eu connoissance , & le Duc d'Orléans , pour en faire sentir encore mieux l'infamie , a levé l'extrait baptistaire de l'enfant de Mlle. Michelot & l'a porté à S. M. Mais le Prince de Condé étant venu à l'appui par une Lettre à S. M. en forme de Mémoire , elle s'est portée à une séparation inévitable. On rend la dot de 200,000 livres de rentes. Elle aura d'ailleurs sa pension de 50,000 livres des Princesses du sang , & Louis XVI a exigé que le Prince de Condé qui ne vouloit rien donner à sa bru , y ajouteroit 25,000 livres de rentes ; qu'on lui fourniroit en outre de l'argenterie , des meubles , des chevaux , des équipages une première fois pour se monter suivant son rang ; & l'état de maison qu'elle tiendra ne sera pas considérable , puisqu'elle loue l'hôtel d'un simple fermier général , M. de la Reyniere.

21 *Décembre*. C'est M. Suard qui , en sa qualité de Censeur des Spectacles , a approuvé la tragédie de *Nadir* à l'impression. Le Bureau de législation dramatique , traité de la façon la plus méprisante dans cette diatribe , s'est assemblé , a trouvé mauvais qu'un confrere , un mem-
bre

bre de l'Académie françoise eût passé tant d'indécences, & en conséquence a arrêté à la pluralité des voix d'écrire au Ministre pour s'en plaindre, & de lui adresser un Mémoire pour demander qu'on ôtât à M. Suard une place qu'il remplissoit si mal. Heureusement ce Censeur est très protégé de M. Necker, qui a paré le coup & l'a empêché de succomber. Nouvelle mortification, qui a fait connoître à ce Bureau combien peu il avoit de consistance.

Il vient encore mieux de l'apprendre par le Règlement entre les auteurs & les comédiens, qui a été rendu par le Conseil & lu dimanche à une assemblée tenue chez le Sr. de Beaumarchais. Les poètes dramatiques y gagnent quelque chose du côté de l'intérêt, qui leur tenoit si fort à cœur, mais succombent, à ce qu'on assure, sur la plupart des autres points.

21 *Décembre* 1780. Aujourd'hui, pour distinguer M. de Tolozan, l'Intendant du commerce, de ses freres, depuis la nouvelle commission qu'il a obtenue au Tribunal des Maréchaux de France pour remplacer M. de Cotte, Maître des Requêtes, Rapporteur des affaires concernant le point d'honneur, on l'appelle Tolozan *point d'honneur*: & malheureusement ce mauvais quolibet, adopté par ses confreres & par le public, devient contre ce magistrat une épigramme sanglante & trop vraie.

21 *Décembre*. Les nouvelles sinistres sur le compte de M^e. Linguet se soutiennent. Ce dont

on ne peut plus douter, c'est sa mort, soit naturelle, soit volontaire, soit par la main du bourreau; & ce qui fait craindre ce dernier genre, c'est l'ambiguïté dont M. le Noir s'est expliqué avec quelqu'un qui lui en parloit: *il n'y a plus de nouvelles à en demander*, a-t-il répondu, *il ne dira plus de mal de personne.*

C'est aujourd'hui de Mémoires envoyés à l'Empereur dont on l'accuse; pour faire sa cour à ce Souverain, dans les Etats duquel il résidoit, il lui auroit donné des instructions sur la Lorraine & sur la maniere d'en rentrer en possession: mais tout cela est fort incertain, surtout que ce soit par le Roi de Prusse que la correspondance ait été révélée.

22 Décembre 1780. Extrait d'une Lettre de Bruxelles du 15 Décembre. . . . On connoît en effet ici la brochure dont vous parlez; elle est intitulée *le procès des trois Rois plaidé au Tribunal des Puissances de l'Europe.* Elle paroît en Allemagne depuis le mois de Juin: il est vraisemblable qu'elle y a été imprimée très furtivement. Elle ne perçe que depuis peu, du moins à ma connoissance. C'est tout ce que la licence la plus effrénée peut enfanter de plus coupable. Cela coûte encore deux ducats en Hollande.

23 Décembre. M. le Maréchal de Brissac a conservé jusqu'à la fin son caractère de Paladin. Quand le curé de St. Sulpice est venu pour lui annoncer sa fin prochaine, il l'a accueilli avec fermeté, il lui a déclaré qu'il n'avoit point peur

de la mort qu'il avoit affrontée en vingt occasions, qu'il avoit toujours aimé son Roi & son Dieu, & qu'il alloit rendre à celui-ci ce qu'il lui devoit.

Ayant ordonné que son corps fût transféré à Brissac, il a dit à un valet-de-chambre de confiance: „ ah ça, c'est toi qui viendras avec moi, „ qui conduiras mon corbillard; mais tu es un „ ivrogne: je te prie de m'arrêter & de me faire „ séjourner le moins que tu pourras au cabaret „ sur la route.”

23 *Décembre*. On lit dans une gazette en langue Italienne, composée à Florence & en date du 14 Novembre, la traduction d'une prétendue lettre que Me. Linguet auroit écrite de la Bastille, le 7 Novembre, à un de ses amis à Bruxelles. Quoique cette piece soit dans la maniere de l'Orateur, on a tout lieu de présumer qu'elle est factice. Le gazetier d'abord dit qu'elle a fait grand bruit à Paris, où elle n'est connue que par cette feuille étrangere; ensuite il n'est pas probable qu'on l'eût laissé passer à cause de la déclamation qui y regne contre le séjour où il est, contre son traitement & les horreurs qu'il éprouve, & si le prisonnier avoit eu le secret de l'envoyer à l'insçu de ses Argus, il en auroit profité pour mieux employer cette ressource. Car sa lettre est absolument vague, n'articule aucun des griefs qu'on lui impute & l'on n'est pas plus instruit après l'avoir lue qu'auparavant. En général, il attribue sa détention à ses ennemis; il se repose sur son in-

nocence , sur son zele pour la vérité , pour la justice , pour son Roi , & il espere triompher des cruelles persécutions qu'il éprouve.

24 *Décembre* 1780. Mrs. le Sefne & compagnie , non contens d'avoir obtenu de Mlle. d'Eon la permission de donner son nom à la principale frégate qu'ils font construire à Cherbourg, lui ont écrit une nouvelle lettre pour lui soumettre le choix du capitaine , des officiers & volontaires qui monteront cette frégate , pour lui exposer l'état de leur armement & les vues qu'ils se proposent , pour déterminer surtout s'il est plus avantageux aux intéressés que les frégates composant l'armement en question bornent leurs opérations à la course accidentelle , à des stations désignées comme les meilleures , ou qu'elles portent ou convoient des marchandises & comestibles à nos Colonies de l'Amérique & de l'Inde.

Comme Messieurs le Sefne & compagnie ont senti le ridicule de soumettre à la Chevaliere des décisions hors de sa portée , n'ayant jamais fait le service de mer , ils lui suggerent de se concilier avec ceux dont elle adoptera les lumieres , entre autres avec M. Drouet , Député de la chambre du commerce de Nantes. On juge aisément que toute cette correspondance a pour objet , d'une part , de donner de la publicité à l'armement & de la singularité capable d'exciter le zele des actionnaires & de satisfaire leur impatience ; de l'autre , de flatter la vanité du héros femelle.

24 *Décembre* 1780. Dans le courant de l'année 1779 il y a eu dans la Généralité de Paris 43236 naissances, mariages 10606, morts 35762.

25 *Décembre* 1780. Comme il faut rapporter également ce qui est à charge & à décharge, après avoir cité tout ce qui tend à inculper M. Dubuiffon de lâcheté, de fausseté & de bassesse, il faut y joindre ce que sa préface présente de favorable à sa cause. Il est d'abord fort étrange que ce même Sauvigny, si acharné à empêcher de jouer *Nadir*, ait été le premier à mettre sur la voie M. Dubuiffon & lui ait suggéré la tournure à prendre pour éluder le rang de ses anciens. Il lui dit qu'il y a six ou sept ans environ, pendant un congé de le Kain, il avoit fait placer *Roméo & Juliette* de M. Ducis vingt-deux jours après sa réception, parce que toutes les tragédies qui le précédoient, avoient besoin de cet acteur & que la sienne étoit la seule qui pût s'en passer. En conséquence M. Dubuiffon écrivit à ses confreres la lettre circulaire suivante.

„ L'honnêteté des procédés devant particu-
 „ lierement distinguer un homme de lettres, je
 „ me crois obligé, avant de suivre quelques
 „ projets que l'absence du Sieur Brizard m'a fait
 „ naître, de vous demander si vous avez besoin
 „ de cet acteur pour jouer dans votre tragédie:
 „ les comédiens vont être dans le cas de cher-
 „ cher sur leur tableau une piece qu'ils puissent
 „ mettre pendant le congé de cet acteur, qui
 „ durera jusqu'au premier de Septembre. Quoi-

„ que l'été soit peu favorable, surtout pour une
 „ piece d'un aussi foible mérite que *Thamas-*
 „ *Kouli-Kan*, le peu de séjour que j'ai à faire en
 „ France me détermineroit à en hasarder la re-
 „ présentation, si aucune de celles qui ont été
 „ reçues avant moi ne pouvoit se montrer sans
 „ le Sieur Brizard. J'attends l'honneur de votre
 „ réponse positive & j'ai celui, &c. ”

Un seul auteur lui répondit avec l'honnêteté qu'il avoit lieu d'attendre de tous : les autres tergiverferent, ou ne répondirent pas du tout. Quelques-uns firent semblant de vouloir donner leurs rôles à des doublans, plutôt que de le laisser passer : ces mauvaises intentions dispenserent M. Dubuiffon d'user de plus de ménagement & il profita des circonstances & de la bonne volonté des comédiens. Cependant, pour lever toute difficulté, au moment de l'opposition du Sieur de Sauvigny, il offrit de s'engager par écrit à retirer *Nadir*, au milieu du cours de ses représentations, dès que la *Gabrielle* seroit prête à être jouée. On le refusa & l'on mit en usage tous les moyens possibles pour faire perdre aux comédiens une étude de six semaines.

25 *Décembre* 1780. La place vacante de M. de Montbarrey & la multitude de concurrens qu'on nommoit, ont donné lieu à des couplets, où l'on peint chacun d'eux d'une façon aussi vraie que maligne, dit-on; ils sont encore fort rares.

26 *Décembre* 1780. La guerre élevée entre

M. Marmontel & l'abbé Arnaud devient plus vive de jour en jour, & ce n'est pas un spectacle peu satisfaisant pour les ennemis du parti philosophique de voir ces deux eoryphées se déchirer pour un aussi mince sujet avec un acharnement digne des siècles barbares de la Littérature. Voici encore une épigramme du dernier contre l'autre, bien tapée, mais très grossière. L'opéra de *Persée* y a fourni matière :

De l'ordure des vieux poètes
 Virgile a tiré perles nettes;
 De Marmontel, ce gros lourdaut,
 Bien différente est l'aventure;
 Car sur les perles de Quinault
 Le vilain a fait son ordure.

26 Décembre 1780. Les appointemens sommaires dont on a parlé précédemment & qui avoient excité une vive réclamation des Enquêtes & des Requêtes, ainsi que la Lettre qui sembloit avoir contenu le Garde des sceaux & MM. de Grand'chambre, ont enfin lieu & le 12 de ce mois la Grand'Chambre & Tournelle assemblées ont enregistré des Lettres patentes concernant les appels des causes à l'audience de la Grand'Chambre. Il en résulte des épices de huit écus pour le Rapporteur & d'un écu pour le Président. Or les écus du palais, suivant le vieux style, sont de quatre livres : ainsi voilà les parties grevées de 36 livres de frais de plus.

Messieurs ont si bien senti l'indécence de ce

nouveau règlement , que malgré la nécessité qu'il y auroit de le publier , ils ont défendu à l'Imprimeur de le faire crier & de le vendre & qu'il en a été distribué seulement un exemplaire à chaque Procureur.

C'est un cri général contre les avides Chambriers & contre M. de Miromesnil , qui a eu la foiblesse d'acquiescer à leur cupidité.

Ce qui prouve l'abus de cette forme de procéder , c'est qu'il est dit spécialement dans les Lettres patentes , article XVIII : „ n'entendons „ par ces présentes , autoriser l'usage des ap „ pointemens sommaires dans aucuns de nos „ tribunaux & voulons qu'il n'ait lieu qu'à la „ Grand'Chambre , &c. ” de notre dite Cour de „ Parlement seulement.

27 *Décembre* 1780. Les envieux du succès de Messieurs Rochon de Chabannes & Floquet n'ont pas manqué de chercher à décrier leur ouvrage par des sarcasmes & des plaisanteries ; voici un couplet de chanson , d'autant plus malin qu'il semble d'abord fort innocent ; *sur l'air* : du haut en bas.

De l'opéra
Le Comité toujours honnête
A l'opéra
Aujourd'hui , Messieurs , donnera
A quarante-huit sols par tête
Bon vin , grand feu , beau bal & fête.

28 *Décembre*. Les faillites récentes de quelques

ques financiers & surtout celle du Sieur Roland, Receveur des Tailles, ont occasionné des conflits entre la Chambre des comptes & la Cour des aides, qui ont obligé ces deux Compagnies de recourir au Souverain & d'établir leurs prétentions dans des Mémoires respectifs. On ne connoît encore que ceux de la Chambre des comptes, qui consistent 10. dans un Mémoire, où elle établit la nécessité du concours des premiers juges, notamment en ce qui concerne ses fonctions.

Cet in-4^o. volumineux de 376 pages est déjà ancien & daté du 16 Septembre 1779. Suivant un extrait des registres le 16 Février de cette année, les bureaux assemblés, un des Messieurs a dit que conformément à l'arrêt de la chambre du 18 Décembre dernier, il avoit fait imprimer ce Mémoire, qu'il lui en présentoit un exemplaire & attendoit ses ordres sur le surplus de l'édition. Sur quoi, la matiere mise en délibération, ordonné que ledit exemplaire sera déposé au greffe pour y servir de renseignement & que l'édition sera apportée dans les dépôts de la chambre, pour en être fait tel usage que de raison.

2^o. *Sommaire* pour la Chambre des comptes sur les conflits élevés par la Cour des aides. Celui-ci de 22 pages in-4^o. seulement, porte au bas, *par ordre de Messieurs les Commissaires nommés pour suivre les conflits élevés par la Cour des aides, ce vendredi 23 Juin 1780.*

30. *Source de tous les confits élevés par la Cour des aides : moyen juste & facile de les faire cesser.* Ecrit de 6 pages in-4°. & souscrit de même & de la même date.

28 Décembre 1780. M. de Janssen, Baronnet de la Grande-Bretagne, mort à Chaillot le 2 de ce mois, est une perte véritable pour les amateurs des jardins & de l'agriculture. Ce respectable vieillard étoit en outre doué de toutes les qualités les plus éminentes de l'esprit & du cœur. C'étoit un philosophe qui avoit passé toute sa vie à s'instruire & à penser. L'étude de l'histoire, de la géographie, des mœurs des nations, de leurs intérêts respectifs l'occupoit sans relâche. Les lettres grecques, latines, angloises & françoises lui étoient familières.

La botanique faisoit ses plus chères délices. On doit le regarder en France comme le fondateur de cette nouvelle colonie d'arbres & d'arbustes exotiques qui peuplent nos jardins. Les siens de Chaillot renferment la collection la plus nombreuse & la plus variée qui soit dans le royaume de cette espece, ainsi que des arbres & plantes indigenes. On admiroit entr'autres choses chez lui un saule de Babylone de 84 pieds de circonférence.

C'est lui qui, sans cesse occupé de l'humanité & du bien général, est le premier qui ait ouvert l'avis sublime de respecter Cook & ses vaisseaux.

Il étoit fort charitable, mais en homme éclairé; il n'alimentoit ni le vice, ni l'oisiveté; il

avoit le tact de distinguer ceux dont l'infortune mérite une véritable commiseration.

Enfin il a vécu & il est mort comme un sage ; sa fin a été le soir d'un beau jour.

29 *Décembre* 1780. La Cour des aides est établie pour faire percevoir les impositions , pour empêcher que le peuple ne fraude le fermier , & que le fermier ne vexé le peuple ; la Chambre des comptes ensuite pour faire verser avec fidélité & exactitude la totalité des impôts dans les coffres du Roi. Ainsi leurs fonctions sont naturellement très distinctes. Cependant la premiere Cour ayant reçu l'attribution de quelques parties qui appartiennent par essence à la seconde seule, elle s'en prévaut. Ces attributions étoient fondées sur ce qu'autrefois la Chambre des comptes n'avoit pas de gradués dans son sein : aujourd'hui, qu'il faut l'être pour être admis dans cette Compagnie, elle réclame ses anciens droits , notamment la juridiction criminelle sur les comptables & le concours des officiers des Elections dans les provinces ; autrement sa juridiction seroit illusoire. Il paroît que jusqu'à présent la Chambre des comptes a éprouvé des désagrémens au Conseil & qu'il y a des arrêts rendus qui lui sont peu favorables, mais non en définitif.

29 *Décembre*. Les comédiens Italiens doivent donner aujourd'hui la premiere représentation du *Charbonnier* ou *le Dormeur éveillé*, comédie nouvelle en quatre actes de M. Quétant.

30 *Décembre* 1780. L'*Oratorio* de M. Goffec sur la nativité de N. S. a été le morceau capital des deux derniers Concerts spirituels du 24 & du 25 & il y a produit , à l'ordinaire , la plus vive sensation. Messieurs Perignon & Guenin, deux violons , ont été fort goûtés au concert du samedi principalement , pour leur bel accord. Celui du lendemain a été remarquable par le jeu de MM. Duport & Capron , toujours plus admiré , plus il est entendu. Le concerto de harpe de Mlle. Duverger a fait grand plaisir , surtout dans l'air de la fin , qu'elle a exécuté avec beaucoup d'art. Madame St. Huberti a aussi contribué à rendre ce concert piquant par le superbe air Italien de M. Gluck , qu'elle chante si supérieurement & qu'on applaudit toujours avec transport.

30 *Décembre* 1780. C'est M. l'Abbé Boulogne qui a obtenu le prix de cent Louis d'or proposé à un second concours pour l'Eloge de feu M. le Dauphin. Les juges étoient Mrs. Chevreuil, Asseline, Royou, Geoffroy, Grosier, Pey, Gérard & Godescard.

30 *Décembre*. Extrait d'une Lettre de Sens du 15 *Décembre*. . . . Le 6 de ce mois les comédiens associés actuellement en cette ville ont donné une nouveauté tragique, intitulée *l'Héroïsme Senonois* , ou *le siege de Sens* , sous *Jules-César* , drame héroïque en trois actes & en prose. C'est le Sieur d'Estival, l'un des premiers acteurs de la troupe , qui en est l'auteur.

La piece a eu beaucoup de succès; ce qu'il faut principalement attribuer au choix du sujet. L'action se passe l'an 701 de la fondation de Rome, 52 ans avant l'Ere Chrétienne, & la sixieme année du séjour de Jules-César dans les Gaules. Le poëte a arrangé la fable de la maniere la plus intéressante & la plus glorieuse pour nous; il nous a trop flattés pour que nous puissions le juger.

30 *Décembre* 1780. Extrait d'une Lettre de Rennes du 26 Décembre.... Suivant le relevé de la Généralité de Bretagne, il y a eu en 1779, naissances 89841, mariages 24784, morts 132275.

Extrait d'une Lettre de Caën du 8 Décembre.... Suivant le relevé de cette Généralité, il y a eu en 1779, naissances 24773, mariages 6702, morts 25044.

31 *Décembre* 1780. L'opéra vient de perdre Mlle. Durancy. On attribue sa mort aux efforts incroyables qu'elle a faits dans le rôle de *Méduse* de l'opéra de *Persée*: elle sortoit d'une crise qui ne lui permettoit pas ce travail extraordinaire & elle est bientôt retombée dans un état fâcheux, dont on n'a pu la tirer. Elle a expiré jeudi dernier. Son talent réel dans le genre de la déclamation, auquel elle s'étoit exercée à la comédie françoise, suppléoit chez elle à la figure & à l'organe, que la nature lui avoit donnés très désagréables.

31 *Décembre*. Le Capitaine King, qui a ramené en Angleterre les débris de la petite escadre du Capitaine Cook, rapporte qu'ayant ouvert

des barrils doublés de feuilles d'étain, après avoir été un long tems à la mer, on avoit trouvé le biscuit & les farines qu'on y avoit entassés, entierement exempts d'insectes & de moisissure & parfaitement bien conservés, à l'exception d'un seul, dont l'étain étoit fondu en plusieurs endroits.

Cette expérience, qui peut être fort utile, avoit été faite par le Capitaine Cook d'après l'idée de M. Franklin, qui ayant observé que le thé apporté de Chine dans des boîtes de ce métal n'éprouvoit aucune altération, avoit imaginé d'adopter cet usage plus en grand, afin de conserver longtems des substances, en les défendant de la communication extérieure de l'air.

31 Décembre 1780. On ne connoît encore que trois couplets de ceux annoncés roulant sur des objets différens. Le premier est relatif à l'arrivée du fils de M. de Rochambeau; événement qui n'a pas répondu à l'attente où l'on étoit, lorsqu'on l'apprit à Paris, s'imaginant qu'il s'agissoit de quelque chose d'important:

Sur l'air, *Lampons, camarades, lampons.*

Le Roi dit à Rochambeau
Qu'apportez-vous de nouveau?
Sire, dit-il à l'oreille,
Papa se porte à merveille...
C'est bon, c'est bon....

Le second est sur la nomination de M. de Ségur, à son choix suggéré par M. Necker & à

la nullité du personnage, conforme aux intentions & à l'esprit de domination du Directeur général des finances.

Sur l'air : *du libera de la Bourbonnoise.*

Ségur est un pauvre homme,
Voilà justement comme
Il a reçu la pomme. j. j. j. &c.
Le Maître de la barrique
Voyant qu'un bras lui manque,
Aussitôt vous lui flanque
Ce Ministère-ci. j. j. j. &c.

Enfin, le troisieme roule sur M. d'Adhémar, parvenu de l'état le plus simple à faire bruit & à être cité comme concurrent au Ministère de la guerre. Le couplet ayant été envoyé à la Reine, il s'est justifié de la maniere suivante. Il est convenu n'être qu'un pauvre gentilhomme, mais se prétendant issu de l'illustre famille dont il porte le nom, & conséquemment n'étant pas en effet homme qualifié dans son origine, quoique du bois dont on les fait ; du reste, n'ayant point eu de bien, avoir été obligé de se soutenir par des moyens de complaisance, de dévouement, d'adresse, quoique toujours honnêtes ; il a ajouté qu'on lui faisoit beaucoup d'honneur en le qualifiant de Major, puisqu'il n'avoit jamais été qu'Aide-Major ; enfin il a prétendu que son dernier titre de *Colin* étoit celui qui lui faisoit le plus d'honneur, parcequ'il avoit contribué aux amusemens de S. M. en jouant la comédie avec

elle. Tout ce commentaire va jeter un grand jour sur la chanson.

Sur l'air de la Bourbonnoise.

Pour le bien de la guerre

Il est question de faire

Ministre & Secrétaire

Un Marquis de hasard,

Chevalier d'industrie

Colin de comédie:

C'est Monsieur d'Adhemar.

31 *Décembre* 1780. *Le Dormeur éveillé*, autrefois en trois actes & mis depuis en quatre, est à peu près le sujet d'une pièce Italienne qu'on a vue très souvent sur ce théâtre sous le titre d'*Arlequin toujours Arlequin*. Il auroit fallu, pour rajourner ce fond trop connu, des détails au moins nouveaux, des accessoires agréables, un dialogue piquant, & malheureusement le public n'y a rien trouvé de tout cela.

31 *Décembre*. La Chambre des comptes, dans sa contestation avec la Cour des aides, a gagné le provisoire au Conseil & c'est elle qui jugera criminellement le Sieur Rolland.

ADDITIONS

AUX

PREMIERS VOLUMES DE CETTE COLLECTION.

TOME PREMIER.

A la page 15. *Le 10 Janvier 1762.* L'Abbé de la Porte a le privilege du choix des *Mercur*es, qu'avoient eu successivement différens auteurs & que possédoit dernièrement M. de Bastide. Ce travail consiste à extraire les volumes innombrables dont est composé ce Journal depuis son origine. Il est à souhaiter qu'un troisieme rédacteur vienne élaguer ce nouvel ouvrage, déjà très volumineux & très peu choisi.

10 Janvier. L'Académie françoise s'est rendue aujourd'hui à Versailles, pour y présenter au Roi une nouvelle édition de son Dictionnaire, à laquelle elle travailloit depuis vingt-deux ans.

11 Janvier. On a donné aujourd'hui à la comédie Italienne la *parodie d'Armide* en cinq actes, mêlés d'ariettes, vaudevilles, &c. Tout cela étoit misérable: cet ouvrage est du Sieur Laujon, un des petits poëtes de la cour.

A la page 16. *Le 15 Janvier.* Nous avons lu le *Mercur*e du mois, qui continue à être aussi insipide qu'il l'étoit. C'est toujours M. de

la Place qui en est titulaire : les abbés le Blanc & de la Garde sont ses acolytes : les pensionnaires & les coopérateurs ne cessent d'enrichir cet ouvrage de leurs productions. Malgré la réunion de tant d'hommes de lettres, ce journal, sans doute, mauvais par essence, se décrédite de jour en jour, & ne peut fournir aux charges, auquel il est imposé.

A la page 22. *Le 21 Janvier*. Enfin on vient d'enrichir la *Pucelle* de M. de Voltaire des ornemens qui lui manquoient. Un graveur intrépide publie 27 estampes concernant ce poëme. Ce sont, en général, des caricatures piquantes & qui s'allient très bien à l'ouvrage. Elles offrent aux yeux avec vérité les peintures lascives ou grotesques du poëte : c'est ainsi que, tandis que l'auteur cherche à rendre à son héroïne l'honnêteté dont on lui reproche de l'avoir dépouillée, un plaissant la prostitue de plus en plus & la met hors d'état de paroître jamais aux yeux du lecteur pudibond.

A la page 23. *Le 23 Janvier 1762*. *L'écueil du Sage* va son train. M. de Voltaire, toujours disposé à recevoir les conseils du public, avoit différentes leçons toutes prêtes pour varier le dénouement ; on l'a rendu moins ridicule & moins absurde, mais on ne peut sauver les étranges disparates qui se remarqueront toujours dans cette comédie, & qui font présumer aux connoisseurs que ce sont différens lambeaux détachés que l'auteur a voulu coudre ensemble & qui ne cadrent point.

A la page 23. *Le 25 Janvier 1762.* Le Sr. Freron commence à rouvrir son *Année Littéraire* 1762, quoique 1761 ne soit pas finie; il en reste encore deux feuilles qu'il cherche, suivant son usage, à rendre piquantes pour amorcer les souscripteurs: nous ne nous appercevons pourtant pas que la premiere de cette nouvelle année soit fort friande.

A la page 34. *Le 30 Janvier.* On annonce dans un Avertissement que l'abbé de la Porte doit travailler aux *Annales typographiques*, ce qui confirme de plus en plus le desœuvrement de cet abbé & l'abandon forcé qu'il a fait de ses feuilles.

A la page 35. *Le 2 Février.* On a remis aujourd'hui au Concert spirituel *les Titans*, dialogue françois de l'abbé de Voisenon; la musique est de Mondonville. Elle a été fortifiée & fait un plus grand effet qu'à l'ordinaire.

A la page 38. *Le 6 Février.* On avoit annoncé pour aujourd'hui la neuvieme représentation de *l'écueil du Sage*; mais cette piece ayant été désertée le lundi & le mercredi, les comédiens n'ont pas jugé à propos de risquer le même malheur, & ils ont substitué *Zaïre*: on a donné pour prétexte l'indisposition de Molé.

A la page 38. *Le 8 Février.* Les comédiens françois ont remis aujourd'hui *Rome sauvée*; ils cherchent à dédommager ainsi M. de Voltaire de la chute de *l'écueil du Sage* & à lui faire oublier cette mortification.

A la page 39. *Le 10 Février 1762.* Comme il paroît que *l'écueil du Sage* ne reparoîtra plus, que tous les changemens, corrections, variantes en sont fixés, nous allons en rendre compte succinctement.

Le sujet de cette comédie est fondé, dit-on, sur un événement du tems de François I. Les Seigneurs des fiefs avoient alors sur leurs vassaux un droit que l'on appelloit de *marquette*, de *prélibration*.

Les deux premiers actes se passent entre *Mathurin*, gros fermier qui veut épouser *Acanthe*, jeune personne du même endroit: Celle-ci qui fait la dédaigneuse & qui a puisé dans le commerce de deux Dames du voisinage, (*Dorimene* & *Laure*) dans la lecture des romans & surtout dans les yeux de son Seigneur, une aversion pour tout ce qui porte l'empreinte du village; *Colette*, autre paysanne du même lieu, qui s'oppose à cette union en vertu des promesses qu'elle a reçues de *Mathurin*; le Bailli & les parens prétendus d'*Acanthe*, tous gens attachés à un Marquis, dont ils sont les vassaux. Le mariage se diffère jusqu'au retour de Monseigneur, qui doit arriver dans le jour & jouir de son droit, qui consiste à entretenir un quart-heure tête à tête la fiancée, à la questionner, à lui donner des leçons de vertu & de sagesse.

Au troisieme acte interviennent deux nouveaux personnages, le *Marquis*, & son cousin le *Chevalier*; ils arrivent du siege de Metz; *Germanco*,

(c'est le nom du Chevalier) précède l'autre; il apprend le mariage & projette d'enlever la fiancée. Enfin paroît Monseigneur, & à son arrivée la scene, qui jusques-là avoit été gaie, gaillarde, bouffonne, se monte sur le plus haut ton du cothurne; c'est de la morale la plus pompeuse & la plus sublime, c'est Platon, c'est Socrate, c'est la Sagesse humanisée qui parle. Le *Marquis* projette de se retirer du tumulte du grand monde, d'épouser *Dorimene* & de vivre tranquillement avec elle dans ses terres. Le *Chevalier* le raille avec tous les airs, toute la fatuité du petit-maître le plus frivole. Les habitants du bourg, le Bailli à leur tête, interrompent ce dialogue & viennent complimenter leur Seigneur; il apprend le mariage dont il est question & donne le quart-d'heure d'audience à la fiancée, suivant son droit. Celle-ci commence par lui présenter un paquet de la part de son pere *Dignan*. Le *Marquis* le regarde comme un Mémoire concernant ses forêts & ne l'ouvre pas. *Acanthe* lui avoue sa répugnance à recevoir la main de *Mathurin*; elle plaide sa cause avec tant de noblesse, tant de sentimens, qu'elle fait germer l'amour dans le cœur de Monseigneur: il se trouble & le quart-d'heure est plus qu'écoulé avant qu'il ait rien décidé sur le sort de sa vassale.

Il commence le quatrieme acte par un monologue, où il se rend compte du tumulte de son cœur; il ne veut pas que ce soit de l'amour: il apprend dans ce moment qu'*Acanthe* est enlevée;

il soupçonne le Chevalier, & ne peut se dissimuler le spasme cruel où le jette cette nouvelle. Le pere putatif de la jeune personne arrive, lui fait lire les papiers que sa fille a remis au Marquis; celui-ci découvre qu'elle est fille de *Laure*, compagne de *Dorimene*. Survient *Dorimene*, elle lui apprend que le Chevalier a conduit *Acanthe* chez elle, que ce ravisseur est frere de la jeune personne: dans cet intervalle, elle est rendue à ses prétendus parens.

Le Chevalier a été pénétré de remords, à la vue de la dignité, de la modestie, de la fermeté avec lesquelles *Acanthe* a repoussé son offense; il avoue son crime au Marquis: il apprend qu'elle est sa sœur. Successivement on découvre que le pere du Marquis a fait casser le mariage de celui du Chevalier avec *Laure*. Monseigneur en conséquence veut réparer ces différens torts, il marie *Dorimene* avec *Germance* & il épouse *Acanthe*.

Cette piece, d'un tissu tout-à-fait romanesque, est pleine de choses qui pèchent contre la vraisemblance. Comment se fait-il qu'on ait élevé dans la lecture des romans & dans la molle éducation d'une Demoiselle, une fille qu'on a destinée au village dès son enfance & qu'on veut marier à un rustre? Comment a-t-elle pu concevoir de l'amour pour son Seigneur, qu'elle n'a vu qu'une fois très légèrement, qui est absent depuis longtems & de qui rien ne la rapproche? Comment peut-il être question d'hymen dans l'absence de Mgr. lorsqu'il est nécessaire qu'il jouis-

se de son droit authentique, immuable, imprescriptible ? Comment *Germance* forme-t-il le projet insensé & absurde d'enlever une fille qu'il ne connoît pas, sur le simple ouï-dire de son mariage ? Comment veut-il la conduire dans un château, où il y a deux Dames ? Comment le Marquis attend-il son arrivée chez lui, pour débiter une morale qu'il a eu tout le tems de développer dans un voyage fort long & fort ennuyeux ? Comment l'envie de se marier lui vient-elle tout-à-coup ? Comment n'ouvre-t-il pas le papier que lui présente la fiancée ? Comment suppose-t-il que c'est un Mémoire de ses forêts dans un moment semblable ? Comment devient-il amoureux dans un quart-d'heure ? A propos de quoi soupçonne-t-il le Chevalier d'un enlèvement aussi prompt qu'absurde de sa part ? Comment *Laure* est-elle avec *Dorimene*, sans que le Marquis la connoisse, sans qu'il sache que son pere a fait casser le mariage de cette Dame ? Comment *Dorimene* l'ayant recueillie, n'a-t-elle pas eu le même soin de la fille, en coûtait-il plus ? On ne finiroit pas, si l'on détaillait tout ce qui choque la croyance du spectateur..... Du reste, nous regardons comme une scene du plus agréable comique celle de l'interrogatoire de *Colette* par le Bailli, mais nous voudrions qu'elle fût placée sur un théâtre de la foire... Nous trouvons plus digne de la décence du brodequin celle du tête à tête du Marquis avec la jeune personne. Mais au lieu de concevoir une passion purement

tendre & respectueuse, ce qui est absurde, il eut fallu qu'il eût été tenté de s'émanciper, de venir à ces libertés que se croit permises un grand Seigneur vis à vis de sa vassale; auquel cas cette scene n'auroit point été dépareillée d'avec la premiere, dont nous venons de parler, & n'eût pu convenir qu'au même endroit: le titre de la piece eut été rempli de la sorte. Le dialogue entre le Chevalier & le Marquis est de toute beauté, pour la vérité des caracteres, pour leur contraste frappant: mais comment le concilier avec ce qui précède? Il ne pouvoit trouver place dans un drame aussi grivois, aussi graveleux. Nous admirons la belle morale que débite Monseigneur. M. de Voltaire fait parler l'humanité avec une onction qui ne va qu'à lui; il n'est point de prédicateur aussi insinuant, aussi pénétrant, & à moins que d'avoir devers soi des preuves du contraire, on doit le regarder comme le plus honnête homme, le plus compatissant, le plus vertueux qu'il y ait.

A la page 49. *Le 21 Février 1762.* Le Sr. Fréron vient enfin de terminer son *Année littéraire* de 1761. La police l'a longtems arrêté; il se plaint amèrement qu'on lui ait coupé bras & jambes. Son intention étoit, suivant son usage, de finir par quelques feuilles bien satyriques, bien mordantes, bien scandaleuses, afin de se concilier la malignité des souscripteurs. MM. Marmontel & de Voltaire sont les seuls contre lesquels on lui ait permis de s'escrimier, encore a-t-on bien tempéré l'amertume de sa plume.

A la

A la page 50. *Le 23 Février.* M. l'Abbé de la Porte finit son *Observateur* par une espèce de testament littéraire. Il nous veut toujours faire entendre, qu'il a des occupations plus graves; il avoue qu'il a travaillé pour lui, & non pour le public; il donne en passant le coup de patte à Fréron, & il se félicite quant à lui d'avoir analysé 3000 ouvrages & critiqué 2000 auteurs sans opprobre. Il recommande la lecture du Journal Encyclopédique, qui dédommagera de sa perte. Cet ouvrage périodique joint, dit-il, la solidité des grands journaux à l'agrément des petites feuilles.

A la page 51. *Le 27 Février.* Le public s'étoit flatté de voir jouer incessamment cet hiver une troisiemé piece de M. de Voltaire, *Olympie*, tragédie; mais un schisme s'est élevé entre Mlle. Dumefnil & Mlle. Clairon. Celle-ci ne voulant pas jouer le second rôle, M. d'Argental (ami de l'auteur & son agent littéraire) a été obligé de retirer cet ouvrage.

A la page 56. *Le 11 Mars 1762.* La comédie françoise abonde en pieces nouvelles. M. de Chabannon a la modestie de ne vouloir passer qu'à son rang: en conséquence la premiere tragédie qu'on nous promet est un *Zaruckma*, d'un nommé Cordier, comédien de province; ensuite une comédie en cinq actes de M. Palissot: on prétend que cette piece-ci fixera le sort du dernier auteur, que bien des gens élèvent & dépriment suivant leurs préjugés différens.

A la page 56. *Le 12 Mars.* Les feuilles
Tome XVI. G

périodiques étant une mine très lucrative se multiplient à l'infini. En voici une nouvelle, qui paroîtra le 15 de ce mois. Elle est intitulée *le Négociant, feuille périodique sur le Commerce*. Cet ouvrage n'est rien moins que littéraire, en conséquence nous n'entrerons dans aucun détail. Il se publiera tous les lundis.

A la page 57. *Le 14 Mars 1762. Le Discoureur*, ouvrage périodique, commencé dans ce mois-ci, paroîtra régulièrement tous les mardis & samedis. C'est un homme qui laisse errer sa plume sur toutes sortes de sujets. Il voudroit imiter le *Speçtateurs Anglois*. Il dit que s'il lui arrive de raisonner, ce sera de la prose qu'il aura faite sans le savoir, & en cela il s'éloigne beaucoup de son modele. Cet ouvrage aura 100 No. d'environ 8 pages & coûtera 24 livres.

A la page 58. *Le 17 Mars*. On a donné aujourd'hui la premiere représentation de *Zaruckma*, tragédie du Sr. Cordier, acteur de province. La mauvaise opinion qu'on en avoit, lui a valu un succès assez considérable. C'est une piece d'une intrigue très pénible, dans le goût d'*Héraclius*. Le moderne auteur paroît avoir cherché à se bâtir, comme Corneille, un labyrinthe immense; mais il n'en sort pas à beaucoup près avec l'adresse, l'agilité de son devancier. Le dénouement est misérable. Nous en parlerons plus au long une seconde fois.

Le Sr. Paulin a très mal joué son rôle. Le Kain avoit l'air d'un énergumene. Mlle. Clai-

ron a mis dans le sien une maniere qui lui appartient & a été fort applaudie.

A la page 59. *Le 20 dudit.* On a donné aujourd'hui la seconde représentation de *Zaruckma*, qui a eu le même succès; on a demandé l'auteur pour la seconde fois. On s'attendoit à quelques changemens, surtout au dénouement; il n'y en a pas eu un seul. On assure même que l'auteur ayant voulu cette fois en faire quelques-uns, les avoit fait tout de travers, d'où certaines gens présument qu'il pourroit bien ne pas être le pere véritable de cet ouvrage.

A la page 60. *Le 22 Mars.* *Zorac* est un usurpateur du trône d'Arabie; il a conservé de la famille de son prédécesseur une fille qu'il élève à sa cour sans qu'elle se connoisse; il a pris la même précaution à l'égard de son propre fils. Son dessein a été de mettre l'un à l'abri des révolutions & de réserver l'autre pour assurer mieux le trône à celui-là qu'il veut lui faire épouser. En conséquence il les a fait élever ensemble & ils sont amoureux l'un de l'autre. Le jour est venu où il va déclarer qui est l'héritier de sa couronne & à quel hymen il le destine. *Saëd*, le Roi légitime, se trouve incognito à cette cour; il a erré long-tems dans des déserts & par une suite d'évenemens extraordinaires il est devenu le prisonnier de *Siameck*; c'est le nom du fils de *Zorac*. Il a engagé ce jeune guerrier à conspirer contre son propre pere, son maître & son bienfaiteur, sans qu'il connoisse même le vieillard pour *Saëd*. Ce

jour-là on fait sortir de prison , à la recommandation de *Siameck*, un certain *Affan*, officier de l'ancien Roi. La premiere rencontre qu'il fait, c'est celle de son maître (premiere reconnoissance). Il faut observer que *Zaruckma* (c'est le nom de la fille de *Saëd*) trempe aussi dans la conspiration; c'est elle qui en est l'ame & qui doit dicter les sermens à faire par les conjurés.

Le second acte roule sur les irrésolutions de *Siameck*, qui commence à sentir quelques remords. *Saëd* en est effrayé & n'ose encore se déclarer, il espere que *Zaruckma* aura plus d'empire sur son amant: celui-ci a reçu ordre de *Zorac* de conduire *Zaruckma* devant lui. Le tyran doit déclarer à cette Princesse de quel sang elle est née, & il a laissé entrevoir qu'il la destinoit pour épouse à son fils: de-là les anxiétés de *Siameck*, il craint que sa maîtresse ne préfere l'héritier du trône à un esclave qui ne se connoît pas. Son amante le rassure: les conjurés arrivent & les sermens se font.

Le tyran au troisieme acte déclare à *Zaruckma* qu'elle est fille de *Saëd*. (seconde reconnoissance) Pour le lui prouver il lui montre un billet de sa propre mere.... En conséquence il lui annonce ses volontés, il veut la marier à son fils. La Princesse frémit; pour la rassurer *Zorac* lui apprend que ce fils n'est autre chose que *Siameck* (troisieme reconnoissance), son amant. Malgré l'excès de son amour, *Zaruckma* refuse hautement cette alliance, & lui déclare qu'elle n'é-

couterà que la vertu. Elle veut le quitter à-dessus, en le traitant comme un esclave; le tyran sans s'effrayer la retient & lui déclare qu'il va lui envoyer *Siameck*, pour qu'elle s'éclaircisse avec lui, & elle reste dans une incertitude cruelle.... *Siameck* arrive, veut lui arracher le secret confié par *Zorac*.... Celle-ci s'obstine au silence, & lui recommande de suspendre le meurtre du tyran & de son fils. *Siameck* reste immobile, & fort dans le dessein de précipiter, au contraire, ce fatal événement.

Zaruckma dans ses perplexités croit ne pouvoir mieux se consulter qu'avec *Saëd*, dont elle respecte les lumieres & la vertu. Ce vieillard lui reproche son silence vis-à-vis de *Siameck*, lui déclare que ce héros est désespéré & va porter le poignard au sein de l'usurpateur, sans attendre le concours des circonstances nécessaires à la suite du projet: *Zaruckma* effrayé ordonne qu'on arrête le bras vengeur. Ce nouvel ordre étonne de plus en plus *Saëd*. Alors elle lui révèle ce qu'elle fait sur la naissance de ce héros, (quatrième reconnoissance) qu'elle confirme par le billet de la main de sa mère que lui a transmis *Zorac*. (Dans le même billet où la Princesse déclare que *Zaruckma* est sa fille, elle lui défend d'épouser *Siameck*, le fils de l'usurpateur.) *Saëd* lit & il se fait une double reconnoissance entre *Zaruckma* & lui (cinquième & sixième reconnoissance). Différentes allées & venues de *Siameck* & d'*Affan*. Ce dernier apprend enfin à l'autre que

Zaruckma est fille de *Saëd* & que *Saëd* n'est autre chose que son captif. (7^e & 8^e reconnoissance) Vient un officier du tyran, qui déclare qu'on attend la Princesse aux autels. *Saëd* s'indigne: *Morad* (c'est le nom de l'officier) veut le faire arrêter; *Siameck* s'y oppose: l'autre lui déclare que le Roi le demande aussi. Le jeune héros part malgré *Saëd* & son amante pour aller poignarder l'usurpateur.... On charge de fers *Saëd* & sa fille le fuit, en recommandant qu'on coure après *Siameck* & qu'on l'empêche de commettre un parricide.

Zorac commence le dernier acte avec *Morad*; il a retenu le bras de son fils prêt à l'assassiner, mais il ne l'a point encore éclairé sur sa naissance. — Cet officier lui déclare qu'on répand le bruit que le Roi détrôné est vivant. L'usurpateur présume que l'esclave arrêté pourroit bien être le pere de *Zaruckma*; en conséquence il les fait venir pour les confronter: il use de ruses ordinaires de ses pareils; il déclare à la Princesse que la grace de *Saëd* est attachée à son hyménée avec son fils; *Saëd* s'oppose à cet indigne traité; survient *Siameck*, le poignard à la main qui s'élançe sur *Zorac*. *Zaruckma* lui arrache le fer & lui déclare qu'il va poignarder son pere (neuvieme reconnoissance): il reste immobile. L'usurpateur voyant qu'il n'y a plus de ressource, abandonné des siens, refuse la grace que lui offre *Saëd*, qui se fait connoître, (dixieme reconnoissance) & se tue. *Siameck* sort désespéré. *Saëd*

le fait suivre & promet à sa fille de couronner les vertus & l'amour de ce jeune guerrier.

On sent par cet exposé, qui contient dix reconnoissances, combien il y a d'absurdités dans le tissu de cette piece; en sorte que les situations les plus belles y perdent tout leur prix par le défaut de vraisemblance; il faut que l'illusion précède l'attendrissement & que l'esprit soit séduit avant que le cœur soit ému.

A la page 60. *Le 25^e Mars 1762.* L'indisposition de Mlle. Clairon a fait interrompre hier *Zaruckma*. Cette Actrice célèbre ne peut éprouver quelque dérangement dans sa santé que tout le monde littéraire ne s'en ressente; on prétend que la piece n'est point de son goût &, en général, les comédiens en avoient mauvaise opinion & ne vouloient pas la jouer. Le succès en est dû à M. Colardeau. Ce jeune auteur étant un jour allé voir le Sr. le Kain, trouva cette piece manuscrite dans un coin de la chambre du comédien; il demanda ce que c'étoit? L'acteur lui répondit que c'étoit une tragédie d'un comédien de province, homme inconnu & d'un certain âge; qu'il ne doutoit pas qu'elle ne valût rien & que depuis six mois qu'elle étoit soumise à son examen, il n'avoit pas eu le courage de la lire. M. Colardeau tança vivement le Kain sur cette négligence, & lui fit sentir combien ce procédé étoit malhonnête, contraire à toutes les bienséances & même aux intérêts de la troupe.... Il prit sur lui de faire la lecture de ce drame; il

en fût très content ; il engagea le Kain à le lire à l'assemblée. Le suffrage d'un jeune auteur ne fut pas prépondérant contre les préjugés de cette troupe. La piece fut encore balottée longtems, la jalousie s'en mêla & ce n'est qu'après avoir trouvé d'illustres protecteurs que le Sr. Cordier est parvenu à se faire jouer ; on assure même que le Sr. le Kain & quelques autres ont travaillé de leur mieux pour faire tomber cette piece à la premiere représentation. Effectivement plusieurs ont très mal joué ; quant à Mlle. Clairon, quoi-qu'elle fût opposée au succès d'un drame qu'elle n'avoit pas goûté, elle a sacrifié son amour-propre à un plus grand amour-propre, & l'on a remarqué dans son jeu tout l'art dont elle est capable.

On tient cette anecdote de M. Colardeau & c'est de lui qu'on a sçu aussi le peu d'aptitude de l'auteur à faire des corrections.

A la page 64. *Le 29 Mars 1762.* On lit dans le *Censeur hebdomadaire* No. II, une Lettre de M. Quétant à M. Daquin & une réponse de celui-ci à l'autre. Il paroît qu'elles ont été écrites à l'occasion d'une guerre obscure que se sont faite ces deux personnages, & elles tendent à une trêve entre eux. Le dernier avoit reproché au premier qu'il n'étoit point auteur des paroles du *Maréchal* ; (il les attribue à un militaire) & prétendoit d'ailleurs que, même en le supposant, il n'avoit pas lieu de s'en glorifier si fort ; que cet opéra comique devoit toute sa vogue à

la

la musique imitative du Sr. Philidor. M. Qué-
tant revient le premier à résipiscence. M. Da-
quin, qui a l'ame bonne, se prête de la meilleu-
re grace à la réconciliation & tous deux repren-
nent le rôle plus naturel de se gratter & de se
chatouiller.

A la page 64. *Le 30 Mars 1762.* M. le Com-
te de Lauragais vient de recueillir chez lui l'au-
teur de *Zaruckma*; bien différent du Sr. Wan-
cyck, Envoyé extraordinaire de l'Electeur de
Baviere, qui avoit mis à la porte ce pauvre dia-
ble, parce qu'il faisoit des vers.

A la page 68. *Le 1 Avril.* L'auteur du *Dis-
cours*, ouvrage périodique dont nous avons
parlé ci-dessus, est M. le Chevalier Brueis, ci-
devant associé au *Conservateur* avec M. Turben.

A la page 72. *Le 12 Avril.* M. le Brun s'est
esrimé aussi dans cette fermentation générale de
patriotisme; il a fait une Ode, qui porte le titre
du *Citoyen*, dans laquelle il y a des strophes
bien frappées.

A la page 72. *Le 13 Avril.* Une nouvelle
cantatrice s'est montrée ces jours-ci au Concert
Spirituel, Mlle. Bernard. (c'est son nom) Elle
a une voix sage, soutenue, & une figure qui
pourroit l'engager à paroître sur le théâtre. On
ne fait point encore ce qu'on en fera. Elle vient
de Marseille.

A la page 78. *Le 24 Avril.* On a donné au-
jourd'hui pour la sixieme & derniere fois *Za-
ruckma*. Cette piece, malgré ses prôneurs,

meurt de sa mort naturelle : elle n'a pas rendu 600 livres mercredi , & il y avoit encore très-peu de monde aujourd'hui.

A la page 82. *Le 29 Avril 1762.* Un nouvel acteur nommé Dufrény a débuté tous ces jours-ci. Il est dans le genre de le Kain. On lui trouve de l'agrément , de la figure , de l'expression , du jeu. On prétend que ce sera une bonne acquisition : il est fait on ne peut mieux , peut-être un peu trop petit pour certains rôles , dont la sublimité paroît devoir s'annoncer par la prestance.

A la page 82. *Le 1 Mai.* L'opéra regrette beaucoup Mlle. Carville qui se retire ; cette Danseuse n'avoit jamais été goûtée du public. En rendant à ses talens toute la justice qu'ils méritent , on ne pouvoit supporter sa figure colossale , elle avoit l'air d'une tour. Les connoisseurs admiroient chez elle le beau fini dans les pas ; le moëlleux , les graces souples de ses mouvemens , l'ensemble régulier de son action & de ses attitudes ; ils prétendoient que c'étoit l'actrice qui approchoit le plus de Dupré , pour cette danse noble & gracieuse qu'on appelle *le terre à terre*. Malgré le peu de sensation que cette perte fait dans le public , ils sont persuadés qu'on ne la remplacera pas de sitôt & qu'on perd en elle un modele excellent.

A la page 82. *Le 1 Mai.* Depuis les différentes rentrées on remarque un dégoût général du public pour le spectacle. Tout est désert , il

faut absolument du nouveau pour le réveiller , & encore il retombe bientôt dans son assoupissement.

A la page 83. *Le 4 Mai 1762.* L'académie royale de musique a remis aujourd'hui *les Fêtes Grecques & Romaines*. Les paroles sont de M. Fuzelier , la musique est de M. de Blamont. Le public peu prévenu , sans doute , en faveur de cette ancienne musique , n'a pas abondé en foule à cette nouveauté comme à l'ordinaire ; il ne s'est vu que deux femmes aux premières loges , d'ailleurs toutes remplies d'hommes. Les secondes même n'étoient pas fort ornées du beau sexe.

L'ouverture a paru d'un uni , que les gens de mauvaise humeur ont appelé *plat*. Les Chœurs ne sont pas d'une harmonie bien nombreuse , ils sont même confus & monotones. Du reste , une musique légère , gracieuse & très chantante. On a ajouté quelques airs pour la renforcer ; on a cherché à étayer ce ballet par toute la pompe du spectacle & par des danses très-agréables. Malgré tous ces secours artificiels on craint qu'il n'aille pas loin.

Dans le prologue Mlle. le Mierre a chanté l'air fait pour la haute-contre , *Jeunes beautés* , &c. Malgré le goût & l'art qu'elle y a mis , elle n'a pu empêcher qu'on ne s'aperçût que cet air n'alloit point à sa voix & qu'on ne regrettât Je-liotte. Mlle. Allard a rendu les caractères de la Danse dans le rôle de *Terpsicore* , avec les plus

grands applaudissemens; ce n'est pas qu'on n'y ait remarqué de grands défauts de la part du Chorégraphe; il n'a pas à beaucoup près rendu les nuances délicates que les paroles expriment; il y a même des contre-sens dans quelques endroits. Il faut avouer que cette partie poussée de nos jours au plus haut point d'exécution, ne l'est pas à beaucoup près de la part des compositeurs. Le Sr. Noverre avoit montré du génie en ce genre: on ne voit pas qu'on se soit piqué d'encherir sur lui.

Dans le second acte, la danse des *Lutteurs* est dans le vrai beau & dans la plus grande vérité; c'est ce qu'on peut appeller du sublime en chorégraphie, c'est du très neuf: on n'en peut pas dire autant de celle des *Coueurs*. On ne conçoit pas que des Athletes qui doivent combattre à la course, reviennent continuellement sur leurs pas en faisant des cabrioles & des gambades: on auroit nommé plus juste ces concurrents des *Sauteurs*.

Quant à la partie chantante, Mlle. Dubois fait le rôle de *Timée*, & cette actrice, dont la voix est agréable à l'oreille, afflige continuellement les yeux par le louche de ses regards & une figure qui ne peut rendre que les rôles de Furies.

Mlle. Arnoux fait *Cléopâtre*, dans le second acte. Ses amis avoient craint qu'elle ne rendît pas bien ce rôle & l'en avoient dégoûtée: il a fallu employer les grands moyens, (la menacer

de prison) pour la faire jouer. Des gens croient remarquer qu'elle fait ce rôle comme contrainte. Gelin représente *Antoine* & est très bien dans ce personnage. On ne peut que rire de l'équipage maritime dans lequel arrive la Reine d'Egypte, & surtout du marche-pied qu'on apporte pour la faire descendre de sa barque royale : c'est du plus grand ridicule.

Mlle. Bernard a chanté pour la première fois, *Brillez, jouissez de la paix*. Elle a soutenu l'espérance qu'on avoit conçue d'elle au Concert spirituel & malgré sa grande timidité & son air de novice elle a emporté tous les suffrages : sa prononciation est belle, sa voix d'un sonore très agréable, ses cadences sont légères & bien frappées; il est fâcheux que sa taille peu grande & l'embaras de sa démarche ne puissent lui permettre de jouer des rôles bien entendus : d'ailleurs le volume de sa voix ne pourroit aller à ceux de force & d'une certaine vigueur.

Enfin ce spectacle a fait une sensation très agréable sur tous les spectateurs; les paroles sont pleines de pensées très fines & très délicates. Celles du troisième acte plaisent d'autant mieux qu'on se rappelle combien *Tibulle* étoit galant & tendre : elles sont dans le costume, ce qui est si rare à l'Opéra.

A la page 84. *Suite de l'article sous la date du 6 Mai*. Nous rendrons un compte détaillé de cette nouveauté quand son sort sera bien fixé : le public peut revenir sur les éloges outrés qu'il

prodigue aujourd'hui à cette tragédie; que tout le monde convient être trop compliquée, trop chargée d'incidens multipliés & brusqués coup sur coup.

A la page 87. *Le 11 Mai 1762.* Le Sr. Palissot donnoit depuis quelques années au public une gazette sous le titre de *papier Anglois*; c'étoit un barbouillage extrait des différens pamphlets qui courent à Londres sur les matieres politiques. Rien de plus bavard, de plus ennuyeux & de plus mal choisi que cette collection, d'ailleurs pleine de contre-sens, le directeur n'entendant point la langue Angloise, & se confiant à de mauvais traducteurs pour épargner l'argent: elle étoit fort chere & coûtoit plus de 14 sols la feuille. (52 pour 36 livres.) Le public s'est lassé de se laisser baffouer par ce *Scribler* & les souscriptions tarissant tout-à-fait, le Sieur Palissot est obligé de renoncer à son travail; il annonce qu'à commencer du 1^{er}. Juillet prochain il interrompra sa gazette.

A la page 88. *Le 13 Mai 1762.* On a donné aujourd'hui à l'opéra pour la dernière fois les *Fragmens*. Il n'y avoit personne. La seule chose remarquable, c'est Mlle. Dumonceau (*Poupponne*) qui a fait le rôle de Maître de danse avec succès; c'étoit Mlle. Allard qu'elle doubloit.

A la page 88. *Le 14 Mai.* L'Académie des jeux floraux propose pour sujet du prix d'éloquence cette année: *Quel pourroit être en France le meilleur plan d'études?* Voilà ce qu'on appelle

une question intéressante dans les circonstances actuelles & faire concourir les Lettres aux vues utiles de la politique.

A la page 90. *Le 17 Mai.* La scene de *Zelmire* se passe à Mytilene , capitale de l'isle de Lesbos , dont *Polidore* a été détrôné par son fils *Azor*. Ce Prince vouloit laisser mourir son pere de faim. *Azema* , sa sœur , mariée à *Ilus* , Prince Troyen absent , & mere d'un jeune enfant , pénètre à l'insçu de son frere dans la prison & soutient son pere en l'allaitant : elle gagne un de ses gardes , elle l'enleve & le cache dans le tombeau des Rois. Elle persuade ensuite à *Azor* que son pere enlevé par des sujets fideles s'est réfugié dans un temple , où quelques partisans du monarque détrôné se défendoient encore. *Azor* , pour couper court à ses craintes , fait mettre le feu au temple. Ce Prince vient d'être assassiné à son tour dans sa tente. C'est ici que l'action commence. *Zelmire* apprend à son pere cet événement. Le bon homme se détermine à fuir avec elle : un certain *Antenor* est nommé Régent du Royaume ; elle lui demandera des vaisseaux pour aller rejoindre son époux à Troye , & elle espere sauver son pere *Polidore* dans la foule. *Antenor* arrive ; il refuse la couronne que le peuple & l'armée lui offrent ; il la conserve pour le fils de *Zelmire* à qui elle appartient ; il se contente du fardeau de gouverner. Cette générosité apparente s'éclipse bientôt dans une conversation qu'il a avec un certain *Rhamnès* , qu'il choisit pour con-

fidant; ce scélérat a commis seul les plus atroces forfaits, & il va bêtement tout dévoiler à un homme dont il n'est point sûr & dont il pourroit se passer, ayant autant de dextérité qu'il en a pour le crime. Il lui déclare qu'il est auteur de la révolte du fils & de la mort de ce dernier, qu'il prétend régner absolument, qu'il saura faire disparaître le jeune Prince quand il faudra, mais qu'il veut, entouré de forfaits, paroître encore vertueux; il ne craint qu'une chose, c'est que, comme il poignardoit *Azor*, il a entendu du bruit, il a été forcé de fuir, ce Prince pourroit bien l'avoir accusé; il est disposé à toutes les atrocités nécessaires pour se garantir de cette accusation, en conséquence il veut faire passer quelque ancien ami de *Polidore* pour auteur de ce Régicide & il charge son confident de connoître quels sont ceux qui sont entrés dans la tente.

Dans le second acte *Zelmire* fait de nouveau sortir son pere du tombeau pour lui apprendre la générosité d'*Antenor*, qui refuse la couronne; elle croit convenable de lui confier la destinée du Roi: *Polidore* y consent; comme ils sont décidés à cette ouverture, arrive le soldat Thrace qui avoit aidé *Zelmire* à sauver son pere; il revenoit à la tente d'*Azor*, dont il avoit acquis la confiance, comme on le poignardoit; dans ce moment précieux l'usurpateur laisse entre ses mains un billet tracé de son sang, où il apprend le crime d'*Antenor*; il meurt content en sachant que son pere respire. *Polidore* échauffé du récit de tant

de forfaits veut sortir, montrer l'écrit à l'armée & immoler *Antenor*; les autres ne sont point de cet avis & trouvent plus prudent de fuir sur les vaisseaux que le Thrace annonce destinés pour le renvoi de la Princesse: on ira vers *Ilus*; on reviendra avec les Troyens & ce billet proclamé à la tête d'une armée formidable fera plus sûrement effet. On enferme une seconde fois *Polidore* à l'approche du tyran. Celui-ci a une entrevue avec *Zelmire*, il lui reproche le meurtre de son pere, il ne veut pas laisser à son fils l'exemple d'une mere si coupable, il lui annonce son départ prochain pour Troye; alors son époux y est passé pour défendre son pere. *Zelmire* consent à tout, elle demande seulement qu'on lui accorde le passage de quelques amis. Le tyran refuse, elle est dans la plus grande inquiétude pour son pere. On annonce *Ilus*; il arrive subitement, il ignore ce qui s'est passé, il court à son épouse, demande *Polidore*; on lui apprend la mort de ce Prince, on en accuse *Zelmire*: celle-ci n'ose se disculper; on ne fait pourquoi on lui fait dire des vers qui sont un aveu de ses crimes prétendus; elle, sans plus longue explication, jure de se venger & court redemander son fils à l'assemblée du peuple. Elle ordonne à sa confidente de la suivre & de l'instruire; elle sort en se flattant que son destin va changer.

Antenor ouvre le troisieme acte par un monologue, où il témoigne son inquiétude sur le renvoi du fils d'*Ilus*, auquel le peuple acquiesce; il

craint de perdre en lui un ôtage dont il a besoin, si ses crimes sont un jour découverts ; si *Azor* a parlé en mourant, si on profite de la présence d'*Ilus* pour le révéler, il se détermine à tuer ce Prince. Celui-ci arrive fort à propos avec un confident, dont il se défait pour aller presser le départ de son fils, & sans vouloir avoir une explication avec *Zelmire*, comme elle le demande, il reste seul, les mains sur le visage, abîmé dans sa douleur. *Antenor* court sur lui le poignard levé ; survient *Zelmire* qui l'arrête ; l'adroit scélérat laisse couler le poignard dans sa main. *Ilus* se retourne, & le traître veut lui faire entendre que c'est sa femme qui l'assassinoit sans son secours. *Zelmire* s'évanouit. *Antenor* court appeller sa garde, & il arrive au moment où *Zelmire* revenue alloit parler. Elle l'accuse du crime dont il l'a chargée ; il se justifie avec tranquillité ; „ accuse-moi „ donc aussi, lui dit-il, du meurtre de ton père. „ Elle ne peut répondre ; elle prie son mari de faire descendre ses troupes, de ne pas abandonner un gage précieux qu'*Ema* peut remettre entre ses mains. On emmène cette Princesse. *Ilus* se rappelle que *Zelmire* a souvent regardé le tombeau ; il va à la porte, il y parle assez haut pour être entendu de *Polidore*. Celui-ci reconnoît sa voix ; il sort. *Zelmire est innocente*, s'écrie *Ilus* en le voyant ; il ordonne à son confident qui arrive de faire débarquer ses soldats. *Ema* accouroit pour désabuser *Ilus* ; elle se trouve heureusement prévenue, elle lui annonce que le soldat

Thrace l'attend pour lui remettre l'écrit d'*Azor*. *Polidore* se ragaillardit, il veut combattre ; on veut l'en dissuader & l'on convient enfin qu'il combattra *incognito*.

Zelmire arrive au quatrieme acte, délivrée par les Troyens. *Ilus* combat encore pour enlever son fils ; on voit le combat de dessus le théâtre. *Zelmire* observe exactement ce qui s'y passe, les succès divers, enfin la défaite d'*Ilus* ; elle tombe défaillante : un Troyen échappé du combat se retire dans le tombeau. *Zelmire* le voit sans le reconnoître, elle s'applaudit de ce que son pere n'est plus dans le tombeau, où l'on ira pour suivre ce Troyen. En effet *Rhamnès* arrive, cherche des yeux cet inconnu & croyant qu'il a fui dans les vaisseaux Troyens, ordonne d'y mettre le feu. *Zelmire* frémit pour son pere, qu'elle croit sur les mêmes vaisseaux ; elle préfere de découvrir l'asyle de l'inconnu. Cet inconnu est son pere. *Rhamnès* veut faire enchaîner *Polidore* ; *Zelmire* se jette au devant des soldats, elle les prie avec les instances les plus pieuses ; elle s'adresse surtout au confident du tyran, elle lui fait envisager les récompenses les plus brillantes ; il paroît réfléchir : elle se jette à ses genoux, il s'ébranle. *Antenor* arrive avec les Troyens & *Ilus* enchaînés. Tout change ; *Rhamnès* est forcé de livrer *Polidore*. *Antenor* frémit au premier aspect ; il se rassure & accuse *Polidore* du meurtre d'*Azor*..... Il fait conduire en conséquence *Polidore*, *Zelmire* & *Ilus* devant le peuple pour être jugés. *Ilus*

le menace de l'y confondre. Cette menace donne de la défiance à *Antenor*, qui cherche à se précautionner.

Au cinquieme acte *Ilus* annonce que *Polidore* & *Zelmire* sont déjà condamnés comme meurtriers d'*Azor*, & que *Rhamnès*, l'ayant fouillé, lui a enlevé l'écrit d'*Azor*. *Antenor* arrive; il feint d'être attendri du sort de ses victimes, il dit à *Rhamnès* qu'*Ilus* ne mourra point & qu'il s'en fait un otage contre les Troyens; il se félicite du succès de ses crimes: il a fait renouveler l'ancien usage d'immoler les meurtriers des Rois par la main du chef des guerriers. Le peuple paroît avec les deux victimes, *Polidore* & *Zelmire*. *Antenor* ordonne à *Rhamnès*, comme chef des guerriers, de prendre le fer sacré & de venger *Azor* sur son meurtrier. *Rhamnès* prend le fer, le leve sur *Polidore*, & se retournant tout à coup frappe *Antenor* lui-même; il lit ensuite le billet d'*Azor*. Le peuple tombe aux genoux du vrai Roi. - *Zelmire* jouit de son triomphe. *Rhamnès* fait délivrer *Ilus*. Le Prince arrive & tout finit dans la joie.

A la page 91. Le 21 Mai 1762. Depuis quelques années nombre de personnes ont été attaquées de la consomption, & ont succombé sous cette sombre maladie. Les gens intéressés à cacher ces malheurs domestiques les ont fait passer pour accident particulier. Depuis deux mois on compte plus de dix personnes connues qui ont été les victimes d'une telle frénésie. Ce *tædium*

vite est la fuite de la prétendue philosophie moderne, qui a gâté tant d'esprits trop foibles pour être vraiment philosophes.

A la page 94. *Le 27 Mai. La Plaideuse* ou le *Procès*, malgré sa résurrection n'a pu aller qu'à la cinquième représentation. Il faut que le spectacle des Italiens tombe furieusement : en tout autre cas, cette pièce eût eu un succès plus constant.

Le principal personnage est la *Plaideuse*, qui a une très jolie fille ; elle arrive de province chez un ami, qui est en même tems amant de la Demoiselle. Elle est, comme tous les gens de cette espèce, elle n'a que son procès en tête, elle demande un Avocat ; le jeune homme en fait venir un, qui lui dit des balivernes, au lieu de parler de son affaire. La femme est indignée. Le caractère de nos jeunes Avocats superficiels, écervelés, est très bien marqué. Le jeune amant poursuit cependant son mariage, on n'y veut consentir que quand le procès sera gagné : la scène est à *Passy* & il est question d'y donner une fête à ces Dames : surviennent le pere & l'oncle du jeune homme, deux vieux ladres fort sévères, qui n'entendent point raillerie & veulent expulser ces femmes de la maison, comme mauvaise compagnie ; ils lorgnent pourtant la jeune personne & chacun à part soi en devient amoureux ; ils se quittent avec empressement, afin de traiter chacun séparément leur affaire galante. La suivante fait semblant de se laisser gagner &

promet à l'un de l'introduire en porte-faix, à l'autre dans un bahu. Ils arrivent & il se trouve que l'oncle est reconnu par son neveu. Cela donne lieu à une scène de surprise & de ridicule bien autrement amusante, quand sous quelque prétexte on ouvre le bahu & l'on en sort le pere. Cependant le procès est perdu. Grande désolation. Arrive l'Avocat, qui a retrouvé son bon sens; il fait reprendre courage à la plaideuse, il lui promet qu'elle gagnera au Conseil & les deux vieillards pénauts, pour qu'on ne se moque pas d'eux, consentent au mariage du jeune homme.

Quant au style de cette piece, il est peu saillant; il n'a point de ces tirades d'esprit à la Voisenon; il est simple, soutenu & peut-être plus dans le goût du vrai style de la comédie. Ce qui fait honneur à cette piece, c'est qu'elle n'ennuie pas.

A la page 97. *Le 3 Juin 1762.* On a donné aujourd'hui aux Italiens la premiere représentation de *l'Amant Corsaire*, piece en deux actes mêlée d'ariettes. Les paroles sont des Sieurs Salvart & Anseaume, la musique de M. de la Salle. Cette piece n'a point eu de succès, & ne mérite aucun détail. Elle est tirée du Conte de la Fontaine, intitulé le *Calendrier des vieillards*.

A la page 103. *Le 15 Juin.* Mlle. Herbert a débuté aujourd'hui à l'opéra dans le rôle de *Cléopâtre*. A travers sa timidité on démêle un volume de voix assez considérable; elle est

musicienne ; elle a de l'expression dans sa physionomie , qu'elle change pourtant trop brusquement. Ce défaut vaut beaucoup mieux que celui d'une ame froide & stérile ; il est facile de s'en corriger : il paroît qu'on en a été assez content.

A la page 105. *Le 22 Juin.* M. Roux, Docteur de la faculté de Paris, continue le *Journal de médecine*, à la tête duquel étoit M. de Vandermonde, mort il y a quelques semaines.

A la page 105. *Le 23 Juin.* Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *la Nouvelle Italie*, comédie italienne & françoise en trois actes, mêlée d'ariettes & de spectacle. Cette pièce très ennuyeuse est du Sieur Bibiena, la musique de Duni ; elle est très adaptée au goût de Mlle. Piccinelli, qui a reçu des applaudissemens considérables ; elle a même joué avec un intérêt qu'on ne lui connoissoit pas encore.

A la page 106. *Le 28 Juin 1762.* Une femme, dont est amoureux un homme très raisonnable à qui elle a tourné la tête, exige de lui pour preuve de sa tendresse qu'il fasse la cour à *Sophie*, jeune personne beaucoup plus aimable qu'elle, & qu'il la fasse si bien qu'il la rende folle de lui, & se mettre dans le cas de lui en administrer à elle des preuves convaincantes. Il passe par dessus les scrupules de sa probité, & en conséquence fait tout ce qu'il faut pour émouvoir ce cœur novice ; quand il croit en être sûr, il revient à sa maîtresse & se félicite d'avoir réus-

fi. Celle-ci n'est pas si aisée à contenter que lui & ne s'en tient pas à tout le détail des symptômes de l'amour qu'il lui dit avoir remarqués dans *Sophie*. Nouvelles instances de la part de cette femme, nouveaux scrupules de la part de son amant ; la passion l'emporte & comme il cherche les moyens de concilier son amour avec sa probité, il lui survient une lettre de *Sophie* très vive & très brûlante. Il croit être au terme de ses desirs, il court avec empressement chez sa maîtresse, il lui lit le billet ; elle trouve que c'est quelque chose : elle exige qu'il lui laisse eet écrit, il ne peut consentir à cette perfidie, & quelques reproches, quelques menaces que lui fasse la belle, il aime mieux encourir sa disgrâce que de commettre une noirceur. Celle-ci en conclut qu'il aime mieux *Sophie* qu'elle ; il est question d'arrêter les progrès d'une passion qui détruiroit la première, ce qu'elle n'entend pas.

Au second acte, elle apprend par sa suivante que *Sophie* fait courir en toute diligence après l'amoureux, que le messager a une nouvelle lettre à lui remettre : elle exige de cette fille qu'elle intercepte la lettre des mains du valet & de la lui donner ; ce qui s'exécute assez adroitement ; elle profite de ce papier pour former une double rupture entre les deux amans ; elle fait accroire à *Sophie* que ce billet lui a été remis par son amant lui-même, que c'est un sacrifice qu'il lui a fait, qu'elle ne l'a exigé que par amitié pour elle & pour lui dessiller les yeux sur le compte d'un

d'un perfide. *Sophie* éprouve l'accès violent d'une jalousie neuve. Le mauvais succès de cette première passion la dégoûte de tous les hommes & elle évite avec soin son cruel amant. La première ne se lasse point ; il est question d'arrêter celui-ci, elle met une fausse adresse à ce même billet & elle lui fait entendre que cette lettre étoit écrite à je ne fais quel Comte, que la jeune personne trompoit en même tems. Il reconnoît l'écriture, il lit la lettre, il en trouve toutes les expressions conformes à la déclaration la plus tendre ; il est furieux, & il déteste de son côté une novice qui, pour son coup d'essai, est capable d'une perfidie ainsi combinée.

Cependant sa passion le ramene au troisième acte, il cherche à avoir une entrevue avec *Sophie* pour lui faire mille reproches, suivant la coutume, pour l'accabler d'injures. Celle-ci affecte une dignité, un mépris qu'on voit n'être rien moins que vrai ; enfin elle se détermine à le recevoir pour avoir le plaisir de le mieux confondre. L'entrevue se fait ; suit une explication du *qui pro quo*. Le laquais convient avoir indiscretement livré ce billet sans adresse. La foubrette déclare que sa maîtresse en a mis une. Les deux amans se rendent justice & la pièce finit.

La simple exposition de l'intrigue de cette pièce dénote combien elle est vicieuse ; le dénouement ne l'est pas moins. On a donné mal-adroitement le même jour *la Surprise de l'amour*, drame très

simple , mais qui met à même de sentir la différence d'une comédie bien faite avec une autre.

A la page 106. *Le 29 Juin 1762.* Mlle. Durancy, fille de celle qui est à la comédie françoise, a débuté aujourd'hui à l'opéra dans le rôle de *Cléopâtre*. Cette actrice est encore trop informe pour prononcer sur elle.

A la page 106. *Le 29 Juin.* Il est décidé que *la Mort de Socrate* sera retirée , la police ne veut point absolument en permettre la représentation.

A la page 111. *Le 4 Juillet.* Le jeune Rochon succombe enfin : à force de se retourner il avoit obtenu que sa piece seroit relue & jugée les rôles à la main. Mlle. Clairon avoit promis de rester neutre ; mais une importante de cette espece peut-elle l'être ? Cette neutralité de sa part a occasionné une désertion véritable. M. Rochon n'a eu que six voix cette fois-ci. Mlle. Dumefnil, qui paroissoit embrasser hautement sa querelle, l'a abandonné ; du moins c'est à presumer par la façon languissante & entrecoupée dont elle a lu son rôle.

A la page 111. *Le 5 Juillet.* On a remis aux Italiens le trois de ce mois *la Jeune Grecque*, piece en vers, en trois actes, de M. l'abbé de Voisenon ; on ne fait pourquoi cette piece est omise dans l'*Almanach des Théâtres*.

A la page 117. *Le 13 Juillet.* *Les Caractères de la Folie* tombent absolument. Dimanche, troisième représentation, l'opéra n'a pas fait cent écus ; on répète des *Fragmens*.

A la page 118. *Le 14 Juillet* 1762. Cette même piece est exaltée par dessus les nues dans le *Mercur*, & il y a cent contre un à parier que c'est encore l'auteur qui a fait modestement cet extrait. Laissons-le s'infatuer de lui-même, & ne tirons pas de la poussière une piece faite pour y rester.

A la page 118. *Le 15 Juillet*. Une nouvelle *Amelie* s'élève contre celle de Madame Riccoboni; on lui reproche de n'avoir fait qu'extraire l'Angloise, d'en avoir tiré les morceaux qui lui ont convenu, & d'en avoir fait un roman à sa guise. On donne la traduction d'aujourd'hui comme fidele, elle n'en est que plus mauvaise; les Anglois veulent être rabillés pour nous plaire: elle est de M. de Puisieux.

A la page 119. *Le 18 Juillet*. On a donné aujourd'hui les *Caractères de la Folie* pour la dernière fois, & ils sont tombés aussi obscurément qu'ils avoient existé. On n'a point d'exemple d'un opéra retiré à la sixieme représentation, auquel dès la seconde il n'y avoit personne.

A la page 122. *Le 23 Juillet*. Tous les papiers publics, tous les journaux, tous les ouvrages périodiques semblent s'accorder pour célébrer de concert & transmettre autant qu'il est en eux à la postérité la plus reculée l'action pieuse & édifiante des comédiens françois en faveur de Crebillon. M. de la Garde, un des entrepreneurs du *Mercur*, vient d'écrire une Lettre à M. de la Place, dans le deuxieme volume

du mois, où il détaille cette pompe funebre; il ne laisse rien à désirer sur cette description: elle a huit pages.

Suit un éloge historique de M. de Crebillon; on ignore de quelle main il est: il est fort long, on n'y a cependant traité en rien l'histoire de ses démêlés avec son fils & celle du raccommodement; deux points importans, qui auroient dû faire un article très intéressant dans un morceau littéraire. On n'y discute pas ses ouvrages d'une façon assez travaillée, &, en général, cet éloge se ressent de la fadeur que le *Mercur* communique à tout ce qu'il contient.

A la page 122. *Le 24 Juillet 1762.* Il a couru dans le monde une brochure intitulée *Réflexions d'un bel esprit du café de Procope, sur la tragédie de Zelmire.* On attribue cet ouvrage à M. Blin de St. Maur. On y passe en revue d'une façon très cavaliere nos jeunes tragiques. Celui-ci, qui sent combien il a besoin de l'indulgence du public, s'il court la même carrière, désavoue authentiquement ce pamphlet dans le *Mercur*. Il faut lui donner acte de sa modestie. Dans cette protestation il s'exprime de la façon la plus honnête & la plus sincère.

A propos de cette tragédie, nous remarquons que le *Mercur* paroît avoir pris sa défense envers & contre tous; il y a dans le premier volume du mois un détail nouveau à l'occasion de ce drame; on s'étend dessus avec complaisance, on veut détruire l'imputation de plagiat dont

on chargeoit M. du Belloy; on fait voir combien sa tragédie est supérieure à l'*Hipiphile* de Metastase, au dénouement près, qui est de la plus grande beauté dans l'Italien: c'est un tableau de Michel Ange; il n'y a rien de pareil au théâtre, il en faut convenir.

A la page 122. *Le 25 Juillet 1762.* Les comédiens Italiens donnent depuis quelques jours un nouvel opéra comique, intitulé *les deux sœurs rivales*, en deux actes; la musique est de Debrosses, les paroles sont de M. de la Ribardière. On ne peut décider encore si le succès en fera considérable. La musique est gentille.

A la page 123. *Le 26 Juillet.* Après avoir exploité de proche en proche les mines littéraires de nos voisins, nous faisons des excursions au loin & nous allons jusqu'en Chine chercher de quoi nous enrichir. On voit dans le second volume du *Mercur* de Juillet l'extrait d'une piece du théâtre Chinois, représentée à Canton en 1719. C'est traduit d'après l'Anglois. C'est la seconde piece dramatique de cette nation qu'on transporte dans notre langue. Le Pere Duhalde nous avoit déjà donné l'*Orphelin de la Chine*, dont M. de Voltaire a tiré si grand parti. Celle-ci est d'un genre plus rapproché des Bergeries. Cependant, comme elle excite la terreur & la pitié, on l'éleve au rang des tragédies. Il y a une espece de vérité d'action, noyée & interrompue dans une multitude d'épisodes. La conduite en est grossiere, embarrassée: il y

a un manque de dignité dans les personnages & dans les événemens; mais encore un coup, elle remue fortement les passions tragiques & c'est-là l'essence de ce drame sublime.

A la page 123. *Le 28 Juillet 1762. La jeune Grecque*, jouée il y a quelques années, n'étoit pas encore imprimée; elle l'est actuellement. Tout le monde fait qu'elle est de l'abbé de Vossion. On l'a reprise aux Italiens depuis quelque tems; elle n'est pas d'une grande chaleur, mais elle est agréablement écrite: on y trouve du sentiment & de l'esprit; elle fait plus de plaisir à la lecture qu'à la représentation.

A la page 132. *Le 25 Août. M. l'abbé du Vauxelles* a prononcé aujourd'hui le panégyrique de St. Louis devant MM. de l'Académie françoise. C'est déjà une grande présomption contre un orateur d'entreprendre un sujet remanié tant de fois.

A la page 134. *Le 27 Août. Mlle. Neiffel*, qui de l'opéra comique avoit passé aux Italiens, où elle avoit eu du succès, s'étant attachée depuis à M. le Prince de Conty, vient de mourir.

A la page 134. *Le 28 Août.* On nous annonce pour la semaine prochaine *Ajax*, tragédie de M. Poinfinet de Sivry. Deux choses donnent une fort mauvaise idée de cette piece: précisément l'auteur la commence avant la dispute des armes d'*Achille*; secondement il y introduit une *Penthéfilée*, Reine des Amazones, dont il rend son héros amoureux. Un homme qui a assez peu de

connoissance du théâtre pour former un pareil plan, & se servir de semblables ressources, n'est point propre à traiter un sujet mané par Sophocle.

A la page 136. *Le 30 Aout 1762.* On ne peut voir de plus mauvaise tragédie que l'*Ajax* qu'on a joué aujourd'hui; il ne mérite point la moindre analyse: la plus pitoyable intrigue, des caractères faux & bas, un *Ajax* infâme, pas le moindre intérêt, des vers d'un ridicule à faire éclater de rire, voilà ce que c'est que ce drame. Les Acteurs ont fort mal joué, entr'autres le Kain faisant le héros de la piece, & beuglant comme un taureau qu'on égorge. Au 5e. acte un confident vient apprendre à *Ajax* qu'*Ulysse* est le possesseur des armes d'*Achille*: „ Seigneur, „ tout est perdu, ” s'écria-t-il. A l'instant des battemens de pieds & de mains qui ne tarissoient point, ont annoncé à l'auteur qu'il étoit plus malheureux que son héros.

A la page 137. *Le 1 Septembre.* Les chûtes fréquentes que font nos auteurs dramatiques sur le théâtre françois ne les découragent point. On annonce une foule de tragédies pour cet hiver; on parle d'une de M. Boistel, qui doit ouvrir cette saison. C'est une *Irene*.

A la page 137. *Le 2 Septembre.* Le *Mercur* se décrédite de plus en plus; les fonds en diminuent considérablement & les pensionnaires se sont plaints à M. de St. Florentin qu'ils n'étoient point payés. Il a nommé des commissaires pour exa-

miner les comptes du caissier: ils en ont fait rapport ces jours passés au Ministre, & ils ont malheureusement trouvé que le retard provenoit moins d'une mauvaise administration que du dégoût du public. M. Marmontel, un des examinateurs, quoique souffrant de cette perte, s'en applaudit; l'amour-propre est plus fort chez lui que l'intérêt: tout le monde fait qu'il présidoit autrefois à cet ouvrage périodique & qu'il avoit assez de succès alors.

A la page 138. *Le 4 Septembre.* On craint fort que l'opéra ne perde tout-à-fait Mlle. Arnoux; l'esprit d'indépendance qui regne dans cette actrice & le peu de vigueur de l'administration en sont cause. Cette perte seroit d'autant plus fâcheuse, que tout paroît concourir au délabrement de ce spectacle & l'on ne voit pas que l'on travaille efficacement à y remédier.

A la page 138. *Le 4 Septembre 1762.* Depuis longtems on se plaint de la fadeur du *Mercur*, il est surtout d'un dégoût insupportable lorsqu'il rend compte du jeu des acteurs. Les plus mauvais ont droit à ses éloges; tout est admirable, merveilleux, c'est une intelligence infinie, une vérité unique, une grandeur, un sublime, des graces, &c. Ce jargon revient sans cesse & se prodigue si mal à propos & si indistinctement, qu'il ne doit flatter personne. Aujourd'hui l'auteur s'est trouvé en bile, & il la décharge sur ceux qui blâment cette indulgence générale; il promet qu'il ne se corrigera point, & qu'il pro-
di-

figurera sans relâche son encens à toutes les divinités du théâtre : rien n'est si plaisant que cette protestation.

A la page 140. *Le 7 Septembre.* *Acis & Galathée* n'a point pris : malgré sa grande & belle ritournelle du deuxième acte & tout l'accompagnement du monologue de *Galathée* & quelques airs pronés par les antiques partisans de ce spectacle, on l'a trouvé froid, nud, maigre, insipide. Mlle. Chevalier fait *Galathée* ; Pilot, *Acis* ; Gélén, *Polyphème* : tout cela ne remplace point Mlle. le Mierre, Jéliotte & Chassée. Les danses même n'ont rien de merveilleux ni de caractéristique, quoique l'entrée des Cyclopes y prêtât beaucoup ; il n'est pas possible que ce drame aille bien loin.

A la page 143. *Le 15 Septembre.* L'opéra ne pouvant espérer de pousser loin *Acis & Galathée* se propose de remettre *Iphigénie*. Cet opéra, de grande manière, dont les paroles sont de Duché & de Danchet, la musique de Campra & de Demarets, a toujours eu un succès considérable. Le poëme est d'une grande beauté, & sans doute il ne manquera pas son effet ; on ne pense pas la même chose de la musique : on est si dégoûté aujourd'hui, si blasé, que le beau qui n'est que simple ne fait plus aucune sensation ; le public reste froid & s'ennuie conséquemment.

A la page 145. *Le 21 Septembre.* On parle d'ajouter un nouvel acte à la Pastorale qu'on donne aujourd'hui. Les paroles & la musique seront

du plus grand neuf. Cette disparate, sans doute, fera un très mauvais effet.

A la page 145. *Le 22 Septembre.* M. de la Place vient de donner dans le *Mercur* de Septembre la traduction d'un drame en deux actes, joué à Londres en 1761. Il se nomme *Rémio & Alinde, ou les Amans sans le savoir*. Cet auteur prétend que c'est une pièce dans le goût de celles de M. de Saint-foix. Elle est d'une grande simplicité, mais elle n'a pas les finesses du style & des pensées du dernier; peut-être que ces nuances légères ne peuvent se transporter dans une autre langue & que nous perdons bien des choses que cette comédie a dans l'original. M. de la Place l'infinue.

A la page 145. *Le 24 Septembre.* Les comédiens françois ont repris *la Gouvernante*, pièce en cinq actes de M. de la Chaussée. Cette comédie larmoyante aura quelques représentations: le public y va.

A la page 147. *Le 30 Septembre 1762.* On nous annonce pour demain à l'opéra un acte nouveau, intitulé *l'opéra de société*. Les paroles sont de M. de Mont-dorge, & la musique d'un nommé Giraud, basse de l'orchestre. Ces noms peu fameux dans le lyrique ne promettent pas un grand succès.

A la page 147. *Le 1 Octobre.* *L'opéra de société* n'a pas fait fortune. C'est tout à la fois une répétition que font les acteurs de *la mort d'Adonis*. Ce sujet est celui du véritable drame,

& la résurrection de cet amant de *Vénus* est l'objet du ballet. La premiere partie n'est pas assez gaie & cependant peu digne de la majesté de la scene lyrique. La seconde est un drame estropié & mesquin; la pantomime consiste en treize entrées ou actes différens, qui expriment dans le plus grand détail les amours, la mort, la métamorphose, le triomphe d'*Adonis*. Cette partie, quoique trop confuse & trop longue, est sans contredit la meilleure du drame; il y a même du génie, dont malheureusement on ne peut faire honneur qu'au chorégraphe. Malgré toutes les mauvaises plaisanteries dont on a assaisonné ce ballet, il a fait plaisir: on n'a pu tolérer une *Hébé*, qui l'urne à la main vient danser sur le théâtre; cet attribut est pourtant dans le costume. Il y a des pas de deux, de trois & de cinq, qui ont plu aux connoisseurs, surtout le dernier.

Quant aux paroles, c'est un assortiment tiré, de l'aveu de l'auteur, de plusieurs autres opéra: il est assez bien fait & susceptible de très bonne musique.

Cette dernière n'est pas du grand beau: on prétend qu'elle annonce du talent: ainsi soit-il!

A la page 149. *Le 4 Octobre 1762.* Le Sieur Raucourt a débuté aujourd'hui à la comédie française dans *Mitbridate*. C'est vraisemblablement pour la seconde fois qu'il échouera. Il fera successivement *Gustave*, & *Poliphonte* dans *Mérape*.

A la page 150. *Le 5 Octobre.* On donne demain aux Italiens *le Philosophe prétendu*, piece

en trois actes en vers, mêlée d'ariettes; elle est de M. le Comte de Coigny, dont un M. Desfontaines passe pour être le prête-nom. Le fonds est tiré d'un conte de M. Marmontel.

A la page 150. *Le 6 Octobre. Le Philosophe prétendu* est une pièce médiocre; elle est fort bien écrite, point d'absurdité ni de choses saillantes. Il y a peu d'esprit; l'intrigue en est simple; elle ne peut faire ni grand honneur ni grand deshonneur à son auteur.

A la page 152. *Le 11 Octobre.* M. de Coigny avoit d'abord intitulé sa pièce *le soi-disant* tout court, ensuite *le soi-disant Philosophe*. La police n'a point voulu passer cette mauvaise pasquinade contre le Parlement.

A la page 153. *Le 13 Octobre.* L'abbé Arnaud avoit interrompu son *Journal étranger*, soit par la difficulté de communications, soit à cause de son nouvel emploi: il vient de reprendre & a donné dans ce mois celui de Juillet.

A la page 154. *Le 15 Octobre 1762.* L'auteur du *Mercur*, dans le premier volume de ce mois a mis un avertissement, dans lequel il se félicite que son ouvrage se soit soutenu à peu près dans le même état depuis qu'il en est le rédacteur; il s'applaudit de triompher de tous les efforts que l'envie a faits contre ce journal. Rien de si ridicule que ce début. Ce journal n'étant qu'une compilation & n'exigeant que de très faibles talens de son auteur, n'est point capable de mériter des envieux: en second lieu, il est de

notoriété publique que la diminution des fonds a été si sensible que le grand nombre des pensionnaires s'en est ressenti: enfin, quoi que dise M. de la Place, le *Mercur*, malgré son antiquité, sa variété, son exactitude, sera fort souvent un méchant recueil, quelquefois un médiocre & jamais excellent; il n'empêchera pas qu'on ne regrette le tems où M. Marmontel l'enjolivoit de ses contes, & qu'on ne convienne qu'il est devenu détestable entre les mains du nouveau rédacteur.

M. de la Place ajoute plaisamment, que les encouragemens que lui donne l'état brillant de son ouvrage, loin de l'entraîner dans une nonchalante tranquillité, va l'engager à faire de nouveaux efforts pour piquer l'intérêt & la curiosité du lecteur, & ses grands & sublimes efforts seront de traiter la *partie économique*, d'y ajouter un *état du prix des denrées, des matériaux pour bâtimens, des étoffes, des marchandises, de faire un article distinct des cérémonies publiques & des événemens remarquables.*

M. de la Place se dispose encore, assisté de ses acolytes, à donner *une table générale des matieres*, &c.

Enfin, il prétend que le *Mercur* étant le patrimoine des gens de lettres, ils doivent tous concourir à le soutenir. Cette exhortation, après le debut confiant de M. de la Place, est un aveu implicite de l'état chancelant de cet ouvrage périodique.

A la page 154. *Le 15 Octobre 1762.* M. de la Place, toujours en possession de soutenir les opprimés, prend le parti d'*Ajax* contre le public, & son zele le fait revenir à deux fois sur ce détestable ouvrage. On veut croire qu'il n'a fait qu'insérer ce que M. de Sivry lui a donné là-dessus ; il n'est pas possible que tout autre homme que l'auteur puisse faire une pareille apologie de sa tragédie. Suivant cette double notice, ce drame n'a point eu de succès, parce qu'on a perdu le goût du beau, de l'antique ; la poésie en est admirable & l'on prétend que les Spectateurs l'ont jugé telle. On peut protester contre cette assertion au nom du public & déclarer qu'on a trouvé grand nombre de ces vers boursofflés, durs, plats & plusieurs ridicules à faire éclater de rire.

A la page 154. *Le 19 Octobre.* M. Poinfinet de Sivry, non content de la défense que le *Mercur*e a pris si chaudement de son *Ajax*, juge à propos de porter lui-même la parole ; il vient de faire imprimer une brochure, qui a pour titre *l'appel au petit nombre, ou le procès de la multitude* ; & pour épigraphe : *Ajax ayant été mal jugé entra en fureur & prit un fouet pour châtier ses juges* ; passage tiré d'un auteur Phénicien cité par Bochart. Le reste de l'apologie répond à l'insolence du texte. C'est une espèce de libelle contre le public. Rien de plus impudent & de plus fou. L'auteur finit par citer des vers de M. le Brun à sa louange ; il lui en rend

à son tour & il dit dans le corps de l'ouvrage que ce M. le Brun est le Pindare françois. Il est deshonorant pour la Littérature de lire des extravagances pareilles.

A la page 155. *Le 21 Octobre 1762.* On avoit annoncé *Irene*, tragédie de M. Boistel, trésorier de France d'Amiens; on la renvoie à un autre jour. La protection éclatante dont Mlle. Clairon couvre cet auteur, donne une grande idée de ses talens dramatiques, déjà éprouvés dans une tragédie intitulée *Cléopâtre*.

A la page 155. *Le 22 Octobre.* On rit beaucoup dans le monde du nouveau projet du *Mercur*, qui se trouve exécuté dans le second volume de ce mois. C'est un état très détaillé du prix de la volaille, du gibier, & de toutes les choses comestibles; on y apprend que les dindons gras valent 5 livres & 4 livres 10 sols; les communs, 2 livres 15 sols, 2 livres 10 sols ou 2 livres; le cochon de lait 4 livres ou 6 livres. L'auteur du *Négociant*, feuille périodique où ces choses-là sont beaucoup mieux placées, doit être étonné de se trouver en concurrence avec celui du *Mercur*; il ne se seroit jamais attendu à donner quelque jalousie à ce brillant journaliste: on ne peut cependant supposer d'autres motifs à M. de la Place. Il a, sans doute, dessein de faire tomber cette feuille, beaucoup plus utile sur cette matière & qui paroît tous les huit jours.

A la page 160. *Le 31 Octobre. Essai histori-*

que sur M. du Barrail, Vice-Amiral de France, par M. l'abbé de la Tour. On ne se feroit point imaginé que cet écrivain eût mis la main à la plume pour transmettre à la postérité le nom d'un individu aussi stérile que M. du Barrail. Ce Vice-Amiral, mort à 90 ans, a fait dans sa jeunesse quelques actions qui promettoient; le reste de sa vie ne se compte que par les époques des différens honneurs militaires qu'il a acquis à force de vieillir. Malgré son admiration profonde pour cet illustre marin, son froid panégyriste est obligé d'en revenir-là. Il pouvoit laisser dans son portefeuille son manuscrit, qui sera aussi nul en littérature qu'en histoire.

A la page 161. *Le 3 Novembre 1762.* M. Goldoni s'est déjà mis en frais pour la comédie Italienne & l'on attend incessamment deux de ses productions.

Il paroît des *Lettres sur l'éducation*, par M. Pesselier. Quelque peu praticable, quelque hétéroclite que soit le traité de Rousseau sur la même matiere, il est manié si supérieurement qu'il doit allarmer quiconque courroit la même carrière. Celui de M. Pesselier est plus à la portée de tout le monde & n'en fera pas plus goûté.

A la page 161. *Le 4 Novembre.* On a remarqué dans *l'opéra de société* un vers assez singulier de quatorze syllabes :

Moi, d'Agenor & de Palmis j'embellirois la fête?

Le deuxieme *Mercur* d'Octobre remarque ju-

dicieusement que quelque licence qui soit admise au théâtre lyrique, on ne doit pas admettre celle-là. Le même *Mercur*e prétend que c'est une plaisanterie de la part de M. Gauthier de Montdorge, quand il a mis que la plupart des vers de son opéra étoient extraits des anciens, on regarde comme impossible que ceux de sa comédie en aient pu être tirés & quant aux autres il en doute très fort. Le fait est on ne peut moins important.

A la page 162. *Le 7 Novembre.* On a donné hier *Irene*. Cette tragédie de M. Boistel est un roman mal tissu. Son *Irene* est la femme d'un *Copronyme*, Empereur de Byzance, contemporain de *Charlemagne*. Elle se trouve exilée dans une île déserte, où toute la cour abonde successivement. On peut partir de cette absurdité pour juger quelle petite tête a enfanté un pareil drame; il y a pourtant de l'adresse dans les trois premiers actes, ils sont filés ingénieusement; les deux autres sont des phantomes estropiés d'une imagination en délire.

A la page 162. *Le 8 Novembre.* M. l'abbé Mignot, Conseiller au Grand-conseil, vient d'essayer ses talens pour l'histoire par une *Vie d'Irene*, Impératrice. On la trouve bien écrite, mais on pense qu'il eût pû choisir un sujet plus intéressant.

A la page 162. *Le 9 Novembre.* Mlle. Clairon s'est mis dans la tête qu'*Irene* étoit une bonne tragédie, puisqu'elle l'avoit trouvée telle, &

qu'elle y jouoit. En conséquence elle a cabalé pour lui faire avoir une seconde représentation. Elle a ameuté ses partisans & la pièce a été applaudie à tout rompre, au moyen de quelques changemens. Elle avoit donné le mot pour qu'on demandât l'auteur ; on l'a traîné fort humblement sur le théâtre. Ce spectacle , moins un triomphe qu'un supplice , a fait étrangement souffrir l'amour-propre de M. Boiftel : il n'a osé sortir de sa contenance humiliée & il s'en est retourné aussi honteux qu'il étoit venu.

A la page 162. *Le 10 Novembre 1762.* M. le Comte de Caylus a lu à l'Académie de peinture le 4 Septembre un Eloge d'Edme Bouchardon , Sculpteur du Roi ; il vient d'être imprimé. Rien de plus mal digéré , de plus informe , de moins honorable pour M. Bouchardon. Il est d'ailleurs mal-écrit : ce sujet étoit digne d'une meilleure plume.

A la page 166. *Le 15 Novembre.* On prétend qu'il est arrivé aux François plusieurs comédies d'auteurs anonymes ; il y en avoit entre autres une intitulée , *le Mécontent le cour.* Les comédiens se dispoient à la jouer ; mais on n'a pas voulu la passer à la censure.

A la page 167. *Le 17 Novembre.* Il paroît un Mémoire très long & fort bien fait en faveur de *Ruë*, dont M. de Voltaire veut faire revivre la cendre ; quoiqu'il soit sous le nom d'un Avocat on ne doute pas que tout l'historique & les merveilles de sentimens ne soient de ce grand poëte.

On parle d'une nouvelle tragédie de M. de Chabannon: c'est *Virginie*, qu'il a refaite. Ses partisans l'annoncent comme un second chef-d'œuvre.

A la page 167. *Le 19 Novembre 1762.* L'opéra a eu du monde aujourd'hui & a paru satisfaire le public; on croit que le vendredi est en grande partie cause de cette affluence qui ne durera pas.

A la page 168. *Le 21 Novembre.* *Irene* a fini hier après la septième représentation; on n'auroit jamais imaginé que cette pièce eût été aussi loin.

A la page 168. *Suite de l'article du 22 Novembre.* La scène se passe en Angleterre; le Roi s'égare à la chasse; il a occasion, par un orage qui disperse sa cour, d'entrer chez un villageois; cela donne lieu à des réflexions réciproques sur les différens états; &c. L'intrigue roule principalement sur une jeune fille qu'aime ce fermier & dont il est aimé; un Milord a jetté un dévolu dessus & veut l'enlever. Le Roi toujours inconnu se trouve-là, quand le Seigneur est sur le point d'exécuter son criminel dessein; alors sa Majesté se montre, le scélérat est confondu & le fermier encouragé reçoit de son maître toutes les marques de bonté & de protection qu'il doit en attendre.

A la page 168. *Le 23 Novembre. Lettre d'un Professeur à un autre, sur la nécessité & la manière de faire entrer un Cours de morale dans*

l'éducation publique. Cet ouvrage contient des vues excellentes sur un plan de philosophie nouvelle. Il ne ressemble en rien à la marche ordinaire des écoles & c'est déjà un très grand mérite. Tout fermente & peut-être qu'enfin nous verrons passer le regne du pédantisme.

A la page 169. *Le 25 Novembre.* M. Rochon de Chabannes si injustement disgracié par Mlle. Clairon, craignant avec raison les suites de son ressentiment, ayant fait une comédie s'est déterminé à la donner au Sr. Molé, sous le sceau de la confession. Celui-ci l'a présentée & elle a été reçue sans difficulté. Comme Mlle. Dangeville y fait un rôle considérable, qu'elle n'avoit point assisté à la lecture, on lui a remis la piece, & pour captiver sa bienveillance Molé a conseillé à M. de Chabannes de la mettre dans le secret, ce qui a été fait; au moyen de quoi cette inimitable actrice a pris l'auteur & le drame sous sa protection.

A la page 171. *Le 30 Novembre 1762.* Tout Paris fermente sur la tragédie de M. de Chabannon; on entre dans les plus petits détails; on fait qu'il y a dans sa piece une tirade horrible contre les femmes, on voudroit la lui faire retrancher. M. le Lieutenant de police a écrit à cet auteur qu'il lui conseilloit, non en magistrat, mais en ami, de la supprimer ou de l'adoucir beaucoup. Il s'entête & la regarde comme une beauté spéciale.

A la page 172. *Le 3 Décembre.* On lit dans

la Gazette de France d'aujourd'hui, le *Discours* de M. le Duc de Nivernois, au Roi de la Grande Bretagne. Ceux qui admirent tout, le trouvent merveilleux; ceux qui n'admirent rien, le trouvent détestable: en tout il est court, fort humble & n'a d'autre mérite que de sortir de la plume d'un Académicien.

A la page 174. *Le 5 Décembre.* Heureusement ayant eu un succès décidé, les comédiens ont fait quelque difficulté pour jouer si promptement M. de Chabannon. En effet l'un devant avoir le neuvième des représentations & l'autre le dix-huitième, le profit diminuoit considérablement, M. de Chabannon ayant plus soif de gloire que d'argent, a consenti de partager également avec M. Rochon.

A la page 175. *Le 9 Décembre 1762.* La pièce de M. de Chabannon, malgré ses corrections, n'a point eu plus de succès aujourd'hui; il l'a retirée, ainsi que *Virginie*: il commence à convenir qu'il n'entend rien à la marche de notre théâtre. Il paroît qu'il avoit été gâté par ses enthousiastes. Il reprend son caractère modeste, qui lui fera toujours honneur.

A la page 179. *Le 16 Décembre.* Le Sr. Bouret, qui étoit ci-devant à l'opéra comique, qui a débuté depuis quelque tems à la comédie françoise, est reçu à l'essai pour un an. Il joue les rôles de Prévile; il n'excelle point dans les Valets, mais on le trouve bon dans les Crispins, & l'on croit qu'il surpassera le premier.

A la page 180. *Le 21 Décembre 1762.* M. le Brun, le Pindare du siècle, suivant M. Poinfiet de Sivry, vient de publier une ode sur la paix. Cette matière tant rebattue ne prête à rien de neuf. Nous ne parlerons que du style, qui est lyrique.

A la page 180. *Le 22 Décembre.* M. Colardeau nous annonce une nouvelle tragédie; c'est *Agrippine, voulant venger la mort de Germanicus*. Il vise au genre de Corneille & prétend avoir traité ce sujet en politique.

A la page 182. *Le 29 Décembre 1762.* L'auteur de la *Renommée Littéraire* est celui qui a déjà échoué sous le titre de *Croupier*.

A la page 182. *Le 31 Décembre.* On annonce un opéra nouveau, qu'on doit jouer le mois prochain. C'est *Polixene*; paroles de M. Joliveau, musique de M. d'Auvergne.

A la page 195. *Le 26 Janvier 1763.* On a donné aux Italiens *le Guy de chêne, ou la fête des Druides*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes, paroles de M. de Jonquieres le fils & musique de la Ruelle. Il y a deux avis sur cette espece de pastorale. La musique n'est pas forte, comme à l'ordinaire, ni pittoresque; elle est douce, suave, mélodieuse & tient beaucoup de la simplicité antique.

A la page 198. *Le 31 Janvier 1763.* Les Démoniselles de l'opéra, maltraitées dans les *Tablettes des paillards*, dont on a parlé ci-dessus, ont fait ligue & se sont plaintes à la police de ces

calomnies: quelques-unes même ont été jusqu'au gouvernement; celui-ci les a prises sous sa protection & pour la vindicte publique il fait faire des recherches & veut en découvrir les auteurs.

A la page 199. *Le 4 Février*. On va jouer incessamment la tragédie de M. Dorat, intitulée *Théagene & Chariclée*.

Il court manuscrite une comédie intitulée *le Prince lutin*, faite pour être jouée aux Italiens. On n'en parle que parce qu'elle est attribuée à M. le Duc de Nivernois. Elle est très médiocre & paroît plutôt un ouvrage de société.

A la page 210. *Le 9 Février*. On attribue les *Tablettes des paillards* à M. Poinfinet *le mystifié*, & à M. de Pressigni, fils du fameux Maisson-rouge.

A la page 201. *Le 10 Février*. On a donné aujourd'hui aux Italiens la première & dernière représentation de *la Bagarre*, farce en un acte mêlée d'ariettes; les paroles sont de Mrs. Guichard & Poinfinet, la musique de M. Philidor. Les unes sont détestables, la dernière a des beautés, qui n'ont pu faire passer ce mauvais drame: c'est un tissu de plaisanteries du plus mauvais genre, du plus vil, du plus misérable; rien de si ignoble.

A la page 203. *Le 14 Février 1763*. La troisième feuille de la *Renommée littéraire*, ou le troisième libelle contre MM. Colardeau, Freron & consorts, paroît. C'est un tissu de mauvaises plaisanteries, d'injures, de personnalités, &c.

On y exalte fort un *Anti-Minet*, pièce de vers opposée à l'*Épître à Minet*. Rien de plus ridicule que ces petites haines, que ces guerres pacifiques & interminables.

A la page 204. *Le 19 Février*. Les Italiens viennent de faire essuyer encore une chute à un nouveau coryphée. *Le Bon Seigneur*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, est tombée dès la première représentation. M. Deboulmiers est auteur des paroles & le Sr. Debrosses de la musique. Tout en a paru misérable. Ce théâtre n'en fait pas moins un argent immense & dame le pion à tous les autres. C'est une fureur soutenue, dont il n'y a pas d'exemple.

A la page 205. *Le 22 Février*. On a donné aujourd'hui *Titon & l'Aurore*, poème de la Maure, musique de Mondonville. Quelle douleur pour ceux qui ont vu Jeliotte, de le voir remplacer par l'infame Pillot ! Rien de si ignoble que cet acteur ; il n'a bien chanté qu'une seule ariette en duo, où il s'est trouvé soutenu par Mlle. le Mierre, qui fait l'*Aurore*. Il a été faux, mal sonnant, gauche dans tout le reste ; il est détestable dès qu'il veut donner dans le haut. Mlle. le Mierre est toujours délicieuse. Mlle. Chevalier joue le rôle de *Pallas*, & Gelin celui d'*Eole* ; tout le reste iroit bien sans le malheureux *Titon*. Mlle. Dubois chante plusieurs ariettes avec goût. Muguet finit par celle du *Dieu des cœurs*, &c. où Jeliotte brilloit si merveilleusement ; dès que ce petit acteur a paru,

l'in-

l'indignation générale s'est manifestée par des huées qui ne promettoient rien moins que des dispositions favorables : l'acteur ne s'est pas démonté, il a commencé avec modestie, il a soutenu son air d'une façon simple & propre : le public est revenu de son préjugé & le pauvre diable a fini par emporter tous les suffrages.

En général, cet opéra gai, plein de chants & de divertissemens, doit attirer du monde à ce spectacle.

A la page 206. *Le 26 Février.* M. Rochon de Chabannes, encouragé par le succès de son *Heureusement*, travaille à une petite comédie en scènes à tiroir, intitulée *le Protecteur*. Ce rôle est susceptible d'une plaisanterie très agréable, très vraie, très saillante. C'est un ridicule du jour.

A la page 208. *Le 2 Mars 1763.* Les comédiens françois ont donné aujourd'hui la première représentation de *Théagene & Chariclée*, tragédie de M. Dorat. Le sujet est tiré du roman Grec qui porte le même titre. La piece est détestable. Le premier acte avoit disposé favorablement les spectateurs, il avoit eu des applaudissemens ; dès le second l'ennui s'est fait sentir & n'a été qu'en croissant jusqu'à la fin. En général, mauvais choix, mauvais plan, caracteres ignobles, plats, odieux, mal soutenus ; échaffaudage pitoyable : tout dénote une petite tête, point faite pour un enfantement dramatique. La versification mérite des éloges, elle est douce, bien

faite; il y a une tirade contre les Rois héréditaires, qu'on prétend avoir le droit de vivre dans la mollesse & dans les plaisirs, qui a été extrêmement applaudie, & qui n'auroit point dû être tolérée par la police; tout le monde en a été dans le plus grand étonnement. La voici :

Au trône, du berceau ces Monarques admis,
Ont droit de végéter dans la pourpre endormis,
Et chargeant de son poids un Ministre suprême,
De garder pour eux seuls l'éclat du diadème.

A tant de défauts l'auteur avoit eu la maladresse de choisir pour son héroïne Mlle. Dubois, très jolie créature, mais actrice peu faite pour soutenir une pièce. Mlle. Clairon, peu jalouse des talens de la première, mais beaucoup de sa figure, avoit formé un très grand parti pour faire siffler cette audacieuse. Il n'en étoit pas besoin. L'actrice, la pièce & l'auteur ont éprouvé une chute commune. On prétend que M. Dorat, plus curieux de couronner son front de myrthes que de lauriers, étant devenu amoureux de l'héroïne avoit sacrifié sa gloire à son plaisir. Heureusement il n'a pas sacrifié grand'chose.

A la page 208. *Le 3 Mars 1763.* On voit à la tête du quatrième cahier de *la Renommée Littéraire* une Lettre, où M. le Brun se défend d'être l'auteur de ce journal; il proteste n'y avoir aucune part, & ce qui dément ses protestations, c'est l'éloge prodigieux qu'il en fait: il remercie modestement de ceux qu'on lui donne,

Il est juste qu'il renvoie l'encens dont on l'a parfumé. Ce qu'il y a de sûr, c'est que s'il n'est la main qui écrit, il est le bras qui la conduit.

A la page 220. *Le 19 Mars 1763.* Le compliment des François hier a été misérable.

A la page 238. *Le 19 Avril.* La comédie qu'on devoit jouer sous le titre du *Négociant* ou des *Préjugés*, est annoncée aujourd'hui sous celui du *Bienfait rendu*, ou du *Marchand*: en général, on n'en espere pas grand' chose.

A la page 248. *Le 7 Mai.* M. Duclairon, auteur qui n'a point encore paru au grand jour, a fait recevoir hier des comédiens françois une tragédie intitulée *Cromwel*.

A la page 255. *Le 23 Mai.* Les Italiens ont joué aujourd'hui pour la seconde fois une comédie en un acte en prose, mêlée d'ariettes, paroles du Sieur de la Ribardiere & musique du Sr. Debrosses. Elle est intitulée *les deux Cousines*. Il y a dedans un personnage neuf, mais peu piquant & d'ailleurs trop particulier. C'est un homme qu'on pourroit appeller *l'Indifférent*. Son unique plaisir est de se promener; du reste, qu'on le marie, qu'on ne le marie pas, qu'on lui accorde telle ou telle femme, tout cela lui est à peu près égal: effectivement il agréé les deux cousines, tantôt l'une, tantôt l'autre, suivant que l'intrigue le comporte, & il finit par prendre de bonne grace celle qu'on veut lui donner. La musique est goûtée de plusieurs connoisseurs.

A la page 263. *Le 8 Juin 1763.* Le *Mer-
cure* de ce mois contient un avis des plus risi-
bles: l'auteur se félicite du succès qu'il a, quoi-
que cet ouvrage soit tombé dans le discrédit. Il
prétend que le nombre de ses souscripteurs aug-
mente tous les jours, & il promet d'en donner
la liste le mois prochain; il fait d'avance les plus
grandes excuses à ceux qu'il pourroit omettre
par inadvertance. Rien de plus plat & de plus
ridiculement bas que ce journaliste.

A la page 269. *Le 16 Juin.* L'Abbé Coyer
a été reçu le 8 Mai à l'Académie de Nancy. Il
a fait imprimer son discours, très mauvais, très
mince, très ginguet.

A la page 284. *Le 12 Juillet.* La place va-
cante à l'Académie françoise par la mort de M.
de Bougainville, ne sera pas remplie de sitôt.
Messieurs ont renvoyé l'élection après les vacan-
ces. On dit que l'Evêque d'Orléans brigue cet
honneur.

A la page 298. *Le 27 Juillet.* La reprise de
la Mort de César n'a pas eu grand succès. Elle
n'a été qu'à quatre représentations. Elle n'en
eut que trois à son début. Quelque belle que
soit cette piece, on la regarde comme une tra-
gédie de college, parce qu'il n'y a pas de
femmes.

A la page 299. *Le 30 Juillet.* On annonce
pour samedi *la Présomption à la mode*, comédie
en cinq actes en vers. Ce drame, de M. Cail-
lava d'Estandoux, composé en province & par

un jeune homme qui n'a aucune connoissance des mœurs d'aujourd'hui, doit être médiocre. Mais les comédiens prétendent que c'est dans le genre de Moliere; on fait malheureusement combien de pareils juges sont sujets à erreur.

A la page 300. *Le 1 Août 1763.* La comédie de *la Présomption à la mode*, a éprouvé aujourd'hui une chute complete. Ce drame mal ordonné peche dans tous les points. Le héros de la piece est un homme infatué de lui-même, qui s'imagine que toutes les femmes raffolent de lui. A ce ridicule il joint celui de faire de mauvais vers qu'il croit excellens; il a un rival, auteur aussi, mais modeste, quoiqu'il soit l'amant préféré : le Présumptueux ne s'en doute pas, il pousse toujours sa pointe jusqu'à vouloir berner le pauvre diable, & il se trouve dupe lui-même. L'intrigue auroit pu être filée beaucoup plus adroitement, être plus pleine : le style manque de cette fraîcheur, de ce velouté, qui font le succès de la comédie moderne.

A la page 304. *Le 8 Août.* Mlle. Clairon a reparu aujourd'hui dans *Zelmire* avec tout l'enthousiasme possible de la part du public. Les connoisseurs ont cru remarquer qu'elle avoit déjà perdu quelque chose de l'habitude théâtrale.

A la page 304. *Le 9 Août.* Le *Mercur* de ce mois, toujours fade jusqu'à la nausée, a l'impertinence d'exalter les *Fêtes de la paix*, cette abominable piece des Italiens, tombée dès la

premiere représentation & qui n'avoit été rejouée que par ordre du gouvernement : le plus ridicule c'est qu'il prétend y reconnoître la touché spirituelle, fine & délicate de l'auteur de *l'Anglois à Bordeaux*.

A la page 308. *Le 12 Août 1763*. Les comédiens Italiens ont donné une piece nouvelle en deux actes, mêlée d'ariettes. Elle est intitulée *les deux talens*. La musique est de M. le Chevalier d'Herbain, amateur ; les paroles sont de M. de Bastide. Une fille a un amant, qui réunit les talens de la poésie & de la musique ; il veut éprouver s'il est aimé pour lui-même, il laisse ignorer à la Demoiselle tout ce qu'il fait & produit deux hommes, l'un poëte, l'autre musicien, qui recherchent en mariage cette fille : quelque goût qu'ait celle-ci pour les deux arts en question, elle ne peut se décider en faveur des virtuoses. Alors l'amant développe tout ce qu'il fait faire & sa constance est récompensée.

Le poëme est médiocre, la musique pleine de richesses, mais accumulées sans goût, sans intelligence & sans fruit pour les auditeurs.

A la page 308. *Le 13 Août*. On a fait l'épigramme suivante sur *les deux talens* :

Poëme plat, style commun,
Grands airs, bruyans, musique vuide ;
Pauvre d'Herbain, chétif Bastide,
Vos deux talens n'en font pas un.

A la page 311. *Le 21 Août*. M. de Selis, qui

n'est gueres connu que par une *Epitre à Gresset* pleine de vers aisés & pittoresques, a une comédie sur le métier en cinq actes en vers : elle est intitulée *le Protecteur*. C'est le même sujet estropié par M. Rochon de Chabannes, auquel cet auteur veut donner toute la vigueur & les proportions convenables.

A la page 311. *Le 22 Août 1763.* On a donné deux nouveaux volumes pour servir de *Suite au plus joli des recueils*. C'est une friponnerie des libraires la plus insigne. Ils y ont inféré sans choix & sans goût des opuscules entiers tout récemment imprimés & qui ne sont peut-être pas encore vendus ; telles que les poésies de M. Barthe, *le remede contre l'amour* : ils ne manqueroient pas d'y mettre *Zélis au bain*, qui fait un volume honnête.

A la page 311. *Le 23 Août.* Il a débuté le 17 aux Italiens un Acteur nouveau dans la piece de *la Servante maitresse*, il faisoit le rôle de *Pandolphe* ; il a joué depuis *Lucas* dans les *Troqueurs* & s'est retiré.

A la page 319. *Le 10 Septembre 1763.* *La Marianne* continuée aujourd'hui n'a pas attiré plus d'attention que la premiere fois ; en conséquence on la retire.

On ne l'avoit donné ici que pour essai, elle est destinée pour Fontainebleau.

A la page 321. *Le 16 Septembre.* On a affecté de réimprimer depuis quelque tems une piece de poésie de J. J. Rousseau ; elle a pour

titre *l'allée de Silvie*. Ce n'est pas assurément le meilleur de ses ouvrages : on sent bien que la galanterie n'est pas son fait, on y trouve cependant une façon de penser libre qui fait plaisir, & qui donne un caractère original à cette production, toute médiocre qu'elle soit.

A la page 321. *Le 17 Septembre 1763.* Les François ont remis *le Baron d'Albierac*, comédie de Thomas Corneille en cinq actes & en vers. Cette piece a fait plaisir, elle est d'un comique assez gai : elle est de 1668, elle avoit eu un très grand succès dans sa nouveauté.

A la page 323. *Le 22 Septembre.* Le *Mercur* continue à se couvrir du plus grand ridicule, par la prédilection avec laquelle il parle de lui-même comme d'un ouvrage digne d'occuper l'attention de l'empire littéraire & de l'Etat. Voici comme il s'exprime au sujet de la ville de Paris, qui a souscrit pour ce journal.

„ Considérant (le Bureau de la ville) com-
 „ bien il étoit intéressant pour les lettres de con-
 „ tribuer à soutenir un journal, sur lequel la pro-
 „ tection bienfaisante du Roi a assigné le fond
 „ le plus considérable des récompenses desti-
 „ nées à ceux qui s'y distinguent, la ville de
 „ Paris en souscrivant pour un nombre de volu-
 „ mes du *Mercur* vient de donner un exem-
 „ ple trop louable pour n'en pas faire mention.
 „ Elle fait par-là un acte de mere, en concou-
 „ rant au soutien d'un établissement auquel ses
 „ enfans peuvent avoir part. Toutes les gran-
 „ des

„ des villes du royaume pourroient avoir les
 „ mêmes motifs , puisque leurs citoyens ont
 „ autant de droits de prétendre aux récompens-
 „ ses littéraires. ”

A la page 324. *Le 25 Septembre 1763.* M. de Sauvigny nous a encore lu une tragédie bourgeoise en un acte dans le goût d'*Otello*. C'est un mari qui surprend chez lui un ancien amant de sa femme , il la soupçonne d'adultère : cette piece , le coup d'essai de l'auteur , a de beaux vers de sentiment , mais qui perdent beaucoup par l'invraisemblance des situations. Elle n'est point imprimée , elle s'appelle *Zélide*.

A la page 325. *Le 28 Septembre 1763.* Les pieces actuellement reprennent du second bon. La tragédie dont on a parlé & qui avoit à peine pu se soutenir à la premiere représentation , s'est relevée aujourd'hui avec des applaudissemens réitérés , on a demandé l'auteur d'une voix unanime , & comme il ne s'attendoit pas à ce cadeau , il ne s'est point présenté , il a fallu le nommer. On peut malgré les changemens considérables qui y ont été faits regarder ce drame comme infortuné. La versification en est dure , plate & boursoufflée tour à tour ; on n'a point vu sans étonnement la scene où le Roi venant la nuit surprendre sa maîtresse dans sa chambre , celle-ci lui fait la plus verte réprimande & lui dit d'une façon également bourgeoise & ignoble , qu'un Prince ne doit pas prendre ni les femmes ni les filles de ses sujets.

A la page 325. *Le 29 Septembre.* Il y a ap-

parence que *la Renommée littéraire* est tombée absolument ; il n'en est plus question depuis plusieurs mois , ses trompettes ne raisonnent plus.

A la page 327. *Le 4 Octobre.* Il y a une espèce de querelle littéraire entre M. Pierre Rousseau de Toulouse , entrepreneur du Journal Encyclopédique , & M. Aëris , auteur d'un Dictionnaire des théâtres. Celui-ci ayant mal parlé des ouvrages dramatiques du premier , le Journaliste s'est vengé dans l'extrait de l'ouvrage de M. Aëris & lui fait des imputations , dont l'autre se défend assez bien dans le *Mercure* d'Octobre.

A la page 327. *Le 5 Octobre.* M. de Mallesherbes quitte la présidence de la Librairie au moyen de l'exil de M. le Chancelier ; on ne fait encore qui le remplacera. Il paroît que la littérature ne pleurera pas ce Mecene ; on lui rend pourtant la justice d'avoir laissé un cours plus facile que par le passé à la liberté de la presse : sauf les persécutions ultérieures , quand une fois les ouvrages étoient répandus à un certain point.

A la page 332. *Le 15 Octobre 1763.* M. Mathon , jeune homme qui a des velléités de littérature , vient de débiter par de petites *Lettres sur le Sallon*. On sent bien qu'à cet âge il ne peut discuter profondément un art tel que la peinture ; c'est plutôt une description historique qu'une critique raisonnée des différens peintres. Il écrit d'une manière agréable & qui se fait lire. On peut remarquer à ce propos que le Sr. Freron s'est évertué cette année à donner une espèce de dis-

sertation fort longue & fort ennuyeuse sur le clair-obscur, &c. Il y a bien à parier que cette lourde digression n'est pas de lui; personne ne lui connoissant de lumieres en ce genre, il auroit dû choisir un souffleur moins pesant, moins obscur & d'une intelligence plus à la portée des lecteurs.

A la page 337. *Le 24 Octobre.* La Gazette de France du 24 Octobre, à l'article de Petersbourg, dit que le 17 Septembre on a joué sur le théâtre de cette cour une comédie de Moliere, traduite en langue Russe.

A la page 337. *Le 26 Octobre.* Les Italiens continuent à donner avec succès *les Métamorphoses d'Arlequin*, comédie Italienne ornée de spectacle & enrichie de musique. Elle est de M. Carlin: elle a cinq actes & fournit à cet Acteur l'occasion de déployer son talent dans la plus grande étendue & de le diversifier de toutes les manieres possibles. Son jeu & son adresse la rendent tout-à-fait amusante.

A la page 339. *Le 2 Novembre 1763.* M. l'abbé Aubert, le fablier moderne, a écrit une Lettre à M. de la Place, insérée dans le *Mercure* de Novembre, où il récrimine contre l'auteur du poëme de *Clovis*, qu'il accuse de calomnie, pour l'avoir taxé dans un épilogue de se louer lui-même dans *les Affiches des Provinces*. L'abbé proteste contre cette imputation, il dénonce M. Meunier de Querlon pour le facteur de cet ouvrage périodique. M. Aubert fait celles de Paris.

A la page 346. *Le 13 Novembre.* Les Ita-

liens ont donné hier un drame nouveau en un acte mêlé d'ariettes, *Zélie & Lindor* ; musique de M. Rigade , paroles de M. Pelletier. Ces auteurs , inconnus chacun dans leur genre , n'acquerront pas beaucoup d'illustration par l'ouvrage en question.

A la page 346. *Le 14 Novembre.* Les Italiens inépuisables en nouveautés donnent aujourd'hui *les Jalousies d'Arlequin* , piece Italienne , pour servir de Suite aux *Amours de Camille & d'Arlequin*. La piece est du Sr. Goldoni.

A la page 348. *Le 16 Novembre.* On a donné aujourd'hui aux Italiens la premiere représentation du *Rendez-vous* , comédie en un acte & en vers mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Légier , la musique de M. Philidor. Le drame ne vaut pas la peine qu'on en fasse mention. On voit dans la musique le talent soutenu de l'auteur se fortifier , se nourrir , s'étendre & acquérir de plus en plus de la vigueur & de la consistance.

A la page 349. *Le 18 Novembre.* Les concerts françois ont repris aujourd'hui ; mais l'engouement du public est passé ; ce spectacle froid ne peut suppléer à l'opéra , où tous les sens sont séduits de toutes les manieres.

A la page 354. *Le 28 Novembre.* Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui une comédie en trois actes en vers , intitulée *l'heureux événement*. Cette piece n'a pu aller jusqu'à la fin ; elle est de M. le Blanc , l'auteur de *Manco* ; on a dit méchamment qu'elle ne feroit pas époque dans la vie de l'auteur.

A la page 358. *Le 8 Décembre.* Un volume du *Mercur* de Décembre offre une nouveauté qui ne fait que jeter un plus grand ridicule sur ce pitoyable ouvrage. On lit à la fin une liste des souscripteurs, & ce qu'il y a de plus risible c'est que pour masquer le discrédit du Journaliste, on y insere des noms d'abonnés morts depuis plusieurs années. On ne fait à quoi revient un détail de cette espece, c'est un usage d'Angleterre.

A la fin du *Mercur* on a mis pour Satellite les *Observations du Marquis de Chimene en faveur de la tragédie de M. de la Harpe*. Il a pris un prête-nom. C'étoit, sans doute, la seule façon de débiter cette fade production.

A la page 360. *Le 11 Décembre 1763.* On annonce pour premiere nouveauté une comédie en cinq actes & en vers de M. le Bret, intitulée *la confiance trahie*: ce titre ne promet rien de bien gai.

M. le Mierre, dont l'*Idomenée* devoit passer, attend prudemment que le public se soit refroidi sur le succès de *Warwick*.

A la page 360. *Le 13 Décembre.* M. Goldoni doit donner une Suite aux deux premieres parties de l'*Histoire des amours de Camille & d'Arlequin*; ce sont les *inquiétudes de Camille*: ce sera la conclusion. On ne peut qu'admirer la fécondité de ce dramatique étranger.

A la page 361. *Le 16 Décembre.* On prétend que le Conte de M. de Voltaire est tiré de l'Anglois, quant au fond, qu'il est traduit en

prose dans un journal étranger. On doit savoir gré à M. de Voltaire d'épargner à ses lecteurs la peine de vérifier ces imputations. Quoi qu'il en soit, on ne lui enlèvera pas le charme du style, qui fait le principal mérite de ces sortes d'ouvrages.

A la page 361. *Le 17 Décembre.* M. Colardeau a mis en vers *le Temple de Gnide* du Président de Montesquieu. On ne peut assez s'étonner qu'avec du goût on s'avise de retourner un ouvrage déjà si bien fait, si orné de toutes les graces de la poésie & du style le plus brillant. On ne peut dissimuler que la traduction de M. Colardeau ne soit agréable pour ceux qui auront perdu de vue le poëme en prose.*

A la page 361. *Le 18 Décembre.* Les concerts françois finissent faute de spectateurs, on a donné aujourd'hui le dernier. Il n'y a pas d'apparence que l'opéra les remplace aussi promptement qu'on l'espéroit : les amateurs de musique vont être dans une inaction absolue.

A la page 361. *Le 19 Décembre.* On lit dans Freron No. 37, à l'occasion du *Comte de Warwick*, tragédie de M. de la Harpe, une Lettre de M. Dorat, où cet infortuné dramatique fait l'apologie de la piece qui vient de réussir. Il a la générosité de la présenter sous toutes les faces favorables & on ne peut qu'applaudir aux éloges qu'il lui donne. Suit une Lettre prétendue écrite à Freron & dont on le dit le pere, où l'on dépece la nouvelle tragédie de la façon la plus dé-

taillée & la moins flatteuse pour l'auteur. On rapproche surtout un morceau de Shakespear & c'est le plus mauvais tour qu'on pût jouer à M. de la Harpe : il ne peut paroître que mesquin auprès de ce grand maître. La critique est juste & très adroite, elle se dément quelquefois. En général, l'auteur mérite & les louanges qu'on lui donne & les reproches qu'on lui fait ; tant il est vrai que tout a un point de vue différent. M. de la Harpe a toujours deux mérites fort rares aujourd'hui ; celui de la simplicité de son plan, dans lequel il n'a employé aucun tour de gibecière, aucun coup de théâtre plus étonnant que vraisemblable ; & celui de la diction : elle plaît, elle intéresse, sans le charme de ce coloris, dont on farde aujourd'hui tous les ouvrages, même ceux qui en sont les moins susceptibles.

A la page 361. *Le 20 Décembre 1763. Le Caleçon des Dames* : cet ouvrage ordurier se désigne assez par son titre & ne mérite pas une plus grande analyse.

A la page 366. *Le 24 Décembre. Lombard de l'opéra* a débuté ces jours passés à la comédie Italienne ; il paroît qu'il ne prend point ; il y a d'ailleurs une cabale affreuse contre lui ; & Mlle. Villette, qu'il a soutenue jadis au théâtre lyrique, se ligue aujourd'hui contre lui & voudroit le faire échouer, à cause de son mari la Ruette, qu'il effaceroit facilement.

A la page 366. *Le 25 Décembre. L'éducation des filles*, c'est un nouveau conte de M. de

Voltaire. Il est moins long que le premier & moins agréable : il y a cependant des détails très enjoués & dignes du plus grand maître : il doit être suivi de quelques autres encore.

A la page 366. *Le 26 Décembre 1763.* On annonce du même auteur un livre plus grave ; il roule sur la Tolérance ; on en parlera quand il sera plus connu.

A la page 370. *Le 27 Décembre.* On parle beaucoup de l'Instruction Pastorale de M. l'Archevêque de Paris au sujet de la dissolution de la Compagnie de Jésus. Une partie étoit déjà imprimée, lorsque M. de St. Florentin est allé chez ce Prélat de la part du Roi, pour lui ordonner de remettre les imprimés & le manuscrit, avec défenses de rien imprimer à ce sujet, sous peine d'encourir l'indignation de S. M. & d'être mis à Pierre-en-cise. L'Archevêque a obéi ; ce n'a pas été sans peine & sans réclamer les droits du Sacerdoce : il a depuis fait de nouvelles instances auprès du Roi. Quoi qu'il en soit, on annonce deux exemplaires de cet ouvrage, qu'on assure très bien fait comme littéraire, divisé en quatre parties, où le Prélat déploie un zèle apostolique & se dévoue aux suites les plus funestes, mais les plus inévitables pour sa conscience. On en parlera plus amplement.

A la page 370. *Le 28 Décembre.* On devoit donner demain la *Confiance trahie*, comédie en cinq actes de M. Bret déjà annoncée. La police vient de faire retirer cette piece & l'on pré-

tend que c'est sans ressource. On assure que la finance y étoit très mal-traitée. On cite même une anecdote de Robé vis à vis de M. Bouret, dont l'auteur avoit fait son profit. Quoi qu'il en soit, il paroît que les fermiers généraux se sont remués fortement & ont arrêté cette satire sanglante.

A la page 371. *Le 31 Décembre 1762. Amusemens des Dames de Bruxelles. Les trois C.... Je m'y attendois bien, bistoire bavarde: par l'auteur du Colporteur.* Ces trois ouvrages, qui sont autant de satyres, n'ont pas moins de méchanceté que le *Colporteur*, mais ils attaquent des personnages moins connus, des especes d'Allobroges; ce qui émousse de beaucoup le piquant de la satire. Le tout est terminé par des réflexions sur les gens de lettres très judicieuses & dont ils devroient faire leur profit. On y fait valoir, comme de raison, la nécessité dont ils sont pour les grands & avec quelle facilité ils pourroient s'en passer.

A la page 371. *Le 31 Décembre.* Dans la suite du Journal de ce qui s'est passé à Toulouse, on lit ces vers mémorables contre le Duc de Fitz-james:

Fils indigne du sang qui t'a donné naissance,
Proscrit de ta patrie, adopté par la France,
Ministre détesté d'un Monarque chéri,
Cesse de déchirer le sein qui t'a nourri.
Contre l'autorité du plus juste des Princes,
Toi seul auoris déjà soulevé ses provinces,
Si du cœur des François ta farouche fierté

Eut pu bannir le zèle & la fidélité.
 Odieux étranger, apprends à te connoître.
 Louis seul a le droit de leur parler en maître.
 Dociles à sa voix, redoublant leurs efforts,
 Ils prodiguent pour lui leur sang & leurs trésors.
 Lorsque des publicains l'avidité cruelle
 Impose sous son nom quelque charge nouvelle,
 Pere tendre, il permet la plainte à ses enfans,
 Il écoute les cris des peuples gémissans;
 De sages Magistrats, sans blesser sa puissance,
 Des François épuisés lui peignent l'indigence;
 Sensible à leurs douleurs, attendri par leurs maux,
 Il adoucit pour eux le fardeau des impôts.
 Mais quand des vils flatteurs l'essain qui l'environne,
 Ose à la vérité fermer l'accès du trône,
 Quand la France apperçoit pour la première fois
 L'appareil militaire à la place des loix,
 Le soldat effréné d'une main téméraire
 De Thémis profaner l'auguste sanctuaire,
 Et mettre dans les fers par un lâche attentat
 Les défenseurs du Peuple & l'espoir de l'Etat:
 Le plus soumis sujet & s'indigne & s'enflamme
 Contre les vils auteurs d'une coupable trame.
 Tremble, ingrat ! le courroux d'un Prince généreux
 Sera le juste prix de tes exploits honteux:
 Tu seras à jamais par ta fière imprudence
 La fable de l'Europe & l'horreur de la France.
 Le juste désespoir de ce peuple aux abois
 Armera contre toi le bras du Rois des Rois.
 Rappelle des Stuart la déplorable histoire;
 Vertueux, l'échaffaud ne ternit pas leur gloire:
 Barbare, ils t'ont tracé ce funeste chemin;
 Indigné de leur nom, redouté leur destin !

TOME SECOND.

A la page 9. *Le 14 Janvier 1764.* Il paroît décidé que le théâtre lyrique se rouvrira le 24 de ce mois. On doit donner *Castor & Pollux* pour l'ouverture. Cet opéra, dont les paroles sont du gentil Bernard & la musique de Rameau, a eu toujours un grand succès. Il est à craindre que le vuide de Jeliotte ne lui fasse le plus grand tort.

On loue beaucoup les distributions de la nouvelle Salle ; quoiqu'elle ne soit que de quelques pieds plus large, on en a tiré un grand parti pour l'aïssance des corridors & des escaliers.

A la page 10. *Le 21 Janvier.* On lit dans le second *Mercure* une Lettre d'un Chevalier Cougard, qui défend le Président de Montesquieu contre les accusations graves de M. Crevier ; comme le tout git en preuves, c'est à ceux qui auront la patience de vérifier les passages, à le faire pour juger qui a raison.

A la page 10. *Le 21 Janvier.* Dans le même *Mercure* est une *Défense de M. Thomas*, par M. d. A.... Le premier est accusé de plagiat par le Sr. Freron. Cette défense consiste, comme la précédente, dans la vérification des textes.

A la page 14. *Le 28 Janvier.* M. le Marquis du ***, auteur de quelques piéces de théâtre, s'étant remarié ces jours-ci, a été chanson-

né à son tour. On lui impute un vice qui fait la base de l'épigramme :

Un enfant de Florence ,
Le Marquis du *** ,
Tout bouffi d'arrogance
Se présente au bercail.

Comme on vit qu'il trembloit , Jésus lui dit : bon homme ,
Plutôt que de vous marier ,
Vous feriez beaucoup mieux d'aller
Vous chauffer à Sodome.

A la page 20. *Le 9 Février 1764.* L'opéra a donné aujourd'hui la première représentation de *Titon & l'Aurore*. Cet agréable spectacle n'a pas eu l'affluence qu'il mérite. Mlle. le Mierre continue à y faire le plus grand plaisir ; Muguet soutient la bienveillance que le public lui avoit déjà témoignée dans ce rôle , il y a un an.

A la page 21. *Le 11 Février.* *La Veuve*, comédie en un acte de M. Collé. Cette petite pièce est imprimée & n'a point été jouée ; le sujet en est encore tiré des *Illustres Françoises*. Il est aussi dénué de cette action nécessaire au théâtre , & peut-être est-ce une des raisons qui ont empêché de la jouer : l'auteur n'en désespère pourtant pas ; il est à présumer que les comédiens l'apprendront quelque jour , où ils n'auront rien de mieux à faire.

A la page 24. *Le 13 Février.* M. Freron dans un de ses Nos. répond à M. d'A. ; il prétend pulvériser la Lettre de cet auteur insérée dans le *Mercur*. Celui-ci défendoit M. Thomas

de l'accusation de plagiat. Freron persiste dans ses reproches, & les appuie sur l'exemple des autres panégyristes de M. de Sully. Tous ont eu à conter les mêmes faits, aucun n'est dans le cas de mériter la même animadversion.

A la page 25. *Le 16 Février. Oeuvres de M. de Sivry.* On a déjà annoncé cet ouvrage comme d'un M. Poinfinet, cousin du *Mistifié*. En conséquence le premier ne veut plus rien de commun avec ce dernier, & renie jusqu'à son nom. Pour parler actuellement du livre même, il ne contient que ce qu'on en connoît. On y remarque seulement un parti décidé de braver le public, & de lui rendre le mépris dont il a plusieurs fois accueilli l'auteur.

A la page 28. *Le 23 Février. Le plaisir d'un jour, ou la journée d'une Provinciale à Paris,* roman, dont l'action ne dure que neuf à dix heures; voilà ce qui le caractérise & ce qui le rend singulier.

A la page 31. *Le 1 Mars 1764.* Aujourd'hui 1 Mars on a joué à l'hôtel de Richelieu pour le mariage de M. le Duc de Fronzac, la piece de *l'Amateur* de M. Barthe, qui n'a pas eu de succès: outre que les acteurs savoient mal leurs rôles, on fait que la cour & la ville ne sont pas d'accord ordinairement. On parlera plus amplement de cette piece, quand elle aura été jouée aux François; ce qui doit arriver ces jours-ci.

A la page 32. *Le 4 Mars.* Le théâtre de M. de Sivry est fort exalté dans une Lettre de

M. le Brun, Secrétaire des commandemens de S. A. S. Mgr. le Prince de Conty. Ces deux auteurs ne pouvant atteindre aux suffrages du public, ont pris le parti de se suffire à eux-mêmes: ils ont établi le système de ne point travailler pour ce juge imbécille, qui dispense les réputations aussi mal-adroitement. Depuis ce tems *Gryphon* & *Syphon* se louent & se caressent tour à tour, & font fi! de tout le reste.

A la page 33. *Le 7 Mars*. On ne peut s'empêcher de réclamer contre l'impudence fastidieuse & ridicule avec laquelle le *Mercur* déguise tous les événemens littéraires. Il annonce dans ce mois-ci, feuille 176, que la tragédie d'*Idoménée* de M. le Mierre avoit été reçue avec applaudissement à tous les actes, & qu'une acclamation soutenue avoit appelé l'auteur à la fin de la piece, qui s'étoit dispensé de paroître. Nous étions témoins oculaires & auriculaires; nous osons soutenir qu'il est peu de pieces qui aient été reçues avec un ennui plus continu & plus démonstratif; que c'est par dérision, par cabale, que l'auteur a été appelé; que la preuve s'en doit tirer du fait même, puisqu'il n'a pas osé se montrer, quoiqu'il fût à la comédie, qu'il avoit été si mortifié de voir rater un succès qu'il se promettoit, qu'il en avoit eu la fièvre & s'étoit retiré dans un grand désordre & dans une confusion qui fait honneur à sa sensibilité. En un mot, cette tragédie a eu peine à se soutenir jusqu'à la sixieme représentation, malgré tout l'appareil pi-

toresque & toute la pompe d'attitudes qu'y avoit employés Mlle. Clairon.

Que penseroient de nous les étrangers, s'ils regardoient comme les jugemens de la nation ceux des bas auteurs de cet ouvrage périodique, qui prodigue sans choix & sans ménagement son encens aux Voltaire & aux le Mierre ! Heureusement il reste concentré dans nos campagnes.

A la page 33. *Le 9 Mars 1764.* Avant-hier mercredi est paru ce qu'on appelle la *Gazette Littéraire de l'Europe*. C'est une feuille in-8°, dans laquelle sont quelques annonces de livres étrangers & autres. Cela ne ressemble pas mal aux *Annales Typographiques*, & aux Notices qu'on voit à la fin du *Journal des Savans* & de celui de Trevoux, &c.

A la page 36. *Le 16 Mars.* On a imprimé depuis quelque tems *le Rossignol*, comédie en un acte & en vaudevilles de M. Collé, auteur de *Dupuis & Desfronnais*. Il y a plus de douze ans que ce drame avoit été représenté avec succès chez M. le Comte de Clermont. Le Conte du même nom, inféré dans ceux de la Fontaine, quoiqu'il ne soit pas de cet auteur, est le canevas de cette piece peu susceptible d'être jouée sur un théâtre public.

A la page 46. *Le 16 Avril.* Le Supplément à la *Gazette Littéraire de l'Europe*, est du mercredi 4 Avril. Il contient quatre feuilles d'impression. Les extraits qu'il renferme sont moins

croqués, ils sont dans le goût de ceux du *Journal Etranger*. On ne voit encore rien de nouveau dans cet ouvrage, & il n'est redoutable aux autres qu'en ce qu'il est plus favorisé du gouvernement.

A la page 52. *Le 25 Avril 1764.* Voici un vaudeville, qui n'a d'autre mérite que d'être historique & de transmettre à la postérité des anecdotes, dont quelques-unes ne sont pas connues de tout le monde ; c'est sur M. le Prince de Soubise, à l'occasion de la mort de Madame de Pompadour :

Il est mal, ce pauvre Soubise,
Sa Tente à Rosbach il perdit,
A Versailles il perd sa Marquise,
A l'Hôpital il est réduit.

A la page 53. *Le 27 Avril.* On a parlé de la *Réponse à l'auteur de l'Anti-financier* : elle traite d'enthousiastes & de turbulens, ceux qui proposent l'impôt unique comme le vœu de la nation & entreprend de justifier tout ce qui paroît depuis plusieurs années : l'auteur, sous un éloge affecté de la justice des magistrats, qui ont réclamé contre les abus & vexations relevés dans l'*Anti-financier*, ridiculise leurs demandes & renverse leurs remontrances. Le Parlement de Normandie, à qui l'ouvrage a été dénoncé, l'a condamné le 9 de ce mois à être brûlé par l'exécuteur de la haute justice, avec les qualifications les plus fortes contre cet écrit & son auteur.

A la page 59. *Le 7 Mai.* Un plaisant a fait écrire Racine des Champs Elysées à M. de Voltaire. C'est une Epitre en vers, où ce poète dramatique turlupine l'auteur sur son *Commentaire de Corneille* & le remercie. La plaisanterie est légère & agréablement faite. On finit par avertir M. de Voltaire que Corneille ne lui en veut point, on lui fait dire :

Voltaire est homme, il est injuste,
Il conspire comme Cinna;
Je dois pardonner comme Auguste.

A la page 61. *Le 10 Mai.* Le Sr. Freron dans sa douzième feuille de *l'Année littéraire*, écrit une Lettre à M. de Voltaire sur son édition de Corneille. Il la critique sommairement & résume très bien les reproches que le public fait à l'auteur du *Commentaire*. On eut désiré plus de détail, une défense de Corneille plus approfondie, & surtout que l'égide eût été manié par un athlète plus honnête.

A la page 61. *Le 12 Mai 1764.* Les comédiens italiens ont donné une pièce nouvelle en leur langue, intitulée *Arlequin dupe, vengé*; elle est en cinq actes & de M. Goldoni. Cet inépuisable auteur leur a fait jouer le 1 de ce mois *Camille Aubergiste* en deux actes.

A la page 61. *Le 13 Mai.* Les François doivent donner incessamment *le Jeune-homme*, comédie nouvelle en vers, en cinq actes, de M. Bastide. Le sujet est ce même jeune homme,

introduit dans le monde par un Mentor qui se charge de le former; il y réussit si bien que, pour coup d'essai, son élève lui souffle sa maîtresse. Le philosophe piqué de cette perfidie, profite de la crédulité du jeune homme, de la confiance qu'il a en lui, pour lui faire faire beaucoup de sottises, le couvrir de ridicule & le rendre méprisable aux yeux de cette même femme qui en étoit amoureuse; de sorte que l'élève est obligé de revenir à son Mentor, de lui avouer ses écarts & de retourner à une jeune personne à qui ses parens le destinoient.

On sent par cette exposition que l'auteur commence la pièce où il auroit dû la finir; on voit très bien quel parti pour le ridicule & pour le vrai comique on peut tirer de l'avant-scène, mais le reste doit être froid, insipide & dégénérer en une morale triste.

A la page 63. *Le 17 Mai.* On a remis aujourd'hui à l'opéra des fragmens, composés du *prologue de Titon & l'Aurore*, de l'acte d'*Hylas & Zelis*, & de celui de *Pygmalion*. Depuis la rentrée ce spectacle n'a pas été fort suivi; il est à craindre que ces morceaux connus n'attirent pas plus d'affluence.

A la page 63. *Le 18 Mai 1764.* *Le Jeune homme* n'a pas été accueilli hier, comme l'auteur & les comédiens l'espéroient; la pièce n'a pu aller que jusqu'à la deuxième scène du troisième acte. Dès la deuxième du premier le ridicule a éclaté au point d'occasionner un rire universel. Le par-

terre s'est mis en gaieté & s'est soutenu sur ce ton jusqu'au moment où un éternement épouvantable est parti des troisiemes loges. Cet incident a été comme le coup de foudre; les éclats ont recommencé avec plus de fureur & les acteurs ont fait leur révérence. De mémoire d'homme on n'a point vu de piece aussi rare pour le ridicule & l'impertinence du style: on en cite plusieurs vers qui sont devenus proverbes. Le jeune homme ayant menacé une espee de Maître Jacques d'une femme qu'il aime, de le jeter par la fenêtre, celui-ci se retranche à dire: „ par „ la porte, à la bonne heure.” Il philosophe ensuite, il prétend qu'on n'est pas vil quand on a une ame. Enfin, l'autre insistant, il lui répond avec emphase:

Quand on fait son devoir, on sort par l'escalier.

Dans une autre scene le jeune homme, à qui l'on reproche qu'il va brouiller deux femmes, s'écrie dans l'excès de sa joie:

.... tant mieux!

La haine est à mes yeux un vrai feu d'artifice.

On cite pour exemple de la logique de l'auteur un vieillard qui dit au jeune homme:

J'ai soixante ans passés & je vous aime encore.

Le théâtre étant resté vuide pendant une demi-heure, un acteur est revenu & a annoncé qu'on alloit donner *Zénéide* & *la Jeune Indienne*; ce

qui a été exécuté au grand contentement des spectateurs.

On eut voulu que les comédiens eussent fait des excuses très humbles de leur bêtise d'avoir reçu une piece aussi indigne de l'attention du public & tout au plus supportable aux parades des boulevards.

A la page 63. *Le 19 Mai 1764.* On ne peut revenir du peu de goût ou pour mieux dire de l'imbécillité des comédiens; on ne conçoit pas que cet aréopage si difficile & si impertinent à l'égard des auteurs qu'il fait valeter plusieurs années de suite, ait donné les mains à recevoir un drame aussi complètement ridicule que celui du *Jeune homme*. On fait que l'auteur ne s'en est mêlé en rien & que les comédiens étoient engoués de cette comédie.

Le matin M. l'abbé de Voisenon trouva Molé, qui faisoit le rôle du *Jeune homme*, chez Madame la Marquise de Villeroi & qui tenoit son cahier à la main; il le prit & tombant sur la scene du valet, il sentit par l'expression de *jetter par la fenêtre* tout le ridicule du reste de la scene; il demande à Molé ce qu'il en pense? Ce jeune fat l'assure que son rôle est très bon, que cette scene est une scene d'humanité qui doit faire le plus grand effet; & l'abbé de rire, & de dire à la Marquise: *Madame, je suis bien trompé, ou ce jeune homme donnera bien du fil à retordre à son pere.*

A la page 65. *Le 25 Mai.* La piece qu'on

repete actuellement à la comédie françoise & qui doit se jouer incessamment, c'est *Cromwel*, tragédie d'un M. Duclairon, homme d'un certain âge qui débute dans la carrière dramatique. Il a choisi pour sujet le moment de la mort de cet usurpateur; il lui garde son caractère d'enthousiaste & lui fait prédire cet événement; on sent que c'est le coup de théâtre de *Mahomet*.

A la page 66. *Le 27 Mai 1764.* On a remis à la comédie françoise *la Magie de l'amour*, comédie en un acte, en vers libres, avec un divertissement d'Autreau. Cette piece, qui a eu du succès en 1755, comporte un rôle très propre pour Mlle. d'Oigny. Cette actrice fort agréable au public a cependant le défaut essentiel de pêcher par l'organe & elle donne des inflexions sourdes, qui font perdre une partie de ce qu'elle dit.

A la page 69. *Le 5 Juin.* On a remis aujourd'hui à l'opéra *les Fêtes d'Hébé ou les talens lyriques*; on s'est efforcé de rendre ce ballet agréable par les danses les plus voluptueuses & le spectacle le plus brillant: quant à la musique, elle est si universellement estimée qu'on ne peut lui refuser son admiration.

A la page 69. *Le 6 Juin.* M. de la Dixmerie est depuis quelque tems à la tête de l'*Avant-coureur*. Cet ouvrage périodique est assez fêté par la célérité avec laquelle il annonce les modes en tout genre. M. de la Dixmerie continue à faire les Contes du *Mercure*.

MM. d'Aquin & de Villemer président aussi à ce journal.

A la page 69. *Le 7 Juin* 1764. Les comédiens ordinaires du Roi ont donné aujourd'hui 7 de ce mois la première représentation de *Cromwel*, tragédie par M. Duclairon. Il a choisi le jour de sa mort. Ce sujet, tout impraticable qu'il ait paru jusques à présent, n'a point rebuté notre auteur. On a trouvé dans les trois premiers actes des morceaux qui ne seroient point désavoués par les maîtres de l'art; ils ont été unanimement applaudis: on prétend que la matière a manqué au poëte dans les deux seconds. On convient que le caractère de *Cromwel* est fortement dessiné; mais le vrai défaut de la pièce est, que l'auteur n'y ayant mis aucune action historique, on pourroit en changer le titre & y substituer également celui de tout autre tyran.

A la page 69. *Le 8 Juin*. Dans le Supplément de la *Gazette Littéraire* du 6 Juin au No. VIII, on lit une Lettre que les auteurs assument déceler le goût & respirer la main du grand maître. Elle est écrite à l'occasion des *Mémoires pour servir à la vie de François Pétrarque, en deux volumes in-4º.*, par M. l'abbé de Sade. On y prétend que dans les ouvrages de cet auteur, qui roulent presque tous sur l'amour, il n'y en a pas un qui approche des beautés de sentimens qu'on trouve répandus avec tant de profusion dans Racine & dans Quinault: en un mot, on

y réduit Petrarque à un rang très médiocre, & l'on prétend que son plus grand mérite est la vetusté.

On voit à la tête du même Supplément une Lettre sur les histoires Romaines que nous avons, où l'on reconnoît la touche légère & satyrique de M. de Voltaire. Il se plaint avec raison qu'on y rapporte encore des contes puériles, qu'on auroit honte de débiter dans une conversation; il voudroit qu'on envisageât davantage un pareil ouvrage du côté philosophique.

A la page 71. *Le 14 Juin 1764.* Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *Nanette & Lucas*, ou *la Paysanne curieuse*, comédie en un acte & en vers mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Framery. Nous avons déjà annoncé cette pièce sous un titre différent. L'intrigue en est des plus simples, ou plutôt il n'y en a pas. Un écrivain, dans lequel il y a un collier de perles & qu'ouvre *Nanette* malgré la défense de son Seigneur, en fait tout le fond. Cette curiosité, loin de lui être funeste, est pardonnée & le mariage ne s'en conclut pas moins heureusement. Le drame finit par un vaudeville, qui apprend au parterre qu'il ne faut pas être curieux. Il y a des traits fort ingénieux dans le courant de l'ouvrage & des épigrammes de situation.

On remarque dans la musique une ariette pittoresque, où le musicien a très bien rendu le bruit du tourne-broche. C'est un tableau à la

Teniérs , & un exemple très frappant de l'harmonie imitative.

A la page 72. *Le 16 Juin 1764.* On a retiré aujourd'hui le *Cromwel* , donné pour la cinquième fois. Il est bon d'observer à cette occasion que M. de Crébillon ayant travaillé sur ce sujet en lut la première scène à l'Académie françoise : soit qu'il n'ait pas été content de l'accueil du public , soit qu'il ait senti le vice du sujet , ce grand tragique n'a pas osé continuer & a laissé son ouvrage.

Quand une pièce ne rapporte pas plus de 800 livres , elle est dévolue aux comédiens. Celle-ci n'avoit donné que 801 livres.

A la page 74. *Le 20 Juin.* On prétend aujourd'hui que le *Cromwel* qui passe sous le nom de M. Duclairon n'est pas de lui. Quelques littérateurs se rappellent en avoir entendu lire trois actes à feu M. Morand. La liaison intime que ce poète avoit avec le premier , fait présumer que celui-ci pourroit bien s'être approprié le manuscrit de son ami. La suite justifiera si M. Duclairon étoit en état de faire une tragédie semblable à celle-là , telle qu'elle est. Il travaille actuellement à *Tigrane*.

A la page 78. *Le 30 Juin.* On dit que M. Mercier Genevoisain s'étoit arrangé avec Chaubert , Imprimeur du *Journal de Trevoux* , pour la continuation. M. le Vice-chancelier n'a pas jugé à propos de continuer cet ouvrage ; on doit le terminer à la demi-année ; après quoi il reste
sup-

supprimé. Outre le discredit dans lequel il étoit tombé, on est bien aise de relever le *Journal des Savans*, déjà très mécontent de l'introduction de la *Gazette littéraire*.

A la page 78. *Le 1 Juillet 1764*. On trouve dans le Recueil des Lettres de M. d'Eon quelques anecdotes relatives au *Journal Etranger* & à son institution.

Dans une Lettre de M. le Duc de Praslin à M. d'Eon, de Versailles le 17 Mai 1763, il est dit :

„ Le Roi, Monsieur, ayant jugé très convenable d'ajouter à l'établissement de la Gazette actuelle, celle d'une *Gazette littéraire*, qui présentât au public un tableau fidele de l'état & du progrès des arts & des sciences dans toutes les parties de l'Europe, le Duc prie en conséquence M. d'Eon d'adresser à M. l'abbé Arnaud ou à M. Suard son collègue tout ce qui pourra être relatif à cette matiere.”

Dans une Lettre de M. de Saint-Foix à M. d'Eon, du 19 Juin 1763, il dit : „ vous savez que ce grand écrivain (M. de Voltaire) veut bien s'abaisser aujourd'hui jusqu'à travailler pour la *Gazette littéraire*. . . . Sur ce sujet, mon très cher, il ne m'est pas possible de finir sans vous témoigner que M. le Duc de Praslin dit par fois que vous êtes un paresseux littéraire, que vous avez été le témoin de la formation de ce projet, que vous avez promis des matériaux & entre autres une histoire

„ très remarquable du Kamtschatka , & que ce-
 „ pendant vous n'avez encore rien envoyé pour
 „ le succès de cet établissement , qui lui tient
 „ extrêmement à cœur. ”

Dans une Lettre de M. d'Eon à M. le Duc
 de Praslin , du 31 Mai 1763 , il dit : „ nous n'a-
 „ vons point reçu du tout , M. le Duc , la Let-
 „ tre circulaire dont vous parlez , écrite à tous
 „ les Ministres du Roi dans les cours étrange-
 „ res au sujet de l'ouvrage que se propose M.
 „ l'abbé Arnaud , pour étendre dans toute l'Eu-
 „ rope l'empire de la langue françoise , & M.
 „ le Duc de Nivernois n'auroit pu rien com-
 „ prendre à ce que vous lui dites de cet ouvra-
 „ ge & de cet empire , &c. Dans tous les pays
 „ étrangers on n'a pas l'amour & la fureur de
 „ gazettes & papiers périodiques , ainsi qu'à Pa-
 „ ris. Je fais par les meilleurs Libraires de Lon-
 „ dres , qu'ils ne veulent aucun de nos papiers
 „ périodiques & journaux , pas même celui des
 „ Savans , &c. Tout cela est regardé en Angle-
 „ terre comme misere étrangere , ou plutôt fran-
 „ çoise , pour endormir l'esprit des Parisiens ,
 „ tandis qu'on fouille dans leurs poches....
 „ M. le Duc de Nivernois ne voit aucuns Savans
 „ Anglois ; 1^o. parce qu'ils se communiquent
 „ très peu dans le monde ; 2^o. parce qu'ils s'ap-
 „ pliquent beaucoup à l'étude du grec & du
 „ latin & peu à la langue françoise , & plus pour
 „ entendre les auteurs morts que pour parler
 „ aux auteurs vivans. A mesure que chaque

„ gazette paroîtra, elle pourra bien être traduite
 „ & imprimée sur le champ en Anglois ; &c.
 „ moyennant quoi votre but, qui est d'étendre
 „ l'empire universel de la langue françoise, pour-
 „ ra bien manquer, & le but des auteurs, qui
 „ est d'avoir de l'argent, pourra bien ne pas ré-
 „ pondre tout-à-fait à leur calcul.

„ Les deux seuls journaux littéraires qui se
 „ publient ici tous les mois, sont *the Monthly*
 „ *Review*, ou *Revue de tous les mois* ; l'autre
 „ se nomme *the Critical Review*, ou *Revue*
 „ *critique*. Ces deux livres seuls peuvent faire
 „ la fortune de la *Gazette littéraire* de l'Abbé
 „ Arnaud, quant aux ouvrages anglois.

A la page 73. *Le 4 Juillet 1764.* Le *Journal Etranger* d'aujourd'hui nous annonce un Journal Italien, dont le titre bisarre peut indiquer jusques à quel point la manie des expressions extraordinaires & sauvages conduit ceux qui en sont affectés. M. Baretti fait imprimer à Venise un ouvrage périodique, qu'il appelle la *Frusca Letteraria d'Aristarco scannabue* : „ le fouet littéraire d'Aristarque égorge-bœuf.” L'auteur remplit à la lettre ce nom outrageant. On y retrouve toutes les mauvaises facéties, les sarcasmes amers & dégoûtans, dont quelques-uns de nos Journalistes assaisonnent leurs ouvrages.

A la page 84. *Le 18 Juillet.* La *Gazette Littéraire* de l'Europe (N^o. 24.) nous apprend qu'il paroît à *Leipsick* une traduction allemande du poëme élégant de l'*Art de peindre* par M. War-

telet. Nous supposons que l'épithete d'*élégant* ne tombe que sur les ornemens typographiques & pittoresques, dont est enrichi ce poëme aride & didactique. Quant à la traduction, elle fait moins d'honneur à l'auteur original que de deshonneur à son traducteur tudesque. Quel poëme va-t-il chercher pour faire passer dans sa langue!

A la page 87. *Le 25 Juillet 1764.* Mlle. Aurelli, premiere danseuse, du théâtre Royal de Londres, a dansé aujourd'hui sur celui des Italiens. Cette actrice annoncée avec éclat avoit attiré une foule prodigieuse. On admire sa vigueur, son jarret indomptable, des gargouillades répétées jusqu'à douze, des tournoyemens, des pirouettes. De la réunion de toutes ces parties il résulte qu'elle est plus propre aux danses de force, qu'aux danses légères, agréables & nobles, plus faite pour paroître sur la corde ou sur un théâtre de la foire, que sur un théâtre majestueux. Au reste, elle n'est point jolie, elle est courte, ramassée, d'un certain âge; c'est une Provençale, qu'on a déjà vu danser en France & qui avoit épousé un nommé *Vis* de l'opéra.

A la page 87. *Le 26 Juillet.* Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation des *Amours de village*, comédie en deux actes en vers, mêlée de musique. Les paroles sont de M. Riccoboni, la musique de M. Bambini, homme qui n'a encore rien donné. Le poëme n'a rien d'intéressant dans son intrigue, des plus triviales; les paroles en sont quelquefois plates

& basses; la musique n'a rien de pittoresque & ne produit aucune sensation sur l'ame: en un mot, le total a paru misérable.

A la page 87. *Le 27 Juillet.* Les gazettes étrangères nous apprennent la bonne fortune de M. Wilkes, l'auteur du *North-Breton*, si persécuté à l'occasion de cet ouvrage périodique. On a trouvé dans le testament d'un nommé Henri Walton, riche fermier du Devonshire: „Je legue „ à Jean Wilkes, ci-devant membre du Parlement „ pour Aylesbury, cinq mille livres sterlings, „ en reconnoissance du courage avec lequel il a „ défendu la liberté de sa patrie & s'est oppo- „ sé aux progrès dangereux du pouvoir arbitrai- „ re.” On ne se permettra aucune réflexion sur ce trait original & caractéristique.

A la page 90. *Le 6 Août 1764.* On annonce pour demain *Nais* à l'opéra. Ce ballet en trois actes, précédé d'un prologue, est de MM. de Cahusac & Rameau. Il fut joué en 1749 & n'eut pas un grand succès. Ce prologue avoit été fait à l'occasion de la paix de cette année-là & représentoit les Titans terrassés par Jupiter.

A la page 90. *Le 7 Août.* Nous avons déjà parlé d'une *Lettre critique* insérée dans la *Gazette littéraire*, à l'occasion des *Mémoires pour la vie de François Petrarque*, tirés de ses œuvres, &c. Freron, dans son No. 21, se fait écrire une Lettre par un Italien à ce sujet. Il commence par insinuer que cette critique est de

M. de Voltaire. Il démontre ensuite la basse jalousie, la mauvaise foi de cet auteur, dans ses citations, ses paralogismes; en un mot, il anéantit absolument son attaque contre Petrarque: il montre ensuite qu'il contredit lui-même l'éloge qu'il a fait de ce poëte Italien dans son *Histoire universelle*.

A la page 90. *Le 8 Août 1764.* L'opéra a remis hier *Nais*, ainsi qu'il avoit été annoncé: l'ouverture & le prologue ont paru de la plus grande beauté. La décoration est magnifique, & les vastes travaux des Géans qui entassent des rochers, sont exprimés d'une façon sublime. On a trouvé mesquine la petite fusée avec laquelle Jupiter foudroie ces audacieux. Il falloit déployer tout le terrible d'un tonnerre majestueux.

Quant au Ballet, les paroles en ont toujours passé pour misérables; elles sont égayées par une multitude de danses, dans lesquelles paroît successivement tout ce que l'opéra a de plus brillant en ce genre. Il y a des danses pyrriques qui font un très bel effet. Le Sieur le Gros fait le rôle de *Neptune* déguisé & amoureux de *Nais*. Sa belle voix s'y soutient avec la plus grande admiration, il continue à donner de très beaux sons; attendons patiemment que son ame puisse animer son organe délicieux!

La musique de cet opéra est d'un genre différent de celle des *Talens lyriques*; il est à craindre que cette dernière ne lui fasse tort.

A la page 90. *Le 9 Août.* On lit dans le

N^o. 27 de la *Gazette littéraire* un sonnet de Crudeli, un des meilleurs poëtes qu'ait eu l'Italie, & qui paroît avoir échappé aux recherches de ses éditeurs, puisqu'il ne se trouve dans aucun recueil de ses ouvrages. Il est si heureux & si naturel, qu'il mérite une distinction particulière. C'est une espece d'épithalame. La virginité s'adresse à la nouvelle mariée :

*Del letto marital questa è la sponda:
Più non lice seguirti: jo parto: adio.
Ti fù custode dall'età la più bionda,
E perte gloria accrebbi al regno mio.*

*Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
L'insubra speme, ed il comun desio;
Gia vezzeggiando ti carpisce, e'sfronda
S'gigli amor, che di sua man ordio.*

*Disse, e disparve in un balen la Dea,
E in van trè volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur ancha ardea.*

*Scese fra tanto, e'sfolgorando in viso
Secondita, la man le presse, e diella
Al caro sposo, e il duol cangioffi in riso.*

TRADUCTION.

De ton lit nuptial s'entrouvre le rideau :
Il faut nous séparer : nécessité cruelle !
Tu perds de tous tes pas la compagne fidelle ;
De mon regne je perds l'ornement le plus beau.

Epouse & mere enfin , tu vas d'un Dieu nouveau
Eprouver désormais la puissance & le zele ;

L'Amour qui te caresse, éparpille de l'asse
Les lys dont il se plût d'embellir ton berceau.

Elle dit & s'enfuit, comme un éclair rapide :
La nymphe dont le cœur en est encor épris
Jusqu'à trois fois envain la rappelle à grands cris.

Le seul Hymen descend, de sa conquête avide,
A la main de l'époux il joint sa main timide
Et bientôt à ses pleurs ont succédé les ris.

A la page 92. *Le 14 Août.* Freron, dans son N^o. 22, finit par cet article : *Faute à corriger dans le N^o. 20. Page 290, ligne 12. François Marie Arouet de Voltaire : Lisez François Marie Arouet de Voltaire.*

Bien des gens, en remarquant cette pitoyable & infame plaisanterie, l'avoient mise sur le compte de l'imprimeur; le journaliste a eu peur qu'elle ne fût en pure perte & par cette affectation décele qu'il a regardé cette tournure comme très piquante, il fait voir jusqu'à quel point de platitude peut descendre un homme d'esprit aveuglé par la passion.

A la page 94. *Le 21 Août.* Les comédiens Italiens ont donné hier la première représentation d'une nouvelle pièce intitulée *l'Anneau perdu & retrouvé*, comédie en vers, en deux actes, mêlée d'ariettes; les paroles sont de M. Sedaine & la musique de M. de la Borde. Les unes & l'autre ont paru plus que médiocres au public & les acteurs n'ont pas osé l'annoncer pour une seconde fois. Elle reparoit cependant sur l'affiche.

C'est un réchauffé des *Bons compères*, ou les *bons Amis*, joués à la foire le 5 Mars 1761. L'auteur a tout refondu, ainsi que le musicien.

A la page 95. *Le 24 Août 1764.* Les comédiens françois ont remis hier trois comédies de M. de Saint-Foix, qui n'avoient pas été reprises depuis très longtems. On y a joint leurs divertissemens. La premiere est *Deucalion & Pyrrha*. Cette piece, composée de deux actes, ne contient que très peu de scenes. La seconde, *l'Isle sauvage*, est d'un ensemble plus piquant; il y a des beautés de détail & des scenes naïves, intéressantes. La troisieme emporte la paille, ce sont les *Graces*: c'est un tableau de l'Albane, d'un velouté, d'une fraîcheur, d'une finesse admirables. Mlle. Luzi fait le rôle de l'*Amour*, avec tout le piquant, toute la malice qu'on peut attendre d'un pareil Dieu. Les divertissemens étoient des plus médiocres.

A la page 96. *Le 27 Août.* On a fait le 25 l'ouverture du Sallon de St. Luc, qui se tient à l'hôtel d'Aligre rue St. Honoré. Beaucoup de portraits, de très mauvais tableaux d'histoire, quelques sculptures passables, voilà ce qu'est en gros ce Sallon-là.

Les Marines, les tableaux d'Architecture & surtout les Payfages sont ce en quoi il est le mieux composé. Cela ne mérite aucun détail.

A la page 98. *Le 2 Septembre.* On annonce depuis quelques jours à la comédie françoise une petite comédie en un acte, intitulée *le Cercle*,

ou *la Soirée à la mode*. On prétend que c'est une esquisse ingénieuse de ce qui se passe dans la plupart des sociétés. On veut même qu'on y reconnoisse différens virtuoses à la mode. On eut souhaité que ce sujet eût tombé en de meilleures mains ; on trouve le petit Poinfinet bien peu délicat, bien bourgeois, pour tracer des mœurs du grand monde & nous rendre les formes fragiles de pareils personnages.

A la page 100. *Le 8 Septembre 1764. Le Cercle*, dont nous avons parlé, a été joué aujourd'hui avec peu d'affluence ; la réputation de l'auteur ne marche pas devant lui : la pièce a reçu de très grands applaudissemens. Une Précieuse moderne, deux Petites-maîtresses subalternes, un Marquis fat, un plat Robin, un Suisse bon-homme, un Poétereau aussi vain que bas, un Médecin à la mode & un Abbé musicien composent ce joli groupe : nous ne parlons point d'une Soubrette & d'une jeune personne qui y sont pour peu de chose. Il n'y a ni intrigues, ni marche théâtrale, mais beaucoup de saillies & des personnages peints dans une grande vérité. Le rôle du Médecin est sans contredit le premier. On prétend que c'est Lorry ; l'abbé de la Croix est le prototype du musicien ; le poète se désigne par mes dix-neuf ans, ouvrage de M. du Rosoy : enfin la femme est connue pour Madame la Comtesse de Beauharnois. Malgré son succès prodigieux, le sujet pouvoit être mieux traité & l'ou sent que l'auteur n'a vu la bonne compagnie que

de loin; il n'y a pas cette touche fine & légère, qui désigne l'homme du grand monde.

A la page 102. *Le 10 Septembre.* Dans le Supplément de la Gazette littéraire de l'Europe du mardi 1^{er}. Août 1764, on lit des anecdotes sur le *Cid*; on y fait mention d'un second *Cid* Espagnol, autre que celui de *Gilles de Castro*; il est de Dom Juan Batista Diamante. Le Journaliste prétend que Corneille n'a pas moins puisé dans ce dernier, plein de pensées sublimes & dont le drame eut autant de succès que le *Cid* connu; on le croit antérieur à celui-ci, on le regarde comme très rare & il n'y en a peut-être pas aujourd'hui trois exemplaires.

A la page 102. *Le 11 Septembre.* *Les Muses françoises, contenant un tableau universel par alphabet & Nos. des théâtres de France, avec les noms de leurs auteurs, & de toutes les pieces anonymes de ces théâtres, depuis les Mysteres jusqu'en l'année 1764. I^e. partie.* Tel est le titre fastueux d'un ouvrage qui n'a que cela de neuf; il est emprunté du Dictionnaire portatif des théâtres de M. Caris. D'ailleurs le plan qu'on imagine est des plus défectueux. On attribue aux théâtres françois & italiens & à l'opéra, non seulement les pieces qui y ont été jouées, mais encore celles qui, non jouées, ont semblé par leur genre appartenir à ces théâtres. En un mot, tout décele un homme avide de gain & peu soigneux de mériter les éloges du public. A l'article de Jean Bernard le Blanc, né à Dijon le 3

Décembre 1707, abbé vivant, on lui attribue la tragédie de *Manto Capac*, ouvrage de M. le Blanc de Quillet, jeune homme & individu très différent de l'autre.

NB. Il en est déjà parlé au 13 Août 1764.

A la page 104. *Le 15 Septembre.* Dans la Gazette littéraire N^o. 34, on annonce une tragédie Allemande de M. Klopstock; elle est intitulée *Salomon*. Le plan est très simple, dit le Journaliste; il n'y a ni intrigue ni catastrophe; elle est écrite en vers métriques & divisée en cinq actes. Il prétend qu'avec moins d'intérêt qu'en celle d'*Adam*, l'auteur a sçu conduire la piece à la fin par le seul art de préparer les événemens & de graduer les passions. Il n'y a point de femmes en scene.

A la page 104. *Le 19 Septembre.* Les Italiens donnent depuis quelques jours une comédie françoise, intitulée *le Bon tuteur*. Elle est de M. Desgranges, en trois actes & en vers. C'est une piece italienne de Goldoni, que le premier a voulu accommoder à notre théâtre; il paroît qu'il a manqué son objet. La piece de Goldoni, sans être la meilleure qu'il ait faite, a de l'intérêt, du naturel & quelques incidens heureux. Le second glace tout de son froid mortel & l'auteur est lui-même très mécontent de son traducteur.

A la page 104. *Le 20 Septembre.* La Gazette Littéraire de l'Europe, au N^o. 35, nous fait connoître les poésies de l'Abbé Gold. Le jour-

naliste dit que c'est un des meilleurs poètes qu'ait produit l'Italie, qu'il réussit également dans l'art de modeler & dans celui de peindre; que ses idées sont neuves & fortes, ses images hardies & brillantes & son style plein de noblesse & d'harmonie. Il en cite un morceau, qui vient très fort à l'appui de son jugement.

A la page 104. *Le 21 Septembre.* M. Barthe a lu ces jours-ci aux François une nouvelle piece en un acte, intitulée *les deux Cousines*. La piece a paru froide & n'a eu que trois voix; celles de Mlle. Doligny, de Madame Préville & de Molé: l'une, parce que c'est son héroïne & qu'il lui fait sa cour; l'autre, parce qu'elle se flattoit de jouer un rôle considérable dans la piece; & l'acteur, parce qu'il est l'ami intime du poète. M. Barthe ne se regarde point comme battu & prétend en rappeler tôt ou tard.

A la page 105. *Le 24 Septembre.* M. Freron, dans sa 26^e feuille se fait écrire une Lettre contre M. de Voltaire, où il attaque surtout le *Discours aux Welches* & prétend que le fond en est pillé chez un certain Deslandes, auteur, dit-il, de je ne sais quelle histoire critique de la Philosophie. Il profite de l'occasion pour insérer au bas de cette Lettre dans une Note, le *désaveu* que fait Panckoucke, Libraire, d'une Lettre supposée, où le Libraire assure M. de Voltaire, *que personne ne fait de ses talens une plus grande estime que M. Freron & n'a plus lu ses ouvrages.* Il insinue que cette Lettre est une four-

berie du grand poëte. Freron finit à son tour par un désaveu de tout ce que Panckoucke pourroit avoir dit en son nom.

A la page 111. *Le 2 Octobre.* M. Poinfinet, auteur de la comédie du *Cercle*, l'ayant fait imprimer avec une Epître dédicatoire à M. de la Ferté, Intendant des menus, pleine d'une basse & fordidе adulation, on a fait l'épigramme suivante :

On s'étonne & même on s'irrite
De voir encenser un butor;
N'a-t-on pas vu l'Israélite
Jadis adorer le veau d'or?
Un auteur peut sans être cruche
Enmécener un la Ferté;
C'est un sculpteur qui d'une buche
Sait faire une Divinité.

A la page 113. *Le 5 Octobre.* L'opéra a remis aujourd'hui *Tancrede*. Le poëme est de Danchet & la musique de Campra: l'un & l'autre datent du commencement du siècle & ont eu du succès à plusieurs reprises; c'est une raison pour ne pas être fort goûté aujourd'hui; il a fallu refondre toute la musique: il en résulte nécessairement des disparates sensibles. Il n'y a pas d'apparence que ce spectacle prenne beaucoup dans le public. Il faut pourtant rendre à Mlle. Chevalier la justice de dire qu'elle joue le rôle de *Clorinde* à prodige; elle chante & ne crie point, suivant le reproche qu'on lui fait depuis

longtems; on a rajeuni tous les divertissemens. On trouve cet opéra noir, triste & languoureux: il y a dix monologues, qui occupent un grand tiers du spectacle: en un mot, on est si blasé que les amusemens les plus sublimes de nos peres sont devenus insipides à nos yeux & à nos oreilles.

A la page 114. *Le 8 Octobre.* Il paroît un ouvrage intitulé *Anecdotes sur la Russie.* Ce livre contient la relation de tout ce qui s'est passé dans ce pays-là depuis l'avenement de Pierre III au trône; il s'y trouve en outre des choses générales & qui peuvent instruire des mœurs, du gouvernement, des usages & des personages de la nation en état d'y jouer un rôle; il est très rare & prohibé sévèrement: la narration est froide & lâche.

A la page 119. *Le 17 Octobre 1764.* Nous lisons dans la Gazette littéraire d'aujourd'hui, une Epitaphe extraite des ouvrages de Machiavel N°. 2. Son caractère original, plein de force & de sublime, mérite que nous en fassions mention. Elle roule sur la mort du Prince Soderini, Gonfalonier perpétuel de Florence, qui fut déposé:

*La notte che morì Pier Soderini
L'alma n'andò dell' inferno à la bocca,
E Pluto la gridò anima scioccia
Che inferno! va nel limbo tra' bambini.*

On peut la rendre ainsi :
 De Soderini mort l'ame , sans s'en défendre ,
 De l'enfer franchissoit les soupiraux ardents :
 Sotte , lui dit le Diable , ici pourquoi te rendre ?
 Aux limbes cache-toi , vas parmi les enfans.

A la page 121. *Le 22 Octobre.* Dans l'*Avant-coureur* du 22 Octobre , on lit une Lettre de M. Poinfinet , en forme de Réponse à l'article du *Mercur* de M. D. L. G. , où ce dernier rend compte de *la Soirée à la mode*. Ce petit homme , en remerciant M. de la Garde des éloges prodigués à sa piece , paroît avoir sur le cœur la critique qu'il en fait sur plusieurs articles ; il les défend tous , il veut surtout qu'on appelle *comédies lyriques* ses opéra comiques. Il nous apprend que M. de Chamfort s'exerce dans le même genre & vient sourire au *tripot d'Arlequin*.

A la page 144. *Le 30 Novembre.* Le Sr. Freiron , toujours prêt à saisir les occasions de mortifier l'amour-propre de M. de Voltaire , vient d'insérer dans son Numéro 35 , une ode de ce poëte à Sainte Genevieve. Il se fait adresser cet ouvrage par un anonyme , comme une piece rare & curieuse. Il est certain que cette ode , composée par M. de Voltaire dans sa jeunesse , est détestable : il en faut conclure qu'il avoit peu de disposition pour la poésie lyrique & sacrée.

A la page 144. *Le 1 Décembre 1764.* M. le Mierre , peu dégoûté de ses disgrâces dramatiques

ques, ne fait qu'avancer à plus grands pas dans la carrière. Depuis la chute de son *Idomenée* il vient déjà d'enfanter une nouvelle tragédie; *Artaxerce* est son sujet.

On parle d'une *Gabrielle de Vergi*, autre tragédie de M. de St. Valier, Colonel d'infanterie, qui a eu un *Accessit* à l'Académie. C'est une Princesse à qui son mari fait manger le cœur de son amant.

Ces deux drames doivent être précédés du *Siege de Calais* de M. du Belloy, annoncé depuis longtems.

A la page 145. *Le 3 Décembre.* Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation du *Mariage par capitulation*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, les paroles de M. Dancour & la musique de M. Rodolphe. Quant au drame, rien de plus trivial & de plus plat; il est étonnant avec quelle facilité on hafarde sur ce théâtre des pièces aussi misérables. La musique n'a pas eu grand succès non plus; quelques ariettes seulement ont fait plaisir.

Le spectacle a fini par un ballet militaire de la composition du Sr. Pitro. Le naturel de la pantomime & surtout la précision, l'élégance, la durée d'un assaut exécuté par le mari & la femme qui se battent en duel, a fait grand plaisir.

A la page 145. *Le 5 Décembre.* On lit dans le Supplément de la Gazette littéraire du deux Décembre, l'extrait d'une Lettre sur l'opéra à

M. le B. D. H., qu'on nous donne comme d'un poëte philosophe connu par des pieces de vers pleines de graces & d'harmonie & par des Essais en prose fortement pensés & élégamment écrits : quoi qu'il en soit, il y a des vues neuves & vraies dans cette Lettre ; l'auteur y fait sentir les défauts des deux musiques, Italienne & Françoisë ; il les attribue en partie à la constitution des drames, & surtout à notre égard, il trouve que nous manquons de ces caracteres forts & vigoureux qui prêteroient beaucoup à la grande mélodie : il voudroit aussi que les décorations & les danses concourussent à l'unité du poëme & d'un ensemble parfait. Qu'on est encore loin de cette perfection !

Cet auteur est M. de Saint Lambert.

A la page 147. *Le 10 Décembre 1764.* On voit dans l'Avant-coureur d'aujourd'hui une Lettre de M. Guichard à Mlle. Clairon, en prose & en vers, pour la remercier de la protection qu'elle a bien voulu accorder à M. de Villiers, un nouveau débutant aux François dans les rôles de Tyran. Malgré tout le zele que l'amitié peut inspirer, on ne peut pardonner le ton rampant & emphatique tour à tour, avec lequel cet auteur parle à cette héroïne du théâtre.

A la page 148. *Le 12 Décembre.* On a repris *Timoléon* lundi 10 de ce mois. Il a essuyé une seconde chute. Voici ce qu'a dit Fréron dans une Note N^o. 37. page 143. . . „ Tra-
„ gédie nouvelle de M. de la Harpe, piece

„ commune pour le fond, d'ailleurs froide, en-
 „ nuyeuse, mal faite & mal écrite. Elle fut
 „ donnée la première fois le 1^{er}. Août dernier;
 „ le peu de succès qu'elle eût, obligea l'auteur
 „ de la retirer après cette première représenta-
 „ tion. Les changemens qu'il y a faits depuis
 „ n'ont servi qu'à la rendre plus mauvaise.”

A la page 148. *Le 13 Décembre.* Suivant la Gazette littéraire N^o. 50, mercredi 12 Décembre, à l'article d'Angleterre, les Anglois forment les mêmes plaintes que nous sur la décadence de l'art dramatique; excepté la tragédie de *Douglas* par M. Hume, autre que l'historien, & la comédie de *la Femme jalouse* par M. Colman, la scène angloise n'a rien produit digne d'être cité. Leurs auteurs ne font plus que nous finger. On vient de donner sur le théâtre de Drury-lane un opéra-comique Anglois, dont les paroles sont de M. Robert L. Loyd, & la musique de M. Nuch. Il est intitulé *les Amans capricieux*. C'est l'imitation presque littérale de *Ninette à la cour*. L'auteur en convient dans sa préface. Cette nouveauté a eu beaucoup de succès.

A la page 151. *Le 22 Décembre.* On est indigné de trouver dans un ouvrage comme l'Année littéraire une annonce de toutes les frivolités que débitent dans ce tems-ci tous les marchands de Paris. Quoique l'auteur cherche à encadrer cela de son mieux dans une espèce de Lettre intitulée *le Superflu, chose très nécessaire*.

re, vers de M. de Voltaire, on ne lui passera point de nous entretenir de ratafia, de dragées & de breloques. Quels noms à accoller avec ceux des gens de lettres, que les Macharts, les Diodets, les Chauvins! Est-il possible qu'un Journaliste s'avilisse à ce point-là, & s'imagine dérober aux soupçons du public le sordide motif qui le fait parler!

A la page 154. *Le 28 Décembre.* Il a débuté ces jours-ci aux François un nouvel acteur, Ex-officier de Cavalerie, dans les rôles de Roi & de Payfan. On l'avoit annoncé avec tant d'emphase qu'il n'a pas reçu tous les applaudissemens auxquels il s'attendoit. Il est beau de figure, a beaucoup d'organe & beaucoup de sentiment. Il lui manque de la dignité, de la hardiesse & d'être maître de son récit; ce que l'usage lui donnera.

A la page 154. *Le 28 Décembre.* On lit avec la plus grande envie de rire dans le premier volume du *Mercur* de ce mois, l'annonce qu'on y fait du *Porte-feuille de l'homme de goût*. Cette compilation de l'abbé de la Porte y est exaltée dans trois pages entières d'éloges; on ne peut ignorer les liaisons que cet auteur a avec le *Mercur*; il est aisé de conclure quel est l'écrivain panégyriste.

A la page 157. *Le 31 Décembre.* *Les Lettres de la Campagne* sont une petite brochure écrite par M. Tronchin, Procureur général du Conseil de Genève, pour faire l'apologie de la conduite

des Magistrats de cette ville envers Rousseau & son livre d'*Emile*. L'orage excité dans cette République à l'occasion du *Diogene moderne* a produit ce livre, peu recommandable par le fond & par la forme; mais il a donné lieu aux *Lettres écrites de la Montagne*, que nous avons annoncées & dont nous parlerons plus amplement.

A la page 159. *Le 2 Janvier 1765. Almanach des Muses*; c'est un recueil de toutes les pieces de poésie faites dans le courant de l'année dernière, qu'on a rassemblées avec des notes. On se propose de continuer cet ouvrage & de former ainsi une collection suivie de toutes les pieces fugitives éparées dans une infinité de volumes.

L'Editeur y joint des remarques critiques, quelquefois peu justes & futiles, quelquefois judicieuses. On peut lui reprocher de s'approprier le bien des gens pour en dire du mal & de dévoiler les anonymes: on y trouve que M. Dorat est l'auteur de l'*Epitre à Alexandrine* (Mlle. Fanier).

A la page 159. *Le 3 Janvier*. Les Italiens ont donné le 29 Décembre la *Matrone Chinoise*, comédie-ballet en deux actes & en vers libres. L'auteur, M. le Monnier, n'a pas eu cette fois le même succès qu'ont éprouvé son *Matre en Droit*, & son *Cadi Dupé*. Le fond du drame est tiré du Journal Etranger, du 10 Décembre 1755. Les défauts du sujet en ont vrai-

semblablement empêché la réussite. Aucune Matrone d'Ephese ou de la Chine ne tiendra long-tems au théâtre. La Fontaine a dit :

S'il est un conte usé, commun & rebattu,
C'est celui qu'en ces vers j'accommode à ma guise.

A la page 159. *Le 4 Janvier 1765.* M. Bruy-
zet, jeune homme plein d'esprit & de talens, a
bien voulu nous communiquer sa traduction de
la tragédie Allemande de M. Klopstock, intitu-
lée *Salomon*, en cinq actes, que nous avons
annoncée l'année dernière. Nous osons assurer
que cette tragédie du plus grand poëte de l'Alle-
magne ressemble bien moins à un drame qu'à
un fragment d'Epopée Hébraïque, échappé aux
injures du tems & mis en dialogue. Le sujet
est la conversion de *Salomon*. Tous les inci-
dens, tous les épisodes, bien loin de croiser
l'action & de paroître retarder le dénouement,
ne servent qu'à l'accélérer. *Salomon* est au dé-
sespoir dès le premier acte, & l'uniformité de
son caractère, ainsi que celui des autres person-
nages entre eux, ne formant aucun contraste,
la piece reste dénuée de cet intérêt qui fait l'a-
me d'une tragédie. Il y a dans les détails des
beautés particulieres, des pensées, des images
& des expressions vraiment dignes du pinceau
mâle qui esquissa la *Mort d'Adam*.

M. Bruyzet a enrichi sa traduction de notes
judicieuses.

A la page 163. *Le 14 Janvier 1765.* L'opé-

ra a remis jeudi dernier les *Talens lyriques*. Nous ne ferons aucune mention du mérite intrinseque de cet opéra très connu : nous nous contenterons de dire que le Sr. le Gros a fait le rôle de *Mer-cure* avec une intelligence dont on ne l'eut pas cru susceptible ; il y a employé des talens qui ont émerveillé les spectateurs en petit nombre ; on prétend qu'il a reçu des leçons de Mlle. Dumefnil & du Sr. Grandval. Quoi qu'il en soit, il en a très bien profité & l'on ne doute pas qu'il ne fasse faire foule aujourd'hui , qu'il joue pour la seconde fois.

A la page 164. *Le 17 Janvier 1765.* On annonce dans la Gazette littéraire d'hier 16 de ce mois, les œuvres de Jean-Elie Schlegel, le premier poëte tragique Allemand, dit le Journaliste, dans les pieces duquel on ait vu l'expression répondre à la dignité du sujet. Gottsched l'avoit précédé dans cette carriere ; mais ses pieces, quoique régulières, sont dégradées par une trivialité d'expressions difficile à imaginer. M. Schlegel est mort à Copenhague en 1749, à la fleur de son âge. Ses œuvres sont en trois volumes. Le premier contient six tragédies : *Oreste & Pylade*, piece qu'il composoit à dix-huit ans ; *Didon* fut faite à peu près dans le même tems, c'est-à-dire en 1739 : les *Troyennes*, imitées du Grec & du Latin : dans *Canut*, sa quatrième piece, l'auteur peint les mœurs guerrières des anciens Danois : il représente celles des Germains dans son *Arminius* : l'*Electre* d'Euripide est sa

fixieme & derniere. M. Schlegel choisissoit bien ses sujets, ajoute le Journaliste, & les dispoit encore mieux. Ses caracteres sont soutenus, ses situations tragiques, son expression noble & sa versification pleine d'harmonie. Le deuxieme volume, à l'exception de *Lucrece*, tragédie en prose, ne contient que du comique: *le Fainéant occupé*; *le Mystérieux*; *le Triomphe des bonnes femmes*, comédie en cinq actes; *la Beauté muette*, en un acte & en vers; *l'Ennui*, Prologue. *Le Mystérieux* & *le Triomphe des bonnes femmes* sont les deux pieces qui ont eu le plus de succès. Elles font partie du très petit nombre de bonnes, pieces d'intrigues dont l'Allemagne se glorifie. Le troisieme volume comprend des ouvrages critiques & moraux: un *Parallele* de Shakespear & de Gryphe (ancien poëte Allemand;) une *Dissertation sur l'imitation de la Nature dans les beaux Arts*; des *Remarques critiques sur les tragédies des Anciens & des Modernes*; enfin des *Observations sur la dignité & la majesté de l'expression dans la tragédie*. Les pieces morales sont, en général, bien pensées & bien écrites: celle qui a pour titre *le Petit-maitre*, quoiqu'un peu trop diffuse, ne laisse pas d'être amusante.

A la page 164. Le 18 Janvier 1765. Un Suisse que la Lettre du Comte de Cominges a fait pleurer, vient d'adresser à M. Dorat une Epitre en vers trop longue à rapporter. L'auteur y déploie une ame sensible, une imagination franche & une harmonie douce de versification. Ces vers
sont

sont dans la maniere d'Ovide, d'une facilité peut-être trop abondante.

A la page 165. *Le 21 Janvier 1765.* Mrs. d'Arnaud & Dorat n'ont point les gants d'avoir traité les premiers le *Comte de Cominges*. Nous apprenons qu'on trouve dans le *Mercur* du mois de Mars 1753 une Romance sur le même sujet, de M. le Duc de la Valliere. Elle est en vingt-sept strophes ou stances, de huit vers chacune. Cette piece est écrite avec la vérité la plus touchante. M. le Duc de la Valliere termine plus heureusement que les autres, en faisant mourir *Cominges* de douleur, après avoir reconnu *Adelaide* expirante.

A la page 168. *Le 26 Janvier.* Avant-hier les comédiens Italiens ont donné la premiere représentation de *l'Ecole de la jeunesse*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes, par MM. Anseaume & Duni. Pour donner une idée de la biffarerie de cette piece, il suffit de dire que ce sujet est celui de *Barnevelt*, ce drame Anglois si pathétique & si terrible, pour lequel il ne faudroit pas moins que le pinceau du Dante & de Milton. Il ne pouvoit tomber dans la tête que d'un François d'enjoliver d'ariettes cet ouvrage, le plus sublime de tous les drames. Le goût est tellement perverti qu'on court en foule à ce monstre bisarre.

A la page 169. *Le 28 Janvier 1765.* Il a débuté ces jours-ci aux François un jeune homme de seize ans & demi, fils d'un nommé Blain-

ville , assez mauvais acteur de la comédie italienne. Il joue dans les rôles de *Zamore* , d'*Orosmane* , &c. Cette noble hardiesse ne paroît pas encore soutenue d'un talent bien décidé ; il promet cependant.

A la page 173. *Le 3 Février*. M. Bertin, Trésorier des parties casuelles & de l'Académie des inscriptions & belles-lettres , auquel on a déjà attribué *l'Isle des foux* , passe pour l'auteur de *l'Ecole de la jeunesse* , ou *le Barnevelt françois* , & l'on peut se douter aux éloges affectés que certains Journalistes prodiguent à ce drame , que leur idole est cachée derrière le souffleur de la comédie.

A la page 173. *Le 4 Février*. Théâtre d'un *Inconnu* , contenant la *Suivante généreuse* , imitée de Goldoni , la *Domestique généreuse* , les *Mécontents*. La première pièce est en cinq actes & en vers , les deux autres sont en trois actes & en prose.

A la page 185. *Le 23 Février*. L'Académie Royale de musique a remis hier *Castor & Pollux*. Le Gros a fait le rôle de *Castor* , il contribue à merveille au grand succès de ce poëme , le chef-d'œuvre du théâtre lyrique. Il est , en général , fort bien remis ; mais il est à craindre que la remise trop fréquente de cet opéra ne lasse le public , qui préfère la nouveauté aux plus belles choses.

A la page 185. *Le 24 Février 1765*. L'Ordre des Avocats ayant trouvé mauvais que le Sieur Fréron ait rendu compte dans sa première

feuille du Mémoire de Me. Vermeil sur l'hermaphrodite, quelque favorablement que ce Journaliste en ait parlé, on lui a enjoint de ne plus faire mention d'aucun ouvrage de cette nature.

A la page 186. *Le 25 Février.* Freron dans sa quatrième feuille se fait écrire une Lettre par un Avocat, au sujet du conseil qu'il avoit donné à M. de la Harpe de prendre cette profession. Il avoit cherché à se venger de l'Ordre qui lui avoit fait interdire de parler de ses Mémoires. Il profite de cette tournure pour plaisanter de nouveau ce jeune tragique & il finit par des réflexions, où il décharge un peu sa bile sur cet Ordre superbe. Son premier projet avoit été de faire renvoyer par l'Avocat M. de la Harpe à une autre profession, à celle d'Architecte ou de Médecin, par exemple. Il se seroit ensuite fait écrire une autre Lettre par celui-ci, & ainsi successivement M. de la Harpe auroit été déclaré inepte à tous les états.

A la page 185. *Le 26 Février.* *Anthologie françoise, ou chansons choisies.* M. Monnet, ancien Directeur de l'opéra comique, vient de proposer par souscription ce Recueil des meilleures chansons que la nation françoise ait produites jusqu'à nos jours. Il est à souhaiter que cet ouvrage souvent entrepris soit fait avec plus de choix & de soin que les précédens. Nous avons en ce genre les plus agréables matériaux & les plus abondans qu'aucune nation puisse offrir.

A la page 186. *Le 28 Février 1765. Idées*

sur l'opéra, &c. Dans cette brochure d'un amateur il y a d'abord quelques réflexions fort judicieuses & pleines de goût sur les différentes parties de ce spectacle. L'auteur le trouve encore dans l'enfance à beaucoup d'égards. Il passe ensuite à la forme d'administration qu'il voudroit qu'on lui donnât. C'est un projet d'établissement d'une véritable Académie de musique, qui auroit la direction de l'opéra & de l'opéra-comique. Par ces arrangemens on trouveroit de quoi récompenser plus utilement & les auteurs & les acteurs. Il seroit à souhaiter que ce projet eût lieu; il n'est pas douteux que l'opéra ne parvint à un plus haut degré de perfection.

A la page 188. *Le 4 Mars 1765.* Le *Mercur* de ce mois, après un long extrait de la pièce du *Siege de Calais*, redemandée par S. M., rapporte que le Roi a fait gratifier l'auteur d'une médaille qu'on appelle *du grand coin* & d'une somme de mille écus d'argent comptant.

Malgré tous ces brouhaha la pièce continue à passer pour très médiocre aux yeux des connoisseurs. On ne peut mieux la caractériser que par le mot de M. le Duc d'Ayen, qui ayant osé élever sa voix contre ce drame informe avant qu'il fût joué à la cour, s'est retranché au silence & convient que c'est une pièce très respectable.

Cette pièce élève les âmes les plus viles. Elle a réchauffé celle des comédiens. Les habitans de Calais ayant député vers eux pour savoir ce qu'ils exigeoient pour venir la jouer dans cette

ville pendant la quinzaine, ils ont répondu avec sublimité, *un théâtre seulement.*

Enfin il est question de la donner *gratis* au peuple. C'est l'auguste Clairon qui en a ouvert l'avis.

A la page 189. *Le 6 Mars 1765.* La Gazette littéraire du 6 Mars annonce les œuvres de poésie & de théâtre d'un nouvel auteur Allemand, Jean-Chretien Kruger. Il naquit à Berlin de parents pauvres, il fut obligé de se faire comédien. Les travaux de cet état & les traductions qu'il étoit obligé de faire pour vivre, l'ont empêché de donner à ses ouvrages & surtout à ses comédies la correction qu'il auroit pu y mettre. Ces dernières sont semées de traits originaux, qui les feront passer à la postérité. Les principales sont *l'Epoux aveugle, les Candidats & le Duc Michel.* Il a fait une traduction Allemande de Marivaux; il est mort à Hambourg le 23 Août 1760, âgé de 28 ans & déjà consumé de travail.

A la page 189. *Le 7 Mars.* Dans le Supplément de la Gazette littéraire du 3 Mars 1765, on lit une Lettre datée de Parme du 3 Janvier, où l'auteur déplore le dépérissement des Lettres & des Arts de cette mere des Sciences; il en fait une description lamentable.

A la page 189. *Le 8 Mars.* Nous ne pouvons omettre un trait dont nous sommes sûrs & qui est trop propre à découvrir à nud l'ame du Sr. Freron pour l'oublier.

L'Imprimeur Barbou étant allé voir ce Journa-

liste au sujet de *l'Essai de traduction de l'Iliade*, que vient de donner au public M. de Rochefort, celui-ci lui demanda s'il s'intéressoit beaucoup à cet ouvrage? Le Libraire répondit que non, puisque l'auteur l'avoit fait imprimer à ses frais. „ Cela posé”, repliqua-t-il, „ ce n'est point la „ peine de le lire, ni d'en parler.” On sent facilement à ce langage quel ressort fait remuer sa plume & le cas à faire de ses éloges ou de ses critiques.

A la page 192. *Le 15 Mars 1765.* M. Marin vient de faire imprimer son *Tbéâtre*, composé de cinq pieces: les titres sont, *Julie, la fleur d'Agathon, Frédéric, l'Amante ingénue & l'Amant heureux par un mensonge*. De ces drames, le premier en trois actes est le seul qui ait été joué & disgracié du public. Les Journaux s'efforcent d'encenser cet auteur; on en découvre aisément la raison, en apprenant qu'il est Censeur de la Police & Secrétaire général de la Librairie de France. L'auteur, à l'exemple de Corneille, a donné l'examen de ses pieces; reste à savoir si c'est pour se juger avec la même impartialité que ce grand homme, ou pour excuser ses défauts. Au reste, on doit l'applaudir de n'avoir point deshonoré son ouvrage par une dédicace basse, à l'exemple de tant de gens de lettres; l'ouvrage est mis aux pieds de l'Académie françoise.

A la page 192. *Le 16 Mars.* Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation du *Tonnelier*, paroles de M. Anseaume. Cet

ouvrage joué autrefois à la foire avec peu de succès, s'est reproduit aujourd'hui ; on n'a rien à en dire, sinon qu'on y a fait quelques changemens ; on a ajouté des ariettes, de la composition du Sr. Audinot.

A la page 192. *Le 18 Mars 1765.* On voit dans différens ouvrages périodiques & entre autres dans l'*Avant-Coureur* du 11 Mars, une Lettre à M. du Belloy sur sa tragédie. On ignore si c'est lui-même qui s'est écrit cette Lettre ; mais on ne peut lire rien de plus plat, de plus absurde, de plus trivial, de plus faux & de plus bassement louangeur. Elle est datée du 25 Février 1765.

A la page 192. *Le 19 Mars.* Pour contrebalancer le coup que paroît avoir porté à la réputation de Mlle. Clairon l'éclat très scandaleux qu'elle a fait à cet égard, les partisans de cette héroïne du théâtre viennent de faire paroître une brochure, intitulée *Lettre de M. le Chevalier M..... à Milord K.....* On y a rassemblé tout ce qu'on a pu ramasser d'éloges prodigués à cette Divinité & l'on en a formé un corps de défense, qui ne laisse pas moins subsister en entier toute la flétrissure empreinte sur sa personne.

A la page 192. *Le 20 Mars.* On voit une Lettre de M. de la Harpe du 8 Mars, où ce jeune auteur se défend de l'imputation qu'on lui a faite dans l'ouvrage dont on vient de parler, de ne point aimer Mlle. Clairon, pour laquelle il affecte la plus grande indifférence. Quant à

ses talens, il leur donne un juste éloge, mais persiste à les regarder avec les vrais connoisseurs de la belle nature comme très artificiels.

A la page 194. *Le 23 Mars 1765.* La clôture des théâtres s'est fait aujourd'hui. Le compliment des François, de la composition d'un M. de Meslé, rouloit pour la grande partie sur le *Siege de Calais* & repétoit ce qu'on a déjà dit tant de fois là-dessus.

Les Italiens qui, en vertu de leur réunion à l'opéra-comique, avoient le privilege de jouer encore toute la semaine de la passion, ont été obligés de finir aussi au grand regret des amateurs du spectacle.

A la page 196. *Le 27 Mars. Les Législatrices*, comédie en un acte & en vers libres, mêlée d'ariettes, par M. Moline.

On ne doit point omettre l'avertissement ci-joint, trop propre à décêler la manœuvre des deux tripots comiques.

„ Ce poëme dramatique avoit été confié à un
 „ musicien, qui s'étoit engagé d'en composer la
 „ musique & de le faire représenter sur le théâtre
 „ de la comédie Italienne. L'auteur, qui fait de
 „ la poésie un amusement qu'il consacre à ses
 „ loisirs, qui ne fut conduit par aucune vue
 „ d'intérêt & qui n'exigeoit pour prix de son poë-
 „ me que le seul plaisir de le voir représenter,
 „ ayant appris qu'il va bientôt paroître une pie-
 „ ce nouvelle qui porte le même titre que la
 „ sienne, & dont le sujet littéralement suivi est la

„ copie du sien , à la différence près que le
 „ dialogue est en prose , à jugé à propos de
 „ mettre au jour son poëme.”

A la page 196. *Le 29 Mars 1765.* Il n'est pas jusqu'à M. Marin dont la place le devrait mettre plus à même de jouir d'un libre accès auprès des comédiens , qui ne se plaigne de plagiat , faute d'avoir été joué à propos. Il prétend que *l'Amante ingénue*, comédie en un acte en prose , fut composée à l'occasion & pendant le début de Mlle. Doligny. „ J'en donnai, dit-il, une copie à un de ses admirateurs; cette copie a
 „ passé de main en main , & on ne fait plus ce
 „ qu'elle est devenue. Je suis instruit qu'un homme qui jouit d'une réputation bien méritée
 „ pour le genre dramatique, travaille sur le même sujet. Cette raison m'oblige à prendre acte
 „ avec le public.”

A la page 196. *Le 30 Mars.* On assure que le succès de M. du Belloy encourage tous nos jeunes auteurs & que plusieurs traitent des sujets françois. Il passe pour constant que M. Thomas a présenté aux François un *Pharamond*, qui a été reçu avec beaucoup d'acclamations. On prétend que M. de la Harpe traite *François I.*

A la page 196. *Le 30 Mars.* L'abbé Arnaud, dans l'annonce qu'il fait du *Siège de Calais* imprimé , sentant bien qu'il se décréditeroit à jamais auprès des gens de goût s'il entroit dans un éloge détaillé de cet ouvrage, s' imagine satisfaire à tout, en disant qu'il partage trop vive-

ment l'enthousiasme qu'il a fait naître pour conserver la liberté de l'examiner d'un œil froid & critique.

A la page 201. *Le 7 Avril 1765.* On voit dans le Supplément de la Gazette littéraire du 31 Mars, une notice sur le Commentaire des œuvres d'Horace de l'abbé Galliani, dont nous avons déjà parlé. Il seroit à désirer que ce Commentaire fût imprimé dans toute son étendue. Rien de plus ingénieux, de plus naturel & de plus propre à restituer ce poëte philosophe, si étrangement défiguré par les commentateurs.

Il avance dans sa préface une proposition bien contraire à ce qu'on a cru jusqu'à présent. Il prétend qu'on ne doit avoir aucune obligation aux moines de la conservation des auteurs profanes; qu'il faut leur savoir gré tout au plus de n'en avoir pas détruit tous les exemplaires.

A la page 204. *Le 12 Avril.* Suivant une Lettre de Berlin du 20 Mars, le Roi de Prusse a établi dans cette ville une Académie de quinze jeunes gentilshommes, qui doivent être élevés suivant le plan qu'il a donné. Les Directeurs & Professeurs sont tous François: le Sr. Toussaint professe la philosophie.

A la page 205. *Le 23 Avril.* La Gazette Littéraire va prendre une nouvelle forme. Les éditeurs ou auteurs, sous prétexte que leurs annonces sont trop seches dans une feuille aussi succinte que celle qu'ils donnent chaque semaine, se retranchent à fournir tous les quinze

jours un cahier dans le goût du Supplément ; de sorte que cet ouvrage va rentrer dans la forme qu'il avoit, à peu près, comme *Journal Etranger*, & après différentes chrysalides se trouvera revenir au point d'où il étoit parti. Le véritable objet de ce changement est la paresse des auteurs, qui se trouvoient trop astreints à donner une feuille tous les sept jours.

A la page 205. *Le 24 Avril. Lettres & observations à une Dame de province sur le Siege de Calais, orné d'une carte géographique de cette ville, par M. D....* L'auteur ne se nomme point & a raison, dans un tems où l'on regarderoit comme traître à la patrie quiconque oseroit en faire la critique.

Nous trouvons dans cet ouvrage une anecdote qui nous apprend que M. d'Arnaud fera paroître l'hiver prochain un *Siege de Calais*, poëme commencé depuis plus de trois ans. On dit que ce poëte aura pour garans plusieurs personnes dignes de foi, entre autres un homme de grand mérite, M. de Villaret.

L'auteur ne paroît point des ennemis de M. d'Arnaud. Il le qualifie, après l'avoir nommé, l'auteur du drame intéressant du Comte de Comminges; drame qui a fait verser des larmes & qui a pour partisans tous les cœurs sensibles.

A la page 214. *Le 27 Avril 1765.* La reprise de *Castor* est des plus brillantes; il faut rendre justice aux directeurs, ils n'ont rien épargné pour la magnificence & les graces du spectacle

en tout genre. Le troisieme acte est renforcé de toute la pompe & de tout le terrible dont il est susceptible ; il fait le plus grand & le plus redoutable effet. Le quatrieme reçoit tout l'agréable, tout l'enchantement d'un séjour divin. Ils en ont fait, pour ainsi dire, un opéra tout nouveau. Les moindres chambrées jusqu'à présent ont passé mille écus de recette.

A la page 215. *Le 29 Avril.* Dans l'*Avant-coureur* d'aujourd'hui on lit une Lettre signée : *Auteur des Législatrices, reçues à la comédie Italienne.* Cet anonyme s'y défend de l'accusation de plagiat intentée contre lui par M. Moline ; il prétend que sa piece est reçue depuis quinze mois à la comédie Italienne, & qu'il n'a jamais connu ni l'autre piece ni l'auteur. Il convient cependant que le dénouement lui a été suggéré par le musicien, & il prétend que c'est tout ce que ces deux ouvrages ont de commun, ainsi que leur origine, puisque ce sujet a d'abord été traité par Aristophane.

A la page 215. *Le 30 Avril.* *Oeuvres de M. de la Noue*, où l'on a mis un Précis de sa vie. Il étoit né à Meaux en 1701 & M. le Cardinal de Bissy lui fit faire ses études ; il se fit comédien à vingt ans. On fait le succès qu'il a eu, malgré sa figure ingrate & son organe désagréable.

Ses ouvrages sont : *les deux Eals*, joués à Strasbourg. En 1734 il donna son *Retour de Mars*, piece de flatterie allégorique, métaphy-

sique, c'est-à-dire détestable. La tragédie de *Mahomet II* n'est pas sans beautés, mais c'est un drame à refaire. *Zélisca*, comédie-ballet, composée pour les Fêtes du mariage de Mgr. le Dauphin; c'étoit entrer en commun avec M. de Voltaire, qui avoit fait pour le même sujet la *Princesse de Navarre* : le comédien l'emporta sur ce grand homme; le dernier ouvrage fut jugé pour le plan & pour l'exécution bien au-dessous de *Zélisca*. *La Coquette corrigée*, comédie spirituelle & froide. *L'Obstiné*, comédie en un acte & en vers, qui n'avoit pas encore paru, est absolument mauvaise. Les canevas des tragédies de *la Mort de Cléomene, Roi de Sparte*; de *Traféas, Sénateur Romain*; d'*Antigone*, sujet que l'auteur sembloit vouloir traiter dans le genre des Grecs, avec des chœurs & l'appareil qu'ils entraînent. La piece commence à peu près, où finit celle de l'illustre Racine.

En général, cet auteur manquoit de goût, avoit le style inégal, peu de correction, point de chaleur; il ne peut être mis qu'au second rang des poètes dramatiques.

A la page 215. Le 1 Mai 1765. D'infatigables auteurs ne se lassent point de s'évertuer en tout sens pour mettre le public à contribution. Il paroît un nouvel écrit périodique, intitulé *Magasin Anglois, ou Recueil littéraire, instructif & amusant*. C'est une brochure de quatre feuilles d'impression. On se propose d'en faire paroître une tous les mois. On fait imprimer le texte

original vis-à-vis la traduction, en faveur, dit l'auteur, de ceux qui apprennent la langue britannique, &c. mais en effet pour gagner autant de terrain sans se donner de peine; il n'est pas douteux que de pareils ouvrages qui ne fortifient point d'une main mercénaire, pourroient être très bons.

A la page 215. *Le 3 Mai.* Le Chevalier de la Morliere, personnage très renommé pour sa causticité & ses démêlés avec les comédiens & différens auteurs, après avoir essuyé diverses corrections de la police à cette occasion, avoit enfin reçu quelque tems avant la clôture des spectacles un ordre précis de M. de Sartine de ne plus s'y présenter: Mlle. Clairon avoit eu l'autorité de lui faire enjoindre cette défense inouïe, sous prétexte qu'elle ne pouvoit jouer à la vue de ce monsieur.

Quoi qu'il en soit, le Chevalier, après avoir présenté différens mémoires à M. le Lieutenant de police & à M. de Saint Florentin, veut faire un mémoire en forme de Consultation, où, en exposant l'histoire de ses démêlés avec les comédiens, il demandera par quelle voie se pourvoir pour jouir du droit qu'a tout citoyen libre d'aller à ce spectacle?

A la page 218. *Le 8 Mai.* M. l'abbé Barthelmi, Garde des médailles du Roi, de l'Académie Royale des Belles-lettres, avoit une pension de 5000 livres sur le *Mercure*; on ne fait trop pourquoi. On vient de lui en faire rappor-

ter 2000 livres, sur lesquelles il en a demandé 1000 pour M. Marin, Censeur Royal de la police, Secrétaire général de la Librairie. Sa demande a été accordée : les autres 1000 livres sont éteintes au profit du *Mercur*, dont le bénéfice est extrêmement diminué depuis quelques années.

A la page 218. *Le 9 Mai 1765.* Les comédiens Italiens ont donné hier une piece nouvelle, intitulée *les Amours de Gonesse*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes : les paroles de M. de Chamfort, & la musique de M. de la Borde. Le premier n'a point soutenu la réputation que lui avoit faite *la Jeune Indienne* aux François. Le second est encore éloigné d'être sur la ligne des Philidor & des Duni. Il faut qu'il se contente de briller à la tête des amateurs.

A la page 221. *Le 16 Mai.* On lit dans le Supplément de la Gazette littéraire du 28 Avril & dans la Gazette du 15 Mai No. 11, deux ouvrages d'une nouvelle Muse. Le premier est la traduction d'une *Elégie écrite sur un cimetiere de campagne*, traduite de l'anglois de M. Gray. Le second est intitulé *Portrait de mon ami*. M. l'abbé Arnaud annonce le premier ouvrage comme le travail d'une jeune Dame aimable, qui joint aux agrémens de son sexe des connoissances & des talens, qu'un homme de lettres lui envieroit & qui ne lui ont pas permis de publier son nom.

Quant au *Portrait*, voici ce qu'il dit : „ le

„ mérite de la ressemblance sera perdu pour nos
 „ lecteurs; mais il aura le sort des portraits du
 „ Titien & de Vandyck, il intéressera toujours
 „ par la vivacité du coloris, la hardiesse du des-
 „ sein, la vie & l'expression.”

A la page 221. *Le 17 Mai.* La cupidité ne cesse de s'agiter pour gagner de l'argent, & sous prétexte de travailler au bien public, des milliers d'écrivains ne travaillent en effet qu'à duper le public. On répand le Prospectus d'une Gazette d'agriculture, de commerce & de finance, qu'on distribue dans le plus grand appareil & avec les vues les plus belles pour le bien du royaume & la prospérité de l'Etat. Ce nouvel ouvrage périodique se forme des débris d'une du même genre, appelée *Gazette du commerce*. Celle-là paroîtra deux fois par semaine, le mercredi & le samedi. Elle contiendra les faits: moyennant un abonnement de 24 livres, tous les quinze jours on publiera un Supplément, où se trouveront les extraits des ouvrages relatifs aux trois objets en question, & l'abonnement ordinaire fera de 18 livres.

A la page 223. *Le 21 Mai 1765.* *On Essai of the Constitution of England*; dans le Supplément de la Gazette littéraire du 28 Avril & dans la feuille suivante du 15 Mai, les Journalistes discutent cet Essai sur la Constitution d'Angleterre, brochure, dit-on, qui, quoique très courte & assez superficielle, a fixé quelque tems l'attention du public Anglois & mérite en effet par la

la maniere ferme , ingénieuse & libre dont elle est écrite , qu'on en examine les principes en détail. On y trouve une assertion hardie sur la *grande chartre* , que les Anglois regardent comme le *Palladium* sacré de leur liberté politique. Aussi ont-ils traité de blasphême ce qu'en dit l'auteur , qui prétend qu'elle n'a jamais été faite en faveur de ce qu'on appelle la liberté naturelle de l'homme , mais seulement pour l'avantage du petit nombre de tyrans , qui l'avoient extorquée de leur foible monarque. L'auteur est M. de Ransay , peintre.

A la page 224. *Le 23 Mai 1765.* L'abus que la paresse des journalistes a introduit de faire faire par les auteurs eux-mêmes les annonces de toutes les analyses de leurs ouvrages , est poussé au point que ces Messieurs se prodiguent sans pudeur les éloges les plus outrés. Voici comme M. d'Arnaud annonce dans l'*Avant-coureur* la deuxième édition prétendue de son drame du *Comte de Cominges*.

„ Nous nous empressons d'annoncer la secon-
 „ de édition de ce drame , que le public a déjà
 „ vu avec tant de plaisir ; les corrections que
 „ l'auteur vient d'y faire , lui assurent de nou-
 „ veaux applaudissemens. Le véritable génie ,
 „ toujours modeste , se contente difficilement
 „ & cherche sans cesse le mieux.... Ce dra-
 „ me d'ailleurs est une de ces productions qui
 „ se fait lire & goûter & qu'on aime mieux

Tome XVI.

M

„ voir toute entiere que par morceaux.... M.
 „ d'Arnaud est fait pour avoir les plus grands
 „ applaudissemens dans la carrière difficile du
 „ théâtre..... On ne sauroit trop l'exhorter à
 „ travailler dans ce genre; nous ne faisons que
 „ rendre les sentimens du public: il se manque-
 „ roit à lui-même s'il négligeoit la gloire qui
 „ l'attend sur la scene.... En dépit des satyri-
 „ ques, le vrai mérite est en lui accueilli. L'hom-
 „ me modeste ne doit jamais se décourager,
 „ malgré les cris de l'envie: ne faut-il pas que
 „ les réputations mûrissent? ”

A la page 224. *Le 25 Mai 1765.* Le procès entre les deux auteurs des *Législatrices* non encore jouées à la comédie italienne, continue à s'instruire. M. Moline vient de publier un écrit, intitulé *Mémoire en réponse à la Lettre anonyme insérée dans l'Avant-coureur*, N^o. 17, au sujet de la comédie des *Législatrices* de M. Moline, adressée à M. M. D. A. P. R., avec cette épigraphe: *hic ego versiculos feci, tulit alter honores*. M. Moline y prétend qu'il n'avoit jamais lu Aristophane, qu'on l'accuse d'avoir imité; il ajoute qu'ayant à cette occasion consulté l'auteur grec, il n'y a rien trouvé de semblable à son drame; qu'enfin en supposant que lui & son adversaire eussent puisé dans la même source, il ne seroit pas possible de croire qu'Aristophane eût suggeré à l'anonyme le même plan, la même conduite, les mêmes situations, le même titre & le même dénouement.

A la page 224. *Le 26 Mai 1765.* On a donné aujourd'hui pour la seconde fois au Concert spirituel un petit motet à voix seule, de la composition de J. J. Rousseau. Malgré l'exécution rendue par Mlle. Fell, il paroît qu'on n'y a pas reconnu l'auteur du *Devin de village*. Cette production n'a point eu de succès.

A la page 224. *Le 27 Mai.* On lit dans l'*Avant-coureur* d'aujourd'hui des vers de M. Poinfinet à M. Caillot en lui envoyant le rôle de *Western* corrigé. Ces vers sont d'un ridicule rare pour leur tournure & l'admirable modestie de son auteur; il est fâcheux que leur longueur ne permette pas de les rapporter. Quoi qu'il en soit, ce prélude annonce la reprise de *Tom Jones*.

A la page 229. *Le 6 Juin.* Le Sr. Ofrène débutant aux François y a attiré beaucoup de monde: il a commencé par le rôle d'*Auguste* avec un succès mérité pour un talent unanimement reconnu supérieur à tout ce que nous avons vu depuis longtems dans les débuts de ce théâtre. Il est noble, naturel, simple & pathétique. En un mot, il a fait la plus grande sensation.

Les connoisseurs ont conclu de-là que s'il y a de pareils acteurs dans les provinces, on a eu raison dans les dernières querelles de la comédie de penser qu'il étoit aisé de remplacer les mutins & d'élever un nouveau théâtre.

A la page 229. *Le 9 Juin.* Les François annoncent encore une nouveauté. C'est une comédie en trois actes & en prose, intitulée *le Mariage*

par dépit. Il paroît que ce drame imité des *Bourgeoises de qualité* n'a pas encore un pere bien reconnu. Les chûtes multipliées de nos auteurs leur ont suggéré la prudence de garder l'anonyme, & de se tenir derriere le rideau jusqu'à ce que le succès leur ait permis de se montrer. On donne celui-ci à MM. Saurin, Bret, Palissot, &c.

A la page 231. *Le 13 Juin 1765.* La premiere représentation du *Mariage par dépit*, joué aujourd'hui, nous a offert la reprise d'un spectacle aussi tumultueux que celui de l'an passé à la premiere représentation du *Jeune homme*. Un ton ignoble, ou ridiculement vain, a monté le parterre sur un ton de gaieté qui n'a pas permis de finir la piece, échouée au troisieme acte. La scene, appelée la *Scene du gant*, a tellement indisposé le public, que l'indignation étant à son comble on n'a pu aller plus loin. On prétend que le trait est arrivé à Marcel. C'est un maître à danser, qui après avoir donné différentes leçons à son écoliere sur les graces du maintien, &c. lui jette un gant par terre, pour lui apprendre à le ramasser d'une façon élégante. Enfin, dans une scene où se trouvoient en trio Belcourt, sa femme & Brisard, les brouhaha ne finissant point, ces trois acteurs se sont concertés entre eux & Belcourt s'est avancé sur le bord du théâtre, il a demandé humblement au parterre s'il vouloit que la piece fût interrompue, ou continuée ? A l'instant il est parti des oui assez soutenus, suivis de non, non, encore plus

forts : on n'entendoit que oui, non, non, oui. Les trois acteurs paroissoient au supplice, surtout Brisard, qui avoit encore la mémoire fraîche de la correction essuyée pour son impertinence envers le public. Le tumulte a duré ainsi quelques minutes, & les acteurs ne voyant point jour à se faire entendre, se sont retirés. On veut que la piece soit de M. Bastide, si bassoué pour son *Jeune homme*.

Les comédiens jouerent ensuite *le double veuvage*, comédie en trois actes de Dufreni ; piece qui parût d'autant plus gaie qu'on sortoit d'une très froide & très ennuyeuse.

A la page 233. *Le 18 Juin 1765.* L'Académie royale de musique a remis aujourd'hui pour la premiere fois *les Fêtes de l'Hymen*, ballet en trois actes, musique de Rameau, paroles de Cahufac. Ce spectacle venu après *Castor & Pollux*, quoique fort couru autrefois, n'a pas eu le même accueil. Le Gros, qui fait *Osiris* dans le premier acte, a causé peu de plaisir ; Mlle. Arnoux dans le second n'a pas paru merveilleuse : enfin M. le Gros qui a reparu dans le troisieme n'a produit aucune sensation. On a admiré dans le second la décoration des cataractes du Nil & surtout un saut assez hardi que fait le Dieu. Mais on a trouvé de très mauvais goût & peu digne de sa majesté, qu'étant tombé du haut de la cataracte, il fit le plongeon & reparut sur le bord du fleuve.

En général, ce qui a fait le plus de plaisir est

un pas de deux dansé dans le troisieme acte par Vestris & sa sœur , appelé *le pas de la guirlande*. Ces deux voluptueux personnages en s'entrelaçant de mille façons ont paru reproduire aux regards des spectateurs toutes les figures de l'Arétin. On sent bien que Mlle. Vestris ne peut briller qu'en pareil genre.

A la page 233. *Le 21 Juin 1765*. L'opéra a pensé tomber aujourd'hui vendredi & à sa seconde représentation. Le Sr. le Gros n'a point chanté ; Muguet l'a remplacé à faire mal au cœur : Mlle. Arnoux a manqué son rôle ; en un mot tout a été à la diable.

A la page 233. *Le 21 Juin*. La nouvelle du *Phar mond*, tragédie de M. Thomas , se confirme : on assure que c'est la premiere piece que les François présenteront au public.

A la page 235. *Le 25 Juin*. Freron , toujours acharné contre M. de Voltaire , vient de faire imprimer dans son No. 16. un extrait d'un ouvrage périodique Anglois , intitulé *Critical Review*, dans le No. 3 Avril 1765. Le Journaliste y traite de la Lettre de M. de Voltaire à M. d'Amilaville & la donne comme l'ouvrage d'un homme qui s'applaudit lui-même. Il ajoute qu'un écrivain , pour peu qu'il eût eu de délicatesse dans les sentimens , auroit rougi de faire ainsi parade de son humilité vis à vis du public. Freron se félicite de s'être rencontré avec ce critique. Il en faut conclure seulement que ce dernier n'est pas plus ami de Voltaire que l'autre.

A la page 235. *Le 27 Juin 1765.* Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation du *faux Lord*, comédie en trois actes, précédée d'un prologue & suivie d'un divertissement, mêlé d'ariettes & de danse, intitulé *la Chasse*. L'auteur, M. Parmentier, a voulu rajeunir le tout par une forme nouvelle qui ne lui a pas réussi. Le prologue, qui contenoit des fadeurs très plattes, a eu des applaudissemens. Par cette raison la piece a paru glaciale depuis le commencement jusqu'au troisieme acte, que le parterre n'y tenant point a montré sa mauvaise humeur d'une façon assez marquée pour faire juger aux comédiens qu'on ne la laisseroit pas finir. En conséquence, ils ont profité d'une scene d'Arlequin pour en sortir avec honneur: après avoir lâché beaucoup de lazis relatifs aux circonstances, avoir même pris des licences qui auroient mérité correction dans toute autre bouche, il a profité des huées qui ont redoublé pour faire une gambade & abandonner le théâtre.

Le divertissement d'une musique assez agréable dans le commencement, est dégénéré en spectacle aussi plat & aussi ennuyeux que le reste.

Le Sr. Gossec est auteur de la musique.

Il étoit de fort bonne heure & les comédiens n'avoient annoncé rien autre chose. Le public ne s'est point trouvé satisfait, il a fermenté à tel point que, pour le contenter, il a fallu donner une autre piece. Ils ont joué *les deux Chas-*

seurs & la Laitiere & ont même ajouté de surcroît un ballet.

A la page 235. *Le 28 Juin* 1765. Dans la Gazette littéraire N^o. 13, on trouve une Lettre de Dom Ceserec Pozzi, en réponse à celle où l'on se plaint du dépérissement des Arts & des Sciences en Italie, dont nous avons parlé. L'auteur tente de refuter les raisons données par l'auteur de la première sur ce changement. Il fait une question de droit d'une question de fait, &, pour triompher plus sûrement, donne la liste des grands hommes, qui honorent actuellement l'Italie, supposé qu'il en existe.

A la page 235. *Le 29 Juin*. Le nouvel acteur a continué ses débuts avec le même succès; il a été reçu unanimement avec quart de part & l'autre quart en gratification, pour ne point faire de nouvelle planche, n'étant jamais d'usage de donner demi-part aux commençans.

A la page 239. *Le 8 Juillet*. Les comédiens françois exigent de Mlle. d'Oigny, cette actrice aimable, si chérie du public pour la candeur de ses rôles, encore plus de ses mœurs, qu'elle essaye ses talens dans le tragique: elle a tâché de se soustraire à ce genre de travail, auquel elle craint de n'être point propre; mais elle est obligée de céder, elle apprend différens rôles & elle doit débiter dans *Britannicus* & fera le rôle de *Junie*. On sait d'avance que l'envie élève une forte cabale contre elle. Mlle. Hus amène de toutes parts

parts ses créatures. Il est à craindre que l'organe de notre jeune actrice ne puisse suffire à des rôles au dessus du ton ordinaire de la comédie.

A la page 240. *Le 12 Juillet 1765.* L'opéra a substitué aujourd'hui à l'acte de *Canope* celui de la *Féerie*, tiré des *Fêtes de Polymnie*. On est fâché qu'ils aient retranché précisément le meilleur. Le fond du poëme de celui-ci intéresse & la musique en est variée, saillante & pittoresque; les paroles sont de M. de Cahusac, la musique de M. Rameau.

A la page 241. *Le 15 Juillet.* Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation de *la Réconciliation villageoise*, comédie en un acte & en prose, mêlée d'ariettes. Ce drame très commun, quant à l'intrigue & aux paroles, n'est pas plus saillant du côté de la musique qui n'a rien de neuf. Il n'est point tombé cependant & pourra se trainer pendant quelques représentations. On attribue ce poëme à M. Segnier, Avocat général; il est surprenant qu'il n'y ait pas en ce cas plus d'esprit. M. Poinfinet est le prête-nom.

A la page 242. *Le 19 Juillet.* Le Sieur Ofrène continue à attirer beaucoup de monde aux François. Il réussit dans tous les rôles qu'il entreprend. Il faut que son talent soit bien supérieur pour faire une aussi grande sensation, malgré trois grands défauts que lui reconnoissent ses plus chers partisans. Il a la figure peu noble, la voix rauque & de grands bras, qui ne se concilient

jamais avec les beaux gestes. Son grand mérite est le rare talent de posséder ses rôles, de les graduer, de les nuancer avec une intelligence supérieure, de passer du sang froid à la passion & de revenir de celle-ci au flegme qu'il doit avoir; en un mot, un naturel unique: ce qui forme une disparate étonnante avec les autres acteurs, qui feroit presque regretter qu'il ne hurle pas comme eux, puisqu'ils ne peuvent acquérir son débit vrai & varié.

A la page 244. *Le 24 Juillet 1765.* Mlle. d'Oigny a débuté aujourd'hui dans le tragique, elle a fait le rôle de *Junie* dans *Britannicus*. Son air timide & embarrassé, sa voix entrecoupée & fortant à peine alloit assez bien au début de rôle qui doit être très modeste; mais son peu d'habitude & son organe mal ménagé lui ont fait manquer tout le reste. Elle a chanté son rôle. Malgré ce peu de succès, il n'est point décidé qu'elle ne puisse réussir, quand elle sera plus maîtresse d'elle-même & qu'elle ménagera son organe.

A la page 248. *Le 31 Juillet.* Le *Journal des Dames*, dont Madame de Maison-neuve a le privilège à présent, arriéré depuis quelque tems va reprendre faveur. A la fin du mois de Mai, imprimé depuis peu, on lit cet *Avis important*, dit la femme auteur: „ Madame de Maison-neuve „ a eu vendredi 21 Juin l'honneur de présenter „ au Roi le volume d'Avril du *Journal des Dames*. On sent assez que ce succès, le plus „ flatteur pour elle, va l'engager à de nouveaux

„ soins & de nouveaux efforts. Elle invite les
 „ meilleurs écrivains de la nation à lui envoyer
 „ leurs ouvrages, & à concourir à cette entre-
 „ prise. Ce motif doit, sans doute, suffire pour
 „ animer leur zèle ; la récompense la plus glorieu-
 „ se pour des François est de mériter les regards
 „ de leur maître. ”

A la page 250. *Le 5 Août 1765.* Depuis que le célèbre Goldoni est attaché à la cour, il ne travaille plus pour la comédie Italienne & ce vuide s'apperoit sensiblement. Le théâtre est en proie au Sr. Colalto, Pantalon : il a donné pour la premiere fois le 23 Juillet un drame intitulé *les Perdrix*. Cette comédie, dont toute l'intrigue roule sur une supposition de sabots en place de perdrix, faite & refaite plusieurs fois, manque de cet imbroglio si propre aux jeux de théâtre, dont le premier égayoit ses pieces : il n'y a pas le moindre intérêt ; aussi le public ne s'est-il pas porté en foule à cette nouveauté.

A la page 252. *Le 10 Août.* On vient d'imprimer les Oeuvres de théâtre d'un auteur peu connu, c'est M. de Launay, Ses œuvres dramatiques sont composées de trois pieces : *la Vérité fabuliste*, comédie en un acte en prose, avec un divertissement, représentée au théâtre Italien en 1731 : *le Complaisant*, comédie en cinq actes en prose, jouée pour la premiere fois au théâtre françois. On prétend que M. de Launay n'est que le prête-nom de cette piece, attribuée à M. de la Marche, Premier Président du Parlement de

Dijon , à M. de Pont de Vele , & à Madame de Tencin. Enfin *le Paresseux*, comédie en vers en trois actes, représentée au même théâtre en 1731. Le Recueil finit par les fables de l'auteur, au nombre de 50. Il n'y a dans tout ce recueil que le *Complaisant* qui mérite quelquel'acueil & ce qui justifie assez l'anecdote.

A la page 254. Le 14 Août 1765. Hier l'Académie royale de musique a donné pour spectacle des fragmens, composés du Prologue *des Fêtes de Thalie*, de *l'Acte du Bal* & du *Devin de village*. Le premier & le second sont de la Font & musique de Monet; ils n'ont pas eu le moindre succès, l'acte surtout. Le Prologue du *Bal* est charmant, mais la musique ne répond point au reste. On a beaucoup critiqué une mascarade composée dans tous les genres de grotesque qu'on peut admettre en pareil cas. Le Sr. Larrivée ayant chanté faux, a été hué dans une scene où il joue avec sa femme. Celle-ci a été si sensible à cette disgrâce, qu'elle s'est trouvée mal; elle n'a pu finir, & la symphonie a été obligée de suppléer à ce qu'elle devoit chanter. Le *Devin de village* a fait la plus grande sensation. Mlle. Durancy joue le rôle de *Colette* avec intelligence & une naïveté qui doivent la faire mettre au rang des premières actrices.

Le public étoit de fort mauvaise humeur ce jour-là; l'opéra ayant commencé plus tard qu'à l'ordinaire, il s'est fait une émeute dans le parterre, on a apostrophé Rebel & Francœur: „ Rebel

„ & Francœur, commencez”, leur a-t-on crié :
 „ commencez, Rebel & Francœur.” Messieurs
 les Cordons de St. Michel ont trouvé leur di-
 gnité compromise, mais il a fallu en passer
 par-là.

Paragraphe à rapporter à la page 256. *Suite du 17 Août 1765.* Une veuve encore fraîche reçoit pendant la nuit des visites d'un amant, qu'elle voudroit bien n'avoir que sur le pied d'ami: celui-ci ne se contente pas de cette qualité & voudroit l'épouser; elle lui résiste & se perd en grands sentimens sur les affections purement intellectuelles. D'autre part, le neveu de ce galant est amoureux d'une fille de *Dorimene*, (la femme philosophe) & s'introduit la nuit dans le jardin pour chercher à se découvrir à la jeune personne. Il résulte de-là différens incidens. Surprise de l'oncle & du neveu, qui se rencontrent ensemble: surprise de la fille, qui trouve la veuve & son ami en tête à tête. La premiere fait accroire à *Isabelle* que cet homme est un *Sylphe*, avec qui elle converse les nuits. Rencontre des deux amans & conversation neuve de la jeune personne, qui toute pleine des contes que lui vient de faire sa mere, le prend pour un *Sylphe*. Une certaine Madame *Furet*, voisine accariâtre, médisante de *Dorimene*, sert au dénouement: elle épie ce qui se passe & ayant vu entrer des hommes chez son amie, accourt fort empressée, s'imaginant trouver matiere aux médisances du lendemain: elle rencontre en tête à tête *Dorimene* &

son amant , elle est au comble de sa joie. L'adresse de ce dernier les tire d'embarras , en déclarant qu'il vient voir sa future , qu'ils s'épousent cette nuit. Notre femme philosophe est obligée , malgré elle , d'adopter une tournure qui met son honneur à couvert : on marie aussi les jeunes gens. Le dialogue de cette piece ne répond pas en beaucoup d'endroits au tissu délicat dont elle étoit susceptible. On voit que l'abbé de Voisenon a laissé cette fois marcher seul son ami Favart ; il n'a point , pour ainsi dire , broyé son sel. La musique de *Blaise* est médiocre , monotone & sans force.

A la page 256. *Le 18 Août 1765.* Un critique en architecture vient de répandre un Mémoire , où l'auteur attaque vivement l'exécution de la nouvelle église de Sainte Genevieve ; il trouve cet édifice reprehensible jusqu'en tous ses points , il en considere le péristile , la décoration , tant extérieure qu'intérieure , la disposition des différentes parties : tout est pour lui matiere à censure : il fait plus , il propose des changemens qui , même dans l'état actuel des choses , remederoient , dit-il , à tous ces défauts. Les connoisseurs ont déjà annoncé quelques-uns de ces reproches ; mais ils sont indécens dans la bouche d'un jeune homme , qui doit respecter ses maîtres & ne pas prononcer aussi hardiment sur leurs défauts. L'ouvrage est intitulé : *Mémoire contenant des observations sur la disposition de la nouvelle Eglise de Ste. Genevieve , par un des Eleves*

de l'Académie Royale d'Archibecture.

A la page 256. *Le 19 Août 1765.* Il passe pour constant que les plaintes élevées de différens endroits contre les auteurs de la *Gazette Littéraire* sur leur irrégion & les dangereuses conséquences de laisser répandre un ouvrage empoisonné, en ont enfin opéré la suspension; on ne sait même s'il sera continué.

A la page 258. *Le 23 Août.* L'Académie royale de musique se prête aujourd'hui au dégoût du public & vient de substituer au Prologue des *Fêtes de Thalie*, l'acte de *Bacchus & Erigone*, tiré des *Amours de Tempé*, paroles de Cahusac, musique de Dauvergne. Cet acte a été reçu favorablement du public.

A la page 259. *Le 27 Août.* Le Journal Encyclopédique, dans le second volume du mois de Juillet 1765, en rendant compte des Oeuvres de théâtre de M. de la Noue, en parlant de *Mahomet II*, tragédie de cet auteur, ajoute l'anecdote suivante: „ Quoique nous soyons bien éloignés de vouloir enlever la réputation à qui que ce soit, nous ne pouvons nous dispenser de dire ici qu'un homme en place, fils d'un grand Magistrat, qui rend journellement des services à l'Etat, nous a assuré que son pere étoit l'auteur de cette tragédie ”.

A la page 265. *Le 5 Septembre.* Nous avons parlé de l'interdiction singulière & inusitée que le Sr. Chevalier de la Morlière avoit reçu de la police concernant la comédie françoise, où il lui avoit

été défendu d'aller, à la requisition de Mlle. Clafon. Celui-là a fait tant de bruit & s'est plaint si amèrement que son droit de citoyen lui a été rendu; on a crainit qu'il ne fit le mémoire dont on a parlé.

A la page 268. *Le 11 Septembre 1765.* On voit dans l'Avant-coureur du 2 de ce mois une réclamation du Sr. Silvy, architecte, contre le livre de l'abbé Laugier, intitulé *Observations sur l'Architecture*, imprimé cette année. Il prétend que c'est l'extrait d'un manuscrit qu'il confia en 1758 à cet Ex-jésuite & pouvoir fournir les preuves de ce larcin littéraire, qu'il peut assurer n'être pas le seul de cet auteur; il veut que tout ce qu'il a donné en ce genre ne soit pas de lui. M. Silvy annonce des piéces propres à sa justification.

A la page 268. *Le 12 Septembre.* Nous avons parlé d'un Mémoire contenant des Observations sur la disposition de la nouvelle église de Ste. Genevieve, production critique d'un nommé Desbœufs, qui prend le titre d'élève de l'Académie royale d'architecture. Cette Académie, dans sa conférence du 19. Août, après avoir examiné cette critique, a décidé que la brochure étoit indécente, peu réfléchie & remplie de faussetés; en conséquence elle a arrêté que dorénavant le nommé Desbœufs ne pourroit plus rentrer au nombre des élèves de l'Académie & jouir des avantages qui leur sont accordés, & que son nom seroit rayé de ses registres.

A la page 269. *Le 13 Septembre. Addition.*

d l'article du 13 Septembre, du *Mémoire historique*. Ce Mémoire attribué à M. de Laverdy est plein de sophismes, écrit avec une modération affectée, à travers laquelle perce de tems en tems le fauteur de l'autorité arbitraire: il y a une discussion grammaticale très ridicule sur les différentes dénominations des especes de constitutions.

A la page 270. *Le 16 Septembre 1765*. M. l'abbé Laugier a fait imprimer dans l'*Avant-coureur* d'aujourd'hui une Lettre, où il se défend vigoureusement de l'imputation de plagiat, dont le charge le Sr. Silvy. Il fait l'histoire de cette anecdote, & traite très mal ce particulier, tout-à-fait inconnu, dit-il, dans la Littérature & dans les Arts.

A la page 274. *Le 26 Septembre 1765*. On a donné aujourd'hui sur le théâtre de l'hôtel des Menus une répétition de l'acte du *Triomphe de Flore*, paroles de M. Vallier, musique de M. Dauvergne. Il a été fort accueilli par les amateurs. La musique en est également noble & agréable; elle réunit les deux genres; il y a des chœurs de la plus grande beauté & des ariettes délicieuses. Le plan du poëme est simple & peu neuf; l'ouverture est singulière, elle commence par un chœur. Il doit s'exécuter à Fontainebleau.

A la page 275. *Le 30 Septembre*. Les comédiens françois ont fait aujourd'hui une niche au public.... ils avoient annoncé *Phedre* & tout le monde s'étant rendu au spectacle, la toile

s'est levée & on a vu une décoration bien différente de celle de cette tragédie : le Sr. Prévile s'est avancé & a fait un compliment ; il a avoué qu'ils se servoient d'une petite supercherie pour faire passer une piece nouvelle , dont l'auteur craignoit l'issue ; qu'il étoit instruit d'une cabale formée contre lui , & qu'au danger déjà très grand que lui faisoit craindre la vue de sa foiblesse, il n'osoit y joindre celle d'une ligue ennemie , &c. Le parterre vendu à l'auteur & aux comédiens , au lieu de siffler l'acteur & l'auteur , a eu la bassesse d'applaudir & la piece s'est jouée avec un succès médiocre. On ne peut encore assésir aucun jugement , vu les circonstances.

Il est d'autant plus étonnant que les comédiens se soient portés à cette impertinence , qu'il leur faut l'attache de la police. M. Marin , le censeur , ignoroit ce projet & se plaint amèrement d'une pareille audace.

Les comédiens françois sentoient si bien leur tort , qu'ils étoient habillés , tout prêts à jouer *Phedre* , si le public eut témoigné son indignation.

A la page 275. *Le 1 Octobre.* La seconde représentation du *Tuteur trompé* n'a pas reçu aujourd'hui les mêmes applaudissemens du public impartial. C'est un sujet tiré du second acte du *Soldat fanfaron*, comédie de Plaute. Soyons justes cependant ; cette comédie dans le goût de l'ancien théâtre roule sur les fourberies d'un valet, il y regne un intérêt de curiosité qui occu-

pe pendant les cinq actes. L'auteur a l'art de mettre souvent ses personnages dans un embarras que partage le spectateur, & pour l'ordinaire il les en tire d'une manière imprévue. On croit que la piece va se dénouer longtems avant le cinquieme acte; une ruse nouvelle remet toujours les choses dans le premier état. Une ressemblance parfaite de deux sœurs, une d'elles déguisée en Amazone, une porte secrète qui communique à deux maisons, un valet fourbe, & un maître sot à vingt-quatre karats, forment toute l'intrigue de cette comédie, très ressemblante aux *Fourberies de Scapin*, moins gaie, moins énergique, mais dialoguée avec aisance & se soutenant assez bien malgré la prose: peut-être eut-on fortifié cette piece en la resserrant & en la réduisant en trois actes. Préville fait le rôle de *Valet* supérieurement; Mlle. Doligny fait le rôle des deux sœurs; admirable pour le ton ingénu de la véritable *Emilie*, elle ne passe pas assez naturellement à l'étourderie, au ton semillant & léger de sa sœur *Hortense*.

Cette piece est infiniment supérieure à celle de *la Présomption à la mode*, & l'auteur a, sans doute, beaucoup gagné depuis.

A la page 276. *Le 2 Octobre 1765*. Les comédiens françois avoient annoncé aujourd'hui la tragédie d'*Adelaïde du Guesclin*, demandée par les Officiers du Régiment de Chamborand. Cette annonce a paru ridicule.

A la page 277. *Le 7 Octobre*. Les Italiens

ont donné aujourd'hui la première représentation du *Petit-maître en province*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Harni, & la musique de M. Alexandre. Quant au drame, c'est un croquis foible, estropié du *Méchant*. Il y a pourtant quelques endroits qui méritent des louanges. La scène du jardinier, & la Lettre du dénouement sont des traits fort heureux. Ce dernier se fait par une Lettre, ressort trivial & usé, mais dont l'auteur a tiré parti en homme de génie, en ménageant adroitement une suspension fondée sur le caractère même du héros principal. La musique n'a rien de caractéristique, & est d'un genre médiocre.

A la page 281. Le 11 Octobre 1765. On a donné aujourd'hui à Fontainebleau *Tbétis & Pelée*, opéra de M. de Fontenelle. La musique de Collasse a été totalement réfondue par un amateur; on conçoit aisément ce que cela veut dire. M. de la Borde n'a point les reins assez forts pour une pareille entreprise. Les gens de goût ont trouvé tout le fatras scientifique de son harmonie bien inférieur à la simple & sublime majesté du premier musicien. Mlle. Arnoux a chanté le rôle de *Tbétis*, M. le Gros celui de *Pelée*, & Mlle. Aveneaux, de la musique de la Reine, a figuré dans cet opéra & fait un rôle subalterne. Nous n'appuyons point sur les ballets brillans & bien caractérisés, non plus que sur la magnificence & la richesse totale du spectacle; celui de

la cour excelle surtout dans ces parties.

A la page 281. *Le 12 Octobre.* M. Dandré Bardon, peintre dont nous avons déjà annoncé les ouvrages, a lu dans une assemblée de l'Académie de Peinture & de Sculpture le 7 Septembre l'*Eloge de Carle Vanloo*. Il paroît imprimé aujourd'hui : on n'y remarque aucun trait de l'éloquence des grands orateurs ; le style même auroit plus d'une chose à désirer, mais l'essentiel y est traité en maître de l'art. M. Dandré raisonne profondément sur les ouvrages de ce grand homme, & cet ouvrage contient des vues excellentes sur la peinture.

A la page 281. *Le 13 Octobre 1765.* Les comédiens Italiens ont joué hier à Fontainebleau *Renaud d'Ast*, opéra-comique nouveau en un acte & en vers, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Monnier, la musique de MM. Trial & le Vacher : cet ouvrage n'a point eu de succès.

A la page 283. *Le 18 Octobre.* On a joué hier à Fontainebleau *Sylvie*, ballet héroïque nouveau, paroles de M. Laujon, musique de MM. Trial & le Breton. Nous parlerons d'abord du poëme ; il est précédé d'un prologue & composé de trois actes.

Les principaux acteurs du prologue sont *Vulcain*, *Diane* & *l'Amour* ; le théâtre représente l'Antre de *Vulcain* ; on voit les Cyclopes occupés à leurs travaux ; *l'Amour* descend des Cieux & vient demander à *Vulcain* de nouvelles armes pour soumettre une Nymphé de *Diane*. *Vulcain*

le lui promet. Celle-ci arrive à son tour & vient demander une Egide pour garantir la Nymphé, & *Vulcain* avoue son impuissance.

Le corps du poëme est imité de l'*Amynte* du Tasse, mais l'auteur y a introduit plus de machines & d'appareil; le style est très lyrique & l'ouvrage est dans un genre presque neuf, qui pouvoit occasionner sur la scène des innovations très avantageuses. Le rôle de *Sylvie* étoit chanté par Mlle. Arnoux, celui d'*Amyntas* par M. le Gros & celui d'*Hylas* par M. Larrivée.

Mlle. Aveneaux faisoit le rôle de *Diane* dans le Prologue, & n'a pas eu un grand succès. La musique ne répond point à la grande opinion que le Breton avoit donnée de lui par sa *Belle Chaconne*.

A la page 284. Le 20 Octobre 1765. Lettre à M***, relative à Jean-Jacques Rousseau, où l'on détaille toutes les tracasseries qu'il a essuyées & son histoire de Neuchâtel. On en découvre les ressorts secrets.

A la page 286. Le 24 Octobre. Les nouveautés de Fontainebleau continuent; on y a donné aujourd'hui *Palmire*, opéra en un acte, dont les paroles sont de M. le Duc de la Vallière & la musique de M. de Bury. Un Grand-Prêtre, qui abuse de la crédulité d'une jeune Princesse, pour se substituer à un jeune héros qu'elle aime, forme le fonds de toute l'intrigue, qui donne lieu à quelques traits hardis sur les prêtres. En général, les paroles ne sont point mauvaises. La

musique a eu besoin de tout le secours de l'art de Jeliotte pour se soutenir : elle est médiocre & pas neuve. A la suite s'amene un Ballet-pantomime héroïque , intitulé *Diane & Endimion*, ou *la Vengeance de l'Amour*. On y remarque une intelligence & une exécution intéressante , qui font beaucoup d'honneur à l'invention de l'auteur & aux danseurs. Les décorations en sont charmantes & très bien entendues : la premiere , qui représente les Amours forgeant , quoique bien inférieure à la richesse & à l'élégance du *Temple de la Lune*, offre des détails neufs , très agréables & plus piquans pour les gens de goût.

On a mis sur le livre : *paroles de M. de Chamfort* , que Mlle. Arnoux appelle plaisamment le *manteau Ducal*.

A la page 286. *Le 25 Octobre 1765*. Le Discours de M. Castillon , Avocat-général au Parlement de Provence , fait le plus grand bruit ; ce Magistrat est obligé de le désavouer & en a écrit à la cour. Le Premier Président l'a appuyé de son témoignage. Malgré cela on sent ce que veut dire un pareil désaveu.

A la page 288. *Le 29 Octobre*. On a donné aujourd'hui à Fontainebleau une comédie de M. Vallier en intermedes , intitulée *Eglé*, ou *le Sentiment*. Cette piece étant destinée pour les François , il a voulu en donner les premices à la cour. C'est une piece allégorique. Point d'élégie plus assoupissante ! la cour même n'a pu

y tenir, & les bâillemens tenoient lieu de sifflets.

A cette comédie a succédé le *Triomphe de Flore*, ballet héroïque en un acte, du même auteur; musique de d'Auvergne. Il paroît que c'est ce qui a le mieux réussi jusqu'aujourd'hui à Fontainebleau. Quant à cette dernière partie, le Gros a déployé dans son jeu & dans son chant une chaleur qu'on ne lui connoissoit pas encore.

A la page 291. Le 31 Octobre 1765. Le Sr. Slingsti, premier danseur du théâtre de Drury-lane, à Londres, a débuté ces jours-ci aux Italiens; il a de la vigueur, mais il manque de cette précision & de cette exactitude qui constituent la vraie danse.

A la page 304. Le 18 Novembre. Les comédiens françois ont donné aujourd'hui *l'Avare*, & Bonneval qui faisoit ce rôle, y a montré une présence d'esprit dont il faut conserver l'anecdote. Acte III, scène septième, après le troisième couplet où *Cléante* insinue d'une manière équivoque son regret que *Marianne* devienne sa belle-mère, au lieu de sa femme, *Harpagon* ayant témoigné sa surprise du compliment, *Marianne* répond à son tour. Mlle. Doligny qui faisoit ce rôle, étant restée court, & le souffleur n'y étant point, le Sr. Bonneval a repris sur le champ, au moment où les trois Acteurs paroissoient stupéfaits & surtout *Marianne*: *Elle ne répond rien, elle a raison; à son compliment point de réponse.* Tout le public connoisseur a senti la
fi.

finesse de la reprise & l'on a fort applaudi l'intelligence de l'acteur.

A la page 304. *Le 20 Novembre 1765. De tout un peu, ou les amusemens de la campagne, par l'auteur de Rose.* (M. Desboulmiers). L'auteur de cette brochure nous apprend qu'il étoit en province & dans un vieux château. Cette vérité paroît s'être étendue jusques sur l'ouvrage; il n'offre rien de neuf. Ce sont de ces historiettes répétées mille fois dans les soupers provinciaux. Au reste, on y trouve contes, couplets, épigrammes, fables, impromptus, songes, épitres, envois, & jusqu'à un alphabet philosophique. Heureusement il y a fort peu de tout cela; on doit tenir compte à l'auteur de sa discrétion.

A la page 304. *Le 21 Novembre.* Dans la Gazette littéraire du 1^{er} Novembre on lit une Lettre, où l'on dissequer *la Belle-mère ambitieuse*, une des meilleures pieces de Rowe, le poëte tragique que les Anglois estiment le plus après Shakspear & Otway.

Nous sommes bien trompés, ou cet extrait est de M. de Voltaire: on y reconnoît son style, sa critique fine, ses plaisanteries légères, cet art de répandre du ridicule sur les meilleures choses & malheureusement aussi l'envie qui, telle que le vautour de Prométhée, le ronge sans cesse & le dévore implacablement.

A la page 304. *Le 22 Novembre.* Ofrène, cet acteur célèbre, reçu il y a peu de tems à la co-

médie françoise, qui sembloit devoir y faire une révolution & ramener la déclamation à son ton naturel, n'est plus à ce spectacle; la jalousie de ses camarades a miné sourdement & l'a enfin emporté. On a fait regarder aux Gentilshommes de la chambre la prétention qu'il avoit d'avoir part entière comme insoutenable; il a été obligé de quitter & de partir pour la Russie, où l'Impératrice l'appelle.

A la page 305. *Le 25 Novembre 1765.* La comédie italienne vient de perdre une Actrice célèbre, déjà fort agréable au public & qui pourroit le devenir davantage. C'est Mlle. Collé. Sa figure, sa voix, son naturel, son ingénuité la rendoient un pendant très agréable de Mde. la Ruette, la première coryphée de ce spectacle.

A la page 306. *Le 27 Novembre.* Dans la disette où les François sont d'actrice principale par la retraite toujours menaçante de Mlle. Clairon, ils ont fait sonder Mlle. Durancy, cette chanteuse de l'opéra qui a déployé les plus grands talens dans *Hypermnestre* & dans le *Dévin de village*; ils lui offrent part entière en débutant. Etrange contradiction avec leur conduite vis à vis Ofrène, que tous les connoisseurs éclairés regrettent journellement. On ne fait pas encore quel parti prendra Mlle. Durancy.

A la page 306. *Le 28 Novembre.* On doit donner incessamment à l'opéra le *Thésée* de Lully, c'est-à-dire qu'il ne sera point question de celui de M. de Mondonville. Cependant, comme les

accessoires & le fond du sujet sont les mêmes dans l'un & l'autre ouvrage, rien n'empêcheroit de les jouer alternativement; le public seroit en état de prononcer entre le travail des deux artistes, &, quoique l'ouvrage du dernier ne soit pas goûté généralement, il y a de grands tableaux de musique, des effets frappans & analogues au sujet, des airs de danse charmans, &c.

A la page 312. *Le 9 Décembre 1765.* On lit dans le *Mercur* de Décembre un portrait de Préville, par un Anglois, le plus heureusement dessiné. L'auteur y a saisi toutes les nuances de son jeu dans le plus grand détail: si cet éloge a quelque défaut, c'est d'être trop fort; il fait infiniment d'honneur au panégyriste & au comédien. Reste à savoir si ce n'est pas une charlatanerie si à la mode dans tous les genres.

A la page 317. *Le 19 Décembre.* Il s'élève un nouvel ouvrage périodique, intitulé *Journal des Romans*. Il ne s'agit pas seulement de dessiner la notice de ces sortes de livres qui paroissent tous les jours; les auteurs embrassent une carrière plus vaste, ils veulent remonter jusqu'aux plus anciens des romans, & descendre successivement jusqu'à nos jours. Ils divisent leur ouvrage en trois parties. Ce projet promet beaucoup.

A la page 317. *Le 21 Décembre.* On nous envoie de Berlin une tragédie bourgeoise en cinq actes, intitulée *Charles Drontheim, ou les dangers du vice*. Cette pièce morale y a été jouée en

1764 avec le plus grand succès ; elle est d'un jeune homme , à peine âgé de 23 ans. Elle décele dans son auteur des talens rares & décidés , mais surtout une ame forte , généreuse & vraiment philosophe.

Dans le premier acte , *Drontheim* , le héros de la piece , revenu de ses égaremens , rentre au sein de sa famille , & résiste aux nouvelles séductions de *Blackeville* , jeune scélérat dont il a jusques-là suivi les mauvais exemples.

Dans le second acte *Blackeville* joue l'hypocrite , il propose à *Drontheim* de l'aider à délivrer une sœur qu'il a , des persécutions & de la tyrannie d'un tuteur infâme. Celui-ci se laisse aller à une action qu'il croit généreuse.

Tout le troisieme acte se passe en inquiétudes de la part de la mere sur le départ de son fils ; enfin elle apprend son retour par un valet affidé qu'elle a mis à sa poursuite.

Le quatrieme acte contient le détail de l'expédition de *Drontheim* & de *Blackeville* ; il est inquiet de ne point voir cet ami : le valet de ce dernier lui apprend que sous le voile d'une belle action il a commis le crime le plus atroce. *Drontheim* part pour se venger du scélérat. Cinquieme acte. Cette jeune personne que *Drontheim* avoit enlevée & dont il est devenu éperdument amoureux , est la même que lui destinoit sa mere. Le vieillard qu'il a blessé dangereusement en est l'oncle , pere de Madame Drontheim , ainsi le grand-pere du jeune homme. Celui-ci , après

avoir enlevé la jeune personne des mains du scélérat *Blackeville*, lui donne la vie qu'il pourroit lui ravir. L'infame abuse de cette générosité, au point de la ravir à celui dont il tient la fienné : poursuivi il se tue lui-même, &c.

Ce drame est rempli de sentimens, de chaleur & d'action.

A la page 318. *Le 24 Décembre 1765.* Fréron, dans sa feuille No. 36, met à la fin un avertissement, où il rend compte que des affaires de famille l'ont obligé d'aller dans sa province & qu'une maladie de six semaines survenue ensuite l'a mis hors d'état de donner à ses feuilles toute l'attention qu'il doit au public. On sent ce que cela veut dire, & qu'il cherche dans ce moment à se concilier des souscripteurs pour l'année suivante. En conséquence, dès la feuille 37 il donne un morceau très travaillé. C'est une critique des nouveaux Contes de M. Marmontel, où il rappelle celle des anciens. Rien de plus judicieux, de plus adroit, de plus méchant & de plus vrai cependant ; tant il est facile de jeter du ridicule & de déprimer avec une sorte de justesse les meilleurs ouvrages ! Ces opuscules de M. Marmontel ont plu généralement & l'on ne peut, malgré cela, ne pas souscrire au jugement du Journaliste.

A la page 318. *Le 25 Décembre.* M. Dorat vient d'enrichir son Recueil d'opuscules légers, d'un nouveau poëme intitulé *les Tourterelles*. Cette bagatelle ne vaut pas à beaucoup près le

Vert-vert ; ce sont des vers amoncelés avec beaucoup de facilité, mais nulle invention. La préface est assez bien écrite, quoiqu'avec un peu trop de manière. D'ailleurs elle contient beaucoup d'affertions fausses, celle entr'autres de prétendre que nous n'avons point de poëme héroïque dans notre langue.

A la page 321. *Le 31 Décembre 1765.* Les auteurs du *Mercur* ont présenté un Mémoire à M. le Lieutenant de police, dans lequel ils se plaignent des entreprises de l'*Avant-coureur* & du *Journal des Dames*. Ils prétendent que ces Journalistes empiètent sur leurs droits, en inférant dans leurs ouvrages quantité de pieces fugitives dont ils réclament la possession ; ils disent aussi qu'en donnant des extraits prématurés des pieces ils ôtent tout le mérite des leurs, &c. Le *Journal des Savans* a signé ce Mémoire. C'est aujourd'hui M. de la Dixmerie qui tient l'*Avant-coureur*. Mrs. Mathon de la Cour & Sautreau sont les colporteurs en chef du *Journal des Dames*. Cet ouvrage périodique, commencé il y a sept ans & qui, par état, doit être toujours sous le nom d'une Dame, a pour prête-nom Madame de Maison-neuve. Cette Dame a eu cent pistoles de pension sur la cassette du Roi, pour quelques vers présentés à S. M. à l'occasion de la cinquantième année de son regne. Le *Journal des Dames* étoit très tombé & n'avoit que sept souscripteurs, lorsqu'il a passé entre les mains des

nouveaux directeurs. Ils prétendent en avoir aujourd'hui trois cens.

A la page 324. *Le 7 Janvier 1766.* L'*Avant-coureur*, dans sa première feuille de cette année, met un avertissement, qui paroît annoncer son triomphe des persécutions du *Mercur* : après s'être glorifié d'une existence de huit années, d'avoir survécu à quantité de Journaux nés & morts depuis ce tems, il continue à se donner pour la Gazette des Arts, des Sciences & de la Littérature. Il promet une Notice ou même un Précis prématuré de toutes les pièces de théâtre. Cet article chatouilleux est ce qui offense surtout les auteurs du *Mercur*, sur lequel ils ont, sans doute, perdu leur procès. Il finit par promettre de l'exactitude & de l'impartialité; deux qualités auxquelles il manquera souvent.

A la page 333. *Le 19 Janvier 1766.* Les Italiens ont donné hier la première représentation du *Braconnier & du Garde-chasse*, comédie en un acte mêlée d'ariettes. Elle a été trouvée détestable, & l'on a dit plaisamment qu'on avoit envoyé le Braconnier aux galères.

A la page 341. *Le 8 Février.* On désespère absolument de voir jouer le *Barnevelt*. Aux inquiétudes du gouvernement se joignent les instances de l'Ambassadeur de Hollande; il a réclamé les égards dûs au Stadhouder actuel, descendant d'un Prince d'Orange qui ne joue pas le plus beau rôle dans cette tragédie. M. le Mier-

re est presque aussi glorieux de ces obffacles, que d'un succès bien complet.

A la page 343. *Le 14 Février 1766.* On lit dans le *Journal Encyclopédique* du 15 Janvier une Lettre de M. de la Condamine à M. Rousseau, auteur de ce Journal, par laquelle il se disculpe d'un Postscriptum inséré après sa Lettre du 6 Novembre, dont nous avons parlé, où il est fait mention de M. Guétard, le grand antagoniste de cet Académicien, & le confrère qu'il regarde comme l'auteur de la défense qu'a reçue celui-ci de lire son Mémoire à la dernière assemblée. Il se défend aussi très poliment de l'oubli involontaire d'une M. avant le nom de ce Médecin. Cette attention fait honneur à l'adversaire, c'est une belle leçon dans ce *siècle des injures*, comme l'appelle M. de Voltaire.

A la page 344. *Le 17 Février.* Dans les *Affiches de Province*, feuille 6^{me}. du 5 Février 1766, article 2., à l'occasion du livre intitulé *les Pensées de J. J. Rousseau, Citoyen de Genève*, on lit un éloge assez détaillé de cet ouvrage. L'auteur ajoute: „ l'annonce insérée dans le premier volume du *Mercure* de Janvier 1766, „ met cet ouvrage fort au dessous du livre intitulé *Esprit, maximes & principes de M. Rousseau*. Mais il est très aisé de voir que ce n'est „ point un jugement porté par l'auteur du *Mercure*; il est trop judicieux & trop éclairé pour „ décider de cette manière une pareille préférence, sans en indiquer les motifs. On fait „ qu'il

„ qu'il se sert assez souvent pour rédiger quelques
 „ annonces de livres, d'un certain *Distillateur*
 „ *d'esprit*, devenu fameux par sa seule fécondi-
 „ té. Or, comme il est très vraisemblable que
 „ ce compilateur éternel, auteur de l'*Espirit de*
 „ *M. Rousseau*, est l'homme qui précisément
 „ juge ici l'ouvrage de son concurrent”, on
 voit de quel poids est son témoignage; *faber fa-*
bri invidex. Ce distillateur d'esprit est l'abbé de
 la Porte, & l'auteur des *Affiches* est M. Meunier
 de Querlon.

A la page 350. *Le 20 Février 1766.* M.
 Meunier de Querlon, dans la huitieme feuille
 du 19 Février, à l'article des livres nouveaux
 fait une nouvelle sortie contre M. l'abbé de la
 Porte sur les plaintes de ce dernier de n'avoir pas
 assez loué le *Porte-feuille d'un homme de goût*,
 compilation de cette espeece du facteur littéraire:
 il donne à entendre que l'éloge du *Mercur* que
 cet éditeur met en opposition avec celui du *feuillet*
provincial, est sans doute plus fade, puis-
 qu'il est vraisemblablement de la façon de cet ab-
 bé. M. Meunier révèle à cette occasion une
 charlatanerie trop connue, par laquelle un au-
 teur est le panégyriste de son propre ouvrage. Il
 étoit réservé en effet à notre siècle de montrer
 cette impudence, dont ne s'étoit pas encore avisé
 l'amour-propre de nos auteurs, quelque grand,
 quelque châtouilleux qu'il ait toujours été.

A la page 353. *Le 28 Février.* Nous avons
 annoncé les œuvres de M. Guyot de Merville,

mais nous revenons sur sa vie , où il se trouve des détails trop intéressans pour être omis.

Michel Guyot de Merville étoit né à Versailles, le 1 Février 1696. On fait peu de chose de sa vie privée jusqu'au tems où il présenta trois tragédies aux comédiens françois, qui les refusèrent avec leur morgue & leur insolence ordinaire; le jeune Merville en fut indigné, & c'est la source des querelles qu'il eut avec plusieurs gens de cette troupe, querelles très vives qui le dégoûterent du théâtre & peut-être même de sa patrie; il voyagea & vint en Suisse vers 1750, ou 1751. Il y apporta une tristesse, occasionnée en grande partie par sa mauvaise fortune. Il ne recevoit plus ses petites rentes par l'interruption des fonctions des Cours de Justice; les comédiens l'avoient traversé & lui avoient ôté ses ressources. Une gouvernante infidèle avoit abusé de sa confiance; il avoit une femme & une fille qu'il aimoit tendrement, dont l'état malheureux augmentoit son chagrin. Elles avoient donné lieu à sa comédie du *Consentement forcé*, qu'il ne lisoit jamais sans répandre des larmes. Il fut que M. de Voltaire venoit s'établir auprès de Genève; il s'étoit brouillé avec lui au sujet d'une pièce que Rousseau & l'abbé des Fontaines lui avoient suggérée: il fit des démarches pour se réconcilier & lui adressa des vers; ils furent sans effet. M. de Merville ne se rebuta pas, il alla rendre visite à M. de Voltaire, qui le reçut froidement; voyant qu'il n'y avoit aucune ressource

de ce côté, il revint à Genève, mit ordre à ses affaires, fit un bilan de ses dettes & de ses meubles; l'un compensoit & acquittoit l'autre: il mit ce bilan sur la table le 13 Mai 1755, n'emporta qu'une mauvaise capote, &, après quelques autres dispositions, il sortit en disant qu'on ne l'attendit pas le lendemain. Le bruit a couru qu'il s'étoit noyé. Quelques gens ont assuré qu'il s'étoit retiré dans un couvent au pays de Gex. On a vendu ses effets, comme il l'avoit ordonné & ses dettes ont été acquittées.

Il avoit fait une Critique des Oeuvres de M. de Voltaire, un autre ouvrage qu'il appelloit les *Epîtres d'Horace* & les *Veillées de Vénus*. Ces trois morceaux ne sont point dans ses Oeuvres.

TOME TROIS.

A la page 8. *Le 13 Mars 1766.* M. du Rozoy vient de faire imprimer un poëme en vers libres, intitulé *les six Sens*. Ce gros volume orné d'estampes, de vignettes, est très bien imprimé. L'ouvrage est très médiocre, dénué d'imagination, & l'on a dit plaisamment qu'il y manquoit encore un sens.

A la page 8. *Le 13 Mars.* Un nouvel ouvrage périodique, commencé depuis quelque tems, se soutient & remplit la destination de l'auteur, qui est de gagner de l'argent; c'est la *Gazette des Gazettes*, c'est-à-dire un Extrait de tout ce

qui a paru dans les différens écrits politiques. Ce Journal paroît tous les quinze jours.

A la page 9. *Le 15 Mars 1766. Mlle. de R. à son fils, ouvrage philosophique en vers.* Ce titre peu édifiant pourra surprendre & même scandaliser les lecteurs. C'est une amante qui, devenue mère, se propose de racheter sa foiblesse par toutes les vertus & surtout par les soins qu'elle donne à l'éducation de son fils. Il y a de belles choses & surtout beaucoup de sentiment dans cette espece d'Épître.

A la page 9. *Le 16 Mars.* Les spectacles ont fait hier leur clôture. L'opéra qui n'avoit pas joué jeudi à l'occasion du catafalque pour Dom Philippe, s'est réparé aujourd'hui samedi par *Armide*.

Les comédiens françois ont fait à l'ordinaire un compliment fade & ennuyeux; on a été scandalisé qu'il n'ait pas rappelé leur manquement au public à la rentrée de pâques; c'étoit le cas de renouveler leur amende honorable.

La comédie Italienne a mis son compliment en action & en couplets, chantés alternativement par différens Acteurs; on en a remarqué deux pour leur familiarité & leur impertinence: l'un, où ces histrions se mettent de niveau avec les auteurs de la façon la plus indécente; l'autre encore plus indécent, où ils traitent de camarade à camarade avec le public & lui font une déclaration d'amitié très ridicule. On a beaucoup applaudi tout cela suivant l'usage.

A la page 12. Le 19 Mars 1766. Il paroît trois nouveaux volumes de M. de Voltaire, pour servir de Suite à la collection de ses Oeuvres. C'est un recueil de toutes les brochures d'espèces différentes qu'il a prodiguées depuis quelques années; il y a peu de nouveau.

A la page 12. Le 24 Mars. Mlle. Beauvais a débuté hier au Concert Spirituel par l'*Us queque*, motet à voix seule de Mouret: c'est une voix de la plus belle qualité & de la plus grande étendue.

A la page 13. Le 25 Mars. La paresse ou la vénalité des journalistes est poussée à tel point, qu'aujourd'hui pour peu qu'un auteur sache faire céder l'intérêt à l'amour-propre il est sûr d'être annoncé avec toute l'emphase qu'il voudra; on insère l'extrait fait par lui-même. Entre plusieurs exemples nous allons proposer celui du modeste M. d'Arnaud; voici comme il s'exprime dans l'*Avant-coureur* N°. 12, du lundi 24 Mars, sur un Roman obscur qu'il a composé depuis quelque tems.

„ *Sidnei & Silli, ou la bienfaisance & la ré-*
 „ *connoissance, histoire Angloise, &c.* Cette pe-
 „ tite histoire est de l'auteur célèbre de *Fanni ou*
 „ *l'heureux repentir*. On y trouvera le feu, le
 „ sensible, qui caractérisent jusqu'aux moindres
 „ productions de M. d'Arnaud. Nous ne con-
 „ naissons rien de plus intéressant & de mieux écrit;
 „ nous regrettons que les bornes que nous nous
 „ sommes prescrites ne nous permettent pas de

„ rendre un compte détaillé de cet ouvrage; N'est
 „ fait pour plaire aux ames honnêtes, pour fai-
 „ re aimer la vertu; il fait répandre de ces dou-
 „ ces larmes qui pénètrent le cœur sans le dé-
 „ chirer, qui lui en font admirer la cause, le
 „ ramènent sur lui-même & l'élèvent aux gran-
 „ des actions en l'attendrissant sur leur récit. Cet
 „ ouvrage est suivi d'une petite collection d'Odes
 „ Anacréontiques que l'on lit avec plaisir, &c. ”

A la page 15. *Le 30 Mars 1766.* M. le Mierre se flatte que sa piece de *Barneveldt* pourra être jouée après pâques; l'Ambassadeur de Hollande a paru satisfait des changemens & notre Ministère semble peu éloigné de tolérer cette piece.

A la page 15. *Le 31 Mars.* M. Marin, le Censeur de l'Oraison funebre du Pere Fidele de Pau, pour répondre à toutes les plaintes qui s'élèvent contre la publicité de ce discours extravagant, a fait insérer une Lettre dans l'*Avant-coureur* d'aujourd'hui, où il s'excuse assez mal de ses torts; il n'est pas à présumer qu'on soit satisfait de ses très mauvaises raisons. La Lettre est platte, entortillée, mal écrite & aussi mal conçue que digérée: elle ne peut que servir à le rendre plus coupable.

A la page 17. *Le 4 Avril.* On répand une Epitre à Mlle. Clairon sur l'indécision de sa rentrée au théâtre. Elle est trop longue pour la rapporter ici. Il y regne beaucoup d'aisance, de la bonne plaisanterie, une légère teinte d'impiété,

qui la fait goûter au grand nombre : on l'attribue à M. Dorat.

A la page 17. *Le 5 Avril 1766.* M. l'abbé Arnaud, dont la plume paroïssoit devoir remonter le *Journal Etranger* & le porter à un point de splendeur beaucoup plus élevé, a la douleur de voir cet ouvrage se perdre dans ses mains ; il avoit cru le réhabiliter en le faisant changer de forme, en le reproduisant sous le nom de *Gazette Littéraire*. Il a rempli encore plus mal ce second titre ; l'année dernière n'est pas encore finie, & l'on ne doute pas qu'il ne cesse. Il paroît que sa paresse & son peu de soin à s'établir de bonnes correspondances dans les pays étrangers sont cause de cette chute humiliante pour un pareil Coryphée.

A la page 22. *Le 10 Avril.* Le *Mercur* a gagné son procès contre l'*Avant-coureur* en partie ; il est défendu à ce dernier d'insérer aucune pièce fugitive. Quant à la partie des Spectacles, il en est resté en possession. C'est toujours M. de la Dixmerie qui est le rédacteur de cet ouvrage périodique. MM. de Villemer & d'Aquin y ont aussi quelque intérêt.

A la page 22. *Le 11 Avril.* L'Académie royale de musique a remis pour son début *Hypermnestre*. Ce rôle n'a pu être exécuté par Mlle. Durancy, c'est Mlle. Duplant qui l'a remplacée. On sent que le vuide d'une actrice comme Mlle. Durancy ne doit pas contribuer au succès d'un opéra déjà foible de musique & dans

un genre si opposé à celui qui platt aujourd'hui.

Mlle. Duplant a un grand volume de voix, une figure assez théâtrale; mais sa machine lourde ne peut figurer dans un pareil rôle.

A la page 22. *Le 12 Avril 1766.* Hier les comédiens françois ont remis l'*Important de cour*, comédie en cinq actes, de l'abbé Bruys. Cette piece, qui n'eut que neuf représentations dans sa nouveauté, a de très bonnes choses; le principal rôle est agréable, quoique defectueux; c'est plutôt un *Chevalier d'industrie* qu'un *Important*. Il paroît que ce drame n'a pas fait fortune à la remise.

A la page 23. *Le 14 Avril.* On est vivement affecté de la perte que l'opéra peut éprouver d'un de ses sujets les plus importans en la personne de Mlle. Durancy. Son accident est trop mémorable pour l'omettre. Mlle. Durancy, d'une figure peu agréable, mais d'un talent rare, étoit entretenue par un financier nommé Collet, frere du fameux Collet d'Hauteville. Cet homme soupçonneux avoit mis un laquais dans ses intérêts; un jour que sa Princesse étoit couchée avec M. de Louvois, mâle d'une grosseur énorme, qui avoit tellement & à tant de reprises befogné sa douce amie, qu'elle en étoit sur les dents, & que ses regles provoquées couloient abondamment: le grison sort & va tout conter à l'entreteneur; celui-ci furieux écrit une Lettre de rupture la plus énergique & la plus financiere; elle arrive à la Demoiselle, encore toute émue de

la pénible nuit qu'elle avoit passée : elle la lit, Quelle nouvelle & quelle surprise ! La révolution est si grande que tout rentre ; une fièvre diabolique succede, un rhumatisme gouteux universel arrive ; en un mot, cette grande actrice est dans l'état le plus déplorable.

A la page 25. *Le 19 Avril 1766.* On continue à dire beaucoup de mal de l'opéra nouveau & à s'y porter en foule ; il y a tant d'envieux, de jaloux, de gens qui jugent sur parole, que tout cela n'est point étonnant : on ne peut disconvenir que cet opéra ne soit d'une manière inférieure au genre traité jusqu'à présent sur le théâtre lyrique. Le premier acte est triste & peu chantant. L'ouverture du second acte est des plus harmonieuses, des plus agréables ; elle peint tout ce qui accompagne la naissance du jour : le cri du coq est surtout exécuté avec une grande vérité. L'auteur n'a pas encore répandu toute la richesse d'images qu'il pouvoit y mettre : toute la musique de ce second acte est charmante. Le troisieme a de très bonnes choses aussi : en un mot, le genre du récitatif, quand il ne seroit pas parfait, doit être encouragé ; il est propre à faire tomber malheureusement celui de tous les anciens opéra & même des modernes, qui ne sera plus supportable si l'on s'habitue à trouver le chanteur variant les modulations, & suivant les passions diverses qui l'agitent successivement.

Le Gros a chanté aujourd'hui pour la première fois une ariette qui termine le troisieme acte,

elle paroît avoir été faite dans le goût de celle du *Dieu des cœurs*. On l'a trouvée bien chargée de notes & chantée on ne peut mieux.

A la page 25. *Le 20 Avril 1766.* M. Bastide conserve toujours un ressentiment de la manière peu flatteuse dont sa comédie du *Jeune homme* a été reçue autrefois: en conséquence il l'a fait imprimer en pays étranger où il est, avec des apologies, des commentaires & surtout des satyres, des libelles contre ses ennemis.

A la page 27. *Le 23 Avril.* Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation des *Pêcheurs*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, paroles du Marquis de la Salle, musique de Goffec. Cette dernière a paru bonne: quant au drame, il est détestable, tant pour la forme que pour le fond; nulle invention & nulle faillie. Il y a une déclaration d'amour du Bailli en termes de pratique, mise en musique, qu'on a applaudie comme originale.

A la page 31. *Le 6 Mai.* On lit dans le *Journal Encyclopédique* du 15 Avril une Lettre de M. le Chevalier de S..., Mestre de camp de cavalerie, Chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, bien singulière par le préjugé où paroît être cet observateur judicieux & de bon sens; il prétend avoir enchanté un gros lézard, parce qu'en le fixant des yeux il l'a tenu en arrêt pendant cinq quarts d'heure.

Les Journalistes lui répondent très bien & lui donnent la solution de son problème, en attri-

brant à la peur l'espece de paralysie où s'est d'abord trouvé l'animal qui, rassuré peu à peu & voyant qu'on ne lui faisoit aucun mal, a recouvert l'usage de ses membres & en a profité, dès qu'il l'a pu, pour se soustraire au danger.

A la page 32. *Le 8 Mai 1766.* On voit dans le *Journal Encyclopédique* du 15 Avril un *Essai de traduction libre de Lucrece*, qu'on annonce comme n'ayant point été entreprise pour être donnée au public. Ce sont, dit-on, les études d'une personne qui aime l'histoire naturelle, & qui s'est vue obligée de le traduire pour l'entendre; mais on promet, si cet essai plait, de revoir l'ouvrage & de le publier en entier vers la fin de l'année. Ce que nous en lisons est fort élégamment traduit & doit faire désirer la suite du reste: il y a en effet beaucoup de liberté dans le traducteur, mais on ne peut faire ce travail sans s'affranchir de l'esclavage du copiste servile. L'auteur doit joindre à ce poëme en prose un discours préliminaire, dont la premiere partie contiendra l'extrait de la philosophie de Luerece, & la seconde une réfutation; en indiquant d'ailleurs ce qu'il y a de vrai & ce qui mérite d'être conservé.

A la page 32. *Le 9 Mai.* Malgré les clameurs de l'envie & les airs fastidieux des contempteurs du nouvel opéra, il va toujours son train. On ne peut attribuer ce succès qu'au récitatif d'un genre neuf sur le théâtre lyrique: c'est la partie de nos opéra sur laquelle nous avons le

plus à faire, &, sans entrer dans le degré de mérite du musicien moderne, c'en est un très grand d'avoir ouvert la carrière. Cet opéra fait d'autant plus d'honneur au Sr. Monfigny, que le poète n'y est pour rien du tout dans le succès, qu'il fait même un tort marqué à l'autre par ses vers durs, prosaïques & sans harmonie. Qui le croiroit, ce drame a pourtant coûté un an de travail à M. Sedaine!

A la page 33. — *Le 11 Mai 1766.* Nous avons parlé du projet de M. Palissot de Montenoy, qui a la *Gazette des deuils de cour* & qui, pour rendre cette frivolité plus intéressante, y a joint une espece d'ouvrage littéraire, appelé *Ordre chronologique des deuils de cour, qui contient un précis des ouvrages des auteurs qui sont morts dans le courant de l'année 1765: suivi d'une observation sur les deuils.*

Jusqu'ici ce Nécrologe avoit peu de consistance & les deux premiers volumes, faute de mémoires, étoient très maigres & très dénués de faits. Le troisieme a acquis plus d'étendue. Il contient les éloges historiques de MM. Roi, poète, par M. P. D. M.; Deshayes, peintre, par M. Fontaine; Carle Vanloo, par le même; Guyot de Mer ville, auteur comique, par M. Castilhon l'aîné, un des auteurs du Journal Encyclopédique; Barlechon, graveur, par M. P. D. M.; Clairon, géomètre, par M. Fontaine; Panard, poète, par M. Castilhon; le Clair, musicien, par M. le C. D. B.; Slodtz, sculpteur, par M. Castilhon; &

Crevier, historien, par M. P. D. M. La plupart de ces éloges sont encore fort secs, soit que les héros n'aient pas prêté, ou que les rédacteurs aient été mal fervis.

A la page 39. *Le 25 Mai 1766.* Les débuts de Mlle. Sainval ont suivi dans *Aménalde*, où elle continue à se distinguer: c'est toujours la même affluence de monde, & les succès de cette actrice se soutiennent & même augmentent.

A la page 51. *Le 17 Juin.* On a remis aujourd'hui à l'opéra des fragmens, composés de l'acte *Turc* & de celui de *l'Italie*, tirés des *Indes Galantes*, paroles de M. de la Mothe, musique de Campra; & de l'acte de *Zelindor* de M. de Moncrif, musique de MM. Rebel & Francœur. Ce spectacle gai & varié a pris favorablement; on a renforcé la musique des deux premiers actes. Mlle. Durancy devoit jouer le rôle d'*Olympe* dans l'acte du Bal: une indisposition lui a fait substituer Mlle. Dubreuil. Mlle. Arnaud fait celui de *Zirphé* dans *Zelindor*. Le Gros fait oublier *Jeliotte*. Les Danfes sont remarquables. D'Auberval dans l'acte *Turc* exécute une pantomime, qu'il charge d'une façon très agréable au public.

Les Ballets du premier acte sont de M. Lani, ceux du second de M. Laval & ceux du troisieme de M. Laval & de M. Lani.

A la page 52. *Le 19 Juin.* Madame la veuve Duchesne vient d'écrire une Lettre circulaire aux auteurs, où elle les invite de vouloir bien

envoyer la notice de leurs ouvrages, de leur pays, de leurs qualités, &c. pour concourir à la perfection d'une nouvelle édition de la *France littéraire*, qu'elle se propose de faire paroître au 1^{er}. Janvier 1767. Il est à souhaiter qu'on apporte à cet ouvrage-ci plus de choix & d'examen; rien de plus informe, de si peu exact, que la première édition!

A la page 52. *Le 21 Juin.* Les compilateurs, éditeurs, contrefacteurs, tous ces hommes affamés & qui font de la littérature le métier le plus vil & le plus sordide, ne cessent de duper le public & de reproduire le même ouvrage sous plusieurs formes différentes. On vient d'imprimer les *Indiscrétions galantes, amusantes & intéressantes : deux parties in-12^o.* Les différens contes qui forment ce recueil, sont tirés des contes moraux de Mlle. Unzi & d'autres recueils plus anciens : mais non seulement on n'a point avoué ce larcin, mais on a cherché à déguiser les titres des contes & les noms des personnages; il y a entr'autres *l'Enfant abandonné pour un tems*, qui se trouve d'abord dans le *Mercur* de Janvier 1719, pris dans le choix des *Mercur*s & autres Journaux, tome IV, page 47, sous le titre d'*histoire de Mlle. Cathos*. De-là il a passé dans le recueil de Mlle. Unzi. Le compilateur a métamorphosé le nom de *Cathos* en celui de *Reine*, le nom de Madame *Grosse-tête* en celui de Madame *la Chapelle*, & sans faire aucun autre changement dans le cours de l'ouvrage, il a donné le

vieux conte comme une histoire neuve.

A la page 53. *Le 23 Juin 1766.* Mlle. Durancy a remplacé hier à l'opéra Mlle. Dubois dans le rôle de la *Sultane Jalouse*; quoiqu'elle n'ait pas le timbre aussi beau à beaucoup près que la première, elle est infiniment plus actrice, elle a reçu dans ce rôle des applaudissemens universels dûs au feu, à l'ame, avec lesquels elle fait sentir tout ce que le poëte & le musicien ont prétendu mettre de pathétique dans cette scène de Ballet.

M. Cassaignade, basse-taille, chante les paroles franques si connues, *Vivir, Vivir, grand Sultano*, &c. Il joue le rôle de *Grand Bostangi* avec noblesse, & laisse toute la pantomime au Sr. Dauberval qui s'en acquitte avec profusion.

A la page 54. *Le 27 Juin.* Nous n'avons pas encore fait mention de Mlle. Duperrei, jeune sujet qui paroît à l'opéra depuis quelque tems & s'y distingue singulièrement par les dispositions les plus rares: c'est une danseuse qui remplacera & surpassera peut-être les Guimard & les Puviné; elle excelle dans le genre noble & gracieux; elle a des attitudes de tête les plus séduisantes, des bras très voluptueux & une justesse de précision des pas détachés, digne de Madame Gelin. Elle est d'une figure très analogue au caractère de ses danses & n'est encore qu'un enfant.

A la page 57. *Le 2 Juillet.* M. Maillet du Clairon, auteur de la tragédie de *Cromwel*, s'étant

mis dans la tête qu'il étoit un grand politique pour avoir fait cette tragédie, a trouvé le secret de le persuader aux autres. Il vient d'être nommé Consul de France & Commissaire de la Marine à Amsterdam. C'est Mlle. Dangeville, à laquelle il fait sa cour assiduellement depuis nombre d'années, qui a obtenu pour lui cette grace de M. le Duc de Praslin, son amant depuis trente ans.

Fin du Seizieme Volume.



et
L
i
4
re
le
4
2
D
P
nt
5
1
3
8
19
1
6
C
C
C
C